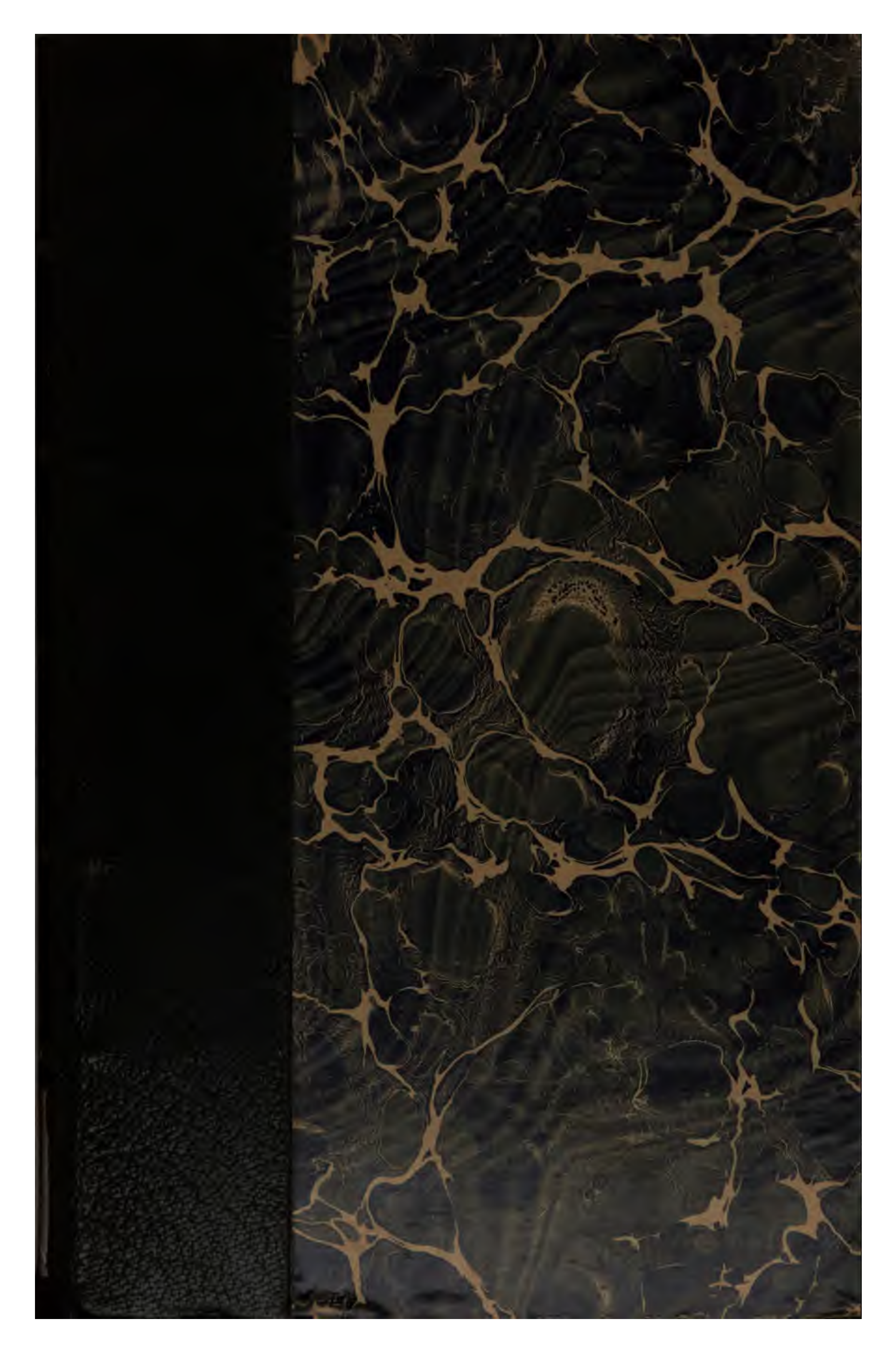
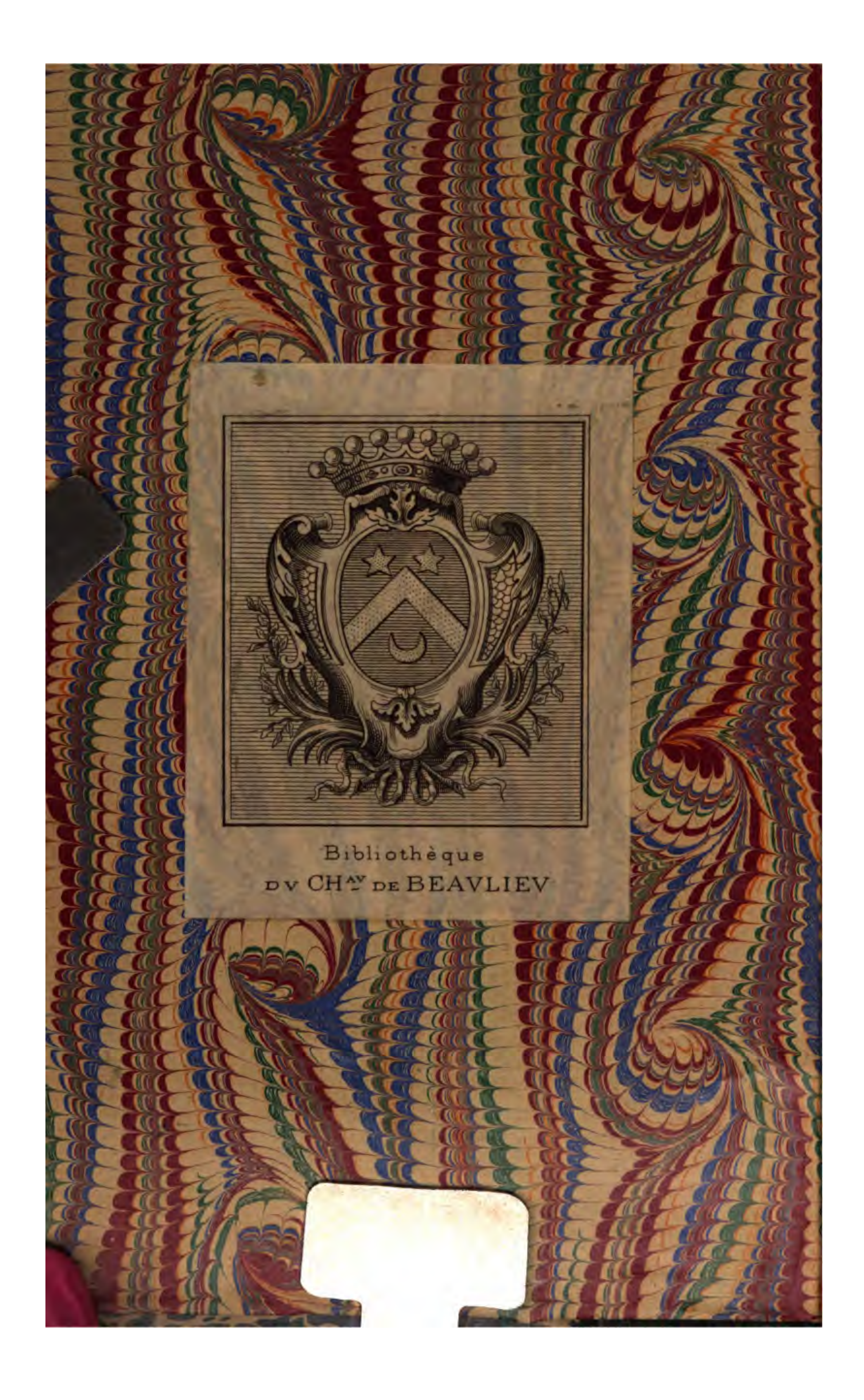



Bibliothèque
DV CHAV DE BEAVLIEV



L'ARTOIS
SOUTERRAIN
ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES
SUR CETTE CONTRÉE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'AU RÈGNE
DE CHARLEMAGNE

PAR

AUGUSTE TERNINCK

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,
de la Commission de la topographie des Gaules,
de la Société des Antiquaires de France, de l'Académie d'Arras,
de la Société royale de Gand, etc., etc.

TOME PREMIER.

—

1 CARTE ET 12 PLANCHES.

ARRAS
IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DU PAS-DE-CALAIS
P.-M. LAROCHE, DIRECTEUR
Rue d'Amiens, 41 et 43
—
1878

L'ARTOIS SOUTERRAIN

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

SUR CETTE CONTRÉE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'AU RÈGNE
DE CHARLEMAGNE

PAR

AUGUSTE TERNINCK

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,
de la Commission de la topographie des Gaules,
de la Société des Antiquaires de France, de l'Académie d'Arras,
de la Société royale de Gand, etc., etc.

TOME PREMIER.

—

1 CARTE ET 12 PLANCHES.

ARRAS

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DU PAS-DE-CALAIS
rue d'Amiens, 41 et 43

—

1878

Tiré à 200 exemplaires.

AU LECTEUR.

Je n'ai pas la prétention d'offrir aujourd'hui au public une œuvre de science qui outrepasserait ma capacité ; je présente seulement le résumé des explorations archéologiques faites par moi sur ou sous le sol de notre antique Province. Si quelquefois, dans mon premier volume, j'ai été entraîné à sortir des limites que je me suis imposées, c'est dans le but de préciser la destination et l'âge des objets trouvés dans mes fouilles personnelles, âge trop souvent controversé : mais, dans les autres volumes, j'éviterai plus soigneusement de pareils écarts et je me bornerai à mentionner mes découvertes avec une indication sommaire de leur époque et de leur usage.

AU LECTEUR.

L'accueil si bienveillant qui a été fait à mon *Étude sur l'Attrébatie avant le VIe siècle,* et les demandes réitérées qui me sont faites d'exemplaires de cet ouvrage depuis longtemps épuisé, me font espérer que ce nouveau travail beaucoup plus complet et plus étendu que le précédent sera accueilli avec la même faveur.

INTRODUCTION

Histoire, Population, Mœurs.

Les premiers habitants de l'Artois paraissent avoir été les Ibères, peuples originaires de la chaîne du Caucase et qui furent, dit M. Tailliar [1], l'avant-garde des populations de l'Europe. Ils envahirent successivement une partie de l'Espagne, de l'Italie et de la Gaule; mais ils n'y demeurèrent pas longtemps en paix. A leur suite arrivèrent les Celtes, issus de la grande famille de Gomer, et qui, prodigieusement accrus par des unions d'une étonnante fécondité, se trouvèrent bientôt trop à l'étroit et se poussèrent les uns les autres de l'est vers l'ouest.

Les monuments et descriptions de Ninive parlent des combats que ses rois durent livrer souvent contre les Kymris. Plus tard les Grecs les trouvèrent sur les bords du Don et de la mer Noire et les nommèrent Cimméréens; Homère en parle 900 ans avant Jésus-Christ.

[1] *Essai sur les institutions du nord de la France*, p. 5.

Vers 630, les Scythes, très-nombreux, vinrent pour les supplanter, et les Kymris, désespérant de pouvoir leur résister, s'éloignèrent vers l'ouest, du côté de la Vistule, de l'Oder et de l'Elbe.

Cette race des Celtes se divisait en Gals [1] et en Cimbres; les premiers prirent les devants, entrèrent en Italie, parcoururent toute la Gaule et pénétrèrent jusque sur les bords du Rhin. Maîtres, dès le XVIe siècle avant Jésus-Christ, de pays illimités, ils choisirent çà et là les emplacements qui leur convinrent et refoulèrent au loin les Ibères, qui se cantonnèrent enfin dans l'Aquitaine et dans la Guyenne.

Ces Gals, rudes et sauvages, mais braves et ambitieux, aspiraient sans cesse à de nouvelles conquêtes; on les vit successivement, quoique la Gaule fût loin d'être entièrement peuplée, se jeter sur la grande Bretagne, sur l'Espagne, sur l'Allemagne et sur l'Italie Plusieurs fois ils firent trembler Rome elle-même, renversèrent ses armées et enfin s'établirent à ses portes et formèrent la Gaule cisalpine.

Mais les Belges, autre branche de cette grande famille des Celtes, placée au-delà du Rhin, voulurent aussi s'établir dans ces régions si belles de la Gaule, et parvinrent à se fixer sur ce vaste terrain que limitent le Bas-Rhin, la Marne et la Seine. L'Artois fait donc partie de la Gaule Belgique.

[1] M. Roger baron de Belloquet, dans son *Ethnogénie gauloise* dit que Gals et Celtes signifient le même peuple. Le premier est le surnom (Gal, envahisseur) que les Italiens donnèrent aux Celtes qui envahirent leur patrie. Aussi César dit dans ses *Commentaires : qui ipsorum lingua Celtæ, nostra Galli appellantur.*

Cependant ces peuples à leur tour ne jouirent pas longtemps en paix de ce pays conquis, car il fut envahi par les tribus germaniques, race toujours avide de changements et qui, aujourd'hui encore, conserve ce goût d'émigration. Jusqu'au Xe siècle le Germain émigra pour pénétrer dans les contrées plus méridionales de la Gaule, d'abord sous les noms de Hun, Visigoth, Germain, Franc, et plustard sous celui de Normands, comme depuis elle a choisi pour but de ses pérégrinations et de ses envahissements les plages américaines.

Ces invasions se multiplièrent vers le IIe siècle avant notre ère, et enfin, après bien des luttes, des massacres et des ravages terribles, ce peuple conquit, moitié par force et moitié par arrangement amiable, presque toute la Belgique actuelle jusqu'au mont Cassel d'une part, et jusqu'aux Atrébates de l'autre, y compris le diocèse actuel de Cambrai.

Il voulait pousser plus loin ses conquêtes, sous les ordres d'un chef suprême nommé Arioviste, mais alors plusieurs peuplades gauloises, menacées par lui, et qui eussent pu lutter cependant contre l'envahisseur si elles avaient su s'entendre entr'elles, appelèrent à leur aide les Romains, qui d'auxiliaires devinrent des ennemis et des conquérants. Ainsi, malgré les luttes et la défense héroïque des Gaulois, les Romains subjuguèrent toute la Gaule, et l'écrasèrent d'impôts et de vexations, sous prétexte qu'il fallait l'appauvrir pour l'empêcher de se révolter. Mais ils tombèrent aussi à leur tour; après une longue mais difficile domination, ils furent vaincus par ces mêmes Germains, coalisés sous le nom de Francs, qu'ils avaient tant méprisés et traités de barbares et ils durent leur céder la place.

Suivant les calculs de M. Tailliar, la partie de la Gaule belgique comprenant le Vermand, le Noyonnais, l'Amiénois, le Ponthieu, le Vimeux, le Santerre, la Morinie et l'Artois, pouvait avoir, à l'époque de l'invasion de César, une population de 700,000 habitants. Quant à l'Artois, qui s'étendait entre la Clarence, la Deûle et l'Escaut, il en comptait à peine 80,000, et ce pays en contient aujourd'hui de 4 à 500,000.

Les invasions germaines et surtout la conquête de César réduisirent encore de beaucoup cette population. En effet, dit M. Schayes[1], « par les guerres de la conquête, les pays des Éburons, des Atuatiques et la partie de celui des Menapiens, située sur les deux bords du Rhin et dans le Brabant septentrional, c'est-à-dire tout l'espace compris entre l'Escaut, le Wahal, le Rhin et Larh, avaient été réduits en un vaste désert. Les deux Flandres et la Flandre française peuplées de moins de 36,000 Menapiens, n'offraient guères un aspect plus animé ; il en était de même du territoire des Nerviens (Cambrésis) qui avait non moins souffert de l'invasion romaine. » Appien, dans son livre intitulé *de Bello civili*, dit que César, dans les guerres de la conquête des Gaules, fit périr un million d'ennemis et en réduisit un même nombre en esclavage[2].

Orose, autre auteur contemporain [3], compare les Gaules après la conquête de César à un malade pâle,

[1] *Les Pays-Bas sous les Romains*, p. 412.

[2] Intra decennium enim quo is imperator fuit, quadragies centena millia ferocium hostium universum debellata sunt; ex his decies centena millia virorum in acie capta sunt et cæsa totidem.

[3] Livre VI, c. 12.

décharné, défiguré par une fièvre brûlante qui a dénaturé son sang et épuisé ses forces.

Ce malheureux pays ne put se relever de sa ruine sous l'administration de ses vainqueurs; car « pour affaiblir les Gaulois, les Romains continuèrent à fomenter les anciennes jalousies entre les Aquitains et les Gaulois, entre les Galls, les Bretons et les Belges, entre les Belges et les Germains. En alimentant ainsi la désunion, ils espéraient empêcher tout concert pour la résistance, et ils affaiblissaient ces peuples en les excitant à s'entre-détruire [1]. »

« La plupart des auteurs modernes, attribuent l'état inculte et désert de la Belgique, au V, VIe, VIIe, VIIIe et IXe siècles, à l'invasion de ces contrées par des hordes germaniques, et à l'expulsion des Romains. Mais si ces écrivains ne s'étaient pas laissé aveugler par un enthousiasme inconsidéré pour ces derniers, ils se seraient convaincus que cette dépopulation existait depuis un temps immémorial; que la conquête de César l'accrut beaucoup et que les Romains loin d'y mettre un terme, la complétèrent par leur despotisme et leur affreuse tyrannie [2]. »

Tacite, lui-même, dans ses écrits, met dans la bouche d'un roi breton, parlant du peuple roi, ces mots énergiques : piller, exterminer, s'appelle chez eux gouverner : réduire de vastes pays en déserts, c'est leur donner la paix [3].

[1] M. Tailliar, *Histoire du régime municipal dans le nord de la France*, p. 10.

[2] Schayes, loc. cit., p. 477.

[3] Auferre, trucidere, rapere, falsis nominibus imperium,

A peine dix empereurs firent briller quelques vertus sur le trône. Les soldats vendaient l'empire souvent au plus corrompu. Cicéron disait au sénat : « Rappelez-vous les marches de vos armées par les terres et les villes des citoyens romains en Italie, et jugez de ce qu'ont dû en souffrir les peuples étrangers. En vérité, on ne sait s'il y a plus de cités ennemies détruites par vos armes que de villes alliées qui l'ont été par le séjour de vos armées [1]. »

Gallien disait à son général Véronius, au sujet de l'Illyrie que les Goths venaient de ravager : « Déchirez, tuez, mettez en pièces ; je vous ordonne de tuer quiconque a mal parlé de moi. » Quand une insurrection éclatait, on l'étouffait dans le sang, on ne faisait aucun quartier. Ainsi Vespasien fit tuer 50,000 personnes à Crémone ; en Judée, il en fit périr 1,337,490 et en réduisit 97,000 en esclavage ; Titus fit aussi livrer aux bêtes 50,000 juifs, et Adrien en fit massacrer 580,000. Le reste de la nation juive fut vendu comme esclave.

Aussi la dépopulation des provinces soumises à l'empire romain était devenue si grande et si inquiétante, que les empereurs, pour ne pas régner sur des déserts, durent chercher à en arrêter le cours toujours croissant. Mais au lieu d'arriver à ce résultat par une administration plus paternelle, ils prirent un moyen factice, plus conforme à leur politique jalouse, et qui ne pouvait assurer qu'un succès bien passager. Ils appelèrent

atque ubi solitudinem faciunt, pacem appellant. (*Vita Agricolæ*, ch. 31.)

[1] Ciceron, *pro Fonteio*, c. 13. Id. *Philip.* II, ch. 15.

au milieu des Gaules des tribus germaines [1] dont ils craignaient les entreprises trop sérieuses sur les frontières. Tout en repeuplant quelques parties les plus désertes de la Gaule, ils espérèrent ainsi arrêter ces incessantes invasions germaniques.

Ainsi Auguste transféra en deçà du Rhin, près de ce fleuve, des Suèves et des Sicambres qu'il avait soumis [2].

Probus en fit autant en 277 [3].

Maximien Hercule amena sur les terres désertes des Nerviens et des Trévises, des Lètes Francs [4].

Plus tard encore Constance Chlore transféra dans les Gaules des Chamaves, des Frisons et des Celtes qu'il fit venir d'au-delà du Rhin ; il les plaça sur les territoires d'Amiens, de Beauvais, de Troyes et de Langres [5].

Gratien appela aussi des barbares qu'il établit dans nos provinces [6].

Ces races nouvelles, dit le Code Théodosien [7], con-

[1] Plusieurs auteurs croient que ces colonies importées de Germanie dans la Gaule se composaient de tribus celtiques, descendant des anciens habitants du pays avant la conquête des Germains. Il est cependant probable qu'il n'en était pas toujours ainsi, car nous voyons souvent à la suite de grandes batailles destinées à repousser les invasions germaniques, des rescrits impériaux qui permettent aux vaincus, sans distinction d'origine, redoutables encore malgré leur défaite, de pénétrer dans la Gaule et de se fixer avec leurs familles dans des cantonnements qui leur sont assignés.

[2] Suetone in *Augusto*, 21.

[3] Flavius Vopiscus, in *Probo,* 5.

[4] *Panegiria veter.*, p. 180.

[5] Tailliar, *Id.*

[6] Ausone, *Actio gratiarum pro consulatu.*

[7] Liv. III, tit. 4; liv. VII, tit. 15; liv. XI, tit. 30.

servèrent dans nos pays leurs religions, leurs usages et leur fierté.

Aussi, nous dit M. Guizot, « il n'y avait point à cette époque de campagnes ; c'est-à-dire, les campagnes ne ressemblaient nullement à ce qui existe aujourd'hui ; elles étaient cultivées, il le fallait bien ; elles n'étaient pas peuplées. Les propriétaires des campagnes étaient les habitants des villes ; ils sortaient pour veiller à leurs propriétés rurales, ils y entretenaient souvent un certain nombre d'esclaves ; mais ce que nous appelons aujourd'hui les campagnes, cette population éparse, tantôt dans des habitations isolées, tantôt dans les villages et qui couvrent partout le sol, était un fait presqu'inconnu à l'ancienne Italie. En nous enfermant dans l'occident, nous retrouvons partout dans les Gaules le fait que j'ai indiqué ; ce sont toujours des villes que vous rencontrez ; loin des villes, le territoire est couvert de marais et de forêts[1]. »

Puis vinrent et se succédèrent ces incursions des peuples barbares qui assaillirent si fréquemment les frontières de l'empire, y portèrent le ravage et la mort, et qui parvinrent enfin à franchir ces barrières que le bras énervé des Romains ne pouvait plus défendre.

Divisés pendant longtemps, et par conséquent repoussés plus facilement, ces peuples du nord se coalisèrent enfin sous le nom de Francs, pour mieux arriver au but qu'ils voulaient atteindre[2]. Ils s'établirent d'a-

[1] *Cours d'Histoire moderne,* 1828, 2e leçon, p. 10.

[2] *Œuvres de Freret,* éd. de 1798, t. V, p. 164, 203 et suiv. — Aug. Thierry, *Considérations sur l'Histoire de France,* chap. Ier.

bord autour de Tournai avec la permission des empereurs Probus et Maximien Hercule. Puis vint Clodion, le premier de leurs chefs qui, par ses exploits, ait mérité l'attention des historiens; il s'empara de Tournai et du Cambrésis, peut-être même de Térouanne en 432, et il jeta ainsi les premiers fondements de ce vaste empire des Francs qui s'étendit bientôt sur toute la Gaule.

Il est probable que cette invasion se fit de bon accord avec les Gaulois indigènes, car si ces derniers avaient fait cause commune avec les Romains, jamais les Francs n'auraient pu réussir. En effet, comme le dit fort bien M. Guizot, « les invasions des Francs étaient des événements essentiellement locaux et momentanés. Une bande arrivait, en général trop peu nombreuse pour pouvoir repeupler nos vastes déserts; les plus puissantes, celles qui ont fondé des royaumes, la bande de Clovis, par exemple, n'était guère que de 5 à 6,000 hommes; la nation entière des Bourguignons ne dépassait pas 60,000 hommes. »

Pour concevoir que des bandes aussi peu nombreuses aient pu conquérir un si grand pays, on doit nécessairement reconnaître qu'il était peu habité ou que les indigènes étaient de connivence avec les Francs qui ne trouvèrent de résistance que de la part des légions Romaines. Lorsqu'elles étaient conduites par des généraux intrépides, ces troupes retrouvaient encore leur antique vaillance ; mais ces résistances énergiques n'étaient que momentanées ; elles disparaissaient avec ces chefs eux-mêmes.

Les écrivains des IVe, V^{e} et des trois siècles suivants nous dépeignent encore la Gaule Belgique comme une

contrée déserte et inculte, couverte de bois et de marais ; aussi partageons-nous l'avis de M. Schayes [1] lorsqu'il dit « que les parties de la France limitrophes des provinces méridionales de la Belgique n'offraient que de vastes déserts pendant les sept premiers siècles de notre ère. Au VIIIe, la forêt de Thierache s'étendait depuis les sources de la Sambre jusqu'aux limites de la province actuelle de Namur, et couvrait presqu'entièrement l'ancienne province du Hainaut français. Une autre forêt appelée dans les anciens titres Aridugamantia (Arrouaise), s'étendait également depuis les sources de la Sambre jusqu'aux extrêmes frontières du Vermandois et du Cambrésis ; elle avait envahi cette dernière province et le diocèse d'Arras presqu'entier. L'emplacement et le territoire des villes de Maubeuge, Crépin, Condé et Saint-Amand, étaient compris dans cette forêt.

« Le défrichement de ces vastes contrées, ainsi que l'origine des villes qui s'y trouvent aujourd'hui, sont l'ouvrage des abbayes, qui, là comme dans les autres parties de la Gaule, ont amené la fertilité du sol, et ont attiré cette population qui la couvre maintenant. Cette description de l'Artois, en effet, est également vraie pour la plupart des provinces de la Gaule, et cet état déplorable ne commença à se modifier qu'à l'époque des VIIe et VIIIe siècle de notre ère [2].

Tel était, si nous en croyons les auteurs qui ont étudié avec le plus de soin les origines de notre histoire, l'état de nos pays vers l'époque de Clovis. Nos provinces

[1] Page 483.
[2] Page 485.

aujourd'hui si fertiles et si peuplées n'étaient qu'un vaste désert, couvert de forêts vierges et de marais fangeux, au milieu desquels apparaissaient de loin en loin quelques villes, et bien rarement aussi de pauvres métairies habitées par des esclaves chargés de défricher et de cultiver quelques portions de terre. Ces établissements agricoles devaient même disparaître quand on avait épuisé la fertilité du sol. Ce n'étaient en quelque sorte que des campements, des cabanes en pisé, couvertes de roseaux ou de chaume, et qui changeaient de place suivant les besoins de la culture.

Au reste, ces faits avancés par les historiens de la Gaule, sont prouvés par nos découvertes archéologiques ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

CULTE DES ATRÉBATES.

Le plus grand nombre des monuments ou objets celtiques que nous aurons à étudier ayant un caractère ou une origine religieuse, commençons d'abord par examiner succintement les bases du culte répandu dans notre pays, afin de pouvoir expliquer les antiquités de cette époque que nous allons visiter dans l'Artois.

Bien des auteurs, y compris César, ont voulu donner des détails sur la religion des Celtes, mais la plupart ne nous ont fait connaître que ce culte bâtard, mélangé des dieux phéniciens, romains et germains, qui, surtout après la conquête de César, se répandit dans la Gaule. Quant aux Druides, ou prêtres, ils me paraissent n'avoir pas, en général, modifié leurs croyances, mais après les édits si cruels des empereurs, de Claude surtout, ils durent se retirer dans les profondeurs les plus

cachées des forêts vierges. Là ils se livrèrent en secret aux pratiques de leur antique religion, et le peuple, ainsi presqu'abandonné, finit par introduire dans ses croyances les idées que lui suggéraient les vainqueurs.

C'est cette religion primitive que je vais donc essayer de rétablir en me servant des travaux si savants de quelques auteurs sérieux et de quelques-uns de ces chants de bardes qui nous ont été conservés (les *Bardes* par M. le vicomte Hersart de Wilmarqué, etc.) : la connaissance de ce culte nous permettra plus loin d'expliquer les caractères gravés sur les médailles et les autres monuments que nous décrirons : amulettes, pierres, mottes, etc.

Rappelons-nous d'abord que les Druides semblent avoir été des savants de premier ordre, car les sages de la Grèce les appelaient leurs frères. Aristote les nomme Druides et Semnothées, c'est-à-dire adorateurs de Dieu. Polystor déclare que la Gaule avait précédé la Grèce dans la connaissance de la philosophie, et tous les auteurs payens ou chrétiens leur reconnaissent une science et des principes religieux très-purs et très-avancés ; la reconnaissance de l'unité d'un Dieu suprême entr'autres.

Ils avaient conservé bien des traditions identiques à celles de la Bible, mais seuls avec les Pélages et les Phéniciens, ils recrutaient leur sacerdoce dans toutes les classes de la nation, n'ayant ni caste particulière, ni priviléges de familles. Il paraît constant que les différents religieux étaient portés au collége central du druidisme, séant dans l'île de Mau, en Irlande (*Com.* VI. c. XIII) ; ce qui semble prouver que ce culte en était originaire. Quelques auteurs croient aussi que le culte

du soleil et de la lune, comme emblèmes de Dieu, avait été introduit en Gaule par les Phéniciens ou Cananéens. Il paraît en effet, qu'à l'époque, soit de la conquête de ce pays par les Hébreux, en 2493 (1500 ans avant Jésus-Christ) [1], soit pendant la guerre si cruelle que fit aux Phéniciens le roi de Perse, Darius Ochus, vers 3600 du monde, 400 avant Jésus-Christ, une grande émigration quitta alors ce pays désolé et vint s'établir en Irlande. Parmi ces fuyards était une colonie de prêtres qui importa dans ce pays, et ensuite en Gaule, sa religion, entr'autres le culte du soleil, qu'ils adoraient sous le nom de Baal ou Bélus, et qui s'appela Belin ou Bel en Gaule, et de la lune nommée chez eux Astarté et chez nous AndrasteA, rchiste. Le personnage qui aurait introduit ce culte en Gaule s'appelait, dit-on, Esus, et comme, outre cela, il aurait appris beaucoup d'autres perfectionnements dans les lois, l'industrie, etc., il aurait eu un tel renom que plus tard il représenta le dieu de la guerre, parce qu'il avait été aussi grand guerrier que législateur célèbre.

Les Celtes avaient une énergique croyance en l'immortalité de l'âme, aussi méprisaient-ils la mort, qu'ils ne regardaient que comme un changement de vêtement pour l'âme, et parfois remettaient-ils à l'autre vie le règlement entre eux de certaines affaires, la restitution des sommes prêtées, etc. Ils allaient jusqu'à déposer sur le bûcher qui brûlait, non pas le corps, mais les habits et les armes du défunt, pour qu'il pût les re-

[1] Voir Calmet. — Devence, Gemarr. Jeros. tit. Schebiet, c. 6. —Maimon Hallacmel, c. 6. - Roget de Belloquet, *Ethnogénie gauloise.*

trouver dans l'autre vie, des missives et des commissions pour leurs parents ou amis décédés.

On les vit même souvent se tuer à côté du cadavre d'un parent, d'un mari ou d'un ami, afin de n'être pas séparés de celui qu'ils aimaient.

Nous savons l'attente qu'ils avaient de la Vierge qui devait enfanter un Sauveur, trace bien évidente des promesses du Dieu d'Israël. Un autre souvenir de la Bible s'est aussi conservé chez eux et se manifeste dans la légende de Hu-Gardan qui, quoique mélangée à des fables postérieures, n'en est pas moins caractéristique. Koridwen, la nature, engendra la belle Criez-Vion, le milieu de l'œuf, le germe, le principe de vie [1] et le hideux Avank-Du, le crocodile noir, le dévorant, le principe de mort. Le Typhon celtique, en se jetant dans le lac des grandes eaux, le fit déborder et toute la terre fut submergée. Un seul couple humain échappa à l'aide d'une barque, Hu-Gardan [2]. Hu-le-Fort, mari de Koridwen, prêta ses deux bœufs et les attela à la croupe du monstre. Ils tirèrent si fort qu'ils le sortirent hors du lac, mais leurs efforts avaient été si violents qu'ils en moururent, pendant que la terre sortait des eaux.

Il n'est pas jusqu'aux croyances phéniciennes qui ne se reproduisaient chez les Celtes ; je ne citerai, pour le prouver, qu'une autre légende qui nous a aussi été con-

[1] Nous parlerons tout à l'heure de cet œuf cosmique.

[2] Nous verrons cette arche ou bateau reproduite sur les monnaies et vénérée chez tous les peuples anciens sous les noms de *bari* en Egypte, d'*attis* en Phrygie. C'est encore l'arche que Pausanias nous dit avoir été placée sur les genoux de Cléobée, comme attribut de Cérès.

servée dans les poèmes des Bardes, elle a trait encore à Koridwen, la blanche fée des Gaules[1]. Gwyon, le voyant, surprend les secrets de la nature, tels que la cuisson des six plantes dans la chaudière d'airain qu'entourent les perles de la mer. Poursuivi pour cette découverte, il se change en lièvre, Koridwen prend la forme de levrette : Il devient poisson, elle se métamorphose en loutre. Il prend la figure d'un oiseau, Koridwen devient épervier ; il se fait grain de blé, elle devient poule, le mange, et de cette union naît Taliesin. Ne sont-ce pas là les mystères de Vichou, les métamorphoses d'Isis et d'Osiris ?

Ne voyons-nous pas un autre rapprochement entre la liqueur extraite du Guy et la Sonia et l'Haoma? Toutes n'avaient-elles pas les mêmes priviléges : de guérir tous les maux, de donner la fécondité aux femmes stériles, de détruire l'effet de tous les poisons même les plus violents, et de donner la félicité éternelle[2].

Mais revenons au culte lui-même. Les poëmes des Bardes Taliesin, Gwarchau, Cyavelyn, Mawnad, Ulfur, Peudragon et Godelin, cités par le docteur Faux dans ses *Études des monnaies bretonnes* et par M. Hersart de Vilmarqué, donnent pour divinité suprême chez les Celtes, Geu-Eu, de qui dépendent aussi bien les mondes matériels que les cieux. Sous lui, ou comme des emblèmes, peut-être, on adora ou vénéra après l'arrivée d'Esus :

[1] Henri Martin, c. I, p. 481.

[2] Voir Pline, Jean Reynaud, *Œuv. pr.*, p. 231, et pour les chants des bardes, le vicomte Hersart de Vilmarqué qui, s'il a embelli ces chants, s'il les a arrangés, n'en a pas moins puisé le fond dans des sources certaines.

1° Le soleil qui avait noms : Hélio-Archiste, Hu, Belin, Reli, Tydain, Saïdi et Ceridwen, comme maître de l'abîme (plus tard il se confondit avec Apollon) ;

2° La lune, sous les noms de Andras, Dyrraith, Budd, Ceridwen ou Archiste (la Cérès des Romains).

Ces divers noms indiquent sans doute les fonctions ou attributs de ces deux divinités inférieures ou leurs emblèmes, ou bien leurs appellations dans les diverses peuplades, dont les unes étaient belges, les autres kimriques et d'autres celtiques.

Les emblèmes de ces trois divinités étaient, croit-on : Pour le soleil, une tête couronnée de lauriers, un cheval libre ; pour la lune, un cheval à tête d'oiseau et à dos de bateau ; quand on l'appelait Archiste, c'était un épi, un croissant, ou bien une femme géante, ayant pour symbole : une cavale, une chaîne, une truie, une poule aux ongles rouges, à la crête élevée, suivant les diverses métamorphoses qu'elle avait adoptées.

Le chêne gigantesque, roi des forêts vierges, était l'emblème du tout-puissant, du Dieu suprême.

Outre ces emblèmes spéciaux aux trois divinités, ou à la triade divine des Celtes, ils avaient en outre adopté :

Pour l'arc-en-ciel, Ariandol, la roue,

Pour le druide chargé d'entretenir le feu sacré de Cérès, le glaive ou boule surmontée d'une flamme.

Les baguettes de plantes vertes, le buis, les barres droites, les bâtons ou tailles représentaient les baguettes sacrées que tenait le prêtre lorsqu'il interprétait la volonté de Dieu, ou qu'il cherchait à deviner les décrets de l'avenir.

Le double cercle, entouré de perles, figurait l'enceinte sacrée, le *crom lech*.

Enfin la boule, l'*ovum anguinum*, l'œuf cosmique était l'emblème de notre globe. C'était le souvenir du premier jour de la création, de cette *terra arida* sur laquelle planait l'esprit de Dieu, ou qu'il couvait, suivant la pensée des peuples primitifs. Il était produit, disait-on, par la sueur d'une grande quantité de serpents, emblèmes de l'éternité, enroulés les uns autour des autres pendant les chaleurs de l'été, et aussitôt après sa formation, il était soutenu au-dessus du sol par leurs souffles réunis. Si alors un druide l'apercevait il devait le recevoir dans un linge bien blanc, et aussitôt sauter sur un cheval vigoureux en emportant son précieux fardeau. Il devait fuir à la hâte parce qu'il était suivi de près par la troupe des serpents furieux de ce larcin, et mettre bien vite entre eux et lui une rivière, seul obstacle puissant à leur poursuite. Alors seulement il pouvait s'arrêter, entourait de cercles d'or cette précieuse relique, et pour s'assurer de sa vertu et de son authenticité, il la jetait à l'eau, sur laquelle elle surnageait, si elle était bonne [1]. Les propriétés de cet œuf étaient merveilleuses.

Le guy partageait avec le chêne l'honneur de symboliser l'être suprême, parce que, outre qu'il est le produit de cet arbre, il a l'avantage d'être toujours vert, toujours vivant, malgré l'âge et les hivers, quand le chêne a perdu ses feuilles ; c'est l'image de l'homme qui ne vit que par la grâce de Dieu, et qui

[1] Pline. — Toutes les religions anciennes regardaient l'œuf comme le premier germe du monde.

meurt quand cette grâce l'abandonne, comme dépérit le guy, quand le chêne cesse de lui donner sa sève [1].

Nous avons vu quels étaient les emblèmes de la triade mythologique des Druides, voici maintenant sous quels noms chacune de ces divinités était appelée, eu égard à ses attributions.

Le soleil était nommé :

Béli ou Seigneur.

Nu, étincelant, avec des aîles étendues.

Déo, distributeur des lumières.

Prydain, régularisateur des saisons.

Torchawr-am-ram, pénétrateur sans obstacles.

Faidi, janus à deux têtes.

La lune se nommait aussi :

Cetti ou cet.

Ewrwg, bateau, arche.

Eloer, lune proprement dite.

Cerydwen (Cérés), déesse des moissons.

Archiste, guide de l'arche.

Hippa, cavale.

Poule, parce qu'elle en avait plusieurs fois pris la forme.

Buddug, déesse de la victoire.

Ogyrven, Amhad, déesse des grains.

Dyreitz, déesse de la fatalité, de la nécessité, guide de l'arche.

Mayawg, grand'mère.

Genethawg, demoiselle (plus tard Proserpine).

Andrasta, furie, femme du diable, propriétaire du cheval que montaient les sorcières.

[1] Nous verrons tout à l'heure les cérémonies qui accompagnaient sa découverte et sa récolte.

Le barde Taliesin en faisant le récit de son initiation à la dignité sacerdotale s'exprime ainsi au sujet de cette déesse : « Sur le bord d'une couverture, elle me prit dans ses griffes (la poule), elle paraissait aussi grande qu'une fière cavale (le cheval) à laquelle elle ressemblait aussi ; puis elle glissa comme un vaisseau sur les eaux (la barque, l'arche), me jetta dans un sombre réceptacle et me porta dans la mer de Dylan (fils de la mer que l'on croit être un souvenir de Noé).

Jean Reynaud cite aussi à l'occasion de Taliesin un passage d'un autre barde qui nous montrera quelques-unes des épreuves que devait subir l'aspirant au sacerdoce druidique : « Taliesin, le type du sage, qui savait tout, même l'explication des rameaux sur la table des sentences [1], Taliesin qui avait été marqué par Math, la nature, marqué par Guyon, le voyant, marqué par le feu, marqué par le sage des sages ; Taliesin, qui avait traversé toutes les épreuves, qui avait été serpent tacheté sur la montagne, vipère dans le lac, étoile chez les chefs suprêmes, dispensateur des gouttes de l'effusion du Guy ; fut enfin revêtu des habits du sacerdoce et tint la coupe. »

D'autres récits nous apprennent que l'aspirant apprenait d'abord la botanique, les propriétés des plantes et leur symbolisme : celui des pointes des arbres initiateurs : du bouleau emblème de la génération, du chêne vert, symbole de la jeunesse de la fille, de la bruyère, ou rêve brisé [2]. Alors il devenait Eubage ou

[1] Esprit des Gaules.

[2] Voici quelques chants bardes relatifs à ces plantes :

La pointe du chêne, l'amer rameau de frêne
Et la douce bruyère signifient rêve brisé :

Evhage ; si la nature l'avait doué du don de la poésie, il était proclamé Barde. Si au contraire il aimait les sciences abstraites, il se mêlait aux anciens et continuait ses études, et passait par les autres degrés de l'initiation supérieure. Il pouvait recevoir, dans une étoffe blanche, le guy que le chef des druides allait détacher des chênes avec une serpe d'or aux époques fixées par les lois, et au milieu des chants et des sacrifices, c'était lui aussi qui allumait le feu sacré sur les hauts lieux, soit pour fêter le solstice, soit pour indiquer aux cultivateurs le commencement des semailles ou de la moisson, soit pour marquer le sixième jour de la dernière lune d'hiver, ou la grande nuit du mois très-noir [1]. Enfin après vingt ans d'étude et d'épreuves

Les joues ne cacheront pas l'angoisse du cœur.
La pointe du noisettier, le troène d'égale longueur,
Liés par des feuilles de chêne signifient :
Heureux qui voit celui qu'il aime.

Un autre barde est plus explicite encore dans les quatre tercets suivants :

Bien éblouissante est la cime des frênes fleuris,
Longtemps blancs quand ils croissent dans le torrent :
Le cœur malade, doit durer longtemps sa douleur.

Bien éblouissante est la surface du torrent à minuit.
Tout homme intelligent doit être honoré.
La femme doit calmer la douleur.

Bien éblouissante est la cime du saule, joyeux est le poisson dans le lac.
Le vent siffle dans le haut des menues branches.
La nature l'emporte sur l'instruction.

Bien éblouissante est la cime de la bruyère.
Fie-toi au sage et défie-toi du fou :
Mais il n'y a de devin que Dieu.

Voir aussi Pline (II, II, c. 1) et Phèdre, *Fab.*, liv. III, fabul. XVII.

[1] La plus longue de l'année, celle du 25 décembre.

il était revêtu du sacerdoce et recevait la coupe d'initiation [1].

Aussi ces prêtres, si instruits et purifiés par tant d'épreuves avaient-ils une grande réputation de science et

[1] J'ai dit plus haut qu'une grande analogie existait entre les croyances et le culte celtique et ceux des Hébreux ; je ne puis résister au désir d'en donner ici une nouvelle preuve. Il s'agit des cérémonies qui accompagnent les funérailles.

Chez les Hébreux on portait le mort sur un lit couvert d'aromates et de parfums jusqu'à la vallée de Josaphat, le grand cimetière de ce peuple. Là, la foule, revêtue de vêtements sombres, murmurait des chants funèbres, brûlait devant le cadavre des plantes odoriférantes, et rentrait au logis du défunt, rompait le pain, buvait dans la coupe de consolation et à la fin du banquet l'un des assistants entonnait un de ces chants de mort dont nous allons donner un specimen.

Dans la Gaule, on portait le corps couvert d'un drap blanc, large et flottant jusqu'au lieu de la sépulture, puis on l'y couchait, la face tournée vers l'orient, à côté de ses armes, de ses bijoux, de ses vêtements qu'on incinérait auparavant, et des vases dont il s'était le plus volontiers servi pendant sa vie. Ensuite on retournait à son logis, autour de la table se plaçaient les guerriers debout, avec leurs armes, puis s'asseyaient devant eux les parents et les amis. De main en main circulait la la coupe, on mangeait en commun, puis à la fin du repas se levait un barde qui entonnait le chant funèbre[1].

Si maintenant nous comparons ces chants hébreux et celtiques, nous y trouverons de si grandes ressemblances que leur commune origine ne pourra plus faire de doutes.

CHANT HÉBREUX.

Devant le sang des hommes tués
Devant la graisse des héros
L'arc de Jonathane n'a jamais reculé en arrière
Le glaive de Schaoul ne revenait pas vide.
Schaoul et Jonathane !
Aimables et agréables pendant la vie.
Non séparés dans la mort,
Plus agiles que les aigles

CHANT GAULOIS.

Devant Gherant, fléau de l'ennemi
J'ai vu les chevaux blancs d'écume,
Du sang jusqu'aux genoux
Devant l'assaut du grand fils d'Herbin.
Le fils de Pates ne recule jamais.
Lorsque le sang coulait, comme les joncs il fauchait
Les guerriers, il ne recula jamais.
C'était un aigle puissant, brave, généreux,

de vertu, non-seulement dans la Gaule, mais dans tous les pays comme nous l'avons dit plus haut. Ce fut aussi pour cela qu'on leur donna tant de pouvoirs et tant d'attributions diverses ; car ils étaient magistrats, instituteurs, médecins, astronomes et devins. A eux était dévolue la connaissance d'une partie des procès civils, sur les propriétés foncières, et les causes criminelles ; souvent même ils étaient appelés à décider de la paix ou de la guerre, ou à arrêter les démêlés, les contestations entre les nations gauloises. Ils avaient même un droit d'excommunication ou d'interdiction, qui rendait celui qui en était frappé, le paria, l'horreur de ces concitoyens. Tous les druides de la Gaule se réunissaient

Plus forts que les lions.
Filles d'Israël.
Pleurez sur Schaoul
Qui vous revêtait d'écarlate,
Vous faisait vivre avec délices
Qui surmontait de parures d'or vos vêtements.
Comme les héros tombés dans le combat,
Jonathane, sur les hauts lieux blessé à mort.
Je suis dans la peine au sujet de toi Jonathane, mon père.
Ton amour pour moi fut extrême...
Comme ils sont tombés, les héros,
Et dispersés les foudres de guerre !

Il poursuivait toujours vainqueur.
Kendeleu, sanglier vorace, lion belliqueux,
O Erbin ! tu étais l'aigle qui s'abat
A l'embouchure des fleuves.
Levez-vous, jeunes filles et regardez le pays de Kendeleu,
Kendeleu au cœur maintenant froid
Qui prodiguait la cervoise de trem,
Que son bras était terrible ! que les siens étaient riches !
Blanche Fréer, le frère qui te nourrissait
N'était pas né d'un tronc mort.
Blanche Fréer, les frères que tu avais
Quand ils entendaient le cri de guerre
Le repos n'était pas avec eux.
La salle de Kendeleu est sombre cette nuit
Sans feu, sans lit, je pleure amèrement
Et je me tais après
.. Mon cœur est en proie à une grande tristesse
Quand je pense que des planches noires
Pressent la chair de Kendeleu le chef de cent.

Enfin en Judée comme en Gaule, on allait de temps à autre verser des libations sur les tombes, afin que les défunts n'aient pas trop à souffrir de la soif.

près de Chartres, chaque année et élisaient alors un chef suprême, puis traîtaient parfois avec les chefs séculiers des affaires importantes qui concernaient la Gaule.

Telle paraît avoir été la religion ancienne des Gaulois, je ne dis pas primitive, ni des druides, parce que leur premier culte semble avoir été celui d'un Dieu unique que les druides ont toujours conservé assez pur. Ce sont les poètes et le peuple qui ensuite ont personnifié les attributs divers de ce dieu, et ont fini par en faire des divinités distinctes. Plus tard le contact des Phéniciens et des Romains augmenta encore ce polythéisme, et ceux-ci surtout après la conquête imposèrent leur religion et remanièrent ou paganisèrent, si je puis parler ainsi, tous ces attributs en leur donnant des noms pris dans leur religion.

Ainsi on introduisit un Dieu du courage, Camul, qui devint Mars, une déesse des forêts, Arduina, qui prit le nom de Diane, un dieu de lumière, Belen, qui s'appela Apollon; Esus devint Dieu de la guerre, puis se nomma Mars; le dieu du commerce Teutates devint Mercure. Auguste déifia le vent du nord Circeus ou Kirk. Enfin les dieux se multiplièrent partout et voilà pourquoi sur les débris d'un autel antique qui ont été découverts en 1711 sous le chœur de Notre-Dame de Paris, on vit les représentations et les noms des dieux suivants : Jupiter, Vulcain, Esus, Cervunnos, Siviez, ..os. Tarvos, Trigaranus, Castor, Erivunnos....

J'ai parlé de la triade mythologique, non pas que je veuille la comparer à la Trinité que nous enseigne la révélation, mais comme caractère de la religion gauloise. Ainsi on y trouvait trois divinités principales, trois

classes de divinités, les suprêmes, les inférieures et les locales (génies et fées) ; chaque dieu avait trois attributs ; trois points principaux formaient la base de la théologie : l'immortalité de Dieu, sa force et sa toute puissance. Il y avait trois grands commandements : servir Dieu, éviter le mal, s'étudier à être braves; trois sciences : l'immortalité de l'âme, sa transition dans d'autres corps, enfin sa renaissance.

Il y avait trois sortes de prêtres : les eubages, les bardes et les druides.

Quant aux sacrifices humains qui du temps de César, paraît-il, s'accomplissaient dans la Gaule, peut-être a-t-il pris pour tels soit les exécutions de criminels que l'on immolait près des autels en expiation de leurs crimes, soit la mort volontaire que s'imposaient pour des causes diverses des Gaulois fanatisés. Cependant le poëme de Gardan qui invite ses compatriotes à multiplier les crânes vides, les femmes sans époux, les chevaux sans cavaliers et à préparer un banquet aux vautours et aux corbeaux semble prouver l'existence de ces sacrifices.

[1] Voir sur la religion des Gaulois : César, l'*Encyclopédie méthodique* ; Amédée Thiéry, Schayes, Tailliar, Anatole Barthélemy, Artémidore et Denys, dom Martin, Henri Martin, Schedins, etc.

L'ARTOIS SOUTERRAIN

PREMIÈRE PARTIE

L'ARTOIS AVANT LA CONQUÊTE ROMAINE

Époque préhistorique et Époque gauloise

Je ne puis commencer cette étude sur les antiquités de l'Artois sans parler des monuments de pierre brute et des instruments en silex taillés auxquels on cherche à attribuer aujourd'hui un âge trop reculé. Ils sont assez nombreux dans notre pays, ils représentent presque toutes les divisions ou périodes qui ont été établies par la science, je dois donc les étudier en détail et dire ce que je pense de leur origine et de leur destination.

Je traiterai successivement de l'époque de l'apparition de l'homme sur la terre, mais très-rapidement, au seul point de vue des instruments ou monuments primitifs qu'il nous a laissés; je dirai ensuite son intelligence dès son origine, les preuves qu'il en a données, puis la cause de sa décadence et de sa barbarie. Enfin

tions, les anciennes pierres consacrées. Dans les premiers temps du christianisme, cette coutume fut également observée, comme le prouvent ces pierres ou idoles conservées pendant si longtemps dans nos églises, celle de la déesse Isis notamment dans l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris, et cette représentation des dieux gallo-romains retrouvée en 1711 sous le chœur de Notre-Dame de la même ville.

D'ailleurs nous savons par les anciens auteurs que l'ancienne cathédrale d'Arras avait été bâtie sur l'emplacement d'un temple païen, dont on a retrouvé quelques débris dans les fouilles exécutées en 1847.

LIVRE PREMIER

ÉPOQUE DITE PRÉHISTORIQUE

CHAPITRE PREMIER

Considérations sur l'Époque dite préhistorique

§ I. *Époque de la création de l'homme.*

Cette époque de l'apparition de l'homme sur la terre est à peu près fixée soit par la Bible, soit par les traditions des peuples payens, soit par la géologie [1].

La Bible ne constate que dix générations ou patriarchats entre cette époque et le déluge ; ce que confirment aussi les annales des autres peuples : les chroniques de la Chine (*Mémoires chinois* par les P. Jésuites. — *Mémoires sur la chronologie de la Chine*, par Fréret. — *Chine ancienne* par Panthier); les vers de la sibylle, cités par Platon (*Athénagore*, p. 959), les *Annales de*

[1] Voir l'abbé Gainet, *Histoire de l'Ancien et du Nouveau-Testament* par les seuls témoignages profanes, puis Bérose, Suidas, Fréret, le vicomte de Rougé, Biot, Bonetti, Cuvier, *l'Histoire universelle* par une Société de gens de lettres, le P. Haté dans les *Etudes religieuses*, etc. — La religion ne faisant pas un dogme des récits de la Bible dont nous avons trois versions qui diffèrent quant aux dates, nous pouvons la discuter librement, et voir si elle concorde avec la science.

Tyr (V. M. Bonetti); celles des orientaux, des Indiens, des Atlantes, en un mot de tous les peuples.

Les bibliothèques d'Assyrie indiquent les noms des tribus lors de la dispersion des peuples et fixentà neuf, comme la Bible, le nombre des générations qui se succédèrent de la création au déluge. Elles donnent l'histoire d'Adam, du déluge, de la tour de Babel, etc.

M. Bonetti, qui en a recueilli bon nombre, parle ainsi : Les Tyriens comptaient dix rois qui avaient régné avant le déluge (Banier, fab. expli., tome 3, p. 89), les livres Sibyllins parlent de dix siècles entre ces deux époques, ils divisaient cet espace en sept âges (Méeus, acc., tom. v, p. 369). Les orientaux comptaient dix Solimans ou rois qui ont régné dans le même temps (Herbelot, p. 820); les Indiens citent dix avatars ou métamorphoses de la divinité pour descendre sur la terre (vol. 2. transac. de Calcuta); les Atlantes avaient dix premiers rois (c'est une tradition conservée par Platon) (Critias). Tous les peuples sont donc d'accord sur ce point, et historiquement parlant ce fait est assez prouvé.

La géologie, si elle ne fixe pas l'époque précise de la création de l'homme, nous donne néanmoins, et dans le même ordre que la Bible, les créations diverses sur la terre, et elle ne trouve les traces de l'homme qu'après l'époque tertiaire, quand tous les végétaux et les animaux y étaient déjà bien établis. M. Bourgois a bien avancé qu'il avait reconnu des silex taillés dans le terrain tertiaire; mais ce fait isolé n'est pas généralement admis; il n'est pas bien prouvé que ces pierres aient été réellement taillées, ou qu'elles l'aient été à cette époque, et que les ouvriers n'aient pas trompé cet archéologue. Ce fait du reste serait-il prouvé, qu'il fau-

drait voir si ces objets n'ont pas pénétré dans une fissure ou été placés dans une excavation par les hommes qui vivaient sur la terre à l'époque antédiluvienne, c'est-à-dire entre l'époque tertiaire et l'époque quaternaire. Enfin, il n'est pas bien établi non plus que les graviers qui contiennent des silex taillés soient quaternaires, bien des savants géologues, comme nous le verrons tout à l'heure, attribuent à plusieurs d'entre eux un âge plus récent.

§ II. *L'époque quaternaire ou préhistorique et le déluge universel.*

Étudions maintenant géologiquement l'époque approximative et la nature de ce cataclysme qui modifia d'une manière si considérable le globe terrestre. Citons d'abord Deluc dans ses *Lettres géologiques* (tome VIII). *Toutes ces classes de phénomènes,* dit-il *(tourbières, glaciers des Alpes, glâces des pôles, lacs au pied des montagnes, couches de mousses et de bruyères, animaux conservés dans les couches meubles de nos continents), sont dans le cours des causes physiques; la nature y marche d'un pas sûr et réglé. Ces documents naturels font taire les fables des antiquités fastueuses.*

Cuvier, dont l'autorité dans ces matières est si grande, dit de son côté : « *Je pense avec MM. Deluc et Delomieu, que s'il y a quelque chose de constaté en géologie, c'est que la surface de notre globe a été victime d'une grande et subite révolution, dont la date ne peut remonter beaucoup au-delà de cinq à six mille ans; que cette révolution a enfoncé et fait disparaître les pays qu'habitaient auparavant les hommes et les espèces des animaux aujourd'hui les plus*

connus; qu'elle a au contraire mis à sec le fond de la dernière mer et en a formé les pays aujourd'hui habités. »

Au reste tous les géologues, il y a soixante ans, étaient d'accord sur ce point; beaucoup même cherchaient à rajeunir le monde et voulaient tout expliquer par des cataclysmes terribles, tandis qu'aujourd'hui on lui donne une antiquité des plus grandes, et on veut tout expliquer par des révolutions lentes et peu sensibles. On parle de chronographes historiques, de l'âge présumé de certains terrains d'alluvions; on cite une époque de refroidissement de la terre, une époque glaciaire, que prouvent, dit-on, ces moraines et ces blocs erratiques trouvés loin des montagnes qui les portaient et dont les arètes conservées si vives dénotent un transport au milieu des glaces qui les entouraient. On parle aussi d'autres phénomènes auxquels je vais essayer, en peu de mots également, de répondre : grottes à stalactites, glaciers, tourbières, etc.

D'abord, une époque glaciaire générale aurait fait périr toute végétation, arbres et plantes. Voyons ensuite les roches erratiques et les moraines; ne peut-on pas admettre que les eaux torrentielles et furibondes du déluge ont dû, dans leur marche impétueuse, arracher des montagnes les rochers avec l'enveloppe de glaces qui les entouraient? et cette enveloppe n'explique-t-elle pas suffisamment la conservation de leurs pointes aiguës et de leurs arêtes si vives? Comment admettre d'ailleurs l'existence d'une période glaciaire? Comment l'expliquer à une époque assez voisine de la consolidation de notre globe, quand tout indique que sa température a du être d'autant plus élevée, qu'il était plus près de cet affermissement. Si on n'a pas d'autres mo-

tifs de croire à cette période glaciaire; il me semble que le déluge suffit à les expliquer[1].

Agassie, l'un des champions les plus savants et les plus zélés de l'époque glaciaire, dit-on, n'est pas d'accord sur la manière dont s'est produit le grand hiver cosmique. Il ne faut pas se faire illusion sur l'état de nos connaissances relatives aux terrains tertiaires, l'âge relatif de tous ces dépôts est loin d'être déterminé d'une manière aussi rigoureuse que celui des dépôts anciens. — Je n'ai aucune preuve que l'homme soit préglaciaire, absolument aucune preuve; je suis tenté de croire qu'il n'a pas précédé l'envahissement des glaces.

Lyell est du même avis.

On trouve dans nos pays et dans les mêmes dépôts des animaux qui ne vivent aujourd'hui que dans les contrées tropicales et d'autres qui n'habitent que les régions glaciaires. Cela ne prouve qu'une chose, c'est qu'ils étaient habitués au climat tempéré de nos contrées, et que si aujourd'hui nous ne pouvons plus les faire vivre chez nous, c'est que depuis leur émigration, les uns vers le sud, les autres vers le nord, ils se sont faits à ces climats, et ne pourraient plus s'habituer au nôtre qu'en passant petit à petit et très-lentement des régions où ils vivent aujourd'hui vers les nôtres. D'ailleurs ces animaux dont nous trouvons les restes, sont bien de la même famille que ceux de nos tropiques ou de nos régions froides, mais ils ne sont pas de mêmes espèces et ont pu être constitués de manière à pouvoir vivre dans nos climats.

[1] Le chant persan, dit *Vendidad-sade*, que l'on invoque aussi, ne prouve pas, selon moi, une époque glaciaire. Il dit

Voyons maintenant les chronographes les plus souvent opposés aux traditions de la Bible et aux idées de Cuvier et autres auteurs qui ne reculent pas au-delà de cinq à six mille ans l'époque du déluge. D'abord n'est-il pas impossible d'expliquer convenablement quelles seraient les causes de ce refroidissement, et les écrivains qui ont cherché à le faire ont-ils fait autre chose que se combattre les uns les autres, et prouver ainsi autant la non existence de ce fait que l'impossibilité de son existence ? Voyez en effet les systèmes avancés par MM. d'Archiac Le Noir, Martius, Escher, Hamy, Zaborowski, Reclus, Brongniart, de Charpentier, Dolomieu, Venturi, de Buch, de la Rive, Falsan, Agassie, Laterrade, Fuster, Crolvogt, etc.

On cite d'abord parmi les terrains d'alluvion, le cône de la Tinière qui montre dans sa coupe trois couches de terres végétales séparées par des dépôts d'alluvion, et contenant : la 2e couche placée à 3 mètres de profondeur, une pince épilatoire en bronze avec quelques débris de vases non vernis, et la 3e, profonde d'environ 6 mètres, les restes d'un squelette et quelques tessons de vases. Si ces dépôts intermédiaires de ter-

seulement que l'homme chassé du Paradis terrestre, où régnait un printemps perpétuel (*Eerïené veedjo*), fut placé sur la terre où il trouva l'hiver « qui répandait le froid dans l'eau, dans la terre, dans les arbres » : mais il ne dit pas que cet hiver était continu et différait du climat actuel de ce pays où les hivers sont longs et froids, la preuve c'est qu'il parle des arbres dont l'époque glaciaire ne comporte pas l'existence. Il s'agit évidemment d'un pays où de grands hivers succèdent à la saison chaude et verdoyante. Ce chant confirme encore, du reste, les récits de la Bible quant au Paradis terrestre.

res d'alluvion étaient venus, comme on le dit, se placer petit à petit, et pendant une longue suite d'années, sur ces terrains végétaux, comment se fait-il qu'aucune de ces alluvions si lentement formées ne contient ni traces du séjour de l'homme dans les environs, ni aucune antiquité, il faudrait admettre que pendant ces longues périodes d'années écoulées entre la formation de ces couches végétales, ce pays était désert et inculte? Tout ne prouve-t-il pas au contraire que ces dépôts se sont faits instantanément, pendant des inondations qui ont couvert ce pays et laissé après elles ces couches limoneuses? D'ailleurs la pince en bronze n'indique pas l'âge de bronze qui dans nos pays, du reste, s'est continué presque jusqu'à César, car j'ai trouvé de ces pinces dans des tombes gallo-romaines, et M. de Caumont et autres archéologues déclarent que dans la Gaule on utilisait et fabriquait mêmes des armes en bronze bien peu de temps avant la conquête. Quels caractères d'époque précise trouve-t-on d'ailleurs dans la troisième couche? Le cône de Tinière ne prouve donc rien contre nous.

On parle d'autres alluvions qui ont reculé le cours ou l'emplacement de certains marais ou cours d'eau et rapproché ou éloigné de ces eaux des habitations ou des collines; on calcule la période de temps qui s'est écoulée pour former les dépôts historiques, et en appliquant la même règle pour les dépôts antérieurs, on arrive, dit-on, à bien des milliers de siècles. Mais on ne considère pas que, depuis ces temps historiques et depuis que la population s'est accrue, bien des changements : barrages de rivières, endiguements, canalisation, déboisement des montagnes et des plaines et

mille autres causes ont modifié considérablement la durée, la force et l'épaisseur de ces dépôts, que même depuis peu d'années ces inondations ont bien diminué de fréquence et d'importance, et que les circonstances chimiques et climatériques, si différentes alors de celles d'aujourd'hui, ont pu avancer et augmenter ces dépôts. Enfin il suffit d'un tremblement de terre, d'une errosion causée par les eaux, d'un éboulement, d'un dégorgement ou d'une cause quelconque, changeant le cours ou l'écoulement de l'eau, pour modifier considérablement ses rives, et les faire avancer ou reculer des habitations ou collines voisines. Ces alluvions sont donc incapables de nous donner des dates même approximatives [1].

Parlerais-je des tourbières? Mais elles ne nous renseigneront pas mieux. Ne sait-on pas, en effet, que leur formation plus ou moins rapide dépend souvent des plantes qui vivent dans nos marais ou des barrages naturels ou artificiels qui ont arrêté le cours inférieur des eaux? Le sphagnum palustré, les prèles et d'autres mousses et végétaux, lorsqu'ils sont abondants, activent considérablement cette production, surtout lorsque le cours de l'eau n'est pas assez rapide au fond pour enlever leurs détritus. Ainsi dans certains marais on a calculé qu'il fallait un siècle pour former 30 centimètres d'épaisseur, tandis qu'ailleurs 130 centimètres

[1] M. Fergusson raconte que pendant son séjour aux Indes une inondation du Gange détruisit sa maison et la recouvrit de 40 pieds de limon. Si donc dans quelques années, dit-il, un préhistorien y faisait des fouilles et la retrouvait, il pourraît lui attribuer une antiquité de bien des milliers d'années. (*La Bible et la Nature*, p. 555).

sont produits pendant le même temps, et même dans le même marais ne peut-il pas arriver qu'à un moment donné les plantes qui produisent la tourbe, aient été bien plus abondantes que dans d'autres époques ? Et puis la profondeur des objets que l'on y trouve indique-t elle l'âge de la tourbe à cet endroit ? Non, car parfois celle-ci est tellement peu solide que les objets un peu lourds s'y enfoncent rapidement. Ainsi à Groningue une médaille de l'empereur Gordien se trouvait à 30 pieds de profondeur dans la tourbe. (De Baast)

Dans les marais d'Ecosse, à Kindardine, on a recueilli une marmite romaine à 8 pieds de profondeur, tandis que dans les eaux de Hatfield une chaussée romaine est à 2 mètres et qu'une autre à Ecourt-Saint-Quentin, en Artois, s'y trouve à 10 mètres. La tourbe ne peut donc pas nous fournir des éléments de calculs historiques. Sir Charles Lyelle, dit « qu'une grande partie des formations tourbeuses de l'Europe ne remonte pas au-delà de Jésus-Christ [1], ce que prouvent la position des objets romains qui s'y trouvent.

On parle encore des dépôts calcaires formés dans les grottes et connus sous les noms de stalactites et de stalagmites. Ici encore nous pouvons citer des faits qui prouvent la rapidité avec laquelle se forment parfois ces dépôts. Ainsi nous avons près de l'Artois, en Picardie, la grotte d'Albert qui n'est qu'un souterrain refu-

[1] *Principes de géologie.* Il cite la tourbière de Lochbroon, dans le Ross-Schire qui n'existe que depuis le XVII[e] siècle et a déjà 18 pouces d'épaisseur. Elle a donc cru de 18 pouces en 50 ans, ou de 30 pieds en mille ans. Le capitaine F.-N.-L. Thomas cite une autre tourbière dans les Hébrides qui a poussé de 6 pieds en 1080 ans.

ge, tout à fait identique à tous ceux qui sont creusés sous presque tous les villages de ce pays.

Beaucoup d'archéologues ne font remonter leur création qu'à l'époque des invasions normandes, quant à moi je les crois gauloises; quoi qu'il en soit, elles n'auraient pas une date bien reculée. Cependant celle qui nous occupe est obstruée dans beaucoup de ses parties par des stalactites et stalagmites, à tel point que plusieurs de ses chambres sont inabordables, et que pour conserver la circulation dans les autres endroits on a dû détruire ces produits calcaires. N'en voyons nous pas se former aussi sous le perron de la cathédrale d'Arras que j'ai vu bâtir et qui n'est composé que de grés posés sur des voûtes en briques, avec quelques remblais, peut-être en pierres calcaires.

Marsollier visita et décrivit en 1782, la beaume des Fées, et M. Marcel de Serres qui étudia cette grotte en 1818 y trouva de grands dépôts nouveaux de stalactites et de stalagmites, il y vit même une tête de porc que Marsollier y avait déposée couverte d'une couche épaisse d'albatre, et par elle fortement soudée au sol. Dans les grottes d'Arcy-sur-Aire (Yonne), ces dépôts sont aussi très-rapides, car Buffon qui les avait parcourues facilement en 1759, ne put qu'avec grand peine y pénétrer 19 ans après, les dépôts les avaient presqu'obstruées. Enfin ne voyons-nous pas des couches épaisses se former en peu de jours dans les fontaines et grottes de l'Auvergne: de Saint-Allyre, d'Eghien même, et ces dépôts ne devaient-ils pas être bien plus forts et plus rapides autrefois. En effet avant le défrichement des montagnes l'eau était plus abondante et il est évident que les terrains qui les fournissent s'épuisent peu à

peu, et perdent l'acide carbonique qui opère toutes ces merveilles, ou du moins ne le produisent plus aussi énergique et aussi abondant.

Je pourrais montrer si je voulais sortir de l'Artois, bien d'autres exemples de stalactites de formation récente et rapide, mais les faits que j'ai cités me semblent suffire à ma démonstration. Il me paraît inutile aussi d'étudier lés autres prétendus chronographes naturels sur lesquels on se base pour donner au monde une antiquité incommensurable, ils ne sont pas plus exacts que ceux que j'ai cités et je crois pouvoir répéter ici avec certitude qu'aucun fait géologique ne détruit les dates données par les Livres saints, les géologues de l'école de Duluc, Cuvier et autres, et les annales de la plupart des peuples [1].

On objectera peut-être les chronologies égyptiennes et quelques autres; mais qu'elle certitude peut-on trouver dans des histoires qui ne comptent pas par âge du monde, ni même par celui de la fondation de l'État, mais par celui de chaque dynastie. Par ce moyen, s'il existe plusieurs familles rivales ou plusieurs subdivisions de royauté dans le pays, et qu'on ajoute à la suite les unes des autres ces dynasties contemporaines, on peut arriver à multiplier indéfiniment les années. Déjà

[1] On a calculé que la population actuelle du globe est de un milliard trois cent millions et que l'augmentation annuelle de la population est depuis longtemps en moyenne de 1 à 200; si partant de ces données on calcule le nombre d'années qu'il a fallu pour atteindre la population actuelle, on trouve 4100 ans. Si on veut même ne prendre pour augmentation annuelle que 1|292 on aura pour l'âge de la race humaine 5868 ans depuis Noé.

il a été prouvé que plusieurs de ces dynasties, que l'on avait fait se succéder avaient été simultanées et contemporaines, et je ne doute pas que des découvertes postérieures ne prouvent que ces erreurs se sont répétées souvent.

Ne verrions-nous pas, au reste, si nous comptions [illegible] dynasties, ces mêmes erreurs se ré[illegible] pour la France même, si l'impri[illegible] des histoires ne les rendaient [illegible] à moins que des révolutions terri[illegible] ces documents historiques. [illegible] quatre-vingts ans seulement, ne voyons-nous pas [illegible] dynasties co-exister dans notre pays : la branche aînée des Bourbons sous Louis XVII, Louis XVIII, Charles X et Henri V ; la branche cadette sous Louis-Philippe et le comte de Paris ; l'empire sous Napoléon I, Napoléon II, Napoléon III et Napoléon IV ; et la République [illegible] un jour, elle reprendra ses annales à partir de l'an Ier 1792 ? On pourrait [illegible] de quatre-vingts ans ?

Ne [illegible] les récits bibliques [illegible] montre les [illegible] se succéder dans l'ordre tracé par [illegible] ne connaissait pas [illegible] l'homme n'avait pas encore [illegible] que nous dans la [illegible] successives de [illegible] qui contient chacune [illegible]

[illegible] par l'archéologie [illegible] les monuments

dont ils racontent l'érection. Ainsi, dans la Palestine, sont encore debout les ruines immenses des villes coupables ensevelies sous la mer morte; celles des deux cités d'Hazor, détruites par Josué et Débora, celles d'Hay, de Jéricho, et des autres villes renversées par les Hébreux il y a plus de trois mille ans, l'autel du mont Garizim élevé par Josué sur les bords du Jourdain, et tant d'autres monuments visibles encore aux mêmes lieux où les place la Bible. Ne les retrouvons-nous pas encore ces preuves de véracité dans ces ruines si curieuses de l'Afrique et de l'Asie, dans ces palais de Ninive, de Babylone et des autres cités enfouies en terre pendant tant de siècles et que le zèle infatigable et si savant de nos archéologues rend tous les jours à la lumière? Là reparaissent bien des histoires et des personnages bibliques depuis Joseph jusqu'aux rois de Juda, Jéhu et autres, depuis l'asservissement des Hébreux avant Moïse, jusqu'à la captivité de Babylone, et aux événements postérieurs. Là enfin se retrouvent les ruines de la tour de Babel, et son histoire tracée par Nabuchodonosor [1], et si conforme au récit biblique par les circonstances qui ont arrêté sa construction : confusion des langues, foudres et tremblements de terre, etc.

[1] Je ne puis résister au désir de reproduire ici cette inscription qui vient d'être trouvée à la base de cette tour et qui a été tracée par ordre de ce prince, restaurateur de ce monument vers l'an 604 avant J.-C. :

« Nabuchodonosor, roi de Babylone, serviteur de l'Etre Eternel, qui occupe le cœur de Merodach, le monarque suprême qui exalte Nebo, le Sauveur, le Sage, qui prête son oreille aux instructions du grand Dieu. Le roi vicaire, jugeant sans

Le déluge universel n'est-il pas en outre attesté par les traditions de tous les peuples? L'histoire de Deucalion, et celle d'Ogiges, si connue des Grecs et des Romains et qui évita de périr avec tout le genre humain

injustice, qui a reconstruit la pyramide (Babel) la tour à étages (Birs-Nimroud), fils de Nabopolassar, roi de Babylone, moi.

« Nous disons : Mérodach, le grand Seigneur, m'a lui-même engendré ; il m'a enjoint de reconstruire ses demeures. Nebo, qui surveille les légions du ciel et de la terre a chargé ma main du sceptre de la justice.

« La pyramide est le grand temple du ciel et de la terre, la demeure du maître des dieux, Mérodach. J'en ai restauré en or pur le Sanctuaire, le lieu de repos de sa souveraineté. La tour à étages, la maison éternelle que j'ai refondée et rebatie. Je l'ai reconstruite en argent, en or et autres métaux, en briques émaillées, en cèdre et en cyprès; j'en ai achevé la magnificence. Le premier édifice, qui est le temple des assises de la terre et auquel se rattache la mémoire de Babylone, je l'ai achevé, j'en ai achevé le faîte en briques et en cuivre.

« Nous disons pour le second, qui est cet édifice-ci : Le temple des sept lumières de la terre auquel se rattache la mémoire de Borsippa, et que le premier roi a commencé, on compte de là quarante-deux vies d'hommes (en comparant cet espace de temps avec la chronologie biblique, chaque vie humaine serait comptée pour 64 ans) sans en achever le faite, avait été abandonné depuis de longues années. Ils y avaient *proféré en désordre l'expression de leurs pensées.* Le tremblement de terre et le tonnerre avaient ébranlé la brique crue, avaient fendu la brique cuite du revêtement ; la brique crue des étages s'était éboulée en formant des collines. A le refaire, le grand Mérodach a engagé mon cœur ; je n'ai pas touché à l'emplacement, je n'ai pas attaqué les fondations. Dans le mois du soleil, ô jour heureux, j'ai ceint par des galeries la brique crue des étages et la brique cuite des revêtements. J'ai renouvelé la rampe circulaire. J'ai posé la

dans un déluge d'eau, en se renfermant dans un vaisseau avec son épouse Pyrrha. Celle de Puoncu conservée par les Chinois, qui racontent que pour éviter de périr dans un grand déluge avec tous les autres hommes il se renferma avec sa famille dans un grand vaisseau ; celle de Hu-Gardan, répétée par les Celtes ; celle du Nau Baudhanam [1] des habitants de Cachemir; du Nau Banda ou manou des Indiens ; du Noatum des Scandinaves; du Coxcox des Aztèques ; du Nachaot des Égyptiens; du Lycaon et du Nyctimus des Grecs ; du Xisutrus des Assyriens [2] ; du naunos ou nanos des Etrusques ; du noka des Danois et bien d'autres accompagnés de circonstances si identiques, ne sont-elles pas les preuves de ce déluge universel dont la Bible nous retrace toutes les circonstances [3] ?

Et l'arche préservatrice de la race humaine, le vaisseau qui renferma ce couple privilégié, ne s'est-il pas conservé en souvenir chez tous les peuples? M. Bryant [4], n'a-t-il pas prouvé que Cérès était chez les anciens la

mémoire de mon nom dans les pourtours des galeries, comme jadis ils en avaient conçu le plan ; ainsi fondé et rebâti, l'édifice. comme ç'avait été dans les temps anciens, ainsi j'en ai élevé le faite. Nebo, toi qui t'engendras toi-même, intelligence suprême, Souverain qui exalte Mérodach, bénis mes œuvres pour que je domine. Imite, ô Mérodach, roi du ciel et de la terre, le père qui t'a engendré, bénis mes œuvres, l'honneur de ma puissance, Nabuchodonosor, le roi qui a construit une demeure devant ta face. »

Cette inscription a été transportée à Londres.

[1] *Monde payen*, t. I, p. 396.

[2] Bérose, Abydême, Polyhistor, etc.

[3] Voir l'*Histoire de l'ancien et du nouveau Testament* par les seuls témoignages profanes, par M. Gainet.

[4] Pag. 15, 16, 17.

personification de l'arche? Que son symbole était un bateau, ou un croissant, l'arc en bas? M. Frédéric de Rougemont [1] n'a-t-il pas établi que la religion celtique, comme celle des Grecs et des Égyptiens, avait des lacs sacrés, des îles flottantes (comme celles que nous avons vues à Saint-Omer), un fleuve de morts à traverser, et qu'elle faisait constamment allusion à l'arche? C'était la déesse Archiste des Gaulois, le coffre sacré d'Attis chez les Phrygiens, la bari ou barque sacrée de l'Égypte, etc.

Platon ne dit-il pas dans son traité *in Timeo* que les livres sacrés des Égyptiens mentionnent un déluge universel? Lucain *(de dea Syria)* n'assure-t-il pas que les habitants d'Hiéropolis, en Syrie, montraient dans le temple de Junon une ouverture par où, disaient-ils, s'était engouffrée une partie des eaux du déluge? Nicolas de Damas et Epiphane assurent que de leur temps on voyait encore les restes de l'arche sur le mont Arara [2]. Bérose dit que les habitants de ce pays raclaient la poix de ses planches pour s'en servir comme de talismans [3]. Ebu Amid. raconte que l'empereur Héraclius monta sur le mont d'Al-Judi où il examina la place de l'arche [4].

Les bibliothèques trouvées en Assyrie et qui remontent à l'époque la plus reculée, parlent des noms des tribus humaines lors de la dispersion des peuples, du chiffre des neuf générations qui se succédèrent entre la

[1] *Le Peuple primitif*, t. II, pag. 257.
[2] Nicolas de Damas, *Apud Josephum, Antiq.* L. I. c. IV.
[3] Beros. *Apud Joseph. Ant.* L. I, c. IV. — Hæres. 18.
[4] *Hist. Arabum*, l. I, c. I.

création et le déluge, de l'histoire d'Adam et d'Eve, de la tour de Babel, et de beaucoup d'autres faits consignés dans la Bible (*V. la Revue des questions historiques*, avril 1873, p. 380 à 416).

Le déluge est donc prouvé par les faits géologiques et par les traditions de tous les peuples, et si nous remarquons quelques différences entre les dates fixées dans les diverses histoires, il ne faut en accuser que l'antiquité de ce fait, l'absence d'archives, de chroniques et de livres à cette époque et pendant les premiers siècles qui la suivirent et le vague nécessaire des traditions, exactes, quant au fait qui partout est accompagné des mêmes circonstances, ce qui prouve qu'il s'agit d'un même et unique cataclysme, mais dont les dates sont nécessairement un peu approximatives.

Si donc ce déluge est prouvé, il a dû former sur notre globe des couches épaisses de limon qui ne sont autres que nos argiles rouges et sablonneuses ; il a dû charrier dans sa marche impétueuse des amas de silex, des pierres, des roches de toutes grosseurs, arrachées de leurs gissements naturels, et avec elles les instruments, les seuls inaltérables, du travail de l'homme, souvent groupés encore avec les ateliers de leur fabrication, les silex bruts destinés à les former. Il a dû, çà et là, déposer le sable qu'il avait amené du fond des mers et qui se colora au contact des diverses matières minérales qui se mêlèrent à lui, si toutefois, comme le dit Cuvier, ces vastes sablières que nous trouvons çà et là ne sont pas les lits eux-mêmes des mers antédiluviennes. Ne sont-ce pas là tous les phénomènes, toutes les couches du terrain quaternaire, couches peu impor-

tantes du reste, car elles dépassent rarement une épaisseur de cinq mètres ? Et n'ai-je pas raison de regarder ce terrain et par conséquent les squelettes et les outils ou instruments qu'il contient, si toutefois ils sont bien dans le quaternaire, comme appartenant à nos pères victimes de cet immense déluge [1], décrit par les auteurs bibliques et profanes ?

Ce n'est pas ici le lieu de chercher la cause de ce cataclysme, on peut dire cependant qu'il suffisait d'un arrêt ou d'un ralentissement du mouvement de rotation de la terre pour que les eaux projetées au dehors des immenses bassins des mers, prissent leur course effrénée sur toute la surface de la terre ; il suffisait aussi d'un soulèvement d'une partie du globe, par suite de tremblement de terre, pour que le bassin d'une ou de plusieurs mers soulevé rejetât sur les terres habitées les masses énormes d'eaux qu'elles contenaient. Cette

[1] Je sais que je ne suis pas tout à fait d'accord avec les idées géologiques actuelles. Mais cette science, toute jeune encore, n'est-elle pas bien incertaine et bien sujette à discussion ? Ne nous émet-on pas bien des hypothèses qu'il serait impossible de prouver et qui parfois sont détruites peu après par des découvertes nouvelles ? Ce n'est plus alors la science, ce sont des hypothèses.

Je sais que M. Bourgois a annoncé la découverte de quelques silex taillés trouvés dans le terrain tertiaire, mais ce fait unique est très-vivement contesté, et fût-il vrai, qu'il faudrait encore s'assurer si ces pierres n'ont pas pénétré ou n'ont pas été placées dans une fissure ou dans une excavation faite dans ce terrain. Il est parfois bien difficile de distinguer un terrain remué anciennement d'un sol naturel, quand on a eu soin de remettre les terres dans leur ordre naturel, sans les mélanger, et surtout quand l'excavation a été faite dans une terre égale partout.

cause est donnée par Cuvier dans le passage que nous avons cité, et elle est rendue plausible par d'autres soulèvements partiels qui se sont accomplis depuis les temps historiques. Ainsi au Chili le sol s'est relevé il n'y a pas longtemps sur une surface de plus de 800 kilomètres, et de nos jours nous avons vu dans la Méditerranée des îles entières émerger de la mer, d'autres s'y engouffrer, enfin des bouleversements qui, s'ils avaient été plus considérables, auraient pu causer un déluge nouveau.

§ III. *Intelligence de l'homme primitif. — Cause de sa barbarie.*

Après avoir prouvé le déluge universel, je dois, avant de décrire les instruments trouvés dans le terrain formé par ses dépôts, rechercher si l'homme, comme le disent les préhistoriens, était à l'époque de sa création, peu différent de la brute, et inintelligent à peu près comme elle.

Voyons d'abord ce qu'en dit la Bible, puis nous étudierons quelques-uns des auteurs et des monuments qui peuvent nous éclairer.

Dès son apparition sur la terre, dit la Bible, l'homme devint propriétaire et sédentaire, car Caïn cultiva la terre et bâtit la ville d'Énos (Hénoch [1]); Joseph ajoute qu'il mit des bornes à ses champs et qu'il entoura Enos de murailles. Abel avait des troupeaux de moutons. Jubal, qui appartenait à la quatrième génération, fut

[1] Fuit Cain agricola... et ædificavit civitatem, vocavitque nomen ejus e nomine filii sui Henoch.

le père des joueurs d'instruments de musique [1], pendant que son frère Ada était le chef des pasteurs habitant sous la tente. Son frère Tubalcain travaillait du marteau et était habile à confectionner toutes sortes d'ouvrages en fer et en bronze [2]. Ces hommes étaient donc déjà bien intelligents et très-industrieux.

Plus tard, Noé construisit cet immense vaisseau, dont nous avons tout à l'heure prouvé l'existence et qui était fait de bois de cèdre, relié par des ferrures nombreuses et solides. Ce travail n'indique-t-il pas la connaissance des outils propres à débiter et à joindre les planches de cèdre, celle aussi des matières nécessaires pour calfeutrer l'assemblable, en remplir tous les joints de manière à empêcher l'entrée des eaux [3]. Cette arche avait trois étages, portes et fenêtres, et était grande de 300 coudées de long, 50 de large et 30 de hauteur, ce qui revient à 150 mètres de long sur 25 de large et 15 de hauteur.

Elle renferma non-seulement Noé et sa famille, mais encore une couple de tous les animaux [4] et toutes les

[1] Genuitque Ada Jabel qui fuit pater habitantium in tentoriis, atque pastorum. Et nomen fratris ejus Jubal : ipse fuit pater canentium cithara et organo.

[2] Sella quoque genuit Tubalcain qui fuit malleator et faber in cuncta opera æris et ferri.

[3] Fac tibi arcum de lignis lævigatis : mansiunculas in arca facies, et bitumine linies intrinsecus et extrinsecus. Et sic facies eam : trecentorum cubitorum erit longitudo arcæ, quinquaginta cubitorum latitudo, et trigenta cubitorum altitudo illius. Fenestram in arca facies et in cubito consummabis summitatem ejus Ostium autem arcæ pones ex latere : deorsum cœnacula, et tristega facies in ea.

[4] Ex cunctis animantibus universæ carnis bina... de volu-

nourritures nécessaires pour nourrir pendant une année cette nombreuse population. Comprend-on la multiplicité des divisions et les dispositions nécessaires pour l'aérage et le nettoyage au milieu d'une population si grande et si diverse de mœurs, de caractères et d'alimentation? Ce travail ne prouve-t-il pas un perfectionnement bien grand dans les arts et dans l'industrie, même avant le déluge? Et cette science se conserva nécessairement après ce cataclysme, car les constructeurs de ce vaisseau lui survécurent et transmirent à leurs enfants ces connaissances industrielles. Aussi les vit-on, 541 ans après la sortie de l'arche, édifier un monument plus solide et plus grandiose encore, la tour de Babel, faite de briques cimentées avec du bitume, tour restée légendaire chez tous les peuples, dont la fable des Titans voulant escalader le ciel n'est qu'une variante, et dont les ruines ont été depuis peu découvertes en même temps que l'inscription de Nabuchodonosor, dont j'ai

cribus juxta genus suum, et de jumentis in genere suo et ex omni reptili terræ. — Il semblerait cependant que les animaux gigantesques furent abandonnés à leur malheureux sort, sans doute à cause de leur inutilité sur un sol qui avait bien perdu de sa puissance de végétation et de sa chaleur. Cependant on en a retrouvé plusieurs enfermés et conservés dans les glaciers, ce qui ferait croire qu'ils ont survécu au déluge et n'ont disparu que depuis lors. Ils ont été chassés vers les pays forestiers peu habités d'abord, comme bien d'autres qui ont fui nos contrées, et ont été exterminés peu à peu par l'homme, ainsi que disparaissent de nos jours la dronte et autres que nos pères ont connu il y a peu de siècles et que nous ne retrouvons plus. Des savants peu suspects en ces matières, MM. Fraas et Th. Thomé disent que le mammouth et le lion des cavernes ont vécu dans le pays jusqu'au temps des Germains de César.

donné le texte plus haut, et qui prouve sa date et son authenticité.

On objectera peut-être que la population humaine ne devait pas encore être assez nombreuse à cette époque, pour que la dispersion eût été si nécessaire. Mais il faut observer que ces hommes, vivant très-longtemps devaient avoir de nombreuses familles. Sans doute la Bible ne cite qu'un ou deux enfants pour chacun d'eux, mais il est certain qu'elle ne mentionne que ceux qui devaient continuer le patriarchat, cette espèce de royauté de famille, dont parlent aussi les annales des autres peuples : Cyriens, Orientaux, Indiens... Joseph et les traditions comme les faits bibliques, prouvent que bien d'autres enfants leur étaient nés. En admettant donc que chacun d'eux ait eu huit enfants seulement, chiffre assurément bien modeste, ce qui fait quatre couples, quatre familles, et en prenant une moyenne de 30 ans pour la distance entre chaque génération, on arrive, au bout de ces 541 ans après le déluge, à 18 générations et à un chiffre de population qui étonne et dont voici le calcul :

1re	génération	8	10e	génération	1,572,864
2e		24	11e	—	6,291,656
3e	—	96	12e	—	25,166,624
4e	—	384	13e	—	100,666,486
5e	—	1,536	14e	—	402,665,936
6e	—	6,144	15e	—	1,610,663,744
7e	—	24,576	16e	—	6,442,654,576
8e	—	98,304	17e	—	25,770,618,304
9e	—	393,216	18e	—	103,082,473,216

En déduisant les mortalités extraordinaires qui ont pu se produire dans cet intervalle, et si, à cause de la longévité des hommes de cette époque, on veut donner entre chaque génération un écart plus grand, quoique dans ce cas on devrait augmenter le nombre d'enfants dans chaque famille, il resterait encore une population considérable et qui devait nécessiter des émigrations dans diverses directions.

Aussi après cet événement se fondèrent bien vite des États et des villes dans lesquels se groupèrent les émigrants. Alors s'éleva Babylone fondée par Nemrod en 569 après le déluge ; peu après Ninive en Assyrie fut élevée par Assur en 600; puis la Chananée en 607, l'Égypte en 653, la Chine en 767, et tous nous ont laissé des monuments de cette époque, soit hors de terre, soit cachés dans son sein, qui prouvent un sentiment artistique très-pur : tombes et bijoux, statues, bas-reliefs, palais entiers que MM. Flandrin, Mariette et bien d'autres explorateurs retrouvent aujourd'hui.

Tout prouve donc que dès son origine l'homme était déjà très-intelligent et très-industrieux, et les préhistoriens eux-mêmes devraient le comprendre puisqu'ils nous le montrent, avec des armes et des outils en pierre, parvenant à abattre de grands arbres, à confectionner des barques, des maisons, tout ce qui lui était nécessaire, pilotis, caves, fossés et cavernes, puis à faire des tissus, des filets, des cordes, et pouvant avec tout cela s'entretenir et lutter contre les animaux féroces et terriblement armés. Et puis ne fallait-il pas de l'intelligence pour parvenir sans le concours des métaux, à tailler les pierres les plus dures? n'en fallait-il pas pour soulever et transporter les rochers énormes qui

composent les monuments dont on leur attribue l'érection ?

§ *IV. Barbarie de l'homme. — Son origine. — Ses causes.*

Mais si l'homme a été créé avec la connaissance de tous les arts nécessaires à son alimentation, à sa défense, à son habitation et à sa vêture, il est certain que plusieurs peuples entiers tombèrent ensuite dans la barbarie ; et cette décadence doit être attribuée, suivant moi, à l'oubli du Dieu véritable, à l'éloignement des centres civilisés et aux vices et aux privations qui en furent la cause et le résultat. Caïn après son crime mena une vie errante et vagabonde ; Cham, fils de Noé, en fit autant plus tard après sa profane irrévérence envers son père, et il est évident que cette existence nomade et sans règles dut bientôt amener la misère et par suite la barbarie. Ces exilés ne pouvaient ni ne voulaient recourir à ceux qui les avaient expulsés de leur société, même quand ils n'en étaient pas trop éloignés, pour se procurer ce qui leur manquait, car ils auraient craint un refus et puis ils avaient conçu contre eux trop de haine pour aller se mettre à leur merci. Aussi les descendants de ces races ennemis ne se mêlèrent jamais par la suite, ils se séparèrent de plus en plus, et cette haine qui les divisait se conserva toujours et explique ces guerres exterminatrices qui plus tard ensanglantèrent le monde.

Les exilés, qui s'enfoncèrent de plus en plus dans les pays déserts, s'adonnèrent à la vie sauvage, ils oublièrent ou ne surent pas, faute d'ouvriers capables ou de courage, exercer les arts et l'industrie de leurs frères restés sages et sédentaires. Je dirai plus, ils affec-

tèrent de mépriser cette civilisation. Aussi les vit-on, lors même que pour des causes divers, ils durent se soumettre en vaincus ou se coaliser avec leurs voisins, refuser d'adopter leurs vêtements en tissus, leurs armes perfectionnées et leur industrie. Ils conservèrent, comme nous le verrons tout à l'heure, leurs vêtements de peaux et leurs armes en os ou en pierre. César dit même que les Germains ne laissaient aucun accès parmi eux aux marchands étrangers et ne toléraient pas qu'on y apportât ni vin ni objets de luxe, convaincus que de pareilles superfluités affadissent les âmes et amollissent les courages [1].

En dehors même de ces races maudites, ne paraît-il pas aussi rationnel d'admettre que les peuples obligés d'émigrer pour des causes quelconques, en arrivant dans des pays, dont ils ne connaissaient pas les ressources et les gisements métalliques, durent adopter pour les remplacer les matières solides qu'ils trouvaient à la surface du sol, les pierres et les ossements ou défenses d'animaux? Sans doute, ils avaient pu emporter avec eux des armes en métal, mais elles ne pouvaient durer toujours, elles furent bientôt usées ou perdues, soit dans les luttes qu'ils durent soutenir, soit dans les travaux d'abattages d'arbres, de défrichements, d'exploitation, soit dans ces mille embarras résultant d'une émigration lointaine et pénible. Ces armes et ces outils devaient être nécessairement remplacés, et ce fut même l'intelligence de ces peuples qui leur donna l'idée de tailler et d'utiliser ces pierres si dures et si résistantes.

Je dirai même que ces armes si peu coûteuses, si

[1] *Comment.* II. 17 —. Wastelain, p. 421. — Danville, 428.

économiques continuèrent encore pendant bien longtemps, même dans les temps historiques et peu éloignés de nous, à être façonnées et utilisées? C'était l'arme et l'outil du pauvre. Chacun pouvait se la procurer facilement pour peu qu'il eût l'habitude de ce genre de travail de la taille de la pierre, qui au fond n'est pas bien difficile quand elle sort de la carrière. Il n'avait à payer ni la matière, ni l'extraction, ni le raffinage, ni la fonte, ni le mélange ou l'alliage comme pour les métaux, et il trouvait sous ses pas les silex, les os d'animaux, les arrêtes de poissons et même les cornes et les endouillers des bêtes fauves qui s'en dépouillent tous les ans et les laissent se perdre dans les forêts où ils vivaient alors en si grand nombre.

Un savant espagnol a trouvé parmi les antiquités du Mexique une statue en porphire rouge-brun représentant un serpent emplumé vomissant une femme du type égyptien le plus pur; puis une tête de nègre en pierre noire, ayant les traits de la même race. Ces objets parfaitement faits prouvent les rapports anciens de ce pays avec l'Egypte et l'antique civilisation du Mexique, qui depuis retomba dans la barbarie (*V. Comité archéologique de Senlis*, article de M. Vattier, p. 101).

Pline et Strabon croyaient les haches polies issues des nuages et produites par les orages. Les Germains pensaient qu'elles étaient le produit de la foudre lancé par le dieu Thor et les nommaient marteaux de tonnerre [1]. Ces haches étaient donc déjà bien anciennes à cette époque, plus anciennes que les silex simplement taillés que l'on fabriquait encore alors. N'étaient-elles

[1] Schayes, t. I, p. 282.

pas celles qu'importèrent Esus et ses druides? Elles étaient l'objet d'une vénération assez grande, c'étaient des amulettes. On en trouve beaucoup de brisées, tandis que celles taillées ne le sont pas. Mais même brisées, leurs fragments ont dû servir à polir les peaux et autres objets, ou de racloirs. S'il en est ainsi, l'âge de la pierre polie, au lieu de venir après celui de la pierre taillée et d'indiquer un progrès dans l'industrie, serait venue auparavant, et prouverait plutôt une décadence dans l'art.

Telle fut, suivant moi, l'origine de la barbarie et de l'usage des instruments en pierres et en os. Cette barbarie varie suivant les pays, et est spéciale à quelques-uns. Cassien dit que Seth avait reçu des enfants de Noé la connaissance de toutes les sciences et que la race de Cham les avaient corrompues [1]. Ne le trouvons-nous pas encore cet âge de pierre au milieu des tributs sauvages de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie, qui ressemblent tout à fait aux hommes de l'âge de pierre? n'existait-il pas à côté du Pérou et du Mexique déjà si civilisés? Il y a plus, aux mêmes lieux qui le voient s'étaler aujourd'hui se retrouvent des monuments qui prouvent que ces pays ont été civilisés autrefois.

La barbarie n'a donc pas précédé la civilisation, elle n'est pas l'état originel de l'homme, elle n'a été que la conséquence des vices et des émigrations qui l'ont dégradé et fait dégénérer, et l'âge de pierre n'a été souvent aussi causé que par l'ignorance des gisements métalliques, chez des peuples nouvellement arrivés.

[1] Voir aussi Eusèbe *Pomp.* p. 6. – S. Epiphane, *Hæreses contra Sethianes* n° 5.— Joseph, *Ant.* II, c. II. — Abul Nassau, *chron*.

dans des déserts inconnus. Notre pays en était à l'âge de pierre quand l'Asie, l'Afrique, depuis longtemps, et même l'Étrurie, notre voisine, dès le treizième siècle avant Jésus-Christ [1], voyaient fleurir chez elles la civilisation et les arts les plus perfectionnés. Je dirai même plus, cette barbarie de l'Europe ne passa-t-elle pas ensuite en partie du moins, dans quelques pays autrefois si avancés, et ne supplanta-t-elle pas cette civilisation qui s'y était montrée si belle, comme je l'ai montré plus haut ?

Enfin l'homme sauvage, le barbare et par conséquent l'homme de la pierre qui lui ressemble tant, est loin d'être inintelligent, et les voyageurs, les missionnaires qui l'ont étudié reconnaissent qu'il a l'imagination vive, la conception aisée, la mémoire admirable, qu'il pense juste sur ses affaires, qu'il va droit à ses fins, qu'il a le cœur haut et fier, le courage indomptable, qu'il a des lois, des usages, de l'esprit, de l'industrie, et que si à côté de ces grandes qualités il a de grands défauts, des usages barbares, il ne faut pas en accuser son idiotisme, mais sa haine traditionnelle de la civilisation et de la race blanche. On ne peut pas plus regarder les sauvages et les hommes de la pierre comme inintelligents, qu'on ne pourrait le dire de nos pères immédiats parce qu'ils ne connaissaient, ni la force de la vapeur, ni les chemins de fer, ni la photograpie ni les télégraphes électriques, ni beaucoup d'autres découvertes et perfectionnements, et qu'on ne pourra plus tard le dire de nous, quand d'autres inventions se

[1] *Bulletin de la société des antiquaires de France*, 2e trimestre 1874.

produiront qui, peut-être, seront très-importantes.

Enfin en supposant même que le terrain quaternaire soit beaucoup plus ancien que le déluge, et qu'il soit antérieur à la création de l'homme d'après la Bible, comme ce terrain n'est qu'un amas de débris arrachés aux couches inférieures, il faudrait encore être bien certain que les dépôts dans lesquels se rencontrent des silex taillés, sont bien quaternaires. Il s'en est certainement formé de semblables à différentes époques et ce fait est reconnu par beaucoup de géologues, et M. Elie de Beaumont, M. F. Quicherat [1], l'abbé Moigno [2], notamment, dont la science et les décisions ont tant de valeur, combattent avec une grande énergie les partisans de l'époque préhistorique. Résumons d'abord les caractères des dépôts quaternaires, ce sont des amas de matériaux ou roches remaniés par les eaux et déposés, après la formation des trois terrains primitifs et au-dessus d'eux; ce sont des couches de transport. Mais il est assez difficile de distinguer celles qui sont antiques de celles qui ont des causes récentes, et qui sont formées par les eaux découlant des terrains plus élevés, à la suite d'inondations causées par les orages, les fontes de neige ou autres événements semblables.

Voici comment s'exprime à ce sujet M. Elie de Beaumont : « Mon opinion consiste essentiellement à distinguer du diluvium proprement dit, du diluvium alpin, certains dépôts de graviers qui, comme celui de Moulin-Quignon lui ressemblent plus ou moins. Je rapporte l'origine de ces derniers à l'action des causes actuelles,

[1] *Revue des Sociétés savantes*, 1866.
[2] *Association britannique* (Edimbourg).

dont le jeu, suivant moi, n'a été interrompu que momentanément par les phénomènes diluviens, et auxquels certains géologues voudraient aussi rapporter, contrairement à mon opinion, le diluvium lui-même. On n'a fait que recourir d'une autre manière que moi, aux causes actuelles, en cherchant l'origine du banc de gravier de Moulin-Quignon, soit dans l'action de glaces analogues aux glaces polaires qui auraient flotté sur la baie de Somme, soit dans plusieurs changements de niveau de la masse générale du sol continental. Je ne saurais dire que le recours à d'aussi grands phénomènes, pour l'explication d'un aussi petit effet, ne paraisse justifié ; mais il me sera permis de faire remarquer que, si le banc de gravier de Moulin-Quignon est dû à l'un ou l'autre de ces deux phénomènes si différents, ou même à leur concours, il est clair que, conformément à mon opinion, il n'appartient pas au diluvium proprement dit. On a cherché à prouver que je suis dans l'erreur en séparant le gravier de Moulin-Quignon, ainsi que beaucoup d'autres dépôts de gravier, sable et limon des plateaux de la Picardie, du diluvium alpin, et pour cela on a critiqué mon idée de recourir tout simplement, pour la formation de ces dépôts, aux causes les plus habituellement en action, les orages, les gelées, les neiges, etc. J'opposerai ici en passant quelques chiffres à ces critiques. »

Ici M. de Beaumont examine la position de ces dépôts de silex taillés, et il prouve que tous sont dominés par des terrains plus élevés, et « *qu'il suffit dès lors pour que des ravages pareils* (enlèvement de dépôts quaternaires ou autres et leur transport sur diverses parties de la pente, ou du terrain inférieur) *qu'il ait plu*

ou neigé une seule fois avec une abondance suffisante. »

Il ajoute que « les dépôts meubles sur les pentes sont particulièrement abondants dans les départements du nord de la France, par suite de la nature peu cohérente des dépôts eocènes, miocènes, pliocènes, qui recouvrent la craie et dans la masse desquels sont sculptées les faibles ondulations du sol. »

Si j'applique cette théorie au dépôt de Vaudricourt je dois admettre que lui aussi est dominé à une faible distance par le haut escarpement d'Houdain, qu'il n'a que 40 mètres d'élévation tandis que l'escarpement en a 167, et qu'ainsi il peut très-bien être récent.

Le fameux dépôt de Solustré n'est-il pas aussi placé sur un plan incliné descendant des hauteurs considérables qui se rattachent au Mont d'Or lyonnais, et sur un fond de marne, et n'est-il pas évident que des pluies intenses ont pu et ont dû, dans les temps historiques, déterminer un glissement facile, et par suite, ces dépôts de terrains remaniés qu'on attribue à tort à l'époque quaternaire. (Voir les observations de M. Asselin à la réunion de l'Association française, en 1873.—Académie des sciences, mai 1873.)

Les vases romains, patères, sympules, jattes rondes et polies trouvées pendant le siècle dernier dans la sablière de Baralle, à six lieux d'Arras, sous vingt-deux pieds de sable [1], ne prouvent-ils pas aussi que ces dé-

[1] Comptes-rendus de l'Académie, séances du 25 mai et 1er juin 1863.

Article du père Lucas, lu le 22 juin 1754 à la Société littéraire d'Arras, reproduit dans le tome XXXV des *Mémoires de l'Académie* de cette ville.

pôts, semblables à ceux dits quaternaires, ont été souvent formés à une époque récente.

M. Michel de Rossi établit également que les terrains dits quaternaires, de l'Italie sont modernes, et il prouve par l'histoire que ceux du Tibre notamment sont postérieurs à l'arrivée d'Enée dans ce pays, XIIIe siècle avant Jésus-Christ [1].

Enfin ne voyons-nous pas parfois les instruments de pierre confondus avec des objets gallo-romains, et même plus profondément enfouis. Ainsi dans la vallée d'Arrona la direction du musée de Saône-et-Loire a recueilli beaucoup d'objets et de vases romains enterrés à des profondeurs plus grandes que les lances en silex taillés de Volga. Le même fait a été constaté au Vieil-Hesdin par M. Normand architecte, qui a trouvé les silex taillés au-dessus d'objets romains.

César indique parmi les armes des Gaulois la hache de pierre fichée dans un manche de corne de cerf et des traits dit Matara (qui, suivant Annu, Marcellin, Durondeau, Schayes, étaient ornés d'os pointus. — Voir la *Revue des Questions historiques*, avril 1873, pp. 380, 416).

On trouve assez souvent des silex taillés mêlés à des fragments de poteries, de tuiles et de fondations ou de tombes gallo-romaines et même mérovingiennes de la première période. M. de Maricourt le constate dans les mémoires du Comité archéologique de Senlis (1874, p. XXXVI), pour les communes de : la Victoire, clos de Valgenseuse, Villemétrie, Chamant, Balagny, Montlevêque, Barberie, Borest, Montepilloy, champs de Villevert, etc. J'ai reconnu le même fait à Saint-Nicolas-les-

[1] *Le Monde*, n° du 12 juin 1873.

Arras, dans le cimetière mérovingien, à Arras, au milieu des fondations gallo-romaines, à Bois-Bernard, dans le cimetière du IIIe siècle et dans plusieurs autres localités de la même époque. Cela s'explique par la rareté de l'acier, le soin que prenaient les Romains d'empêcher les Gaulois de se procurer des armes solides et la nature du bronze qui ne peut obtenir un tranchant assez effilé pour couper comme l'acier et même comme le silex, enfin par le mépris que nos paysans gaulois avaient, comme les sauvages actuels, de cette industrie et civilisation perfectionnée de leurs vainqueurs.

En résumé :

Je dirai avec le savant archéologue de Châlon-sur-Saône, M. J. Chabas :

1° « Les partisans du matérialisme n'ont pu signaler nulle part un ensemble de restes du travail humain dénotant un état de civilisation inférieur à celui des populations actuelles de certaines parties de l'Australie. »

2° « Ils n'ont trouvé non plus aucun débris du singe de transition, ni d'une race d'homme inférieure aux races qui existent encore de nos jours. »

Car au lieu de rencontrer ces preuves espérées de notre animalité, on fut obligé de reconnaître que la prétendue barbarie des œuvres de l'homme quaternaire (si les dépôts en question ne sont pas plus récents) était de pure imagination. En étudiant et en comparant les armes et les outils de pierre et d'os trouvés dans les stations des plus anciennes époques on dut se rendre à l'évidence. À côté d'instruments grossiers à peine dégrossis tels qu'on en rencontre dans tous les dépôts, on trouve associés aux restes du renne, du mammouth et de l'ours, des silex taillés avec beaucoup d'art, des or-

nements, des os polis et appropriés à divers usages et notamment à la couture. Nos premiers ancêtres s'habillaient et se paraient. Il y a mieux : ils étaient artistes et nous ont transmis, gravés sur os avec fidélité, des figures du mammouth et du renne qui leur fournissaient de la nourriture et des peaux. Du reste, le squelette de l'homme quaternaire n'avait pas fait défaut non plus à l'appel de la science ; mais au lieu d'un être bestial, il nous a montré l'organisation d'un homme qui ne s'écarte pas des types vivant actuellement sur la terre.

CHAPITRE II.

Monuments en pierres brutes (ou mégalithiques) et armes en silex (palæolithiques et néolithiques).

Ire DIVISION. — INSTRUMENTS ANTÉDILUVIENS (PALÆOLITHIQUES).

Dépôt de Vaudricourt.

Je divise en deux grandes catégories les instruments de pierre taillées : ceux que l'on trouve sous le sol végétal, dans les dépôts d'argiles, de sables ou de silex, et ceux que nous rencontrons à la surface. Quant aux autres divisions adoptées, d'Acheuliens pour le premier type, et de Moustiers, Solustré, Aurignac et Ribenhansen ou pierre polie, je dirai plus loin ce que j'en pense,

[1] *Les silex de Volgu.* (Extrait du *Courrier de Saône-et-Loire.*)

lorsque j'étudierai la seconde catégorie, que j'appelle post-diluvienne.

Je n'ai reconnu jusqu'ici en Artois qu'un seul dépôt d'instruments palæolithiques, c'est celui de Vaudricourt, qui a plusieurs points de ressemblance avec celui de Saint-Acheul devenu si célèbre en archéologie.

Dans ces deux endroits, en effet, les instruments se trouvent au milieu de graviers inférieurs, et dans le sol qui les recouvrent sont des tombes gallo-romaines. Celui de Vaudricourt est placé au haut d'une pente, de 2 centimètres par mètre environ, qui s'incline doucement vers le village, et aboutit à un versant qui côtoie un ruisseau. Sur le sol se voient de temps en temps des silex polis et des haches ou autres instruments de bronze. Il y a peu d'années, une première extraction de silex, sans instruments, s'est d'abord opérée à une profondeur de 1m50, et c'est là que se trouvaient les tombes du IIIe siècle. Sous cette couche était une terre glaise (argile plastique) assez homogène, qui semblait limiter les dépôts de gravier ; aussi les travaux d'extraction furent-ils arrêtés. Ce ne fut que plus tard qu'une excavation pratiquée dans cet argile fit rencontrer à 3 mètres de profondeur ce gravier inférieur qui nous a fourni tant de haches et autres instruments de l'époque qui nous occupe.

Ils sont très-variés de formes et de grandeurs et au milieu de haches et de coins se trouvent des couteaux, des pointes de flèches, des poinçons, des grattoirs, des marteaux et pierre de jets, des casse-tête, des ciseaux, des scies, des coins, etc. (Voir planche II.)

La plus commune est la hachette, nommée par les ouvriers de Saint-Acheul langue de chat : elle a la


Hache en silex post-diluviennes.

forme d'une feuille de sureau, est épaisse au milieu et diminue graduellement de grosseur juxqu'aux bords formant arêtes assez vives, mais sinueuses (nos 23 et 24 de la planche), ce qui les distingue des haches post-diluviennes qui ont ces arêtes droites.

Aucune de ces pierres n'a été polie, toutes ne sont qu'ébauchées, et on y voit partout la trace des éclats qui ont été enlevés. Ces éclats mêmes, ainsi que ceux des autres instruments se retrouvent dans ce dépôt ; cela prouve que nous sommes bien au milieu d'un atelier de fabrication transporté ou recouvert par ces terrains supérieurs.

Plusieurs sont contournés ou gondolés, d'autres sont allongés et ont une pointe longue et aiguë. Il en est de ronds, d'autres ont été pris dans un silex en table, ne sont taillés que latéralement, en conservant partout l'épaisseur naturelle de la pierre. Enfin ils varient depuis 7 jusqu'à 25 centimètres de longueur.

Outre les hachettes nous trouvons les coins, taillés (voir fig. 6, 21, 22) comme les premières, du côté de la pointe, mais plats à l'endroit le plus épais, afin de laisser facilité de frapper dessus pour les enfoncer dans le bois ou autre objet qu'on voulait diviser. Il en est aussi de longs, étroits, ressemblant à une feuille de sauge, coupés à pans et presqu'aussi épais que larges avec angles tranchants.

Après cette première catégorie d'instruments assez gros viennent d'autres séries d'instruments plus petits : Ce sont d'abord les couteaux, assez semblables à ceux de l'époque celtique, aiguës, tranchants des deux côtés et sans pointes (fig. 3, 5) ; puis les grattoirs (fig. 4, 13),

les bouts de flèches (fig. 9, 10, 11), plus ou moins aigus, plus ou moins longs, carrés, triangulaires, losangés et sans crochets, les poinçons (fig. 8), les ciseaux, les rabots à tranchants effilés et légèrement inclinés (fig. 19), les perçoirs ou tarauds (fig. 1, 9, 14, 16, 20), avec pointes travaillées de main d'homme, les javelots allongés et pointus.

Une autre espèce assez curieuse est cette pierre imitant une feuille, avec arête assez vive au milieu, et les bords, tantôt unis, tantôt dentelés (fig. 12), puis cette tige quadrangulaire petite et peu allongée (fig. 3).



Hache antédiluvienne.

Les haches de Vaudricourt ne coupent que du côté de la pointe, ce qui, avec leurs arêtes sinueuses, les distingue des instruments de la surface du sol; ceux-ci

en effet coupent par l'extrémité la plus large, qui est aiguë et toujours droite et tranchante. De plus, tous les instruments de cette époque trouvés au milieu de graviers inférieurs ont une patine que n'ont pas leurs successeurs de la surface du sol.

Vaudricourt, ce terrain si riche en silex taillés, n'a pas fourni d'ossements, ni ceux de l'homme [1], ni ceux du mastodonte et autres gros animaux, que contenaient d'autres dépôts de graviers, privés de silex taillés.

Deux autres instruments passés inaperçus, je crois, jusqu'à présent, ont été trouvés à Vaudricourt par le capitaine du génie Dutilleux. L'un est un casse-tête ou coup-de-poing, silex souvent peu travaillé, choisi parmi ceux que la main pouvait empoigner facilement et maintenir sans crainte de se blesser, et taillé en pointe du côté qui devait dépasser le poing et frapper. Si une saillie gênait la main, on la brisait et on en usait les aspérités ; quelques-uns même, au lieu d'être pointus, sont plats, presque tous ont la pointe triangulaire. Il y en a de toutes grandeurs. (V. pl. III, fig. 1, 2, 5, 15.)

L'autre est un silex troué, soit naturellement, soit

[1] Ces ossements humains, dans des terrains aussi anciens, lit-on, m'étonneraient, car jai constaté souvent que ceux des Celtes et des Gallo-Romains, sont déjà tellement décomposés qu'ils tombent en poussière sous la moindre pression des doigts, surtout dans les terrains argilleux. J'ai fait dans toutes mes exhumations de sépultures antiques une remarque curieuse, c'est que, à côté des ossements humains, presque réduits en poussière, se trouvent ceux de volailles et petits quadrupèdes très-durs encore et parfaitement intacts, même les plus petits. Quelle est donc la cause de cette différence? Il est probable que les dépôts de silex qui contiennent des ossements humains sont assez modernes.

artificiellement (même planche n° 6); quand le trou est grand, il semble avoir servi de marteau dont on lui a donné la forme; quand le trou est moins grand, il paraît avoir été enfilé au bout d'une baguette flexible, pour être lancé au loin; les plus petites de ces pierres ont peut-être servi de perles pour colliers.

Au milieu de ces armes en silex étaient aussi quelques objets en jade, silex rouge, et parmi eux une magnifique et longue flèche à tiers points.

Là aussi était un assez gros tronçon de bois pétrifié d'un diamètre d'environ 9 centimètres sur une hauteur de 5, presque cylindrique et dont une des extrémités offrait une surface plane et bien polie. N'était-ce pas une molette pour écraser les substances tinctoriales ou d'autres matières analogues [1] ?

IIe DIVISION. — INSTRUMENTS ET MONUMENTS POST-DILUVIENS OU DE LA SURFACE (NÉOLITHIQUES).

Leur âge.

Ma tâche ici ne sera ni aussi difficile ni aussi longue que dans l'étude précédente.

Avant tout, je dois le déclarer, je n'admets pas, pour l'Artois du moins, les divisions faites généralement parmi les silex taillés de cette période. Je ne ren-

[1] *Les Études historiques* publiées par les pères jésuites donnent dans le n° d'octobre 1875 une très-savante suite aux recherches du P. Haté sur l'époque préhistorique; le P. Haté y prouve qu'aucun savant n'a pu encore fixer l'âge des dépôts de Saint-Acheul et que tous émettent des avis opposés souvent les uns aux autres.

contre en effet que deux catégories de silex : ceux à éclats et ceux polis; et encore les ai-je tous recueillis à la surface du sol et souvent ensemble ; rien donc ne prouve qu'ils appartiennent à des époques différentes [1]. Ils peuvent ne varier que par suite, soit des différents degrés d'avancement des mêmes instruments, soit des différents usages auxquels ils étaient destinés, soit même des peuples divers qui les ont fabriqués, ou du temps plus ou moins long qu'avait l'ouvrier pour les tailler. En effet, plusieurs races ont habité nos pays, y ont séjourné, ou les ont traversés, et, pendant leur séjour, elles ont dû faire confectionner les instruments qui leur étaient nécessaires. Or ces nations celtiques, belges ou germaines, n'étaient pas toutes parvenues au même degré d'avancement dans les arts. Enfin, chacun taillant les outils dont il avait besoin, tous n'avaient pas la même adresse. Par suite une même époque a pu les voir fabriquer, quoiqu'ils soient d'aspect et de formes différentes. J'ai même trouvé côte à côte, à Arras notamment, des armes très-grossières, casse-têtes, etc., à côté de couteaux, flèches et haches polies, et même dans des tombes du III[e] siècle à Bois-Bernard, dans d'autres tombes mérovingiennes à Saint-Nicolas-lez-Arras, à Marœuil, et dans des maisons du II[e] siècle, à Arras et à

[1] Je trouve partout mélangés tous les genres de silex qu'on a voulu diviser, depuis les haches ou autres instruments taillés d'un seul côté, jusqu'à ceux qui le sont sur les deux faces, jusqu'aux flèches triangulaires barbelées ou à crochet, les haches polies, les marteaux troués, les couteaux, grattoirs, ciseaux, etc. Il paraît d'ailleurs qu'il en est de même dans la célèbre station de Solutré qui contient même des objets mérovingiens.

Bailleulval. M. Frédéric Moreau en a trouvé aussi dans des tombes mérovingiennes à Cierge (*Bull. des Ant. de France*, 1875, p. 74).

Avant de décrire ces instruments, cherchons d'abord s'il est possible de trouver leur âge, et ici nous n'avons qu'une source à consulter, ce sont les données historiques, les récits des auteurs anciens, puisque leur situation à la surface du sol et dans les tombes les classe, géologiquement parlant, parmi les objets relativement modernes : monuments aussi bien qu'instruments [1].

M. de Caumont, dans son *Cours d'antiquités monumentales*, déclare que « ces instruments ont été employés, soit seuls, sans mélange d'armes métalliques, soit en même temps que les instruments en bronze. Dans nos pays, ils semblent avoir précédé ces derniers, et, seuls d'abord, ils se sont ensuite sans doute associés à d'autres en bronze, dont l'usage s'introduisit plus tard. Ils ont pu même être utilisés jusqu'à l'invasion romaine. » On trouve, en effet, assez souvent la pierre superposée au bronze ou à côté du bronze, quelquefois même auprès d'armes romaines, et, comme je l'ai déjà dit, on rencontre à la surface du sol les ateliers de confection et les dépôts.

Tous les monuments de pierre ont à peu près la même

[1] *Le Bulletin des Antiquaires de France*, année 1875, p. 80, donne un article qui prouve qu'en 1590, les sorcières se servaient, en Angleterre, de bouts de flèches en pierre qu'on nommait têtes de flèches des fées.

Les principales stations du Pas-de-Calais sont à Wagnonlieu et Wancourt près d'Arras, Rouvroy, Izel-lez-Equerchin, Vaudricourt, Sangatte, Gris-Nez, etc.

date, et rien ne prouve que le nom de celtiques ou druidiques qu'on leur a souvent donné ne soit pas exact, car les Celtes se sont emparés de la Gaule dès le XVIe siècle avant Jésus-Christ, et il est douteux que ces monuments soient de date plus ancienne. En effet, nous avons la preuve que dans les temps historiques, et relativement peu reculés, on a élevé des monuments et utilisé des instruments de pierre en tout semblables à ceux-ci, et nous allons en citer des exemples tirés aussi bien des auteurs profanes que des auteurs sacrés. Pour ces derniers nous renverrons, pour établir la similitude de nos monuments et instruments avec ceux dont-parle la Bible, à M. de Saulcy et aux autres auteurs qui ont étudié l'art ou l'archéologie de la Judée. Voyons d'abord ces derniers, et recherchons leur âge d'après la Bible.

Des menhirs ont été érigés par les Hébreux en plusieurs circonstances, et nous trouvons à leur sujet dans l'Exode et le Deutéronome des descriptions et des détails précis que Dieu leur donnait en ces termes, 2,000 ans avant l'ère chrétienne :

Lorsqu'ayant passé le Jourdain, vous serez entrés dans le pays que le Seigneur votre Dieu vous donnera, vous éleverez de grandes pierres que vous couvrirez d'un enduit pour y pouvoir écrire, dès que vous aurez passé le Jourdain, toutes les paroles de la loi que je vous donne, afin que vous entriez dans la terre que le Seigneur votre Dieu vous doit donner, cette terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel, selon que le Seigneur l'avait juré à vos pères. Lors donc que vous aurez passé le Jourdain, vous éleverez ces pierres sur le mont Hebal, selon que je vous l'ordonne aujourd'hui, et vous les couvrirez d'un enduit.

Vous dresserez là aussi au Seigneur votre Dieu un autel de pierres que le fer n'aura point touchées, c'est-à-dire, de pierres brutes et non polies; et vous offrirez sur cet autel des holocaustes au Seigneur votre Dieu. Vous immolerez en ce lieu des hosties pacifiques, dont vous mangerez avec joie devant le Seigneur votre Dieu. Et vous écrirez distinctement et nettement sur les pierres toutes les paroles de la loi que je vous propose [1].

En 1952 avant Jésus-Christ, Josué, après avoir représenté aux Hébreux les préceptes et les ordonnances du Seigneur et leur avoir fait promettre de rester fidèles à Dieu, *écrivit toutes ces choses dans le livre de la Loi du Seigneur et prit une très-grande pierre qu'il mit sous un chêne qui était dans le sanctuaire du Seigneur, et il dit à tout le peuple: Cette pierre que vous voyez vous servira de témoignage qu'elle a entendu toutes les paroles que le Seigneur vous a dites, de peur qu'à l'avenir vous ne vouliez le nier et mentir au Seigneur votre Dieu* [2].

En 2600 après le déluge (1110 avant J.-C.), Samuel en éleva une autre après sa victoire sur les Philistins [3].

Quant aux autels ou dolmens, écoutons encore la Bible: *Le chariot*, sur lequel les Philistins avaient placé l'arche du Dieu d'Israël, *vint se rendre dans le champ de Josué, des Bethsamites, et s'arrêta là. Il y avait au même lieu une grande pierre et les Bethsamites ayant coupé en pièces les bois du chariot, mirent les vaches dessus et les offrirent au Seigneur en holocauste* [4].

[1] *Deutéronome*, XXVII, 2 à 8. Voir *Exode*, XX, 25.
[2] *Josué*, XXIV, 26, 27.
[3] I *Rois*, VII, 12.
[4] I *Rois*, VI, 14.

Dans l'Exode[1] le Seigneur dit aux Hébreux : *Si tu me fais un autel de pierres, tu ne le bâtiras point de pierres taillées, car si tu lèves le ciseau dessus, tu le profaneras.*

Ne sont-ce pas là nos dolmens, que les Hébreux multiplièrent sur les hauteurs et que M. de Saulcy a retrouvés de différents côtés?

N'est-ce pas un *galgal, chromlech* ou *cercle druidique* que ce groupe de douze grandes pierres dressées par les Hébreux après le passage à pied sec du Jourdain, sur le mont Djeldjel[2]?

Quant aux galgals, la Bible nous donne bien des exemples de leur érection par le peuple de Dieu. Ainsi Jacob en éleva un sur l'endroit où l'avait rejoint son beau-père quand il vint lui réclamer ses idoles[3], vers l'an 1450 après le déluge.

Josué en dressa d'autres sur le corps du roi d'Haï, 1972 avant Jésus-Christ[4], et sur ceux de la famille d'Aakan.

Plus tard, après la mort d'Absalon, rebelle contre son père David, 1100 ans avant J.-C., un autre galgal fut établi sur son cadavre[5].

Voilà donc tous nos monuments de pierre ayant leurs similaires en Judée et une date d'érection bien

[1] *Ex.*, XX, 25.

[2] *Josué*, IV, 8 et 9.

[3] *Genèse*, XXXI, 4. L'*Exode* nous fournit un exemple d'érection d'autel et de cromlech dans les passages suivants : *Et mane consurgens (Moyses) ædificavit altare ad radices montis, et duodecim titulos per duodecim tribus Israel.*

[4] *Josué* VIII, 29.

[5] II *Rois*, XVIII, 17-

connue et assez moderne relativement aux idées préhistoriques.

Il en est de même des instruments en silex, car la Bible nous dit formellement que Josué fit circoncire les Hébreux avec des couteaux de pierre [1], en vertu de l'ordre du Seigneur ainsi formulé : « *Fais-toi des couteaux de pierre et circoncis une seconde fois les enfants d'Israël.* »

M. de Saulcy, qui a visité et étudié la Judée, a donc raison de dire que « *des pierres brutes, fichées, amoncelées ou juxta-posées, comme celles qui constituent les monuments celtiques répandus dans certaines provinces de France et notamment en Bretagne, tels sont les monuments commémoratifs qu'élevaient les Hébreux au temps même de leur venue dans le pays de Kénuan.* »

J'ajouterai qu'au moment même où ce peuple érigeait ces monuments, il confectionnait des bijoux en or et ornés de pierres précieuses, il utilisait l'airain et autres métaux, il fabriquait, pour l'arche d'alliance, des figures de chérubins, des ornements de tous genres en métal et en bois, des tissus riches et variés. Ainsi donc ce n'était pas l'ignorance, mais bien une idée préconçue, une pensée religieuse, qui faisait choisir ce genre de monuments de préférence à d'autres plus riches et plus élégants.

Nous avons vu que Josué circoncit les Hébreux, en 1969 avant J.-C., avec des couteaux de pierre, et la Bible ajoute qu'après sa mort on ensevelit Josué à Tiennatte-Sérah, et « *là ils posèrent avec lui, dans le monu-*

[1] *Josué*, v, 2, 3.

ment où ils l'ensevelirent, les couteaux de pierre avec lesquels il avait circoncis les enfants d'Israël à Galgal, lorsqu'il les conduisait hors de l'Égypte, comme Dieu l'avait ordonné, et ils sont là jusqu'à ce jour [1]. » Or, le 3 juin 1870, sur la demande de l'abbé Moigno, l'abbé Richard, dans son exploration en Palestine, se décida et obtint de pouvoir pénétrer dans ce tombeau et voici une partie de son rapport au savant directeur des *Mondes* : « *Après avoir visité les plaines de Jéricho, j'ai voulu voir le tombeau de Josué, et le* 3 *juin dernier, en compagnie de M. l'abbé Casal, prêtre du Patriarchat de Jérusalem, et d'un cheik du village d'El-Birzeih, j'y ai trouvé des couteaux en silex en grand nombre... Leurs formes semblables ont vivement piqué ma curiosité : ce sont presque tous des couteaux.* »

M. Richard trouva, en outre, beaucoup d'autres silex taillés, notamment des pointes de flèches extrêmement fines, des haches semblables à celles de la Somme, des scies, des pièces plates et arrondies, et même des ateliers de fabrication, en divers lieux, notamment au pied du Sinaï, à Tibériade, à Elbired, etc.

Cette trouvaille confirme la véracité de la Bible et l'âge de ces instruments en silex.

Consultons maintenant les auteurs profanes et passons en revue quelques-uns de ceux qui ont parlé d'une manière plus spéciale de l'objet qui nous occupe.

Sanchoniaton déclare qu'Uranus posa le premier en

[1] *Josué*, cap. 2, v. 30. Le passage relatif au dépôt des couteaux de pierre dans la tombe de Josué a été ajouté par les traducteurs de la version des Septante, affirme Cornelius à Lapide dans son *Commentaire* sur le verset 30. Et en effet il existe sur le vieil exemplaire du Vatican. Saint Cyrille le dit aussi.

Phénicie des pierres consacrées avec de l'huile ou de la graisse.

Pausanias [1] assure que la pierre sur laquelle on disait qu'Apollon avait déposé sa lyre pour aider Alcathous à bâtir les murs de Mégare, était encore de son temps un monument sacré. Il dit encore qu'Hercule, après sa victoire sur les Orchoméniens, posa une pierre comme trophée.

Au livre x, chapitre 24, il déclare qu'à côté du tombeau de Neptolème, fils d'Achille, était une pierre que chaque jour on arrosait d'huile. Enfin il cite : le *zeus strenios* de Trézène, les *charides* dans le temple d'Orchomène, le dieu Eros au temple de Thespies, l'hercule d'Hyettos en Béotie, tous en pierre non taillées.

Enfin il dit qu'à trois stades de Gythée on voyait une grosse pierre toute brute, nommée Jupiter Cappautas.

Strabon [2] parle d'idoles et d'autels en pierres brutes qui se voyaient sur le promontoire consacré à Hercule (aujourd'hui cap Saint-Vincent).

Hérodote assure que Sésostris, roi d'Egypte, couvrit tout l'Orient de monuments de pierres brutes, comme trophées de ses victoires, et qu'Alexandre imita cet exemple lors de son expédition dans les Indes.

M. Gougenot dit que les Celtes plaçaient dans leurs sanctuaires une pierre qui figurait la divinité, qu'ils portaient une pierre divine, une *schetya*, dans les lieux consacrés.

On connaît enfin les bétyles, pierres non taillées, qu'on adorait en divers lieux de la Chaldée, de la Phénicie, de la Syrie, de l'Asie-Mineure, etc. (V. *Pierre sacrée d'Antipolis*, par Léon Heuzet, *Mémoires de la*

[1] *Attic.* l. 1. c. 42.
[2] *De situ orbis*, lib. 3.

Société des Antiquaires de France, tome XXXV, page 107.)

Les Romains eux-mêmes n'avaient-ils pas le Jupiter *Lapis*, pierre naturelle et non travaillée ?

Quant aux tumulus, ne savons-nous pas que Germanicus en érigea un sur les corps de Varus et de ses soldats tués par les Germains, ce que constate Tacite [1] dans le passage suivant : *Extruendo tumulo cespitem Cæsar posuit gratissimo munere in defunctos et præsentibus doloris socius.*

M. de Caumont dit qu'on a des raisons pour croire que des tumulus funèbres sont d'une date postérieure à l'introduction du christianisme, et M. Witaker assure « que l'usage d'élever ces tumulus n'a été entièrement abandonné en Angleterre que vers le milieu du VIIIe siècle, lorsque Cuthbert, archevêque de Cantorbéry, obtint une loi pour établir des cimetières dans les villes. »

On pense même que les Normands en ont élevé quelques-uns en France.

Voilà bien tous nos monuments de pierre, ainsi que les tumulus érigés avec dates certaines et pas bien reculées, dans nos pays. Voyons maintenant à recueillir de pareils témoignages, avec dates, pour les instruments en silex.

A Rome, dit Lucrèce, le Fécial, en concluant un traité, immolait une victime, un porc souvent, et il disait : « *Puissé-je être frappé comme je frappe cet animal, si l'on n'exécute pas fidèlement ce traité,* » d'où l'expression latine : *Icere fœdus, fœdere icto.* Or l'arme employée pour frapper la victime était en pierre.

[1] *Annal.*, lib. 1. cap. 62.

Hérodote dit[1] que Xercès, dans son expédition contre les Grecs en 48 avant J.-C., avait, à côté de soldats richement vêtus et armés, des Éthiopiens qui, couverts de peaux de léopards et de lions, avaient des arcs en branches de palmiers de quatre coudées au moins, et de longues flèches en canne, à l'extrémité desquelles était, au lieu de fer, une pierre pointue dont ils se servaient aussi pour graver leurs cachets. Ils avaient également des javelots ornés de cornes de chevreuils pointues et travaillées comme des fers de lance.

Tite-Live, Varron et d'autres auteurs disent qu'à l'époque où le service militaire était gratuit à Rome, les pauvres, les *accensi*, suivaient l'armée sans armes défensives, et n'ayant d'offensives que des bâtons et des cailloux avec lesquels ils frappaient ou qu'ils lançaient avec des frondes. On en voit encore de figurés sur la colonne Trajane.

Dans les tribunaux ou aréopages de la Grèce, les juges exprimaient leur opinion avec des pierres qu'ils déposaient dans des urnes placées auprès d'eux.

M. Nolhac se demande même si la représentation d'une hache sur un certain nombre de tombes romaines avec l'inscription *sub asci*, n'indique pas que le corps est placé sous la protection d'une hache en pierre considérée comme amulette (Nolhac, Lyon, série 184).

Toutes les fouilles qui ont été faites sur les emplacements des oppidum gaulois assiégés, pris et détruits par César ont fait trouver des instruments de pierre en grand nombre. (Voir le P. Haté, *Études historiques sur Alesia*, *Gergovie*, *Beuvray*, *Ribracte*, *etc.*)

[1] *Hist.* lib. v. cap. 56 et 69.

Izel, du côté de Monville, à Sangatte, au cap Blanc-Nez, à Lens, au mont d'Avion, à Labuissière, Rouvroy, etc.

Les silex polis se rencontrent surtout à Izel-lez-Equerchin, Hamel, Cantin, Billy, Fouquières, Hénin, Oisy, Erchin, Lewarde, Wancourt, Rouvroy, Fresnoy, Bois-Bernard, Hesdin, puis dans les marais de Flines, Harnes, Beuvry, Lens, etc. A Béthune et dans la motte de Labuissière, j'ai vu deux bouts de flèches très-curieux. Presque tous ces instruments sont en silex du pays, quelques-uns, surtout ceux qui ont été polis, sont en jade ; plusieurs même sont en grès [1].

A Arras, à Wancourt, à Izel, à Bois-Bernard, à Lens, à Rouvroy, se trouvent mélangés les silex polis et les silex à éclats ; à Wancourt, à Arras, à Lens, à Labuissière, à Rouvroy, ont été rencontrés des nucleus et des percuteurs.

§ II. — *Description des instruments trouvés en Artois ; leurs usages.*

I. — SILEX A ÉCLATS.

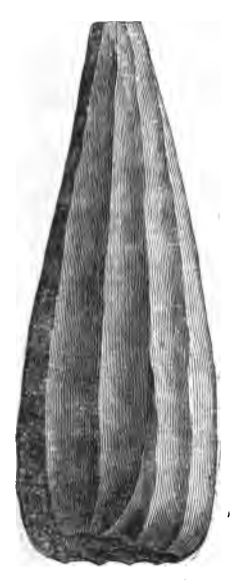
Pour étudier avec ordre les objets que j'ai trouvés dans les divers endroits que je viens de nommer, je parlerai : 1° des instruments en silex à éclats ; 2° des

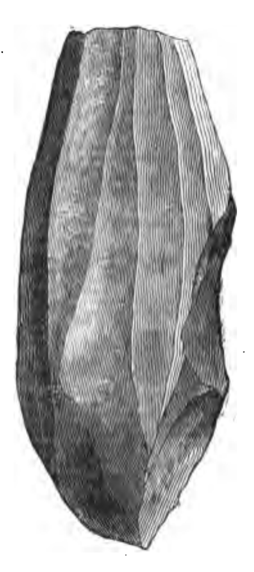
[1] Le jade ne se trouve aujourd'hui qu'en Chine et dans l'Inde. Est-ce de ces pays que le tirait l'homme préhistorique? Il aurait eu, s'il en est ainsi, un commerce bien étendu ; il paraît du reste que ces instruments ne se trouvaient qu'en possession des chefs, que c'était l'attribut du commandement : du moins dans les tombes ne le trouve-t-on que dans ces conditions.

outils divers en silex polis : 3° des amulettes en silex ; 4° de quelques instruments en os ou en bois de cerf que j'ai parfois rencontrés au milieu des armes et outils en pierre.

Les *nucleus* sont des blocs plus ou moins gros, autour desquels ont été prises des lames de couteaux, de flèches, de poinçons. Le plus beau et le plus grand nucleus a été recueilli près de Labuissière ; il a 16 cent. de long, et les lames ont été prises tout autour de lui. (Pl. V, n° 4.)

Nucleus (collection Peigné-Delacourt)





Les *percuteurs* sont des silex oblongs souvent naturels, ils servaient de marteaux pour enlever les lames autour des nucleus, ou pour faire sauter les éclats autour

des haches ou autres instruments. On voit sur leur surface des creux étoilés produits par la percussion. (Voir planche V, n° 5.) Quelquefois, à Rouvroy, à Wancourt et à Arras surtout, j'ai trouvé des sphères ou boules plus ou moins régulières, couvertes aussi de ces creux étoilés. Prises d'abord pour des pierres de fronde, ou autres engins de jet, elles sont regardées aujourd'hui comme des percuteurs. Mais il est probable aussi qu'elles ont servi, quand elles sont assez lisses, de pilons destinés à broyer les plantes tinctoriales ou autres substances ; ou quand elles sont rudes et raboteuses de rapes pour polir le bois, les peaux et autres objets. (Pl. V, n° 5.)

Les *grattoirs* de toutes formes servaient à enlever le poil des peaux ou à d'autres usages semblables. (Voir pl. III, n° 5, 9, 12. — Pl. IV, n°s 9, 11.)

Les *ciseaux* ont le tranchant à l'un des bouts, soit droit, soit oblique. Les gorges sont à peu près semblables aux ciseaux, à l'exception du tranchant qui est courbé. (Pl. III, n°s 16, 17.)

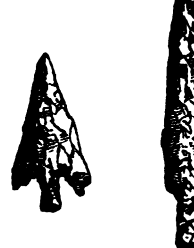
Avec les *perçoirs* ou *tarauds* on faisait des trous dans le bois.

Perçoirs ou Tarauds

On trouve aussi des lames, soit de couteaux non pointus, avec tranchant d'un côté ou des deux côtés, et une ou deux arêtes sur le plat, soit de poignards, quand la lame est pointue. J'en ai trouvé qui ont 10 centimètres de long sur 02 c. de large, et d'autres plus petits. (Voir pl. IV, n°s 1, 2, 3.)

J'ai recueilli des lances ou javelots assez épais, mais pointus et à peu près tranchants sur les côtés, qui ont

12 c. de long. (Voir pl. III, nos 8, 11. — Pl. IV, 14.)



Pointe de flèche — Pointe de lance

Les flèches ressemblent à celles de l'époque dite quaternaire, mais parfois aussi elles sont barbelées. La plus grande a 04 cent. de longueur. (Pl. IV, nos 17, 18, 19, 21.)

Les haches diffèrent de celles de Vaudricourt, en ce que leur extrémité la plus étroite n'est ni pointue, ni tranchante, et qu'au contraire l'autre bout, large, est presque toujours droit, lisse, tranchant et souvent assez poli, lors même que le reste de l'instrument ne l'est pas : ceci me fait croire que toutes étaient destinées au polissage. *Leur forme*, dit M. de Caumont, *représente un coin pyramidal terminé, d'un côté par une pointe mousse, et de l'autre par un tranchant acéré dont le fil décrirait une portion d'ellipse. Vu de plat, l'instrument est plus ou moins convexe; sur les bords il est ordinairement taillé à vive arête dans toute sa longueur et la facette latérale qui en résulte ressemble à une feuille étroite et lancéolée.* Elles sont plus ou moins allongées, il en est de rondes à peu près. (Pl. IV, n° 9.)

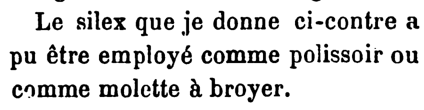
Les fouilles du capitaine du génie Dutilleux et les miennes ont rencontré assez abondamment autour d'une élévation, dite Saquepée, entre Arras et Wagnonlieu, qui pourrait bien avoir été un oppide gaulois, et à côté de débris d'armures en bronze romain, des instruments de pierre de tous genres : haches polies ou taillées, couteaux, bouts de flèches et de lances et surtout des armes que le capitaine nomme coups-de-poing ou casse-têtes. Ce sont des pierres naturellement propres à être tenues

solidement dans la main, et que l'on a appropriées en suite à cet usage en brisant les aspérités qui pouvaient gêner, et surtout en taillant en pointe l'extrémité avec laquelleon voulait frapper, et qui dépassait la main ; les formes en sont très-variées. (Pl. III, nos 5, 15, 1, 2.)

Enfin, comme instruments en silex à éclats, je citerai encore le polissoir, dont le nom même désigne suffisamment l'usage.



Polissoir.



Le silex que je donne ci-contre a pu être employé comme polissoir ou comme molette à broyer.

II. — INSTRUMENTS EN SILEX POLIS.

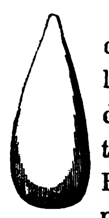
Parmi ces instruments [1], nous trouvons :

Le marteau pointu à l'un ou aux deux bouts et percé au milieu pour recevoir le manche ; celui que j'ai trouvé à Wancourt est en malachite sanguine. (Pl. III, n° 6.—Pl. V, n° 8).

Marteau.

Le fuseau ou cigare presque cylindrique et pointu aux deux extrémités. (Pl. V, n° 3.)

[1] M. Mariette déclare que de tous les instruments de pierre trouvés par lui dans les tombes de l'époque grecque et romaine, les plus anciens sont les mieux travaillés et M. Schliemann qui a exploré le sol de l'ancienne ville de Troie affirme que « les signes de la civilisation augmentent avec la profondeur » et qu'il a trouvé « chez les Troyens au moins vingt fois plus d'instruments en pierre, surtout en diorite, que chez la première nation ». Pline dit que de son temps on regardait les haches polies comme tombées du ciel avec la foudre ; donc on ignorait l'époque de leur fabrication.


Hache en jade.

Souvent les haches ont la même forme que celles en silex à éclats et n'en diffèrent que par leur poli; mais on en trouve aussi de plates dans un sens et aiguisées par un bout, ou de très-renflées et amincies par les deux bouts. Elles se nomment alors, suivant leur conformation, cônes aplatis (pl. V, n° 14) ou haches ovoïdes. (Pl. V, n° 2).

On croit que les belles pièces, grandes, bien lisses, sans usure, ni éclats, étaient des amulettes ou des insignes du commandement et ne servaient qu'à cet usage. Je les appellerai haches d'apparat. (Pl. V, n° 11.)

Les pièces moyennes, lorsqu'elles sont moins soignées et détériorées, étaient, croit-on, de véritables armes, je les nommerai donc haches de combat (pl. V, n° 7); tandis que les plus petites, surtout lorsqu'elles sont percées d'un trou comme bélière à l'une des extrémités, étaient des pierres votives ou des amulettes. (Pl. V, n° 9.)

Les petites cependant, étaient quelquefois emmanchées dans une corne de cerf qui témoigne avoir servi d'arme ou de marteau par un trou transversal, percé dans son milieu pour recevoir un manche ; j'en ai trouvé une dans la mer de Flines, ainsi montée. (Pl. 5, n° 12.)

On en a rencontré dans la Picardie qui avaient sur leur surface des lignes d'une sorte de pointillé tracées dans le sens de la longueur.

D'autres haches plus grandes étaient encore emmanchées dans un bâton fendu, auquel on les attachait solidement au moyen de ligatures. On croit même que parfois le fabricant de ces instruments, lorsqu'il voulai

les monter, cherchait une branche solide et vigoureuse, qu'il la fendait sans la détacher de l'arbre et qu'il y introduisait le silex taillé. Le bois en continuant de pousser enveloppait cette pierre qui faisait presque corps avec lui, alors seulement on détachait et travaillait la branche.

On rencontre aussi au milieu de ces instruments, des éclats de silex sans formes bien déterminées, et souvent assez plats ; ne servaient-ils pas de projectiles, et fixés au bout d'une baguette fendue, n'étaient-ils pas lancés au loin ?

III. — AMULETTES EN SILEX.

Rouvroy m'a procuré deux curieux objets de ce genre. L'un a la forme d'une petite hache à pointe très-mousse, il est percé d'un trou de ce côté et sur l'une des faces est gravée une sorte de barque, sans doute le symbole de la déesse Archiste, souvenir du déluge. Ce symbole, figuré aussi sur les monnaies gauloises, se retrouve chez presque tous les peuples, comme je l'ai montré plus haut. (Pl. V, n° 9.)

La seconde amulette a presque la forme d'une figue ; sur l'une de ses faces est gravée une tête dont on distingue le front, le sourcil, l'œuil, le nez terminé en croissant, le menton, l'oreille et la moustache. La coiffure semble un bonnet à fond plat, garni d'un ornement saillant sur le devant. Sur le revers on croit voir des trèfles, des branches trilobées, la serpe, le croissant et les autres attributs du Druidisme. (Pl. V, n°s 16, 20.)

Une troisième vient d'être trouvée près de Béthune ; sa forme est assez bizarre et difficile à décrire. Elle est figurée sur la planche V, n° 17.

Le musée de Douai possède deux grandes haches, sur lesquelles sont gravées deux têtes à longue barbe, elles sont cotées sur le catalogue, comme ayant été trouvées à Izel-lez-Equerchin ; mais elles ressemblent tellement à celles que l'on rencontre dans l'Orient [1], que je les crois originaires de ce pays.

Cependant M. Danicourt de Péronne a trouvé en Picardie un silex sur l'enveloppe calcaire duquel a été travaillée une tête grossière dont les yeux, le nez et la bouche sont figurés par des trous, et dont la face fait légère saillie par suite de l'enlèvement de la matière qui l'entoure. Saint-Acheul a fourni également des figures taillées sur le silex, comme on peut en voir dans le cabinet de M. Normand, et la vallée de la Somme en a procuré d'autres très-curieux qui figurent des têtes et des animaux. Une partie de ces objets orne le cabinet de MM. de Morgan, à Blangy-sur-Bresle. Enfin d'autres ont été découvertes dans l'Auvergne et ressemblent beaucoup à celles du musée de Douai.

IV. — INSTRUMENTS EN OS ET EN BOIS DE CERF.

Je trouve aussi parfois des armes et d'autres instruments en os ou en bois de cerfs et autres bêtes fauves. Ce sont principalement : (Pl. VI, n°s 1 à 9.)

Une grande cuillère de 31 centimètres de longueur, formée avec un gros os taillé en biseau, allongé de 14 centimètres à l'un des bouts et qui imite ainsi, par le creux naturel de l'os, une sorte de grande cuillère ; elle

[1] Surtout au Mexique.

a été trouvée au fond de la rivière d'Annezin-lez-Béthune. (N° 9.)

Des pointes de flèches. (N°s 4, 5 et 6.)

Une tige pointue par les deux bouts, venant d'Avion auprès de la Motte. (N° 7.)

Deux longues tiges de bois de cerf pointues et armées sur toute leur longueur, d'un côté, de proéminences barbelées, je les ai recueillies dans la fontaine hideuse de Beuvry. (N° 1.)

Des lames de couteaux. (N° 8.)

Un peigne, dont je n'ose toutefois affirmer l'origine gauloise, quoiqu'il ait été trouvé dans un terrain profond et bien ancien. Il est en os usé sur les deux faces de manière à former une plaque de 13^c de long sur 03, de large et 01 d'épaisseur. Onze fentes, longues de 08^c le divisent en douze dents terminées en pointes. Malheureusement, ce qui ferait croire qu'il ne remonte pas à l'époque dont nous nous occupons, les dents semblent faites avec une scie mince. (N° 2.)

§ III. — *Description des principaux dépôts d'instruments de pierre de l'Artois.*

I. — ARRAS.

Etudions maintenant quelques-unes des localités que nous avons citées et qui donnent le plus grand nombre d'instruments. En première ligne je dois nommer et par conséquent étudier Arras l'antique *Nemetocenna* ou *Nemetacum* des Atrébates.

Nous verrons plus loin que les textes des auteurs anciens, de Guimann, notamment, moine et chroniqueur de Saint-Vaast au XIIe siècle, aussi bien que l'opinion

des auteurs modernes, établissent que cette cité était assise sur le terrain qui sépare Wagnonlieu (commune de Duisans) d'Arras actuel; des découvertes archéologiques confirment aussi ce fait, comme je l'établirai alors. Nous pouvons donc dès maintenant dire que cette ville s'étendait d'abord sur le terrain actuel de la cité, qui, suivant moi, portait le collége central des Druides et l'enceinte sacrée avec ses autels religieux (*nemeto cenna*), tandis que les habitations privées et civiles, toujours séparées et éloignées des lieux consacrés, s'étendaient en dehors. Elles étaient placées dans ce fond limité d'un côté par le long retranchement naturel qui s'avance jusqu'à Wagnonlieu, et de l'autre par les marais de la Scarpe [1].

A l'angle sud-ouest de ce terrain et sur la partie la plus élevée de la colline se voient encore les restes d'une assez grande enceinte entourée de retranchements que la culture abaisse et tend à niveler tous les jours, et qui sur la carte du Dépôt de la Guerre porte le n° 102. C'est là qu'est le centre de cette réunion d'instruments de tous genres en silex qui y ont été apportés et qui se trouvent à la surface d'un sol qui n'en contient pas naturellement.

Là se voient : 1° le coup de poing ou massue, c'est-à-dire un silex brut à peu près, mais choisi de manière à montrer au sommet une encoche, soit naturelle, soit artificielle, dans laquelle se plaçait l'index. Ainsi si l'on applique la paume de la main contre le côté qui est plat, et

[1] C'est peut-être cette partie civile et militaire qui portait le nom d'*Origiacum* ou *Regiacum* (demeure du chef) que lui donne Ptolémée, tandis que la partie religieuse se nommait *Nemeto cenna* (enceinte sacrée).

je l'ai dit plus haut, elles étaient économiques et à la portée de tous, et puis Hérodote, Pausanias, Ammien Marcelin, et même Tacite, disent que de leur temps on s'en servait encore, et Guillaume de Poitiers assure même que les Saxons opposèrent encore à Guillaume le Conquérant des haches et des flèches en pierre (1).

(1) En réponse à ceux qui n'admettent pas que les armes de pierre aient été utilisées pendant les temps historiques, j'objecterai encore les paroles que prononça à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres M. de Longpérier, en lui présentant le livre de M. Chabas sur ce sujet : « M. Chabas a voulu se rendre compte de l'antiquité relative des stations dites de l'âge de pierre, et il est arrivé à conclure qu'une partie considérable de ces stations n'est pas antérieure au Xe siècle avant notre ère. Il croit même que certaines stations, qui renferment à la fois le bronze et le silex, descendent jusqu'à l'époque romaine. Pendant les siècles qui ont précédé notre ère, l'Europe présentait des états de civilisation très-variés, comme de nos jours on voit en Australie des contrées sauvages à peu de distance des villes où règnent tous les raffinements de l'industrie. L'émigration des espèces animales disparues de nos pays n'est pas nécessairement un fait très-ancien. M. Chabas est sur ce point en communauté de vues avec M. Gérard qui, dans un récent ouvrage sur la faune historique des mammifères sauvages de l'Alsace, a donné de précieuses indications sur l'époque à laquelle existaient encore dans la Gaule orientale plusieurs animaux réputés antihistoriques. » (Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 3e série, tom. I, pag. 254. — 1872.)

M. Gérard, dans son *Essai* précité (p. 233), prouve en effet que les Romains, en arrivant dans ce pays, y trouvèrent encore le renne, que César décrit dans ses *Commentaires* (lib. VI, cap. XXVII), l'élan, le bison, l'auroch, le cheval sauvage, le chamois, le bouquetin, le lynx, l'ours, le daim, et bien d'autres, dont la plupart disparurent successivement, détruits ou chassés par l'homme, et que le renne ne fut expulsé que sous le règne d'Auguste. Ainsi donc, car

Ensuite on peut très-bien suivre les péripéties de la lutte. L'attaque a dû venir du camp de César, car dans cette direction les armes offensives en pierre font défaut, on n'y voit que des bouts de flèches, de javelots, de pierres de fronde, et il semble que les Gaulois n'ont pas eu le temps ou la volonté d'aller au-devant de l'assaillant. Le combat s'est livré long et acharné autour de

cette faune était à peu près la même dans toute la Gaule, toutes ces époques dites du Mammouth, du Renne, etc., sont parfaitement historiques et ne remontent pas bien loin.

Enfin plusieurs savants tels que MM. Lyell, de Vibraye, etc., assurent qu'on ne peut dire à quelle époque disparurent les mammouth, le grand ours des cavernes et les autres animaux du même temps, qu'ils peuvent très-bien avoir vécu du temps des patriarches hébreux, alors que l'Europe était encore peu habitée. Evidemment s'ils ont disparu c'est parce que leur grande taille les exposait aux attaques de l'homme de qui ils ne pouvaient se cacher, et qui réussit à détruire assez vite, quand le pays se fut assez peuplé, ceux qui avaient survécu au déluge. Leur découverte moderne en chair et en os dans les glaces de Russie ne prouve-t-elle pas aussi qu'ils ont vécu après ce grand cataclysme? Quant aux crânes humains, il est aujourd'hui prouvé qu'ils ne diffèrent pas de ceux des races modernes (voir MM. de Quatrefarques, Hamy, Vogt, etc.) et il ne l'est pas moins que leurs formes varient même dans une même race et même qu'elles se modifient suivant le milieu que leur possesseur habite et surtout suivant ses études, son industrie et sa conduite. C'est ce que prouvent les études de Gall et des autres phrénologistes. En effet, il est peu d'hommes dont les formes soient constantes, et la silhouette d'un individu prise par la lumière, est parfois bien changée quand on la reprend quelques années après ; ces variations affectent aussi bien les bosses ou formes du crâne que le *facies* du visage. Aussi un éleveur célèbre de pigeons, John Sebright, ne demandait que trois mois pour produire n'importe quel plumage qu'on lui demandait et six ans pour façonner une tête ou un bec.

l'oppide, car les environs montrent un plus grand nombre de débris d'armes et c'est ce terrain qui porte le nom de Saquespée. Puis, après la prise de cette position, les Gaulois ont dû se retirer sur la ville : car on peut les suivre encore depuis l'oppide jusqu'à la cité actuelle, à peu près, par les débris d'armes et même par les armes entières qui s'y trouvent. Elles y sont moins nombreuses, à mesure qu'on s'éloigne du théâtre de l'attaque, mais on en voit cependant sur toute la déclivité jusque près des prairies et même à peu près jusqu'aux remparts actuels.

Maintenant, il reste à rechercher ce qu'était cette position, but de l'attaque. Etait-ce la citadelle gauloise, l'oppide avancé de la cité atrébate, chargé de défendre le sanctuaire et les habitants du côté Nord-Est, tandis que les marais les protégeaient à l'Ouest, et la forêt, ainsi que d'autres forts dans les autres directions ? C'est ce que je tâcherai d'élucider lorsque je parlerai de la cité atrébate.

II. — BOIS-BERNARD, ROUVROY, IZEL, FRESNOY, ETC.

Un autre dépôt d'instruments du même temps et semblables à ceux d'Arras se rencontre autour de Bois-Bernard et s'étend dans un rayon de 4 kilomètres environ sur les territoires de Rouvroy, Drocourt, Izel et Fresnoy. Les armes y sont, maintenant du moins, moins abondantes qu'à Arras, mais elles couvrent des terrains très-riches en tombes gallo-romaines, et dans lesquels circulent des souterrains refuges notamment à Izel, Bois-Bernard et Rouvroy. Voyons d'abord cette dernière localité du côté de Bétricourt : elle m'a fait voir des

fosses ayant servi d'abri dans l'antiquité, une sorte de sacellum ou ex-voto, un tumulus, des tombes, des caves et des maisons des IIe, IIIe et IVe siècles, des galleries souterraines que je n'ai pu explorer, mais au bord desquelles on a recueilli des armes en silex poli, puis des monnaies et des amulettes gauloises, des haches en bronze et en pierre, etc. J'y ai rencontré aussi des boules en silex et en grès, parfois assez grosses et qui portent encore les traces de la grande quantité des petits éclats que l'ouvrier a dû faire sauter pour pouvoir les arrondir. Parmi les autres armes en pierre je citerai : des poignards, des couteaux, des bouts de flèche, quelques coups-de-poing, puis des haches polies et des amulettes.

Izel m'a surtout procuré des silex polis, assez nombreux du côté de Monville et des poignards, couteaux et flèches vers Bois-Bernard ; j'ai recueilli aussi une monnaie d'Andobru aux Vingt-Quatre dans la direction de Vitry. Au reste cette commune montre des souterrains refuges et des sillos, des fondations gallo-romaines, un tumulus, des tombes mérovingiennes, etc. La pièce d'Andobru a été trouvée au milieu de fondations gallo-romaines.

Fresnoy et Drocourt ne m'ont procuré que des haches polies plus ou moins entières, et en assez petit nombre.

Sur Bois-Bernard, commune sur laquelle j'ai reconnu des cimetières des IIe et IIIe siècles, un castrum, que je crois romain, et des souterrains-refuges, se rencontrent aussi des silex taillés, surtout autour du castrum. J'y ai récolté des coups-de-poing, des poignards, des flèches des couteaux et des haches polies.

III. — VAUDRICOURT.

Cette commune, déjà connue pour les dépôts de silex parmi lesquelles se trouvent beaucoup d'armes qu'on a voulu faire remonter à l'époque quaternaire, m'a fourni en outre sous le même terrain, à un mètre de profondeur, des armes en silex dites celtiques, et au-dessus de ce dépôt, des tombes du III[e] siècle, des armes en bronze. Ces dernières présentent les variétés suivantes : le bout de lance, la grande hache avec ailerettes et la hache simple.

Parmi les silex taillés, je citerai de beaux et grands couteaux et poignards, des flèches, des haches polies, etc.

WANCOURT.

Ici encore nous retrouvons un poste qui semble avoir été fortifié et autour duquel abondent les armes en pierre, coups-de-poing, haches, poignards, javelots, flèches, couteaux, pierres de fronde, débris de bronze antique, etc., etc. Son nom même rappelle aussi l'oppide, la forteresse. Car il vient de *wan*, muraille, et *court*, *cortis*, demeure, c'est-à-dire habitation fortifiée. La position est du reste, comme à Wagnonlieu [1], très-favorable à la défense et à l'observation ; elle est très-élevée et domine au loin le pays. C'est près de là, dans la direction de Chérisy qu'a été trouvé vers 1625 ce tombeau d'officier romain, que nous étudierons plus loin, et

[1] L'ancien nom de Wagnonlieu était Waenlieu, qui, comme Waencourt, signifie lieu ou *lucus*, bois fortifié.

dont un des vases, portant l'inscription *Virtuti Sylvini*, semble avoir été une récompense militaire. Dans cette tombe était une médaille d'Agrippa, consul pour la 3e fois, c'est-à-dire de *l'an* 26 *avant notre ère*. Ce poste se trouve contre le Cojeul qui tourne autour de lui en formant presque demi-cercle, et il semble correspondre avec deux autres éminences sises à Monchy [1] et à Neuville qui paraissent faire partie d'une ligne de forts autour d'Arras, comme nous le verrons plus loin. En effet je crois, d'accord en cela avec le capitaine du génie Dutilleux, que ces deux points ont aussi porté des oppides.

Les armes, qui sont très-abondantes autour du fort de Wancourt, sont, comme celles d'Arras, des silex éclatés et des haches polies ; on y trouve même le bronze gallo-romain, et tout démontre qu'un grand combat s'est livré à l'entour.

Tout auprès de Wancourt sur Héninel, et même jusques près de Croisilles, M. Clovis Fournier a recueilli un certain nombre de haches polies, ainsi que des couteaux et poignards éclatés de tous les types [2].

CHAPITRE V.

Apparition du bronze.

Après avoir montré que les instruments de pierre

[1] On trouve près du bois un endroit qu'on dit avoir été un camp ou un fort très-ancien ; à côté sont des silex taillés.

[2] Du reste MM. d'Acq et Hamy reconnaissent que la station de Saint-Acheul elle-même contient pêle-mêle autant d'échantillons du type dit du Moustier que de celui nommé Acheuléen.

ont été taillés et utilisés à une époque bien moins ancienne que ne le prétendent les auteurs préhistoriens, il me paraît utile aussi de rechercher quand, suivant moi, ces armes ont pu être remplacées ou mêlées à celles de bronze. Je ne puis croire d'abord que le bronze ait été inventé dans le pays, car on ne trouve aucun objet en cuivre pur, ni en essai de mélange ou d'alliage; donc il a été importé tout composé, et il me semble, comme le dit M. Bertrand [1] que cette industrie est originaire des *régions dont le Caucase est comme la tête.* On pourrait peut-être en attribuer l'importation aux Phocéens qui vinrent établir une colonie à Marseille, dans le VI[e] siècle avant J.-C., mais il serait peut-être plus rationnel de la reporter aux druides ou prêtres de la Chananée qui vinrent s'établir dans l'Irlande, puis dans nos pays. Voyons maintenant s'il est possible de fixer l'époque précise de cette migration. Trois ou quatre grandes catastrophes frappèrent la Chananée dans les temps anciens quoi qu'historiques, et toutes occasionnèrent l'expatriation d'une partie de la population de ce pays [2].

En 1934 avant J.-C., Chodorlaomor, roi d'Elam, fondit sur les provinces maritimes de la Phénicie, et y commit de tels ravages que tous les navires disponibles, dit l'histoire, se remplirent de fugitifs qui allèrent se fixer sur des rivages lointains; vers 1500, ce fut l'invasion des Hébreux qui couvrit ce pays de ruines et de sang. Ils massacrèrent une bonne partie de sa popula-

[1] *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, octobre 1873.

[2] *Histoire universelle*, par une Société de gens de Lettres, article *Chananéens*, etc.

tion ; le surplus chercha son salut dans la fuite, et profita encore de tous les vaisseaux disponibles pour aller ailleurs trouver une nouvelle patrie.

D'autres calamités s'abattirent sur ce pays vers 725, quand le roi d'Assyrie, Sennacherib, et peu après le roi d'Egypte, Bommétique, vinrent l'attaquer, détruire ses villes, massacrer ses habitants et anéantir son indépendance. Alors encore, disent les historiens, les contrées maritimes surtout se dépeuplèrent et les habitants allèrent s'établir dans d'autres régions.

Enfin, vers 400, la conquête de la Phénicie par Darius occasionna une nouvelle émigration. Ce fut à l'époque de l'une de ces calamités, celle de 725 sans doute, d'après Amédée Thierry, qu'un collége entier de prêtres ou druides [1] put échapper à la mort ou à l'esclavage et vint se fixer en Irlande. De là peu après ils envoyèrent une sorte de colonie dans la Gaule sous la conduite d'un grand prêtre, nommé Hu le puissant, Esus ou Hésus [2], qui devint le régénérateur de nos pays. L'histoire nous le représente comme aussi grand législateur et civilisateur que guerrier ; il apporta chez nos pères un grand nombre d'améliorations et de connaissances agricoles et industrielles et fut plus tard presque divinisé. Ce fut lui sans doute qui fit connaître le bronze, sa fabrication et ses usages, et peut-être aussi lui devons-nous, à lui et à ses successeurs, l'érection des monuments de pierre qui ressemblent si fort à ceux de

[1] Amédée Thierry prouve que le nom même des druides est plus voisin du Gaelique (Irlandais) que du Kimrique (Gaulois).

[2] Amédée Thierry, *Introduction*. — Tradition des Kymri, Tailliar. — Amédée Thierry dit qu'Ésus était prêtre et législateur et vint en Gaule vers 631 avant J.-C.

la Chananée [1]. L'usage exclusif du bronze se continua, dit M. Nilson, en Danemarck jusqu'au III[e] siècle, et en Angleterre, d'après M. Franks, jusqu'au II[e] siècle avant J.-C. Dans nos pays, frontière de la Germanie, bien plus barbares que la Gaule, l'usage de la pierre et du bronze semble avoir continué bien plus longtemps, car aucun tombeau n'a encore procuré d'armes en fer [2].

M. E. Louchez dans une étude sur les haches brisées, publiée dans le *Bulletin du Comité archéologique de Senlis*, année 1874, conclut que « les haches polies furent créées comme objets sacrés d'un culte sur lequel nous n'avons aucune notion ; qu'on attribuait à leur possession des propriétés merveilleuses et de précieux avantages, que Pline [3] et Strabon les croyaient issues des nuages et de la foudre. Cela prouve qu'à l'époque où écrivaient ces auteurs, ces haches étaient tellement anciennes, qu'on n'avait plus aucun souvenir de leur fabrication, qu'elles étaient conservées de père en fils dans les familles avec un respect quasi surnaturel et qu'on ne les employa à aucun ouvrage profane aussi longtemps que la religion celtique resta pure et universellement suivie par tous. Aussi on ne trouve jamais cet instrument multiplié sur un même lieu, comme les

[1] M. Bertrand remarque que les monuments de pierre sont rares dans l'Est de la France et dans la Celtique. Ils sont plus nombreux dans le Nord et la Bretagne, qui avaient des rapports très fréquents avec l'Irlande, où se trouvait du reste le collége principal des Druides.

[2] MM. de Caumont, Peigné-Delacourt et plusieurs autres auteurs sont du même avis et le prouvent par diverses découvertes archéologiques.

[3] Histoire naturelle, des *pierres précieuses*.

silex éclatés; il est toujours isolé et clair-semé, quoiqu'on le rencontre sur beaucoup plus d'endroits que le silex non poli. »

M. Schayes dit aussi que les Germains appelaient ces haches *Miolner* ou marteau de tonnerre, et croyaient qu'elles étaient lancées par le dieu Thor, ce qui produisait les éclairs et la foudre. Enfin beaucoup d'auteurs les considèrent comme des instruments religieux ou des amulettes, ou comme les armes des chefs [1].

On doit donc penser, puisque des auteurs contemporains des instruments de silex taillés regardaient les haches polies comme des produits surnaturels, et ignoraient par conséquent l'époque de leur fabrication, qu'elles doivent avoir une antiquité bien reculée, antérieure à celle des instruments simplement taillés. Plus tard, quand le contact des autres peuples eut changé ou modifié l'antique religion celtique, ou quand, dans l'espoir d'en obtenir un secours surnaturel, les Gaulois s'en servirent au moment du péril extrême que causa l'arrivée de César, alors elles sortirent de leur retraite sacrée, et furent brisées dans le choc des combats, ou se perdirent sur les champs de bataille par la mort de leurs possesseurs.

S'il en est ainsi, que deviendrait le système du progrès graduel de l'industrie préhistorique, puisque la pierre polie aurait précédée le silex taillé des derniers temps? Le fait est, que j'ai trouvé plusieurs fois le silex éclaté dans les fondations et tombes romaines ou mérovingiennes et jamais la hache polie.

[1] M. Mariette déclare qu'en Egypte les plus anciens silex taillés sont les plus beaux, les mieux travaillés.

César nous indique parmi les armes des Gaulois : la hache de pierre fichée dans un manche de corne de cerf, et des traits, dits *matara*, qui, suivant MM. Marcellin, Durondeau, Schayes et d'autres auteurs étaient armés d'os pointus.

En outre, on trouve assez souvent des silex taillés mêlés à des fragments de poteries, de tuiles et de fondations ou de tombes gallo-romaines et même mérovingiennes de la première période. M. R. de Maricourt le constate, dans les *Mémoires du Comité archéologique de Senlis*, année 1874, p. XXII, pour les communes de la Victoire, clos de Valgeuseuse, Villemétrie, Chamant, Balagny, Montlévêque, Barberie, Borets, Montepilloy, champ de Villevert, etc. Moi aussi, j'ai reconnu le même fait à Saint-Nicolas-lez-Arras, à Arras, à Bois-Bernard, etc. Les tombes mérovingiennes de Caranda contenaient chacune en moyenne 25 armes en silex, soit en tout 12 à 15,000. (V. M. Willecamps, *Bull. anthropologique de Paris*, 18 juin 1874, etc.) M. de Monnecove vient aussi de trouver dans une tombe franque, à Audincthun, un couteau en silex, fixé à la ceinture du mort [1].

Cela prouve que l'usage de ces instruments de pierre se continua pendant la domination romaine, et M. de Maricourt l'explique par les motifs suivants : la rareté de l'acier, le soin que prenaient les Romains d'empêcher les Gaulois de se procurer des armes solides, la nature du bronze qui ne peut fournir qu'un tranchant bien moins affilé que l'acier et même le silex ; enfin le mépris que nos paysans gaulois avaient comme les sauvages actuels, de cette industrie et de ectte civilisa-

[1] *Bulletin de Morinie*, 37e livraison.

tion perfectionnées de leurs vainqueurs, ce qui faisait dire à César : *Nullum aditum ad eos mercatoribus*, et à Tacite, qu'ils évitaient les voluptés et la civilisation des Romains. (*Hist.* lib. IV.)

CHAPITRE VI.

Monuments en pierres brutes.

Après avoir décrit les armes et les instruments de pierre trouvés en Artois, j'arrive aux monuments de pierre brute historiques , dont l'érection semble remonter à la même époque. Je donnerai d'abord leur classement et leurs diverses dénominations, je décrirai ensuite ceux de ces monuments découverts dans l'Artois, et enfin j'étudierai leur destination.

§ I. — *Classement et dénomination des monuments de pierre.*

On peut diviser les monuments de pierre en sept grandes catégories, savoir :

1° Les pierres *posées;* 2° les pierres *levées;* 3° les *trilithes;* 4° les pierres *branlantes;* 5° les *dolmens;* 6° les *galgals;* 7° les *tumulus*, qui contiennent souvent des caveaux.

On rencontre dans l'Artois d'autres monuments de pierre dont l'origine et la destination incertaines ne permettent pas de les classer dans ces catégories ; nous leur consacrerons un paragraphe spécial sous le titre de : *Autres pierres légendaires.*

Voyons maintenant ce que sont les différents monuments que nous venons de classer.

I. — PIERRES POSÉES.

Les *pierres posées* sont de grandes pierres plates que l'on rencontre quelquefois, soit dans les bois, soit sur les terrains incultes, presque toujours sur les hauteurs.

Le dessin ci-dessous, tiré de la collection de M. Peigné-Delacourt, offre dans le lointain une série de pierres posées.



Pierres posées et pierre ronde d'Urcel, entre Soissons et Laon.

II. — PIERRES LEVÉES.

Les *pierres levées* sont généralement désignées sous le

nom de *Menhir* (du Celtique *men*, pierre, *hir*, longue). Ce sont, en effet, des pierres monolithes, de forme allongée et implantées verticalement dans le sol comme des bornes ou des piliers, d'où leur autre nom de peulvans (*poul*, pilier, *van*, pierre).

Les menhirs ou peulvans prennent des dénomina tions spéciales selon qu'ils sont isolés ou groupés.

1° On les appelle *menhirs* ou *peulvans* isolés, ou sin plement menhirs ou peulvans, si ces pierres sont sol taires, comme celle que nous donnons ci-dessous, o comme la Pierre du Diable de Lécluse dont nous par lerons bientôt.

2° Les pierres levées s'appellent *menhirs* ou *peulvans doubles*, si elles sont deux l'une près de l'autre.

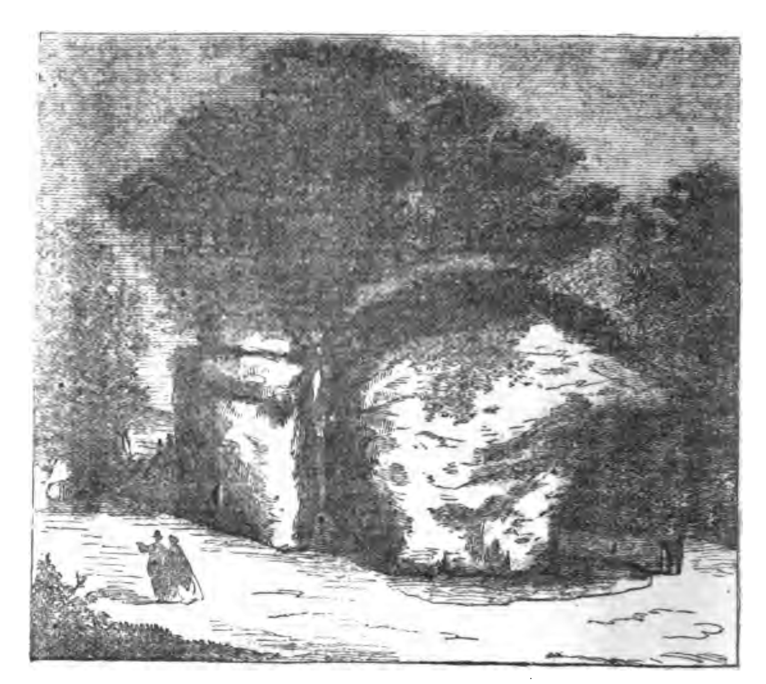


Menhir isolé de la Montagne de Justice (Carnac).



Menhir double.

3° *Menhirs groupés*, si elles sont plus nombreuses. — Les pierres Quépierre ou Quintpierre, à Porquéricourt, près Noyon, et le Corneillou de la Palue (Morbihan), (collection de Peigné-Delacourt), donnent une idée des *menhirs groupés*.



Pierres Quépierre ou Quintpierre à Porquéricourt près de Noyon.



Corneillou de la Palue.

4° *Alignements*, si elles sont posées sur une ligne droite; ou sur plusieurs lignes parallèles.



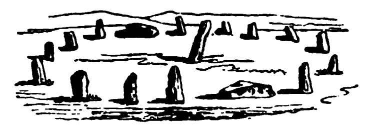
Alignements de Pinon (collection Peigné-Delacourt).



Alignements.

5e *Chromlechs*, ou enceintes, si les *menhirs* alignés forment un cercle, un demi-cercle, un carré long ou

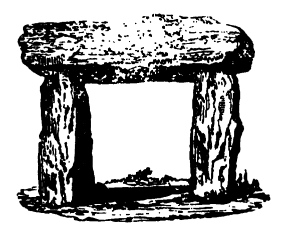
une ellipse, un grand menhir en occupe ordinairement le centre.



Cromlech de Gellainville (Eure-et-Loir).

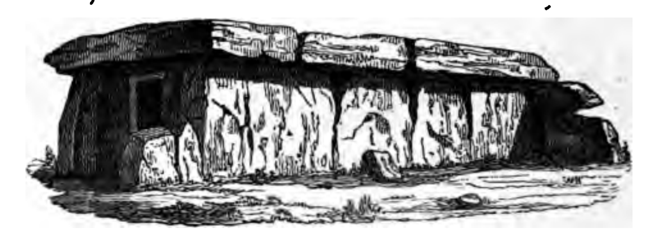
III. — LES TRILITHES.

Les *trilithes,* ainsi que le nom l'indique, sont des monuments composés de trois pierres : deux menhirs, sur le sommet desquels repose couché en travers un troisième monolithe, de manière à former une sorte de portique.



Trilithes.

Une succession de trilithes posés les uns derrière les autres, forme une *allée couverte.*



Allée couverte, dite *Grotte aux Fées,* de Bagneux.

IV. — PIERRES BRANLANTES.

Les *pierres branlantes* sont deux énormes pierres dont l'une est supportée par l'autre. La pierre supérieure qui n'a avec l'inférieure qu'un point de contact est parfaitement équilibrée; le moindre choc suffit pour la faire osciller.



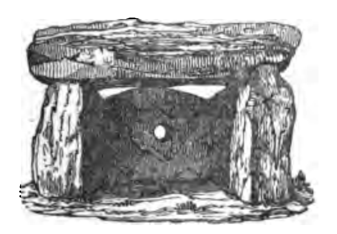
Pierre branlante près Mende (Lozère).

V. — LES DOLMENS.

Les *dolmens* (de *dol*, table, *men*, pierre), sont des espèces de grandes tables monolithes, en pierre brute, supportées par d'autres pierres.

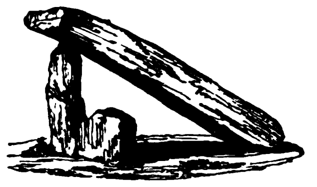
Le nombre de ces supports varie, et avec lui les dé nominations des dolmens.

Le *dolmen simple* a trois pierres-supports juxtaposées à angle droit.



Dolmen simple.

Le *demi-dolmen* repose par une de ses extrémités sur le sol et est supporté à l'extrémité opposée par une ou plusieurs pierres.



Demi-dolmen.

Enfin les dolmens sont quelquefois supportés par un très-grand nombre de pierres, dont la position varie suivant les monuments, et ils portent alors le nom de *dolmen compliqué.*



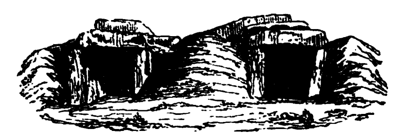
Dolmen compliqué.

VI. — GALGALS.

Nous appelons *galgals* un monceau de grosses pierres brutes accumulées les unes sur les autres en forme conique.

VII. — LES TUMULUS.

On appelle tumulus, des monceaux de terres ou de sable. Ils sont tantôt isolés, tantôt ils forment une pyramide haute et étroite et tantôt ils sont allongés, parfois étranglés dans leur milieu, ce qui les fait alors ressembler à deux tumulus jumeaux et accouplés.



Tumulus fouillé de Pornic.

De ces différentes formes, ils tirent des noms différents et s'appellent : motte ou tumulus pyramidal, large, allongé, géminé, etc., souvent ils contiennent des caveaux en pierres brutes.

§ II. — *Désignation des lieux principaux de l'Artois où se trouvent des monuments de pierre.*

L'Artois, qui possède beaucoup de tumulus a moins de monuments en pierre, mais ceux qui lui restent, par leur variété, peuvent représenter à peu près tous ceux dont je viens de faire l'énumération.

Ainsi nous retrouvons des pierres posées à Tubersent, à Saint-Éloy, Villers-au-Bois, Fresnicourt, Beaufort, Etaples, etc.;

Des pierres levées, à Ecoivres, Lécluse, Fléchin, peut-être à Tortequesne et à Landrethun, etc. [1] ;

Des dolmens, à Fresnicourt, Hamel, Avesnes-le-Comte, etc.;

Un trilithe et des allées couvertes au Hamel ;

Des chromlechs à Fresnicourt et, a-t-on dit, à Landrethun et Boiry-Notre-Dame.

Des galgals à Liévin, Fresnicourt, Hervelinghem, sans

[1] Malbranque (*de Morinis*) dit qu'on voyait de son temps à Frencq une pierre levée haute de dix pieds.

doute à Vitry, car un lieu dit se nomme Mont de pierres.

D'autres pierres légendaires, peut-être de même époque, à Sains-lez-Marquion, Bienvillers, Arras, Gauchin, Bavincourt, etc.

Quant aux tumulus, ils sont tellement nombreux qu'il serait difficile de les énumérer tous. Je vais en citer quelques-uns qui existaient ou existent encore à Acheville, Vimy, Billy, Henin, Quiéry, Beaumont, Izel, Oppy, Méricourt, Avion, Lens, Ablain, Liévin, Givenchy, Rouvroy, Souastre, Orville, Sauchy, Marquion, Saint-Éloy, Camblain, Cambligneul, Bailleul-aux-Cornailles, Frévillers, Pénin, Guémappe, Dourges, Noyelle-Godaud, Courcelles-lez-Lens, Harnes, Aubigny [1], Savy, Avesnes-le-Comte, Barly, Sombrin, Sus-Saint-Léger, Lyencourt, Blavincourt, Beaufort, Denier, Noyelle-Vion, Etrun, Villers-au-Bois, Bapaume, Sapignies, Warlencourt, Le Transloy, Bours, Bucquoy (sur lequel était le château), Chérisy (qui était dans le même cas), etc. (Voir à la fin du volume.)

§ III. *Études des monuments de pierre de l'Artois.*

1. — LES PIERRES POSÉES DE TUBERSENT, MONT-SAINT-ÉLOY, ETC.

J'ai reconnu plusieurs pierres posées en Artois ; celles dont l'origine antique est certaine sont les suivantes :

A Tubersent, près d'Étaples, est un grès très-gros, long de 4^m 50, épais de 1^m environ et large de 2^m. Posé sur le sol qui l'enserre même en partie, il est entouré de petits tumulus. Tous, sans doute, éminences

[1] On a trouvé à Aubigny un vase contenant 700 statères d'or.

et pierre, recouvrent des sépultures, car l'une d'elles, qui a été explorée, a mis au jour un squelette presque réduit en poussière.

J'ai rencontré aussi dans les bois du Mont-Saint-Éloy et de Villers-au-Bois plusieurs de ces énormes grès, de 15 à 20m cubes, plus ou moins saillants hors de terre, mais posés à plat sur le sol. Plusieurs ont été brisés par des ouvriers carriers, pour servir de pierres de construction ou de pavage, et quelques-uns, m'a-t-on assuré, recouvraient des squelettes ayant près d'eux des vases grossiers. Sous un autre, que j'ai pu étudier, je n'ai reconnu que des ossements de cheval très-profondément enfouis [1].

Nous allons voir qu'à Hamel des cadavres ont été trouvés sous une autre pierre posée.

Ne serait-elle pas aussi un monument de ce genre cette grande pierre qui, près du dolmen de Fresnicourt, était posée sur le rebord de la pente qui mène au haut de la colline? (Voir planche 8, à droite du dolmen.) Aucune fouille, je pense, n'a été faite sous cette pierre, et celles que l'on aurait pratiquées, n'auraient sans doute pas été infructueuses.

D'autres pierres semblables existaient aussi soit à Beaufort, près d'Avesnes-le-Comte, soit à Tilloy-lez-Hermaville, soit ailleurs. J'en ai vu extraire plusieurs très-grandes des fondations de l'ancienne cathédrale

[1] M. Baudry, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, n° 2, 1875, p. 122, dit qu'il fut une époque où les Gaulois du Poitou roulaient sur leurs morts des monolithes de granit, lourds parfois de 10 ou 12,000 kilos. Un bloc de 10,000 kilos couvrait une tombe gauloise à la Roussière-de-Saint-Avongourd.

d'Arras et de l'église d'Hénin-Liétard. Il en existe encore dans diverses parties du sol de la Cité d'Arras, sous le jardin notamment de M. Legentil-Parent. Je ne sais quelle était leur origine.

II. — PIERRE DE LÉCLUSE ET AUTRES MENHIRS, A FLÉCHIN, OISY, ETC.

Menhirs isolés.

Les menhirs isolés se trouvent à Lécluse, à Fléchin, à Oisy, et peut-être à Tortequesne. Beaucoup d'autres, assurément, ont existé sur d'autres points de notre territoire, mais ils ont disparu. Ainsi un cimetière du IIe siècle, à Méricourt, porte encore le nom de Haute-Borne ; ce même nom se retrouve en plusieurs autres endroits : à Gavrelle, à Metz-en-Couture, à Duisans, à Fosseux, à Beaulencourt, au Transloy, à Souastre, à Orville, à Sombrin, à Barly, à Meurchin, à Dourges, à Courcelles-lez-Lens, à Villers-Châtel [1], etc. Mais il peut également désigner à des monuments gaulois ou des pierres formant limites entre seigneuries, communes, pagi ou autres subdivisions territoriales. Je n'en parlerai donc pas ici.

Description de ces menhirs.

La pierre de Lécluse a de hauteur 5^m 83 hors du sol, 1^m 94 de largeur à la base, et 0^m 60 d'épaisseur. Elle

[1] On trouve, en outre, les noms de Grosse-Borne à Ruyaulcourt, Trescault, Bus, Buissy-Baralle, Izel-lez-Équerchin, Corbehem, Penin, Tilloy-lez-Hermaville, Avesnes-le-Comte, Harnes, etc.

diminue lentement de largeur de la base au sommet et a trois petites rigoles creusées sur sa face principale. Ce sont, dit la légende, les empreintes des griffes de Satan, furieux d'avoir été vaincu par un moine pour la construction d'un vaste bâtiment. (V. planche 9, n° 2.) Ce menhir est assez voisin du dolmen du Hamel, dont nous parlerons tout à l'heure, et a pu faire partie du même groupe de monuments.

A Fléchin, dit M. Bigarne, près d'un champ, qui rappelle le nom d'Isis, est un autre peulvans moins grand que celui de Lécluse.

A Lens, près des chemins de Béthune et de La Bassée et d'un cimetière mérovingien, était plantée une pierre haute de 3 m et large de 0 m. 65, qui a été renversée depuis quelques années en même temps que six autres pierres un peu plus petites qui se dressaient au point de jonction des chemins de Liévin et d'Aire; mais je n'en affirmerai pas la destination.

A Oisy, dans le marais, est une autre pierre levée, en partie enterrée aujourd'hui, soit par suite de l'affaissement de la tourbe, soit parce que le sol a été rehaussé. Elle n'a plus maintenant hors du sol que peu de hauteur. Sur la face tournée vers l'Orient se voit une excavation circulaire, que M. Bigarne regarde comme une représentation en creux du soleil. Je lui laisse cette attribution sans la discuter [1].

[1] Je laisse également à M. Bigarne la responsabilité des observations suivantes : « A force d'interrogations faites aux paysans du Hamel, j'ai appris que les cinq trous creusés sur le dolmen d'Hamel sont les empreintes des quatre pieds de la chaise et de l'extrémité du fuseau de la Vierge qui file. Or,

La pierre de Torteguenne est aussi très-recouverte aujourd'hui par les terrassements de la route, assez surhaussée, sur le bord de laquelle elle se trouve. Elle est assez curieuse par les excroissances en forme de boules allongées qui entourent son sommet. Ne serait-ce pas cette particularité qui aurait valu au village le nom de Tortequenne, ou chaîne tordue? On la nomme pierre ou autel des lares ou des ladres (Pl. 10, n° 3).

Malbranque (*de Morinis*) parle d'une grande pierre haute de dix pieds qui existait de son temps sur le territoire de la commune de Frencq.

III. — LES PIERRES D'ACQ. PEULVANS DOUBLES.

Je ne connais que deux monuments de cette espèce dans le pays, l'un près de Cambrai, dont je ne parlerai pas parce qu'il est situé hors de l'Artois, et l'autre près d'Arras que je vais décrire.

Il se compose de deux grandes pierres enfoncées perpendiculairement dans le sol en conservant au-dessus de sa surface une hauteur, l'une de trois mètres, l'autre de quatre. Elles sont alignées, mais l'une est inclinée vers l'Ouest, soit que telle ait été sa disposition primitive, soit que les vents et la mobilité du sol lui aient fait prendre peu à peu cette position. M. le comte de Brandt de Galametz m'a assuré avoir fait quelques

cette Vierge, c'est Isis comme travail terrestre, c'est Herta, la terre des scandinaves perpétuée au Moyen-Age par le mythe de Berthe aux pieds d'oie, et par le signe iconographique de la truie qui file... Quant au menhir d'Oisy, je crois que cette pierre a été élevée à Osiris, qui était le soleil dans le Cycle isiaque, d'où le nom d'Oisy donné au village ».

recherches au pied de ce monument et y avoir remarqué une grande tombe en grès bruts juxtaposés qui était placée entre les deux pierres. Quelques auteurs ont regardé ces pierres comme les trophées de deux victoires remportées par Bauduin-de-fer, comte de Flandre, sur le roi de France, Charles-le-Chauve ; mais ces combats ne sont pas bien prouvés, et puis ces sortes de monuments n'étaient plus en usage à cette époque.

Le peuple, lui, ne va pas chercher ses origines dans l'histoire ; le diable ou les fées sont toujours reconnus par lui pour les constructeurs de ces monuments, dont l'érection suppose nécessairement de très-grandes forces motrices, et ici encore il fait intervenir Satan et la reine Brunehaut.

IV. — MENHIRS GROUPÉS DE LANDRETHUN.

Devons-nous voir un monument druidique dans ce groupe de pierres qui s'élèvent au haut d'un monticule long de 40m et large de 20. La plupart semblent des pointes de la roche cachée sous le sol, et que les pluies ont dénudées ; elles sont du reste peu élevées, les unes sont groupées, d'autres sont disséminées sans ordre apparent. Le peuple y a attaché des légendes, mais ce fait qui atteste l'antiquité de leur sortie du sol, ne suffit pas pour prouver leur origine celtique.

Cependant M. de Caumont parle de roches naturelles qui ont été vénérées par les Gaulois et qui par suite doivent être rangées dans la catégorie des monuments ; il cite entre autres : la chaise de Gargantua près de la Seine, la pierre-gante près de Tancarville,

la pierre couplée du Gast, en Calvados ; les roches de Saint-Quentin près de Falaise ; celles de Vire à Campione... Mais près de ceux-ci on a trouvé des instruments en silex et d'autres débris celtiques, tandis qu'à Landrethun, rien, je pense, n'a été reconnu. Mais peut-être n'a-t-on pas étudié le sol qui entoure ces pierres.

V. — DOLMENS D'AVESNES-LE-COMTE.

Le docteur Ledru a trouvé sur le territoire de cette ville, au lieu dit fond Dragon, et à côté de tombes du IVe siècle, les fondations d'un antique bâtiment de 20 mètres de côté. Tout auprès était un large puits rempli de débris, au milieu desquels il remarqua une grande table de grès brut, large de 1 mètre 50, longue de 2 mètres 60, et épaisse de 0 mètre 60. A côté étaient quatre autres pierres plus petites qui semblent avoir été ses supports. Le docteur regarde ces pierres comme les parties d'un dolmen.

VI. — MONUMENT DU HAMEL.

Dolmen, table branlante, allée couverte, trilithe, tous ces monuments sont réunis dans un seul groupe, sur le territoire du Hamel (Pl. 10, n° 1), qui se trouve placé au haut d'une colline dominant tout le pays environnant. Quatre pierres fichées, alignées deux par deux, une cinquième qui en ferme l'une des extrémités, enfin une grande table posée sur les trois dernières de ce côté, composent les quatre monuments que je viens d'indiquer.

Le dolmen est formé par la position de la table sur

trois supports disposés sur les trois côtés d'un carré.

L'allée couverte et le trilithe existent par cet alignement de deux rangs de pierres parallèles fichées en terre et portant autrefois des tables posées sur leur sommet et au-dessus du vide laissé entr'elles.

La pierre branlante enfin s'y trouve peut-être, puisque la table que portent les trois supports extrêmes est traversée par une arête vive et saillante qui, posant seule sur les pierres latérales, laissait prendre à la table le mouvement d'oscillation qu'on voulait lui donner.

L'élévation des supports hors de terre n'est plus aujourd'hui que de 1 mètre 30, mais elle était bien plus grande autrefois avant le défrichement du bois qui l'environnait et avant que les ouvriers n'eussent pris l'habitude de jeter tout autour les immondices et les débris qui gênent leurs travaux de culture.

La largeur de chacune des pierres de support est de 2 mètres 59, sur 0 mètre 32 d'épaisseur. La table a 3 mètres 24 sur 2 mètres 50 et 0 mètre 25.

M. Louis de Givenchy, dans un curieux travail qu'il a publié sur les pierres druidiques du pays, a parlé de rigoles et de cavités tracées en effet sur la surface de la table. Il pense qu'elles ont pu servir, au moment des sacrifices sanglants autrefois accomplis sur cet autel, à recevoir le sang des victimes sur lesquelles les druides étudiaient les secrets de l'avenir. Mais de semblables traces se retrouvent aussi sur plusieurs des supports et elles paraissent avoir des causes naturelles.

Il semble que l'allée qui précède le dolmen a été plus longue autrefois, car j'y ai vu bien des débris de pierres brisées, aujourd'hui renversées, et qui formaient, dit-on, le prolongement d'une allée.

Enfin ce curieux monument se complète par le peulvans de Lecluse, assez rapproché de lui, et que nous avons visité plus haut, et probablement aussi par cette fontaine jaillissant au pied de la colline qui le supporte et qui est entourée d'informes et grosses pierres. L'eau qui en sort abondamment jouit encore, grâce sans doute à d'antiques traditions, d'un assez grand renom dans le pays comme remède curatif.

Près de ce groupe, au lieu dit *les Pendus*, on vient de trouver à dix ou douze pieds de profondeur sous une grande pierre, des ossements et des cendres. Près de là également ont été ramassées des haches en silex poli.

Ne pourrions-nous pas regarder aussi comme formant une grande enceinte autour du Hamel, qui, je crois, portait, outre le dolmen existant, d'autres monuments, les peulvans de Lecluse, d'Oisy, de Tortequenne et d'autres peut-être qui sont tombés ? Des fouilles que nous comptons opérer en ce lieu avec le concours de la Société d'agriculture de Douai pourront, je l'espère, éclaircir cette question.

VII. — LES MONUMENTS DE FRESNICOURT.

J'arrive maintenant aux monuments de Fresnicourt qu'un savant magistrat et archéologue, M. Lequien, sous-préfet de Béthune, a explorés et étudiés avec beaucoup d'intelligence. Aussi ne puis-je mieux faire que de transcrire ici la description que M. Tailliar[1] en a donnée d'après les notes de l'explorateur. (Pl. 8.)

[1] *Essai sur l'histoire des institutions du nord de la France*, page 203.

« Là, dans un site magnifique, on peut reconnaître encore quatre tertres sur lesquels étaient posés quatre autels composés de pierres colossales.

« Ces quatre tertres, de figure ovale dans leur partie supérieure, étaient surmontés chacun d'un autel druidique.

« Sur le plus élevé de ces tertres se dresse l'autel encore aujourd'hui existant et vulgairement désigné sous le nom de Table des Fées. Six pierres de grande dimension le composent, cinq d'entre elles servent de support; une plus large dans le fond est posée d'équerre contre les pierres latérales ; deux de ces dernières forment les appuis du côté droit, deux autres, ceux du côté gauche; la sixième superposée constitue la table de l'autel. Plus grande et plus lourde que les autres elle a 3m 30 de long, 2m 30 de large et 9m 70 de circonférence sur 0m 80 d'épaisseur. On remarque à sa superficie des cavités qui, au premier abord paraissent naturelles, mais qu'un examen plus attentif permet de supposer avoir été taillées pour que la victime pût y être plus facilement étendue et attachée. (Pl. 9, n° 8.)

« Deux bassins, en effet, semblent avoir été creusés, l'un pour recevoir la tête de la victime, faisant face à l'orient, l'autre pour qu'on y plaçât son dos et ses reins [1]. Quelques autres cavités moins importantes paraissent avoir eu aussi leur destination spéciale. Des

[1] M. Peigné-Delacourt, qui a visité ce monument avec moi, regarde ces cavités comme formant une sorte de siége. Dans cette hypothèse, on pourrait penser que ce monument servait aussi à l'intronisation du chef temporel ou spirituel du pays, ou du magistrat chargé de rendre la justice.

trous pratiqués dans l'épaisseur de la pierre l'ont été probablement pour y sceller des anneaux où des liens devaient être attachés.

« Sur le second tertre, à côté du premier, était érigé un autre dolmen composé de quatre pierres de support et d'une table d'autel. Des pierres de souténement, deux étaient rangées à droite, deux à gauche. Toutes étaient couvertes par une grande pierre plate de 6 m. 20 de long, sur 3 m. de large ; c'était la table de l'autel. Elle n'offre d'autre particularité qu'une inclinaison et un double rebord vers son centre, taillé en forme de gouttière de haut en bas. Ce second dolmen était éloigné de 37 m. du premier.

« A une pareille distance de ce second dolmen, au centre d'un tertre plus petit, érigé entre le premier et le deuxième tertre, et en regard du premier dolmen, s'élevait un troisième autel druidique, dont la table consiste en une pierre de 3 m. 10 centimètres de long sur 1 m. 70 de large et d'une épaisseur de 30 à 70 cent. Sa surface présente vers le centre une particularité analogue à celle de la table du premier dolmen, c'est-à-dire une figure géométrique taillée en creux, mais qui est ovale au lieu d'être hexagone. Sur la tranche de cette table et dans ses parties les plus épaisses se remarquent également des cavités pratiquées pour y sceller des anneaux.

« Sur un quatrième tertre, et à un point distant de même de 37 mètres, du troisième et du premier dolmen, était dressé un quatrième autel druidique ; il se composait, comme les autres, de pierres de souténement, placées de champ et d'une table aujourd'hui brisée dont il ne reste que la moitié.

« Ce vaste monument de l'ancienne religion celtique, composé dans son ensemble de quatre autels de pierre, devait présenter à peu près la forme d'un losange couché horizontalement, dont les deux extrémités auraient été arrondies. Du côté de l'ouest, à l'angle obtus qui constitue la partie supérieure du losange couché, se trouve le dolmen encore aujourd'hui existant. En face, à l'autre angle obtus et à l'est, se trouvait le troisième dolmen indiqué ci-dessus.

« A droite et à gauche, au sud et au nord du premier dolmen, aux extrémités des angles aigus du losange, surgissaient un troisième et quatrième tertres également surmontés d'un troisième et d'un quatrième dolmen, dont les pierres étaient disposées de la même manière.

« Dans les intervalles de ces quatre autels, des pierres disséminées à la surface du sol, ou signalées par des fouilles ou des sondages, portent à penser que chacun de ces dolmens était relié aux autres par des pierres levées qui décrivaient une espèce d'ovale et formaient l'enceinte sacrée.

« Par ces détails, que nous sommes forcés d'abréger, on peut juger de l'importance de ce monument religieux de Fresnicourt, qui comprenait ainsi un groupe de quatre autels druidiques renfermés dans une enceinte commune.

« Mais ce n'est pas tout encore. A droite du premier dolmen dont nous avons parlé s'est révélé un autre monument non moins remarquable. C'est un double galgal, ou tumulus géminé formé de deux galgals reliés entre eux par une sorte de galerie ou de grotte souterraine.

« Le premier de ces galgals composé de grès amoncelés et superposés de l'est à l'ouest, présente l'aspect d'une espèce de dôme écrasé, d'un développement de 26 m. à sa base circulaire et d'une élévation de 1 m. 60 c. Les principaux blocs de ce monticule, au nombre de dix-sept à sa surface extérieure, étaient soigneusement rejoints les uns aux autres sans aucun ciment ni mortier. Dans les interstices étaient enchâssés des éclats de grès de toutes dimensions. Les blocs qu'on a pu soulever en ont laissé entrevoir d'autres, arrangés de même. Le premier galgal accédait à l'entrée d'une espèce de grotte fermée par d'énormes pierres, et dans laquelle il a été impossible de pénétrer. Il se reliait à cette entrée par un bloc de 3 m. de long, qui paraissait recouvrir le couloir par lequel on arrivait de cette grotte dans le centre du tumulus.

« Au nord et à l'est de cette même grotte se rattachait un deuxième galgal que les fouilles ont fait apparaître. C'est un amas plus important encore de blocs de grès affectant également la forme d'un dôme écrasé, d'un développement de 50 m. à sa base et d'une élévation de 2 m.

« Cet amas se compose généralement de larges pierres plates soigneusement superposées de l'est à l'ouest, de manière à former une sorte de couverture. Du côté nord, vers l'entrée de la grotte, les pierres paraissent figurer un escalier dont trois marches ont été rendues apparentes.

« Dans les fouilles de ce double monument que relie l'entrée commune de la grotte, et qui paraît ainsi constituer un double galgal ou tumulus géminé construit en pierre, se sont trouvés plusieurs fragments de briques et poteries grossièrement façonnées. »

Tel est ce groupe si remarquable des monuments de Fresnicourt. Sans nul doute bien des découvertes resteraient encore à faire sous ce terrain, si des fouilles y étaient continuées ; bien des sépultures surtout s'y montreraient, soit sous les galgals, soit dans les galeries souterraines, soit aussi sous la pierre posée que j'y ai vue autrefois. Mais ces recherches dégraderaient peut-être ces monuments qui déjà ont considérablement souffert depuis leur exploration.

Il serait difficile, par conséquent, de dire aujourd'hui quelle a pu être sa destination, car il n'est pas évidemment un centre funéraire destiné à recevoir les dépouilles mortelles des gens du pays. N'était-il pas un véritable temple avec ses quatre autels élevés aux quatre points cardinaux, tous renfermés dans une vaste enceinte, tandis qu'une autre partie du terrain, une sorte de sanctuaire, peut-être, placé au sommet, était réservée aux prêtres sacrificateurs? Ou bien encore dans cette enceinte sacrée inaugurait-on, consacrait-on les princes, les magistrats ou les aspirants promus au sacerdoce? Enfin les galgals voisins placés en dehors de l'enceinte et la pierre posée étaient-ils seuls des monuments funèbres et indiquaient-ils un cimetière placé en dehors du temple? Je n'ose me prononcer avant que des fouilles complètes aient apporté de nouvelles lumières dans cette question fort obscure. J'ajouterai seulement que plusieurs monnaies gauloises, dont une en verre au type du cheval libre, ont été trouvées à cet endroit, et surtout que des pièces de Comius s'y sont montrées, ce qui prouve que ce monument était encore fréquenté et consacré au culte à l'époque de l'arrivée de César.

VIII. — LE MONUMENT DE BOIRY-NOTRE-DAME.

On a cru voir un chromlech sur le tumulus de Boiry-Notre-Dame; mais offrent-elles un monument de ce genre ces six pierres, hautes de 0^{m} 97 c., étroites, disposées en cercle de 4^{m} de diamètre, taillées assez finement et qui montrent à la partie supérieure tournée vers le centre une saillie en forme de menton de 0^{m} 8 c.? Une septième pierre avait été autrefois plantée au milieu de ce cercle, mais elle a été enlevée il y a quelques années. Le tout est placé sur un tertre artificiel haut de 8^{m} qui domine le pays, quant à moi je n'y vois ni la masse, ni la rudesse des pierres druidiques et les légendes qui l'entourent ne suffisent pas, à mon avis, pour les attribuer à l'époque celtique, à moins qu'on ne suppose qu'elles aient remplacé plus tard des pierres plus fortes et brutes jugées indignes de figurer sur cette élévation, dont je décrirai plus loin le contenu.

GALGALS D'HERVELINGHEM ET DE LIÉVIN.

Nous avons vu deux galgals à Fresnicourt, je citerai encore ceux d'Hervelinghem près de Marquise, au nombre de deux, qui ont été fouillés en 1820, et sous lesquels on a trouvé quatre squelettes ayant près d'eux des bouts de lances en bronze [1]. Dans le parc du château de Liévin, près de Lens, était un autre galgal en silex, sous lequel était un squelette entouré d'armes en bronze.

[1] *Congrès archéologique de Dunkerque*, art. de M. Cousin.

Qu'était le mont de pierres désigné par le cadastre sur le territoire de Vitry ?

TUMULI.

Je ne parlerai pas ici bien longuement de ces tertres artificiels que dressèrent les Gaulois pour recouvrir les corps de leurs chefs ou parents défunts ; je les décrirai plus loin au chapitre des tombes et sépultures gauloises et germaines. Un très-grand nombre de tumuli existaient en Artois, beaucoup sont encore debout, mais peu ont été explorés avec soin. J'ai appris qu'un bon nombre avait donné à leurs explorateurs beaucoup de pierres brutes, souvent assez grosses et souvent aussi en grès ; mais on n'a pas cherché à reconnaître leur disposition ni ce qu'elles recouvraient : je ne puis donc en parler. Plusieurs ont été fouillés par moi, mais ne m'ont procuré, à peu d'exceptions près, que des objets et des fondations du II[e] siècle. Je crois donc, ainsi que je chercherai à l'établir plus tard, que la plupart de ces buttes de terre ont été utilisées par les Romains pour y placer des postes d'observations ou de défense. Beaucoup ont pu servir aux Gaulois pour leurs signaux aux feux, et alors nous en trouvons parfois la preuve dans ces noms qui sont restés, soit au village dans lequel ils se trouvent, soit au sol même qui les portait (Montigny, *Mons ignis*).

Je citerai et décrirai plus tard les tumuli dont l'origine celtique me paraît plus certaine.

AUTRES MONUMENTS LÉGENDAIRES.

Outre ceux dont je viens de donner la description et dont l'origine me paraît certaine, je trouve encore en

Artois un certain nombre de pierres auxquelles la tradition a attaché des légendes et qui me semblent pouvoir remonter à l'époque que nous étudions.

Sans doute cette idée est bien hasardée ; mais comme les monuments dont l'origine celtique n'est pas controversée sont entourés de légendes semblables, je puis, ce me semble, émettre au moins au sujet de celles-ci un soupçon analogue.

Ces pierres sont, d'ailleurs, assez grandes, non taillées, et offrent à peu près les mêmes caractères que celles que j'ai décrites plus haut. En voici quelques exemples :

A Sains-lez-Marquion, est une grande pierre brute, placée en face du chœur de l'église dans la principale rue du village ; elle jouit d'une grande vénération ; on la décore les jours de procession pour servir de reposoir, et on la touche dans certaines maladies pour en obtenir du soulagement. Ce fut, dit la légende, sur cette pierre que sainte Saturnine alla poser sa tête après sa décollation par son amant furieux de se voir refusé.

A Bienvillers-au-Bois, autrefois Bienvillers-Saint-Ethon, est un autre grès brut, long de 2^{m}, sur lequel, assure-t-on, ce saint disait la messe ; il est placé dans le cimetière en dehors du village, et est également entouré d'une grande vénération.

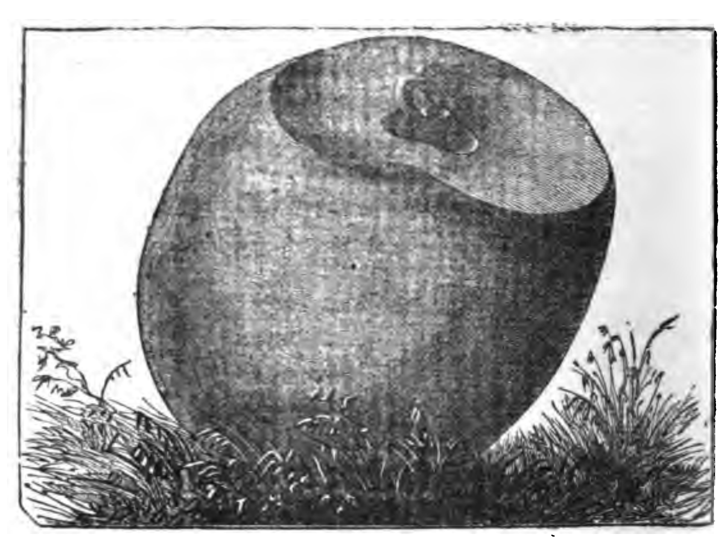
A Arras, ne voyait-on pas aussi avant 93 une grande pierre du même genre étendue contre le mur de la trésorerie de l'abbaye de Saint-Vaast et sur laquelle un grand nombre de fidèles allait s'agenouiller et prier ? On croyait que c'était sur ce grès que saint Léger avait eu les yeux crevés par ordre du maire du palais Ebroin.

A Bavincourt, est un gros grès vénéré, sur lequel, dit-

on, prêchait l'apôtre saint Vaast. On assure y voir encore l'empreinte de ses pieds, et une grande vénération l'entoure.

Et puis que dirons-nous du galet de Gauchin, bloc erratique ou grès roulé naturel et qui n'offre du travail de l'homme qu'une excavation très-ancienne ? C'est là qu'est soudée la chaîne qui le retient à une pierre dressée, une borne qui, dit-on, en a remplacé une autre beaucoup plus grande. Il est tout voisin du monument de Fresnicourt, il est l'objet d'une légende fantastique, et autour de lui paraissent les pointes d'autres pierres semblant former cercle autour de lui, mais dont le peu de saillie hors de terre ne permet pas de reconnaître la forme et la destination.


Galet de Gauchin.
(Vue d'ensemble.)



Un galet du même genre a été trouvé à Lémé (Aisne), et fait partie de la Collection de M. Peigné-Delacourt.



Galet avec trou de suspension trouvé à Lémé (Aisne).

ORIGINE DE CES PIERRES LÉGENDAIRES.

Voyons maintenant si nous ne trouvons pas dans les traditions ou documents qui nous restent relativement aux religions païennes des mentions de pierres consacrées qui aient quelques rapports avec celles-ci.

Pline nous dit qu'il tomba dans le fleuve Argos, dans la Thrace, une pierre, de la grandeur d'un chariot et d'une couleur sombre et brûlée, que l'on conserva avec beaucoup de religion.

Les Juifs portaient toujours avec eux une pierre brute, nommée *schetya* ; ils avaient écrit dessus le nom de Jehovah et la vénéraient beaucoup. On croit que c'était un fragment du rocher qui fournit l'eau dans le désert.

Dans la Grèce, Jupiter était figuré par une pierre brute.

La Vénus de Chypre était également une pierre brute pyramidale, aussi Tacite disait-il qu'elle n'avait pas figure humaine pour un motif tout mystérieux.

L'aréopage faisait asseoir les parties contendantes sur deux pierres non taillées et consacrées : l'une était dite de l'accusation, l'autre de la défense ; elles inspiraient aux plaideurs la crainte et la vénération.

A Rome, hors de la porte Caperine, et près du temple de Mars, était une pierre nommée Manale, qu'on portait en procession et qu'on invoquait dans les sécheresses.

Le Palladium de Troie était une pierre brute consacrée, qui fut enlevée par Diomède et Achille, ce qui, disait-on, amena la chute de la ville. Diomède la donna

ensuite à Enée, puis elle passa à Ascagne, et enfin à Numa qui la déposa à Rome dans un temple, où la plus âgée des Vestales avait seule droit de pénétrer. Enfin elle fut transportée à Byzance avec le siége de l'empire [1].

En Ecosse la pierre Scone servait à investir les princes de leur puissance ; ils devaient la frapper et le son qu'elle produisait indiquait si, oui ou non, leur élection plaisait aux dieux. A la fin du paganisme on la posait dans le trône royal [2].

En Irlande, siége du druidisme, on nommait ces pierres both-al (oracles). Elles étaient ointes d'huile et de sang ; on les appelait aussi Lia-fail ; souvent on les posait sur une éminence pour figurer les hauts-lieux.

Ce sont bien là nos pierres brutes légendaires, comme celles de Sains, Bienvillers, Arras, etc. Peut-être le clergé ne pouvant détruire le culte superstitieux qu'on leur rendait, prit-il le parti d'y attacher de pieuses légendes, pour purifier cette vénération.

Quant au gal de Gauchin, ne serait-il pas une de ces pierres de pénitence que l'on trouve encore en Allemagne, analogue peut-être aux pierres d'accusation et de défense des anciens ? Il en existe encore une à Mulhouse, accompagnée de quatre vers qui expliquent son origine. Cependant celles d'Allemagne sont plus petites.

La Mytras, ou pierre Eliogabale, était arrondie à la base et offrait l'aspect d'une sorte de cône. Elle avait été rapportée de Syrie à Rome par Eliogabale [3] qui

[1] Gougenot, p. 139.
[2] Thomas Moore t. 1. p. 41.
[3] Gougenot, p. 120.

voulut que tous les autres dieux lui fussent assujettis dans le même temple.

Aujourd'hui, dans l'Hindoustan, on rend encore une pierre idole et sacrée en la frottant d'huile [1].

Le *Dictionnaire des Antiquités* de MM. Daremberg et Saglio cite parmi les pierres non travaillées (*Argoi Lithoi*) adorées en Grèce les suivantes décrites par Pausanias : celle du temple d'Hercule à Hyette en Béotie ; trois autres adorées dans le temple des Charites à Orchomène ; celle d'Eros à Thespies ; trente autres quadrangulaires à Pharoé en Achaïe ; celle qui représentait Zeus Teleios à Tégée ; celles de Zeus Meilichios à Sicyone, à Argos, à Sicyone, à Gnossos, à Ambracie, à Oricos, à Apollonie, à Mégare, à Byzance, à Aptère ; celles qui représentaient Apollon, celle de Paphos qui était dédiée à Aphrodite, celle de Cythium en Laconie. La pierre de Delphe, était, disait-on, celle que dévora Chronos à la place de Zeus enfant, on l'oignait d'huile et on l'enveloppait de bandelettes. Le dictionnaire ajoute que : « dans le culte des Hermes comme dans celui des Agyiens, on peut retrouver la trace des temps primitifs où les images des dieux protecteurs des chemins étaient des pierres brutes ou grossièrement taillées. » Ce culte se perpétua jusqu'aux derniers temps de la Grèce, car Théophraste « peint le superstitieux qui prend soin de répandre l'huile sur les pierres des carrefours et qui plie le genou devant elles, et Socrate oppose aux incrédules qui n'ont de religion pour rien de ce qui est sacré, le dévot exagéré qui adore toutes les pierres, tous les morceaux de bois, toutes

[1] *Missions catholiques*, vol. VII, page 74.

les bêtes qu'il rencontre. Lucien à son tour montre un homme, adonné aux mêmes pratiques, s'inclinant et priant devant les pierres qu'il voit ornées de couronnes, et arrosées d'huile. Plus tard encore Clément d'Alexandrie fait allusion à ces pratiques presque dans les mêmes termes. »

Ne voyons-nous pas encore aujourd'hui les Betsileos de Madagascar dresser des menhirs, et des tribus indiennes construire des dolmens, des trilithes, des cromlechs ? M. Fergusson constate par les objets qu'ils recouvrent ou que l'on trouve autour d'eux que les monuments de l'Armorique ont été érigés immédiatement avant ou pendant l'occupation romaine. (*Rude stone Monuments*, pag. 27, 370, 375 et suiv.)

DÉPÔTS DE CUISINE OU COQUILLERS.

Ce sont des monticules composés en grande partie de coquilles ouvertes au milieu desquelles se trouvent des silex taillés, et parfois des ossements d'animaux. Ces dépôts sont nombreux sur les côtes maritimes du Danemarck. On y voit çà et là des emplacements de foyers ; aussi croit-on qu'ils ont été formés par des pêcheurs, anciens habitants du pays, et qui, en entassant tous les jours autour d'eux les débris ou rebuts de leurs repas, ont, à la longue, créé ces monticules. M. Figuier dit que notre pays possède aussi quelques-uns de ces dépôts, et il les place à la Salle (commune d'Outreau), au Portel et aux Cronquelets (commune d'Étaples). Les coquilles qui s'y rencontrent sont, ajoute-t-il, celles du cardium édule.

Je n'ai pu étudier moi-même tous ces lieux, mais les

renseignements sérieux que j'ai pris me permettent de douter encore des dépôts du Portel. On y trouve bien des coquilles ouvertes, mais si les indications que j'ai eues sont exactes, les silex taillés y font défaut et ce tertre ne serait qu'une digue ou un retranchement.

Celui d'Outreau, au contraire, que j'ai pu mieux examiner, grâce à l'obligeance de M. Accarin, direçteur des forges et fonderies de Montataire, me parait mieux établi. On y trouve beaucoup d'instruments en pierre, quelques-uns même polis ; les haches semblent ne pas s'y trouver, et je n'ai pu en obtenir que des lames plates favorables à l'ouverture des mollusques. Ce dépôt de cuisine seraît donc mieux prouvé, quoique les ossements y fassent défaut, je pense.

A Étaples les mottes dites cronquelets sont composées de couches alternées de terre glaise, de sable et de coquilles. Au centre sont des charbons de bois, des tessons de vases, des morceaux de bronze et de fer, anneaux, boucles, etc. Celui de Sangatte me paraît également bien constaté.

STATIONS PALUDÉENNES.

Ce sont des réunions de pilotis plantés dans les lacs ou les marais, au milieu des eaux, et sur lesquels ont été jadis élevées des habitations. On y abordait par des ponts volants ou des planches que les habitants retiraient quand ils voulaient s'isoler.

Ce système de construction, assez commun en Suisse, semble surtout avoir eu pour but d'éviter les ravages des bêtes féroces qui peuplaient alors nos forêts. A leur pied on trouve ordinairement différents objets usuels,

poteries, instruments de pierre, de bronze ou de fer.

Ces stations ont existé jusqu'à une époque assez voisine de nous, car Hérodote décrit ainsi celles qu'habitaient de son temps les Pæoniens sur le lac Prasias [1], « *sur des pieux très-élevés, enfoncés dans le lac, ils placent des planches jointes ensemble; un pont étroit est le seul passage qui y conduise. Ils ont chacun, sur ces planches. leur cabane avec une trappe bien jointe.* »

Dans le lac Paladru (Isère) des maisons semblables étaient encore habitées du temps de Charlemagne.

Dans la vallée de l'Avie, près de Boves (Somme), on voyait encore, au II[e] siècle de notre ère, des stations lacustes.

On rencontre quelques traces de ces stations dans les marais de l'Aa, de la Canche et de la Sensée. Dans celui d'Harnes, notamment, on a retrouvé quelques forts pilotis en chêne, autour desquels étaient des poteries, des haches en pierre polie et d'autres objets tels qu'ossements et cornes d'animaux.

A Houplain, près Seclin, M. Rigaux a trouvé des habitations lacustres, de deux époques, métaux et pierre polie. On y a recueilli des ossements fendus pour en extraire la moëlle, des débris de poterie, et une quantité de silex taillés ou polis : percuteurs, couteaux, outils, flèches; une partie des silex semble venir de l'atelier de Pressigny-le-Grand (Indre-et-Loire). J'en ai vu aussi quelques traces à Eterpignies, à Rumaucourt, etc., mais qui sont très-incomplets par suite de l'extraction de la tourbe.

[1] Lib. V, c. 16.
[2] *Bulletin de la Société linnéenne du nord de la France.* Amiens, 1873, n° 18.

LES CAVERNES A OSSEMENTS.

Je n'avais pas d'abord l'intention de traiter ici cette question parce que, jusqu'à présent, on n'avait pas encore reconnu de ces sortes de cavernes dans l'Artois. Mais puisqu'aujourd'hui le *Bulletin historique du Nord de la France* publie des renseignements sur une découverte de ce genre qui vient d'être observée à Hydrequent, près de Marquise, je ne puis plus m'abstenir et je vais d'abord citer en entier ce qu'il en dit : « Je viens de découvrir à Hydrequent, canton de Marquise, une caverne de l'âge du mammouth, habitée par l'homme et dont l'exploration, encore à son début, m'a donné de très-heureux résultats. J'ai trouvé dans cette caverne des silex taillés en très-grand nombre et dont quelques-uns sont remarquables de formes et de fini. Le type du moustier est tellement défini dans ces silex que, s'il n'existait pas, il faudrait le créer. Quant à la faune, elle est très-remarquable.

« J'ai apporté à Paris tous les ossements trouvés dans cette caverne, et M. Gaudry, au Muséum, a bien voulu les déterminer. Voici les principaux : elephas primigenius, rhinoceros tichorhinus, bos primigenius, ursus ferox, très-rare en France, hyæna spelæa, ursus spelæus, equus fossilis, poteries, ossements fendus, d'autres travaillés, poignards en bois de cerf, pyrites pour allumer le feu, etc., tout ce qui constitue l'habitat ordinaire des cavernes. »

Voyons donc en peu de mots ce que nous devons penser de ces cavernes, et ce qu'elles sont en général.

M. Figuier dit qu'on peut les diviser en trois catégories : celles qui n'ont abrité que les animaux, celles que l'homme semble avoir occupées, celles enfin qui ont servi pour les sépultures. Cependant le même auteur reconnaît « qu'aucune caverne des deux premières catégories n'a fourni un squelette entier, ni même une portion entière du squelette d'un homme ou d'un animal quelconque. Non-seulement, en effet, les ossements gisent toujours pêle-mêle et sans ordre, mais jusqu'à présent il a été impossible de retrouver l'ensemble des os ayant constitué jadis un individu. » Puis le même auteur ajoute, quelques lignes plus bas : « On suppose que ces ossements ont été amenés et déposés dans ces cavités par l'éruption et les courants des eaux diluviennes qui les avaient rencontrés sur leur passage... » Cependant il ne craint pas de donner à plusieurs de ces dépôts un âge très-reculé. Voyons maintenant à étudier sans parti pris ces phénomènes divers.

L'homme, dit-on, habita d'abord les cavernes et les abris sous roches. Cela se comprend, après le déluge surtout, quand, arrêté dans la construction d'une tour colossale qui devait, suivant lui, servir d'abri dans le cas d'un déluge nouveau, il chercha un refuge sur les montagnes élevées que les inondations ordinaires pouvaient atteindre difficilement. Le chevalier Paraven, dans les *Annales de philosophie* (XV, 380), discutant l'opinion de l'historien Josèphe qui assure que ce séjour des cavernes fut de courte durée pour l'homme, puisqu'elles furent abandonnées du vivant même de Cham, Sem et Japhet, ajoute : « C'était donc dans les grottes des hautes montagnes que les hommes avaient

fixé leur séjour. On a retrouvé de ces grottes en Arménie, dans le Caucase indien, en Abyssinie et même en Chine. » Quant aux cavernes hypogées, ce fait est prouvé par les découvertes faites en Egypte, en Judée, et dans tous les pays anciennement habités. La plupart même ne remontent qu'à des époques relativement modernes, au temps le plus florissant des empires de Mésopotamie, d'Egypte, etc.

Nous avons donc, historiquement parlant, l'âge de ces habitations caverneuses et il n'est pas aussi reculé qu'on le prétend. Etudions-le maintenant dans ses rapports géologiques.

Quels sont les motifs sur lesquels on se base pour reculer indéfiniment l'âge des dépôts contenus dans ces grottes? Ce sont l'épaisseur des stalagmites qui les recouvrent et la présence d'animaux disparus, du mammouth entr'autres.

Tout d'abord je dois déclarer que je suis très-porté à croire que beaucoup de ces débris ont été déposés là par les eaux du déluge et par d'autres inondations antérieures ou postérieures qui ont pu les arracher du sol environnant qu'elles avaient raviné, et les charrier. D'autres ont pu même y avoir été déposés par l'homme ou les animaux carnassiers et avoir été recouverts ensuite par des inondations ou par des eaux découlant des pentes supérieures de la montagne.

Quant aux stalagmites, j'ai prouvé au chapitre des chronographes historiques que les stalactiques et stalagmites se forment et ont dû se former, autrefois surtout, avec une grande rapidité parfois, là même où ils ne se déposent presque plus et même pas du tout aujourd'hui ; je n'en dirai donc plus rien ici.

Reste à expliquer la présence des ossements d'animaux dont la race a disparu.

Tout d'abord est-il prouvé qu'ils n'ont pas survécu au déluge et qu'ils n'ont pas été détruits à une époque plus récente? La présence en chair et en os dans les mers glaciales du mammouth et du rhinocéros tichorinus ne semblerait-elle pas le prouver? Car il est certain que le déluge a dû bouleverser ces mers et en enlever les glaces, ce qui aura produit les phénomènes que l'on attribue à une époque glaciaire. S'il en est ainsi il est évident que les individus trouvés revêtus encore de leur chair, de leur peau et de leur toison ont vécu depuis le déluge.

Dans ces grottes on ne rencontre pas les restes des autres animaux dits antédiluviens; les mégalo saures, plésiosaures, sauriens gigantesques, ptérodactyles et autres, quoique cependant les eaux diluviennes auraient pu les y entraîner. Tout cela prouve donc que ces dépôts dans les cavernes sont historiques et relativement modernes, et que les ursus spelæus, elephas primigenius et autres n'ont disparu que bien longtemps après le déluge; qui sait même si les dragons légendaires du Moyen-Age ne sont pas des survivants de ces fameux sauriens gigantesques que l'on dit antédiluviens?

CHAPITRE VII

Destination des monuments de pierre.

Après avoir au chapitre II, page 45, recherché l'âge, et, aux chapitres III et IV donné la description des mo-

numents de pierre, il me paraît utile d'étudier le motif qui les a fait ériger. Déjà nous connaissons l'histoire de quelques-uns de leurs semblables dans d'autres pays, il me suffira donc d'abord de les rappeler brièvement avant de produire d'autres considérations.

Nous avons vu en effet pour les menhirs ou peulvans, que Jacob dressa une pierre sur le lieu où Dieu lui était apparu au haut d'une échelle ; que Dieu ordonnait aux Hébreux d'élever, en entrant en Palestine, de grandes pierres ointes d'huile; que Josué en planta une, dite du témoignage, en 1932 avant Jésus-Christ, comme souvenir des promesses faites par le peuple ; que Samuel en fit autant en 800 après le déluge, comme trophée de sa victoire sur les Philistins; qu'on vénérait une pierre sur laquelle Apollon avait déposé sa lyre, qu'Hercule planta une pierre comme trophée de sa victoire sur les Orchoméniens ; que sur le tombeau de Neptolème on en voyait une autre qu'on arrosait d'huile ; que sur le cap Saint-Vincent étaient des pierres consacrées, dédiées à Hercule ; que Sésostris et Alexandre élevèrent en Orient et dans l'Inde beaucoup de ces pierres comme souvenirs de leurs victoires ; que près de Gythée, était une grosse pierre brute nommée Jupiter Cappautas ; qu'on en vénérait à Argos une énorme qu'on disait tombée du ciel; que dans la Grèce Jupiter, Vénus, Cybèle étaient des pierres brutes, etc.

Voilà bien des exemples de pierres levées servant d'idoles ou de souvenirs, mais une seule était érigée sur un tombeau.

M. Gougenot-des-Mousseaux explique ainsi l'origine du culte des pierres : « Quand Dieu révélait sa

présence aux premiers hommes, il demandait qu'on élevât sur les lieux témoins de ces apparitions [1] des monuments et des autels qui étaient, selon les ordres mêmes de Dieu, tantôt une réunion de pierres et tantôt un bloc planté seul verticalement.

« Tels furent les premiers monuments du monde religieux : généralement on les nomma Beth-el ou maison de Dieu.

« Mais Dieu ayant fulminé sa malédiction sur les races de Cham et de Chanaan, les descendants de ces enfants déshérités des promesses célestes, honteux de leur déchéance aux yeux des peuples, voulurent, eux aussi, prétendre à des révélations. Leurs chefs assurèrent avoir été favorisés de la présence de Dieu, comme l'avaient été les patriarches, et ils firent élever, comme eux, sur les emplacements prétendus de ces apparitions, des pierres auxquelles les Hébreux donnèrent le nom de Beth-aven, ou de mensonge.

« Les Juifs avaient souvent aussi élevé des pierres, en témoignage d'événements importants ou en signe d'alliance.

« Ces pierres ne furent d'abord que les témoins de faits historiques, mais comme plusieurs rappelaient la présence de Dieu et son apparition, l'imagination des peuples voulut plus tard que Dieu lui-même continuât d'y résider. Car la pierre le représentait sur les lieux mêmes où il s'était révélé aux regards des hommes, et le nom de Beth-el qu'elle portait signifiait qu'elle était sa demeure. Donc, disait-on, Dieu était en elle. Enfin l'homme, trouvant qu'il était commode de tenir

[1] *Dieu et les dieux.*

à ses ordres la Divinité, lui imposa ces pierres comme un séjour obligatoire, temple, prison ou sanctuaire.

« Cependant l'adoration de la pierre ne commença qu'après la mort des patriarches, car de leur temps Dieu aimait la pierre de Jacob, et la Matzéba qui était l'une des formes de cette pierre, et il ne la prit en aversion que parce que les Chaldéens en firent un culte idolâtrique. »

Le même auteur [1] dit aussi que dans les cimetières gaulois un menhir est en général élevé à l'extrémité de chacun d'eux, comme pour avertir les passants.

Ainsi donc ces monuments sont, tantôt des espèces d'idoles, tantôt des pierres commémoratives, et tantôt des mausolées. Quelquefois aussi ils servaient de limites entre les diverses peuplades, mais alors sans doute ils étaient plus petits.

I. — DESTINATION DES MENHIRS.

En Artois, les pierres jumelles d'Écoivres (peulvans doubles dites *pierres d'Acq*) semblent avoir été des mausolées, car M. le comte de Galametz, nous l'avons dit, en faisant une fouille entre elles deux, a rencontré une tombe en grosses pierres brutes non cimentées.

Parmi les pierres qui ont servi de limites nous pourrons choisir les hautes ou grosses bornes reprises sur le cadastre telles que celles d'Hébuterne, Sombrin, Bertincourt, Metz-en-Couture, Ruyaulcourt, Barastre, Trescault, Duisans, Dainville, Fosseux, Beaulencourt, Le

[1] Page 574.

Transloy, Plouastre, Orville, Bus, Bussy-Baralle, Izel-lez-Équerchin, Beaumont, Corbehem, Athies, Inchy, Pronville, Épinoy, Oisy, Bourlon, Bancourt, Vitry, Vis, Barlin, Penin, Tilloy, Villers-Chatel, La Thieuloy, Sus-Saint-Leger, Sombrin, Canettemont, Avesnes-le-Comte, Barly, Estrée-Cauchy, Fresnicourt, Hermin, Hersin, Créquy, Wicquinghem, Campagne, Maninghem, Gouy-Saint-André, Saint-Aubin, Mouriez, Boyaval, Thérouanne, Audincthun, Enguinnegatte, etc. car elles sont sur les limites des subdivisions des peuplades atrébates, comme je le montrerai plus loin.

II. — DESTINATION DES PIERRES POSÉES.

Les *pierres posées* ont parfois servi d'autels et je n'en citerai qu'un exemple, celui rapporté par la Bible, des Bethsamites faisant un sacrifice de vaches sur une grande pierre. Mais souvent elles recouvrent des tombes. Ainsi M. Michelin trouva sous une grosse pierre à Provins, des ossements et neuf haches ; à Villers-St-Sépulcre, M. Serre rencontra sous la pierre aux fées cinquante squelettes ; à St-Étienne de Veuvray, M. Gomart vit beaucoup de cadavres disposés en cercle, sur trois étages superposés.

Dans l'Artois les mêmes faits se reproduisent à Villers-aux-Bois, à Étaples, à Hamel, à Tubersent, etc.

III. — DESTINATION DES DOLMENS.

Les *dolmens*, suivant M. Bertrand, *ne sont pas toujour des tombeaux, plusieurs recouvrent des cadavres, d'autres ont pu servir d'a utels, dressés peut-être sur des sépul*

tures, mais on n'y a pas sacrifié de victimes humaines. Cet avis est partagé par MM. Tailliar, Schayes, Gougenot; mais des préhistoriens ne jugent pas ainsi, ils disent que tous ont été recouverts de tumulus et que tous sont des chambres sépulcrales. Voyons à choisir entre ces deux opinions. D'abord, il est inadmissible que tous aient été recouverts de terre, car ceux de Fresnicourt, entre autres, sont placés, non pas en dedans, mais *au-dessus* de tumulus, et celui du Hamel, planté au milieu d'un bois, reste d'une grande forêt, ne semble pas non plus avoir été recouvert.

Et puis, n'avons-nous pas vu que les autels élevés par les Hébreux, avant la construction de l'arche et ensuite sur les hauts-lieux, étaient identiquement semblables à nos dolmens ?

Strabon ne parle-t-il pas d'autels en pierres brutes élevés sur le promontoire (cap Saint-Vincent) consacré à Hercule ?

En Irlande, ne voyait-on pas des autels bruts nommés *Lia-Fail*, posés sur des éminences pour figurer les hauts-lieux ?

Enfin, si les dolmens ne sont pas de vrais autels, qu'on nous montre donc ceux qu'érigeaient nos ancêtres ! Pourquoi César ne les aurait-il pas décrits, non plus que Pline, Lucain et les autres auteurs romains ? Pourquoi les légendes des Saints, les canons des Conciles, les capitulaires et les sermons des premiers apôtres du pays n'en parleraient-ils pas ? Tous proscrivent le culte des pierres, aucun ne fait mention d'autres autels, et cependant il est certain que nos pères en avaient et que les sacrifices offerts aux dieux étaient placés sur des autels. Jusqu'à preuve contraire, je

crois donc que, si parfois les dolmens recouvrent des morts, ils sont pour la plupart des autels, les survivants de tous ceux qu'ont dû détruire les Romains et les chrétiens.

Comment d'ailleurs ces dolmens auraient-ils perdu les terres qui les recouvraient ? Celui qui les aurait enlevées, aurait aussi détruit la chambre funéraire. Quant à la pluie et au vent, au lieu de découvrir ces pierres, ils auraient dû bien plutôt les enfouir comme nous le remarquons si souvent.

Quant aux cadavres trouvés près d'eux, ils forment alors peut-être des cimetières au centre desquels était l'autel destiné à recevoir les offrandes et les sacrifices faits en l'honneur des morts [1] ; ou bien ces dolmens ont été érigés sur le corps de grands personnages, pour qui on faisait de temps en temps des sacrifices expiatoires.

Je ne confonds pas, bien entendu, les dolmens véritables avec les chambres funéraires recouvertes de tumulus : ces dernières sont évidemment des tombeaux.

IV. — DESTINATION DES CROMLECKS.

Les cromlecks ou enceintes de pierres, sont parfois, lorsqu'elles forment cercles, des emblèmes de l'éternité, mais tantôt elles circonscrivent des enceintes consacrées, quand elles sont nombreuses ; tantôt elles entourent des tombes, quand elles ne forment que des

[1] Ne plaçons-nous pas aujourd'hui des chapelles et des calvaires dans nos cimetières ? Le Concile de Septine, tenu en 743, défend formellement le culte que l'on rendait encore alors dans nos pays aux pierres et autels druidiques. M. Gougenot dit qu'au centre de chaque cimetière les Celtes posaient un dolmen (p. 574).

cercles peu étendus. Enfin on croit que les premières ont servi de cours de justice ; mais comme les Druides étaient juges, en même temps que prêtres, les deux attributions sont identiques.

V. — DESTINATION DES GALGALS.

Les galgals sont ordinairement des tombeaux, comme le prouvent les exemples que j'ai cités. Cependant Théophraste dit qu'on élevait aussi des galgals dans les carrefours et qu'on les arrosait d'huile. On les ornait dans certaines circonstances, de couronnes, de voiles ; on y offrait des sacrifices à la lueur des flambeaux, qu'on éteignait ensuite dans le sang des victimes [1]. Faut-il voir un souvenir de cette consécration des carrefours dans cette vénération ou plutôt ces légendes et cette crainte superstitieuse qui entourent encore plusieurs d'entr'eux ? Je n'en citerai que quelques exemples parce qu'ils existent tout près de chez moi. Tous laissent, au point d'intersection des trois chemins qui s'y croisent, un espace triangulaire assez peu étendu et souvent entouré de talus assez hauts. Le premier situé sur le chemin de Bois-Bernard à Fresnoy se nomme *Tinard*, ou *Ronville ;* on y trouve d'épaisses fondations en grès et des tombes souvent entourées aussi de fortes pierres. On prétend qu'autrefois le garde de Fresnoy, pour l'abbaye d'Avesnes, ainsi que plusieurs habitants de cette commune, aperçurent au haut de ce triangle un autel avec ses deux cierges allumés et un prêtre squelette revêtu des ornements destinés à célébrer la messe. Aucun cependant n'osa s'approcher, et

[1] Gougenot, p. 135.

L'attribution comme forteresse n'est pas aussi certaine pour l'époque gauloise, mais beaucoup ont eu cette destination sous les Romains, et j'en ai exploré un bon nombre dans les arrondissements d'Arras et de St-Pol dont le sommet contenait des fondations et des débris du II[e] siècle, ils faisaient partie de cette ligne de forteresses qu'on éleva alors pour arrêter les invasions des hordes germaniques, voisines de l'Artois puisque la Nervie et laMénapie (Cambrésis et châtellenie de Cassel) étaient habitées par ce peuple.

Il serait possible, peut-être encore, d'après l'inspection des collines et des tumulus ou mottes, de rétablir par le souvenir quelques-unes des lignes télégraphiques, ou signaux aux feux dont je viens de parler. Ainsi voyons quelques-unes de celles qui ont dû partir d'Arras, capitale civile et religieuse du pays.

Nous avions dans la direction d'Estaires (*Minoriacum*) les mottes de Roclincourt, Thélus, puis le mont de Vimy, ensuite les mottes de Vimy, Givenchy, Avion, le mont Éleu, les mottes de Lens, Harnes, Carvin, etc.

Vers Teucera, les mottes de Simencourt, Monchiet, Bailleulmont, Pommier, Grincourt, etc.

Vers Cambrai (*Cameracum*), les mottes de Guémappe, Boiry-Notre-Dame, Sauchy-Cauchy, Sauchy-Lestrée, Marquion.

Vers Thérouanne, les mottes de Saint-Aubin, Ecurie, Saint-Éloy, Camblin, Frévillers, les monts de Fresnicourt, Houdain, Camblin-Châtelain, etc.

Vers Tournay, les mottes de Roclincourt, Thélus, le mont et la motte de Bailleul, les mottes d'Oppy, Izel, Beaumont, Noyelles, Courcelles-lez-Lens, etc.

Vers Tervana (Saint-Pol), les mottes de St-Aubin,

Etrun, Agnez, Haute-Avesnes, Aubigny, Bailleul, etc.

Cette étude sur l'époque dite préhistorique est nécessairement incomplète, faute de science et d'espace suffisants, mais je renvoie pour plus de renseignements aux ouvrages de M. Chabas (*Etudes sur l'antiquité historique*) et du R. P. Haté (dans les *Etudes religieuses, philosophiques, historiques et littéraires,* par des Pères de la Compagnie de Jésus, tomes 5 à 8, 2e série) à qui j'ai emprunté bon nombre de considérations. Je remarquerai seulement que déjà les chefs de l'école préhistorique semblent revenir sur leurs premières affirmations. Ainsi on admet que l'homme préhistorique n'est pas de même race que la nôtre, que peut-être il n'était qu'une sorte de singe (voir MM. de Mortillet, Hovelacque, etc.). Et puis on reconnaît que les stries, incisions, etc., remarqués sur des ossements très-anciens ont pu être produites, non pas par l'homme, mais par des animaux, notamment par le charcarodon, espèce de requin dont les dents aiguës s'appliquent parfaitement à ces empreintes (voir encore MM. Mortillet, Delfortrie, Lartet, Sansan, Gaudry, etc.). L'opinion préhistorique est donc bien mal appuyée et repose sur des bases bien fragiles.

LIVRE DEUXIÈME

ÉPOQUE GAULOISE PROPREMENT DITE

Quoique dans mon opinion l'époque appelée préhistorique se confonde avec la gauloise, je crois devoir, pour me conformer aux idées reçues, les diviser ici en deux parties distinctes. Le titre que je donne à ce chapitre ne contredit donc que pour la forme les considérations que je viens de donner.

CHAPITRE PREMIER

Origine des Atrébates [1].

J'ai, dans l'Introduction, indiqué rapidement les diverses nations qui envahirent successivement nos contrées, et nous avons été frappés des malheurs, des ruines et de la dépopulation qui en avaient été la conséquence.

Je vais maintenant consacrer à chacune successivement une étude plus spéciale et décrire les monuments qu'elles nous ont laissés. Nous pourrons ainsi reconnaître le degré de civilisation, l'aptitude aux arts, les habitudes et les croyances religieuses de ceux qui les ont élevés.

Mais avant tout, il est nécessaire d'établir d'une ma-

[1] Je ne mets ici qu'un *t* pour me conformer aux usages reçus quoique les anciens sceaux d'Arras en mettent deux, comme je l'ai fait dans mon *Attrébatie*.

nière certaine l'origine des peuples que je vais étudier, et comme celle des Kymris-Belges, habitants de l'Artois à l'époque de l'invasion des Romains, a été contestée, je prouverai, en résumant les travaux des meilleurs historiens, qu'ils appartenaient à la race celtique.

Les Celtes sont issus de la grande famille de Gomer, dont la tige remonte à Japhet lui-même [1]. A une époque très-reculée, ils se divisèrent en deux branches : les Gals ou Galates et les Cimmériens ou Cimbres [2]. Les premiers arrivèrent d'abord en Europe, venant de l'Asie, environ 2000 ans avant Jésus-Christ, peu après la fondation de la tour de Babel, et ils s'avancèrent vers l'Occident jusque sur les bords du Rhin, qu'ils franchirent ensuite pour occuper toute la Gaule.

En effet les monuments et les inscriptions de Ninive parlent de combats que ses rois durent livrer souvent contre une nation nommée Kymris.

Plus tard, les Grecs les trouvèrent sur les bords du Don et de la mer Noire et les appelèrent Cymmériens.

Enfin, vers 630 avant notre ère, les Scythes très-nombreux vinrent les attaquer et ceux-ci, désespérant de pouvoir leur résister, s'éloignèrent vers l'ouest du côté de la Vistule, de l'Oder et de l'Elbe.

Les Cimmériens ou Cimbres, ancêtres des Kymris-Belges, sont aussi connus dans les temps très-reculés ; Eusèbe, en sa chronique, signale leurs incursions en

[1] Tailliar, *Histoire des institutions dans le nord de la France*, ch. XXIII, p. 59. — Le père Martin, *Histoire des Gaulois*, etc., etc.

[2] Tailliar (*Ib.*). — Père Martin (*Ib.*). — Amédée Thierry, *Histoire des Gaules*. — Henri Martin, *Histoire de France*. — Le Huéron, *Recherches sur les origines celtiques*. — Schayes, *Les Pays-Bas avant les Romains*.

Asie ; Homère en fait mention vers 900 avant notre ère dans son *Odyssée*, et Orose en parle sous la date de 783. Tous les auteurs anciens s'accordent aussi à leur attribuer une origine celtique, notamment Cicéron [1], Salluste [2], Plutarque [3], Tite-Live [4], Pline-le-Jeune [5], Diodore de Sicile [6], Dion [7], Appien [8], Strabon [9], qui donnent indifféremment à ces peuples, tantôt le nom de Cimbres, et tantôt celui de Celtes ou de Galls.

Quant aux historiens modernes, ils ont presque tous ratifié ce jugement, comme le prouve la lecture des ouvrages que j'ai cités plus haut.

Ces Kymris, chassés de leur pays par les Scythes et les Gêtes, ancêtres des Goths et des Germains, pénétrèrent en Europe vers le VIII[e] siècle avant Jésus-Christ et se divisèrent alors en plusieurs branches ou nations.

L'une d'elles, celle des Cimmériens orientaux, alla s'établir dans la Chersonèse-Taurique (Crimée) et dans l'Asie mineure.

Une seconde, qui semble avoir été plus nombreuse, longea les côtes du Pont-Euxin, jusque sur les bords du Danube et de l'Ister. Là elle se subdivisa encore et forma, notamment, la nation des Boïns qui pénétra dans la forêt d'Hérycinie, puis dans la Gaule, qu'elle enva-

[1] De provinc. consul.
[2] Bell. Jugurt.
[3] In Sert., p. 569.—In Paulo Emil., liv. I, p. 389.
[4] Lib. V, cap. 34.—Lib. XXXIV, cap. 4.
[5] Lib. IV, cap. 3.
[6] Lib. V, p. 309,
[7] Lib. XXXIX, p. 104.
[8] Bell. civ., lib. I, p. 397.
[9] Lib. III, Paris, 1860, p. 289.

hit jusqu'aux montagnes des Vosges. Plus tard, elle s'avança en Italie, s'y établit sur bien des points et fut longtemps en guerre avec les Romains qu'elle fit trembler souvent.

Vers le VIII[e] siècle avant notre ère, une troisième branche de Cimbres ou Kymris, poussée aussi par les Scythes et les Gêtes, arriva sur les frontières de la Gaule; elle pénétra peu à peu dans ce pays, occupé déjà par les vieux Galls, ses frères d'origine, et par les Ibères; elle les repoussa vers le centre et le sud-est de cette contrée et s'appropria notamment cette longue bande de terrains qui prit le nom d'Armorique. Peu après elle pénétra en Angleterre et en Irlande, où plus tard vinrent les rejoindre des colonies de la Belgique.

Enfin arrivèrent les Kymris-Belges, autre branche de cette immense race celtique, comme le dit si bien M. Tailliar, qui a résumé de la manière suivante une longue et savante étude sur l'origine de ce peuple : « On a aussi fréquemment assimilé les Belges, longtemps nomades au-delà du Rhin, aux Germains qui après eux vinrent occuper nos contrées. Mais les traditions et les documents les plus dignes de foi [1] prouvent que les Belges n'étaient pas de race tudesque. Les données historiques [2] viennent aussi démontrer que les Belges

[1] Ib., p. 29.

[2] Ib., p. 59. — Amédée Thierry, ouv. préc., t. I. — Henri Martin, *Histoire de France*, t. I. — Le Huéron, *Recherches sur les origines celtiques*. — Schayes, *Les Pays-Bas avant les Romains*. — Polain, *Histoire de l'ancien pays de Liège*. — César, *Com.*, liv. II, ch. 3, 4. — Hirtius, *ib.*, liv. VIII. — Strabon, liv. IV.— Tacite, *Vita Agricolæ*, ch. 2.

et les Bretons sont deux peuples de la famille Celto-Cimbre. Si on remarque entr'elles des différences produites par une ancienne séparation et par des destinées diverses, elles ont des ressemblances qui attestent une origine commune. »

« Ces ressemblances résultent surtout : 1° des institutions politiques, militaires et civiles ; 2° de la religion et du culte; 3° du langage. »

M. Schayes affirme le même fait [1], en déduit toutes les preuves et ajoute que du temps même de César, et après les invasions germaines qui assaillirent la Belgique cent cinquante ans avant Jésus-Christ, une partie de cette province était encore cependant entre les mains des Celto-Belges. Il conclut ainsi : « Aussi Pomp. Méla appelle-t-il les Morins, qui habitaient au midi des Ménapiens, le dernier peuple de la race gauloise, et Pline place-t-il les limites de la Germanie non pas au Rhin, mais à l'Escaut, parce qu'au-delà de ce fleuve il n'y avait plus de Germains. »

L'Artois était donc encore habité par les Celto-Belges à l'époque de l'arrivée de César, et nous verrons que les preuves tirées de l'archéologie [2] viendront confirmer les données historiques. Aussi prenait-il part aux grandes réunions de la Gaule (*conciliis Gallorum*) qui se tenaient presque tous les ans, et qui continuèrent à se réunir à Lyon sous les romains [3].

M. Hermant dans sa *Numismatique gallo-belge* (p. 16)

[1] Ib., p. 39.

[2] Voir surtout à l'article des *monnaies*.

[3] Ernest Desjardin, *Notices sur les monuments épigraphiques de Bavai*, 37.

dit à ce sujet : « Les Morins et les Atrébates comptaient parmi les Belges, et les auteurs sont d'accord pour distinguer les Belges des Gals proprement dits. Strabon comprend dans une seule expression les habitants du Nord de la Gaule et ceux de l'Armorique, sous le même nom... D'un autre côté, ni dans César ni dans Tacite, ni dans Strabon, ni dans aucun autre historien, on n'aperçoit les noms des Morins et des Atrébates, en ce qui a trait aux peuples de race germaine, dont les Belges primitifs sont bien distingués. Ces deux peuplades ne se vantent pas d'en faire partie. Dans les diverses coalitions des peuples germains-cisrhénans, on ne les voit pas apparaître. Les Morins et les Atrébates ne marchent pas spécialement avec les Nerviens, les Attuatiques, les Ménapiens, les Trévires, les Ubiens et les petites peuplades tributaires de quelques-uns de ces peuples, les Centruses, les Grudiens, les Levaces, les Pleumoses, les Gordunes; ils ne sont pas dits Germains comme les Harudes, les Condruses, les Eburons, les Cérésiens, les Pénaniens, les Séguiens. Ces énumérations des nations d'origine germaine (données par César et Strabon) n'en laissent guère sans doute de côté. Les Morins et les Atrébates ne sont pas obligés comme les Séguiens et les Condruses de solliciter Jules César de ne pas les confondre avec les autres Germains d'en deçà du Rhin, coalisés contre lui.... Ils sont restés en dehors des contrées de la Gaule qui ont ensemble reçu les appellations de Germanie supérieure et inférieure... ; aucune indication n'existe que les Morins et les Atrébates aient jamais eu besoin d'interprètes dans les assemblées générales des peuples gaulois.... »

CHAPITRE II.

Situation et division du pays des Atrébates.

Le territoire de la cité des Atrébates était situé entre ceux des Morins, des Nerviens, des Ambiens, des Ménapiens.

Ils étaient donc avec les Morins les derniers peuples de race celtique de ce côté, car les Nerviens et les Ménapiens étaient Germains et la limite des deux races était celle de l'Artois, c'est-à-dire l'Escaut.

Comme beaucoup des peuplades celtiques, les Atrébates avaient divisé en quatre *pagi* le pays qu'ils occupaient, et ils avaient donné à chacun d'eux un nom tiré de sa situation, de sa forme ou des végétaux qui le couvraient. L'un de ces pagi s'appelait en effet *Adharctensis*, du celtique *Adarc* qui signifie corne, parce qu'il avait cette forme, enfermé qu'il était entre la Scarpe et l'Escaut. Il avait pour oppide *Nemetacum* qui était sans doute situé sur le mont de Beaudimont, près de l'endroit où j'ai trouvé beaucoup d'armes en silex. La cité actuelle devait être le némète sacré, le *Nemetosenna*, demeure dans l'enceinte sacrée.

Le second se nommait *Atrewasia*, *Arvasia* ou *Arida Gamantia* (courbure ou zone aride) : il était limité par le bois d'Arouaise, les villages de Fins et de Metz-en-Couture, et le pays des Ambiens.

Son chef-lieu était sans doute Bapaume, *Bapalma*.

Le troisième pagus était celui de *Goaria*, Gohelle (pays boisé). Son chef-lieu était Houdain, *Husdinum*,

et son oppide était sans doute, ou le bois des Tours, sur le mont qui domine ce bourg, ou le château de Tartarin, dans le bois de Laliu, qui commande toute la vallée de Bours, Pernes.

Le quatrième se nommait *Scribiu* (Escrebieux) : il comprenait les territoires actuels de Flers, Lens, Harnes. Son chef-lieu était peut-être Henin, ou Lens, et son oppide Eleu, qui, à l'époque Mérovingienne surtout, était plus important qu'Hénin.

On trouvait, en outre, entre les Atrébates, les Morins, les Ménapiens et les. Nerviens, une sorte de pays neutre, et presque désert, et qui portait le nom de *Pabula* (marécageux). Il semble avoir eu pour *Oppidum,* cette grande fosse, entourée autrefois de parapets, qui porte le nom de Pas de Roland [1], et qui est creusée tout en haut du mont en Pévèle. Il domine un très-grand espace de pays, et tout auprès est une source vénérée sous le vocable de Saint-Jean qui pourrait bien avoir été une fontaine sacrée celtique.

J'avais d'abord cherché avec le président Tailliar à rétablir les limites des pagi, d'après les différences de grandeur des mesures locales, les dénominations annexées aux noms des communes, telles que Vis-en-Artois, Arleux-en-Gohelle, etc., et nous avions, par le moyen de ces indications réunies pour chaque commune, réussi à tracer des limites qui nous paraissaient assez rationnelles ; mais, comme je voulais, non pas seulement des probabilités, mais des preuves, je me suis décidé à étudier les lieux-dits de toutes les communes,

[1] Nous le visiterons plus loin en étudiant l'époque gallo-romaine au chapitre des *Castra*.

dans l'espoir d'y trouver des indications propres à établir ces limites. Ainsi le mot *Marka*, signifie marches, frontières et ses dérivés marquois, marquais, marcail, doivent indiquer une limite de pagus. Il a été aussi reconnu que ces limites étaient fixées par de grandes pierres. En réunissant donc ces indications diverses, je devais arriver à une délimitation d'autant plus exacte qu'elle devait concorder avec les différences de mesures, etc. C'est en effet ce qui est arrivé, et c'est la réunion de ces divers éléments qui m'a permis de fixer ainsi qu'il suit, les pagi qui divisaient le pays des Atrébates :

1°. La partie centrale et principale du pays, nommée *Adactensis* était séparée au sud de l'*Atrevasia* par une limite passant sur les territoires des communes [1] de *Thièvres*, *Vis-en-Artois*, *Coigneux*, *Souastre* (*m*), *Foncquevillers* (*b*), *Hébuterne* (*b*), *Sailly-au-Bois* (*m*), *Puisieux* (*m*), *Miraumont*, *Achiet* (*m*), *Béhagnies* (*b*), *Favreuil* (*m*), *Beugnâtre* (*m*), *Morchies* (*b*), *Pronville* (*b*), *Inchy* (*b*), *Buisy-Baralle* (*b*), *Bourlon* (*b*). Sa limite du côté du *Pabula*, passait sur les communes de *Sains-*

[1] J'indique par un (*b*) les bornes et par un (*m*) les marcails.

Je trouve aussi des hautes ou grosses bornes et des marcails autour d'Arras, notamment à *Hendecourt* (*b*), *Ficheux* (*m*). *Chérisy* (*b*), *Croisilles* (*b*), *Haucourt* (*b*), *Boiry-Notre-Dame* (*b*), *Sailly-en-Ostrevent*, *Duisans* (*b*), *Dainville* (*b*), *Acq* (*m*), *Marœuil* (*m*), *Monchy-au-Bois* (*m*), *Ransart* (*m*), *Saint-Aubin* (*m b*). Ces limites semblent enfermer le territoire de la cité atrébate proprement dite et sur plusieurs points se rencontrent des dépôts de silex taillés et des traces d'oppides, notamment à *Croisilles*, *Héninel*, *Wancourt*, *Bailleul*, *Duisans*, *Dainville*, *Marœuil*, *Givenchy*, *Sailly-en-Ostrevent*, *Saint-Laurent*, aux *Crupes* sur la hauteur entre Arras et Bailleul. J'étudierai cette question à l'article d'Arras.

les-Marquion (*m*), *Marquion* (*m*), *Sauchy-Lestrée* (*b*), *Sauchy-Cauchy*, *Oisy* (*b*), *Saudemont* (*m*), *Récourt*, *Lécluse*, *Tortequenne* (*b*), *Vitry* (*b*). Du côté du *Sorbiu*, sur les communes de *Biache*, *Gavrelle* (*b*), *Bailleul*, *Thélus* (*b*), *Vimy*, *Givenchy*, *Souchez*, *Ablain* (*b*). Du pays du *Tarvanensis*, sur les communes de *Villers-au-Bois* (*b*), *Frévin-Capelle*, *Haute-Avesnes*, *Habarcq*, *Tilloy* (*b*), *Noyelette* (*m*), *Wanquetin* (*m*), *Fosseux* (*b*), *Gouy-en-Artois* (*b*), *Barly* (*b m*), *Sus-St-Léger* (*b*), *Sombrin* (*b*), *Bavincourt*, *Saulty* (*b*), *Humbercamp* (*b*), *Mondicourt* (*m*), *Pommiers* (*m*), *Halloy*, *Orville* et *Sarton* (*b*).

2° Le pagus d'*Atrewasia* était borné au nord, par celui d'*Adarctensis*, et, vers les Ambiens, sa limite passait sur les communes de *Coin*, *Sailly-au-Bois* (*m*), *Grévillers*, *Warlencourt*, *Martinpuich*, *Beaulencourt* (*b*), *Morval* (*b*), *Le Transloy* (*b*), *Villers-au-Flos* (*b*), *Metz-en-Couture* (*b*), *Trescaut* (*b*), *Havrincourt*, *Bourlon* (*b*).

3° Le pagus de *Goharia* confinait d'un côté à l'*Adarctensis*, de l'autre il avait ses limites sur les communes de *Neuvireuil*, *Izel* (*b*), *Fresnoy* (*m*), *Rouvroy* (*b*), *Méricourt* (*b*), *Lens* (*b*), *Coupigny* (*b*), *Hersin* (*b*), *Barlin* (*b*), *Béthune*, *Allouagne* (*b m*), *St-Hilaire* (*b*), *Witternesse*, puis il se séparait du *Tervanensis*, sur les communes d'*Enguinegatte* (*b*), *Liettres*, *Auchel* (*b*), *Camblain* (*m*), *Ourton*, *Diéval*, *La Thieuloy* (*b*), *Monchy* (*m*), *Marquay* (*m*), *Magnicourt* (*b*), *Hermin* (*b*), *Hersin* (*b*), *Sains* (*b*), *Bouvigny* (*b*), *Villers-au-Bois* (*b*), *Acq* (*b*), *Haute-Avesnes* (*b*), *Habarcq* (*b*), etc.

4° Le *Scirbiu* était contigu au *Goharia*. Il se séparait du *Pabula* sur les territoires de *Vitry* (*b*), *Courchelette*, *Corbehem* (*b*), *Quiéry*, *Beaumont* (*b*), *Cour-*

celles (*b*), *Montigny*, *Harnes* (*b m*), *Pont-à-Vendin*, *Meurchin* (*b*), *Billy-Berclau*, *La Bassée*, *Violaines* (*b*), *Lorgies* (*b*), *Neuve-Chapelle*, *Fleurbaix*, *Sailly*, *Calonne* (*b*), *St-Floris*, *St-Venant*, *Estaires*.

Au reste, la carte qui sera annexée à ce travail donnera sur ce sujet des détails bien plus précis.

CHAPITRE III.

Superstitions gauloises.

§ I. —*Les Fées*.

Outre le culte des pierres, que j'ai étudié tout à l'heure, nous trouvons encore chez les Kemris-Belges, celui des fées, des arbres et des fontaines qui y fut importé de l'étranger.

Les deux premières superstitions ne nous ont pas laissé de monuments, mais on peut en découvrir encore bien des traces dans nos campagnes. Assez souvent, en effet, nous y retrouvons les noms de plouse, de table, de pierre ou de grotte des fées [1]; et presque tous nos monuments celtiques sont attribués par le peuple à ces antiques divinités. Si parfois sur le bord ou dans les clairières des bois, le cryptogame trace pendant la nuit ses larges et mystérieux cercles, que la science a été si longtemps à expliquer, ce sont encore, s'il faut en croire bien des gens, les rondes des fées qui ont foulé et écrasé le gazon ; c'est là qu'au clair de

[1] Voir mes *Promenades sur la chaussée Brunehaut*.

la lune et à l'heure de minuit elles se sont livrées à ces ébats folâtres invisibles aux humains.

Les feux-follets ne sont-ils pas pour eux des êtres surnaturels qui cherchent à égarer les mortels et se rient ensuite de leur détresse ? N'est-ce pas enfin par l'entremise de ces divinités subalternes que la sorcière, suivant la crédulité populaire bien ancienne déjà, puisque les Capitulaires de Charlemagne publiés en 801 la condamnent, perce les voiles de l'avenir et se rend pendant la nuit aux réunions du sabbat ?

Toutes ces croyances persistent encore çà et là dans nos campagnes, au milieu de nos populations catholiques, qui n'ont pu jusqu'ici, malgré les efforts du clergé, oublier entièrement ces erreurs de leurs pères [1].

§ II. — *Les bois, les chênes et les autres arbres consacrés.*

Plusieurs arbres et surtout lès chênes gigantesques qui dominaient les forêts étaient pour les Gaulois les objets d'un culte très-répandu. Ainsi Pline dit : *Etiam nunc deo præcellentem arborem dicant, nec magis auro fulgentia atque ebore simulacra.... Arborum genera numinibus suis dicata perpetuo servantur, ut Jovi esculus...* (Cap. II, 12, c. I.)

Phèdre dit également que le myrthe était consacré à Vénus, le laurier à Apollon, le pin à Cybèle, le peu-

[1] Pomponius Mela (lib. III, cap. 6) et Strabon (lib. IV) disent que les Gaulois avaient des druidesses qui pouvaient soulever des tempêtes, prendre la forme de tous les animaux, guérir les malades... Ne sont ce pas là les pouvoirs que l'on donnait et que l'on attribue encore parfois dans nos campagnes aux sorcières ?

plier à Hercule, l'olivier à Minerve (*Fab.* lib. III, fab. 18) : *Olim quas vellent esse in tutela sua divi legerunt arbores : quercus Jovi et myrthus Veneri placuit, Phœbo laurea, pinus Cybelæ, populus celsa Herculi, oliva nobis* (*Minervæ*); et les apôtres chrétiens qui vinrent prêcher l'Évangile dans nos pays ne purent effacer entièrement ces croyances et cette vénération. Aussi furent-ils obligés de consacrer ces végétaux, et de convertir en quelque sorte cette idolâtrie en traçant sur ces arbres mystérieux le signe de la croix ou surtout en y suspendant, ou l'image de Jésus-Christ, ou celle de la mère de Dieu [1].

Et c'est peut-être encore comme souvenir ou comme continuation de ces faits que nous voyons çà et là dans nos campagnes, des arbres auxquels sont attachées ces images sacrées, devant lesquelles est heureux de s'incliner et de prier le voyageur chrétien.

M. Gougenot des Mousseaux [2] explique ainsi l'origine du culte des chênes : « Dieu étant apparu à Abraham sous un chêne, cet arbre, dont le feuillage avait abrité l'Eternel, devint un objet de vénération pour ce patriarche et pour ses enfants. Plus tard il fut pour leurs descendants un symbole de la divinité; et il fut enfin adoré comme Dieu par les peuples voisins. Les descendants de l'esclave, en effet, c'est-à-dire de la race proscrite, prétendirent eux aussi avoir eu des appari-

[1] Un bas-relief grec, publié par Visconti et d'autres auteurs, nous montre un arbre sacré sur lequel est posée une statuette de divinité; n'est-ce pas l'origine bien ancienne de ces représentations chrétiennes que nous voyons encore aujourd'hui sur quelques vieux arbres dans nos campagnes.

[2] *Dieu et les Dieux*, p. 361.

tions du ciel, et ils indiquèrent de vieux chênes qu'ils assurèrent en avoir été les témoins. A ces arbres donc s'étendit la vénération qui entourait celui d'Abraham. Enfin peu à peu ce culte s'attacha à tous les chênes dont la vieillesse et la hauteur étaient remarquables, et même à tous les arbres qui les entouraient, à la forêt tout entière qui renfermait ces colosses de végétation. Elle prit alors le nom de Nemeto Sennati, ou Dry-Nemetz, bois sacré. Nul sans la permission des prêtres ne pouvait pénétrer dans son enceinte, nul, sous peine de mort, n'avait le droit de couper une seule de ses branches. »

Voici comment Lucain, poète romain du Ier siècle de notre ère, décrit ces mystérieux sanctuaires : « C'était un bois sacré, arrosé comme Dodone par une fontaine dont les eaux noires semblaient sourdre du fond des entrailles de la terre. Là, blanc de vieille mousse et tout chanci, cassé de vieillesse et fendu par éclats, un tronc d'arbre vigoureux encore, quoique vermoulu et incrusté du sang des victimes, représentait ce dieu Gaulois, l'ancien des âges, l'éternel, le Dieu jaloux qui était l'âme de la religion de ce peuple. Cette grande et auguste ruine était la figure du Dieu qui fut le principe de la guerre, que jusqu'à l'époque de l'envahissement des Gaules, les Celtes préférèrent, ainsi que les Perses, sur tous les lieux de la terre, aux temples fermés et aux statues. »

L'usage, fondé sur la tradition, unissait par des liens si étroits le souvenir de l'arbre des patriarches à la religion des Celtes, que la vie des Druides n'était, suivant M. Gougenot, qu'une imitation de celle d'Abraham sous le chêne ou la chenaie. Car la forêt de chêne,

le Dry-Nemetz, la forêt sacrée, était en même temps le temple de l'éternel et l'habitation de ses pontifes. Sous ses noirs ombrages se rendaient les arrêts de la justice, au sein des grandes assemblées du druidisme qu'on appelait les Dry-Nemetz. Dans ces lieux sacrés, les rois soumis aux présages, c'est-à-dire dépendants de la volonté des prêtres, venaient aussi recevoir sur la pierre Beth-el les insignes de leur puissance [1].

Cette crainte mystérieuse qui entourait les bois sacrés était si fortement enracinée dans tous les cœurs, que les soldats romains au moment de la conquête ne purent s'en affranchir. Aussi quand César ordonna aux légions d'abattre ces forêts dans lesquelles se recrutait la résistance des Gaulois, les soldats hésitèrent. Ils craignaient à chaque instant de voir la hache se retourner contr'eux, tandis que leurs ennemis se réjouissaient, car ils étaient persuadés que la colère des dieux allait tomber sur les Romains et les écraser [2].

Le chêne était l'emblème de Taranis, dit Pline [3], et de là venait le culte que les Celtes lui rendaient. Aussi les prêtres ne pratiquaient aucune cérémonie religieuse sans porter une branche de chêne à la main, sans avoir sur la tête une couronne tressée des feuilles de cet arbre. Le bruissement du vent dans son feuillage servait à l'interprétation de l'avenir; on le consultait avec attention dans les moments critiques, ou pour discerner la vérité dans les affaires embrouillées; ou plutôt les Druides avaient su inspirer cette croyance superstitieuse à nos pères, afin de conserver toujours

[1] *Dieu et les Dieux*, p. 341.
[2] *Ibid.*, p. 338.
[3] Pline, l. XVI, c. 95. — l. XXII, c. 69.

sur eux un pouvoir souverain et despotique en invoquant, à l'appui de leur volonté, la voix des dieux [1].

J'ai cru devoir décrire ce culte des forêts parce que nous en retrouvons des souvenirs en Artois, notamment dans ce nom de *Nemeto Senna* ou *Cenna* donné autrefois à Arras. Et puis ne voyons-nous pas encore autour des monuments du Hamel et de Fresnicourt des restes de ces anciennes forêts qui les entouraient et qui sans nul doute étaient sacrées.

Enfin on retrouve le chêne figuré sur les monnaies atrébates, et l'on voit encore dans nos campagnes des arbres consacrés par de petites chapelles ou des croix qui y sont attachées.

§ III.— *Les fontaines et les îles flottantes.*

Un grand nombre de lacs et de fontaines étaient aussi chez les Celtes l'objet d'un culte public, et Lu-

[1] Tous les peuples ont eu le culte des arbres et de certaines forêts. Pline dit même que les arbres ont été les premiers temples ; à Rome, sur le Capitole, à la place où s'éleva le temple de Jupiter, il n'y avait d'abord qu'un chêne auprès duquel Romulus déposa les premières dépouilles opimes. Un autre existait au Vatican. En 456 avant Jésus-Christ, un consul prit un chêne à témoin de la foi violée par les Eques. Et cette adoration des arbres se retrouve chez les Grecs, dans l'acropole d'Athènes, et partout ailleurs, surtout pour ceux que la foudre avait frappés. Aussi un grand nombre de monnaies et de bas-reliefs nous les représentent, tantôt chargés d'offrandes et de bandelettes, tantôt entourés de murailles, pour les préserver de tout contact profane, et tantôt escortés de dévots qui se préparent à immoler à leur pied des offrandes animales. Une médaille d'Athènes nous montre même Jupiter et Minerve à côté d'un arbre, autour duquel est enroulé un serpent.

cain, dans les passages que j'ai cités tout à l'heure, ainsi que Mone, disent que ces eaux vénérées se trouvaient presque toujours dans les bois sacrés, et que les deux cultes étaient ordinairement associés. Il est possible aussi qu'on ait étendu cette vénération aux sources remarquables, qui tantôt par le tourbillonnement de leurs eaux, tantôt par leur vertu curative ou par d'autres causes singulières avaient attiré l'attention.

Quoi qu'il en soit, il semble prouvé que la dévotion de nos pères envers ces eaux ne se bornait pas à de simples prières, et qu'on y ajoutait des offrandes nombreuses que les fidèles jetaient dans leur sein. Pline le Jeune, dans une de ses lettres [1], nous indique ce genre d'adoration lorsqu'il nous cite la fontaine de Clitummum, au fond de laquelle on voyait très-bien, lorsque son eau était paisible, les monnaies que les dévots y avaient jetées.

Diodore-de-Sicile est plus explicite encore lorqu'il nous dit : « On voit quelque chose de particulier et d'extraordinaire dans la Celtique supérieure, par rapport aux sanctuaires et aux forêts consacrées aux dieux. On y jette une grande quantité d'or que l'on consacre à la divinité et qu'aucun des habitants n'ose toucher par superstition, quoique d'ailleurs ces peuples aiment beaucoup l'argent [2].

M. Schayes assure que César enleva d'une enceinte sacrée à Toulouse une immense quantité d'or et d'ar-

[1] *Lato gremio patescit purus et vitreus ut numerare jactas stipes et relucentes calculos possis*, liv. VIII, lett. 8.
[2] Liv. V.

gent que les Gaulois avaient depuis très-longtemps accumulée dans un lac [1].

Amédée Thierry [2] raconte que les Druides, lorsque, par suite de l'adoucissement des mœurs celtiques, les sacrifices humains devinrent plus rares, firent payer chèrement aux riches malades le privilége de pareilles victimes. Pour la foule qui n'y pouvait prétendre, des dons votifs remplacèrent les sacrifices humains, et alors d'immenses richesses en lingots d'or et d'argent, en monnaies, en vases précieux, en butin conquis sur l'ennemi, s'accumulèrent dans les temples et dans les lacs sacrés. Elles y restèrent en sûreté, dit César, quoique ces eaux ni ces temples n'eussent souvent ni clôture ni gardiens, mais nul n'eut osé porter une main sacrilége sur cette propriété des dieux [3].

Dans l'ancien Artois, la fontaine la plus remarquable par les antiquités nombreuses qu'on y rencontre tous les ans est celle de Flines-les-Marchiennes. Cette source porte le nom de mer de Flines, et cependant elle ne couvre qu'une superficie de trois hectares à peine. C'est une pièce d'eau circulaire, ayant la forme d'un entonnoir et dont le centre, dit-on, a une profondeur inconnue. Là, sans doute, est la source qui peut-être bouillonnait autrefois et qui maintient le niveau de l'eau à une hauteur toujours égale malgré les ruisseaux qui en découlent sans cesse. On a essayé, à l'aide de plusieurs pompes à épuisement, mues par la vapeur,

[1] Schayes, p. 126.
[2] Liv. IV, ch. 1, p. 499.
[3] Dans les eaux de Bourbonne-lez-Bains on a trouvé aussi beaucoup de médailles. (*Bulletin des Antiquaires de France*, 1875, p. 52.)

d'en retirer les eaux, afin de pouvoir la nettoyer plus facilement, mais ces moyens ont été impuissants et n'ont amené qu'un résultat presque nul.

Les eaux de cette source semblent contenir une quantité notable de sulfure, car les monnaies d'argent qu'on y trouve sont entièrement décomposées, réduites à l'état de sulfure d'argent, et n'ont plus qu'une faible pesanteur. Certaines monnaies de cuivre sont aussi souvent couvertes d'une croûte dure et noirâtre qui paraît renfermer ces mêmes éléments sulfureux.

Dans cette mer en miniature se sont trouvés bien des objets : des vases faits au pouce et de toutes grandeurs, des monnaies gauloises et romaines [1], une statuette équestre, des instruments celtiques, des fibules, des lingots d'or longs et minces, puis des têtes de beaucoup d'espèces d'animaux, de buffles, d'urus, de cerfs, de sangliers, etc.

Comment pourrait-on expliquer la présence en ces

[1] La présence de monnaies et autres objets romains dans cette fontaine ne doit pas nous étonner, car ce culte existait chez presque tous les peuples anciens. Celui des Grecs est prouvé par une foule d'inscriptions adressées aux dieux, nymphes ou déesses, protecteurs de ces fontaines sacrées, qui, presque toujours, jouissaient de propriétés bienfaisantes, par leur composition sulfureuse et thermo-minérale. Celui des Romains n'est pas moins connu : Pline dit qu'il a grossi la liste des divinités, et que pour ces sources on a bâti des villes. Enfin des monnaies et autres offrandes ont aussi bien été trouvées en Italie, dans les *aquæ Apollinares* (Bagni di Vicarello) notamment, que dans la Gaule. Ce culte se continua donc dans nos pays après la conquête et fut combattu avec une grande vigueur par nos premiers apôtres, par les conciles et par les capitulaires de nos rois, même de la race carlovingienne.

lieux de tous ces objets, si ce n'est en les considéran comme des offrandes faites à la divinité de cette fontaine? Pourquoi y trouverait-on ces médailles aussi nombreuses, déposées là successivement pendant plusieurs siècles, depuis l'époque celtique jusqu'au règne de Constantin, si on n'admettait pas cette origine? Ce n'était pas évidemment un trésor, puisque beaucoup des monnaies de ces diverses époques y sont bien conservées et semblent y avoir été jetées peu de temps après leur émission. On ne peut admettre non plus que ces objets y soient tombés par hasard, ou y aient été entraînés par les eaux, car aucun ruisseau n'y aboutit et le hasard d'ailleurs n'aurait pu les y réunir en aussi grand nombre.

Evidemment, et cette explication me paraît seule rationnelle, cette mer est une ancienne fontaine sacrée, et nous devons considérer comme des offrandes faites à son dieu ces monnaies, ces morceaux d'or, et ces vases, ces derniers surtout qui, par leur petitesse et leur grossièreté, ne pouvaient être utiles aux usages domestiques. Ils ont sans doute contenu des parfums, du sang des victimes ou des matières précieuses.

Les têtes d'animaux si variées qu'on y retrouve aussi ne sont-elles pas les parties nobles des holocaustes offerts aux dieux? et ne les a-t-on pas jetées dans l'eau sacrée, au lieu de les attacher aux arbres comme on le faisait autour des autels? ou bien sont-elles ces trophées de chasse que les Gaulois conservaient et montraient avec tant de plaisir, et qu'ils donnaient aux dieux, comme de précieuses offrandes, pour obtenir des grâces et des faveurs? Quel que soit le motif qui les ait fait déposer dans cette fontaine, je n'hésite pas à les

regarder, aussi bien que les autres objets trouvés auprès d'eux, comme des témoins du culte religieux qui lui fut autrefois rendu.

Beaucoup d'auteurs regardent aussi comme sources sacrées, ces diverses fontaines qui depuis ont été vénérées sous le vocable des saints du pays, ou au sujet desquelles sont encore racontées des légendes mystérieuses. Évidemment cette croyance ne répugne pas à l'histoire qui nous apprend que ce culte profane des arbres, des pierres et des fontaines se continua jusqu'à l'époque de Charlemagne qui le proscrivit sous peine de mort dans ses Capitulaires.

Il est possible qu'à cette époque, le clergé voulant éviter à nos pères, encore presque barbares et à peine convertis au christianisme, la rigueur de cet édit, ait essayé de détourner et de purifier ce culte profane en plaçant sous la protection des saints ces sources et ces arbres. Alors auront pris naissance plusieurs de ces légendes pieuses qui sont parvenues jusqu'à nous et ce concours de peuple, cette vénération qui avait toujours régné autour d'eux, se sera purifié dans des prières qui s'adressèrent au vrai Dieu. Cependant l'origine récente et miraculeuse de plusieurs fontaines, qui sont tous les ans le but de nombreux pèlerinages, nous font penser que plusieurs de celles, bien plus anciennes, auxquelles s'attachent de pieuses légendes, peuvent avoir aussi une cause mystérieuse. Dieu en envoyant les apôtres de nos pays au milieu de peuples encore barbares et endurcis dans les erreurs du paganisme, a voulu donner plus de force à leurs discours, en les appuyant par des miracles éclatants et publics.

Bien plus cette origine celtique des fontaines légen-

daires ne pourrait être prouvée par les découvertes archéologiques. Je ne pense pas en effet que ces sources aient jamais dans leur sein montré ces dépôts de monnaies et d'offrandes que nous trouvons à Flines et dans d'autres endroits, soit dans l'Atrébatie soit dans la Gaule celtique, soit en Italie où parfois ces découvertes sont si importantes [1]. Cependant il est probable que cette fontaine de Flines n'était pas la seule qui fût vénérée dans l'Atrébatie pendant l'époque celtique, et je crois qu'il serait assez rationnel d'y ajouter ces marais dans lesquels se trouvent fréquemment des objets antiques. J'ai remarqué, en effet, que les monnaies, les vases et les autres antiquités y sont ordinairement réunis en un même lieu, et dans le marais d'Harnes notamment j'ai vu près d'elles une sorte de soubassement qui semble indiquer l'emplacement d'un autel ou d'une statue.

Cette localité se nomme le marais du Trépas [2], et l'on y a trouvé une grande quantité d'objets: des haches et monnaies celtiques, des médailles, des vases, des fibules, des meules romaines, et puis, comme à Flines, un grand nombre d'ossements et de têtes d'animaux de tous genres. Au milieu de tout cela se dressaient quatre chênes entiers enfoncés à grand peine, jusqu'en dessous de la tourbe, dans le sol ferme, et formant une sorte d'encuvement que l'on avait rempli de terre et de sable, de manière à en faire une base solide. N'est-il pas probable que là-dessus était placé

[1] Voir aussi M. de Baast pour Saint-Amand, ainsi que les *Mémoires de l'Académie des sciences* (1865).

[2] Voir le *Précis historique sur la maison de Harnes*, par M. Demarquette, p. 9.

l'autel ou la figure du Dieu protecteur de la source à qui l'on offrait tous les objets que nous y trouvons?

Peut-être aussi que dans les marais de Beuvry, près de Béthune, était une autre source sacrée. Là, en effet, est cette fontaine hideuse au sujet de laquelle la tradition nous raconte une terrible légende ; là aussi se retrouvent bien des antiquités celtiques ou romaines.

Elle est située, dit M. Lequien [1], sur le bord du marais ; jadis ses eaux tourbillonnaient sans cesse et offraient à leur centre un vaste entonnoir qui engouffrait pour ne plus jamais le laisser reparaître, tout ce qui était atteint par les rayons de ce tourbillonnement. Vainement on a maintes fois cherché la profondeur de ce gouffre, la sonde n'à jamais pu en atteindre le fond : telle était au moins l'opinion des habitants. Les savants croient que cette fontaine est traversée par un fleuve souterrain dont les flots rapides emportent le plomb de la sonde et déterminent le tourbillonnement des eaux à la surface et leur absorption incessante.

Près de là, se retrouvent souvent bien des monnaies gauloises et romaines ainsi que des vases, des statuettes, des armes, des fibules, des ossements, enfin beaucoup d'objets du même temps. Il est possible que ce tourbillonnement de l'eau ait attiré l'attention du peuple, qui, ne pouvant l'expliquer par des causes connues, aura cru y découvrir la présence d'une divinité. Une étude sérieuse des autres marais de l'Atrébatie dans lesquels se trouvent souvent des antiquités, prouverait aussi, je crois, que ces objets sont réunis dans des espaces assez restreints, et indiquerait ainsi les emplacements dédiés au culte ancien.

[1] Voir *Notice sur la ville de Béthune*, par Lequien, p. 51.

On pourrait y joindre aussi ces fontaines placées près des monuments de pierre, qui sont entourées de gros grès bruts, et qui sont encore vénérées, telles que celles de Hamel, de Mons-en-Pévèle, près de l'oppidum, etc.

Quant aux autres sources vénérées aujourd'hui, comme ayant été bénites ou tirées de terre par les saints du pays, et que plusieurs auteurs estimables regardent comme d'anciennes fontaines sacrées, elles sont assez nombreuses dans l'Atrébatie. Parmi elles je citerai :

La fontaine de sainte Berthe à Quiéry-la-Motte, entourée de grès bruts et grossièrement superposés, comme le sont les constructions celtiques. Elle a jailli, dit-on, par l'ordre de sainte Berthe qui n'eut qu'à frapper la terre de son fuseau pour en faire sortir cette eau qui n'a jamais tari.

Celle de saint Ranulphe, à Farbus, dont l'origine est semblable et qui toujours conserve son niveau à fleur de terre, quoique placée bien au-dessus de la vallée, où l'eau des puits est fort profonde.

Celle de sainte Bertille, à Mareuil, près de laquelle cette noble recluse avait bâti son humble ermitage, et qui est encore vénérée et recherchée pour les maladies des yeux.

Celle de saint Obede à Wancourt, qu'un dragon infestait de son venin mortel, fut purifiée par ce saint prêtre qui mit à mort le monstre cruel. Elle est célèbre pour la guérison de la fièvre.

Dans celle de saint Aignan, à Carency, les mères affligées viennent tremper les bonnets de leurs enfants malades, afin de réparer la santé de ces pauvres inno-

cents en leur en couvrant la tête. Ce fut encore en frappant la terre de son bâton, au moment d'une désolante sécheresse, que le saint missionnaire fit jaillir, dit-on, cette eau si bienfaisante et si pure.

Entre Eterpigny, Remy et Sailly s'ouvre un gouffre remarquable nommé Bronne, ce qui, en langue celtique veut dire fontaine (Bronn, Born, Burio). C'est une grande mare, en forme d'entonnoir et dont les eaux se maintiennent toujours au même niveau, malgré le gouffre qui tourbillonnait à son milieu, et qui absorbait tout ce qui arrivait à sa portée. On apercevait à sa surface de grands cercles blanchâtres et concentriques et vers son milieu un creux tournoyant dans lequel tout s'engouffrait avec rapidité. Là, dit-on, disparut un jeune et imprudent seigneur, l'effroi de ses vassaux, dont il ravageait et brûlait les moissons, et le contempteur de son Dieu. Il y fut traîné par ses chevaux que poussait vers l'abîme une force invisible et invincible.

Un gouffre semblable s'ouvre également à Lysbourg, et lui aussi dévora un jour le char, les chevaux et le corps d'un impie qui, méprisant le saint jour du dimanche, narguait du haut de son véhicule la piété des habitants du village. Quand le temps est serein, on peut encore, dit la tradition, apercevoir à travers l'eau limpide, les ornières du char que montait cet impie et qui sont restées empreintes sur la vase.

Enfin on pourrait citer aussi les fontaines de Sains-lès-Marquion, de Monchy-le-Preux, de Mons-en-Pévèle, et plusieurs autres au sujet desquelles sont encore conservées de vieilles légendes; mais, je l'ai dit, rien ne prouve qu'elles aient été honorées par les Celtes, aussi je ne m'étendrai pas davantage sur leur histoire et sur

leur description, que d'ailleurs j'ai faites dans un autre travail.

On voyait encore, il y a peu d'années, dans les environs de Saint-Omer, de véritables îles flottantes, qui peut-être étaient les restes de celles que vénéraient les Celtes. Voici comment les décrit G.-P. Depping, auteur des *Merveilles et Beautés de la nature en France* : « Dans le marais de Clairmarais, on voyait jadis plus d'une douzaine d'îlots flottants, couverts d'arbres, d'arbustes et de plantes. On s'y embarquait pour faire des parties de plaisir et ces îlots, cédant aux diverses impulsions qu'on leur donnait, portaient la société qui se confiait à leur sol mobile dans toutes les directions de ce vaste étang. Quelquefois on y mettait des bestiaux et le pré flottant les emportait au milieu des eaux.

« Le plus grand de ces îlots avait douze et le plus petit quatre à cinq pieds de circonférence sur quatre à cinq pieds d'épaisseur [1]. Lorsqu'ils étaient trop chargés, ils s'enfonçaient, mais ils remontaient aussitôt. Louis XIV eut la curiosité de monter sur le plus grand, et autrefois les gouverneurs des Pays-Bas ne manquaient pas d'aller les visiter une fois durant leur gouvernement. »

Aujourd'hui ces îles ont disparu par suite du dessèchement des marais.

On sait de quelle vénération les Celtes entouraient ces sortes d'îles dont ils ne savaient expliquer par des causes naturelles le flottage et le mouvement.

[1] M. Piers dit que plusieurs de ces îles flottantes avaient 100 mètres de superficie et qu'elles étaient autrefois au nombre de cent au moins; quelques auteurs disent même trois cents.

CHAPITRE IV.

Chasse.

La chasse était un exercice aussi agréable qu'utile, à cette époque surtout, où d'immenses forêts couvraient nos pays et où le gibier devait être très-abondant. C'était une sorte d'apprentissage, d'étude pour la guerre, car elle apprenait le maniement des armes, les ruses destinées à surprendre ou à éviter l'ennemi, et enfin elle formait cette rapidité dans la course aussi nécessaire pour suivre le gibier que pour atteindre ses adversaires.

Mais plus tard, afin de faciliter la conquête des bêtes fauves, on chercha les moyens de les capturer plus facilement et alors fut trouvée cette chasse à la haie dont M. Peigné-Delacourt a établi l'existence et que plusieurs textes cités par lui prouvent surabondamment. L'un d'eux est tiré d'une donation faite au XIIe siècle par un seigneur de Coucy à l'abbaye d'Ourscamp, et on y trouve cette réserve : *justiciæ, ac faciendi haias et alia machinamenta ad venandum...*

Sans doute, ces textes ne prouvent pas que les Gaulois connaissaient ce procédé, mais on peut naturellement le penser, puisque la chasse était un de leurs grands et plus fréquents exercices, et que ce mode était l'un des plus simples et des plus naturels.

Quoi qu'il en soit, voyons s'il est possible de trouver dans l'Artois quelques indices propres à nous montrer qnelques-uns de ces lieux de chasse. Nous rencontrons

parmi les localités qui portent le nom de haie : bois de la Haye, à Carency, faubourg des Haies, à Arras, Achicourt (*hadas*), Achiet (*hago*), Hayette, Haillicourt, Hesdigneul, Hesdin, Halinghem, Acheville (*haga*), Haisne; parmi les autres noms qui rappellent cette chasse, nous trouvons encore : La Loge, Fosseux (fosse dans laquelle tombaient quelquefois les animaux chassés), La Bourse, puis Le Parc, près d'Hesdin, et le bois du Parc à Labuissière.

En effet, voici en quoi consistait cette chasse à la haie : on profitait, quand on le pouvait, de deux rivières ou ruisseaux convergeant à un même point. Le long de ces fossés on plantait des haies solides et hautes s'écartant de plus en plus dans la forêt, puis une troupe de traqueurs, faisant grand bruit, poussait tout le gibier vers ce grand triangle, et le forçait à se diriger vers la pointe, où il trouvait la mort. Quelquefois aussi un pont jeté sur l'un des fossés forçait ce gibier à le franchir et à pénétrer dans un grand clos, un parc, dans lequel on le conservait pour les plaisirs ou les besoins du propriétaire.

Dans notre pays, plusieurs ruisseaux ou rivières convergentes se prêtaient à cette chasse et je remarque surtout les localités suivantes où la disposition des cours d'eaux accompagnée de noms qui rappellent la haie ou le parc, semble indiquer que ce mode de chasse y était pratiqué à une époque éloignée, mais que je ne puis déterminer :

1° Au point de jonction de la Canche et de la Course se trouve le village ou le hameau des Hayettes;

2° A Hesdin se réunissent la Canche et la Ternoise, et nous trouvons là Le Parc, Hesdin (*haga*, *hada*);

3° A Arras, à la bifurcation du Crinchon et du Gy, nous avions le faubourg des Hées, et ce parc si grand, si bien peuplé de gros gibier, dont le jardin de la Préfecture actuel n'est qu'un très-mince débris.

Dans toutes ces localités, les confluents des cours d'eau étaient en outre bien propres par leur disposition à l'organisation de ce mode de chasse.

Quant aux autres villages, dont les noms rappellent les haies, et aux autres confluents de cours d'eau, tels que le Cojeul avec la Sensée, etc., ces indications de haies ou ces dispositions du terrain ne suffisent pas pour établir des présomptions suffisantes en faveur de ces établissements de chasse et je n'en parlerai pas.

J'ai dit que ce mode de chasse a dû être employé par les Gaulois, parce qu'il était simple et primitif : en effet, il existe encore chez les Caffres du Port Natal, et M. Deleguorgès, dans le récit de son séjour chez ce peuple, nous le décrit tel absolument qu'il a existé chez nos pères, et tel que l'a décrit M. Peigné-Delacourt pour nos pays.

CHAPITRE V.

Habitations.

§ Ier. — *Maisons.*

Je n'essaierai pas de décrire ici en détail les villes, les villages, les oppida et les habitations celtiques, qui tous ont disparu ; car cette question a été déjà traitée plusieurs fois avec talent, notamment par M. Taillier

dans son *Essai sur l'histoire des Institutions* et dans sa *Notice sur l'origine et la formation des villages*. Je dirai seulement qu'à mon avis, il n'y avait dans l'Artois à cette époque d'autres réunions d'habitations, que celles qui étaient formées autour des domaines des druides et des chefs par les cabanes de leurs subordonnés, ou que celles qui se composaient des demeures des pères de familles et de leurs enfants. Tous les auteurs anciens, du reste, constatent ce fait, qui subsistait encore au IIIe siècle de notre ère, comme me l'ont prouvé mes fouilles archéologiques.

Plusieurs auteurs prétendent cependant que chaque peuplade avait sa capitale, et ce fait semble attesté par César, pour le midi et le centre de la Gaule, qui étaient plus avancés en civilisation que le nord. Quant à la Gaule belgique, il est certain qu'elle n'en avait presque pas. M. Schayes en compte deux pour toute la Belgique actuelle, et on se demande encore si ces prétendues villes n'étaient pas plutôt des oppida, lieux passagers de refuge, que des villes proprement dites.

Quant aux étymologies si curieuses que contiennent les deux savants ouvrages que je viens de citer, beaucoup semblent très-rationnelles ; seulement on peut se demander si la plupart des villages pour lesquels ils nous donnent l'origine du nom, n'ont pas pris naissance pendant et même après l'occupation romaine, ou bien si ces noms, tantôt celtiques, tantôt latins et tantôt germains n'indiquent pas seulement une habitation de chef et le nom qu'il portait. Je n'ai trouvé, en effet, dans toutes les explorations que j'ai faites en ces lieux que bien peu d'habitations un peu solides, comme je le montrerai plus loin en traitant des maisons gallo-ro-

maines. A Carency, seulement, j'ai reconnu un groupe un peu caractérisé, mais peu nombreux cependant.

Tacite décrit ainsi les habitations de l'époque celtique et germaine : « On sait que les peuples germains n'habitent point les villes, qu'ils ne tolèrent même pas que leurs demeures soient contiguës. Chacun a son séjour séparé près de la fontaine, du champ ou du bosquet qui lui a plu. Dans leurs bourgs, les maisons ne sont point adhérentes, chacune d'elles est séparée par un espace vide, soit pour éviter les accidents de feu, soit par ignorance de l'art de bâtir. »

Les demeures des druides faisaient néanmoins exception, car elles étaient groupées autour du sanctuaire et elles formèrent des espèces de villages, surtout lorsque ces prêtres eurent appelé autour d'eux leurs serviteurs, leurs élèves, leurs esclaves et tous ceux qui vivaient sous leur dépendance immédiate.

Les maisons des Celtes n'étaient que des cabanes rondes, bâties en torchis ou en parois mélangées de bois et de terre, et elles avaient à peu près la forme de nos meules de grains. Le toit conique était recouvert de roseaux et de chaume, et rarement de planchettes et de bardeaux. Ces dernières ne couvraient guères que les habitations des chefs. Une ouverture pratiquée à la pointe laissait échapper la fumée du foyer placé au centre de la cabane, à laquelle donnait accès une porte basse, étroite et dissimulée avec soin. L'intérieur était orné des produits de leur chasse et elles étaient défendues par d'énormes chiens. (Vitruve, lib. I, cap. 1 et 4.)

Sous la domination romaine et surtout au IIIe siècle, les traces d'habitations que nous retrouvons dans les

campagnes ne sont pas en général plus solidement bâties, mais elles n'ont plus la même forme : elles sont rectangulaires et oblongues.

Les cabanes des Celtes étaient souvent entourées de haies épaisses ou de fossés profonds, qui arrêtaient les bêtes féroces ou les rapineurs. Pour garantir de la convoitise des ennemis leurs familles ou leurs richesses, ces peuples avaient en outre des oppida ou des forteresses que l'on plaçait au milieu des forêts ou sur le sommet des collines.

Des fossés et des palissades à pointes aiguës et fortifiées par des barres transversales, ou bien encore de jeunes arbres juxta-plantés et entrelacés formaient autour d'elles une barrière impénétrable, derrière laquelle on pouvait résister aux attaques des ennemis.

Mais plus tard les Celtes perfectionnèrent encore ces lieux de refuge en les entourant de véritables murailles. Elles étaient formées de longues pièces de bois placées parallèlement à deux pieds l'une de l'autre et reliées par des traverses. Les intervalles qui les séparaient étaient remplis de terre et de pierres ; sur cette première assise étaient entassés des fragments de rochers, que recouvrait un deuxième étage de pièces de bois et cette succession d'assises de bois et de pierres se continuait jusqu'à la hauteur convenable.

Cependant ces enceintes étaient presque toujours désertes pendant la paix, car les Celtes préféraient, comme nous l'avons dit, la vie isolée dans la campagne, au centre des bois ou près des ruisseaux et des fontaines, aux avantages que procure l'agglomération.

Nous trouvons çà et là, dans nos pays boisés surtout, les emplacements de quelques-unes des habitations cel-

tiques. Elles sont surtout bien caractérisées dans le bois Piéton, territoire de Carency. Elles y sont groupées, et leur sol circulaire et assez profond que j'ai exploré, contenait des débris de tuiles à rebords et autres objets antiques gaulois et romains. Quelques-unes sont géminées et réunies par un étroit passage. Elles sont situées sur une colline qui domine et sépare les deux vallées formées par les deux sources de la Souchez.

N'était-ce pas aussi un oppide ou emplacement d'habitation fortifiée que cette fosse située dans la commune de Planque, près Fruges, aux lieux dits le Boquet et Baillon. Elle a presque la forme du haricot et a 4 mètres de profondeur, 20 de long, et 7 m. 20 de large. Elle est entourée d'un terre-plein, large de 1 m. 23, et du côté de la vallée l'ascension en est presque impossible, tant l'escarpement est rapide. Derrière est une deuxième fosse très-défigurée par la charrue et sur le côté est une montée assez douce portant une sorte de tumulus.

Le fond de cette fosse est pavé avec des silex placés avec soin, cassés pour se placer plus également, et disposés en surface plane sur une épaisseur d'un demi-mètre. Sur ce pavé, dont je n'ai découvert que de faibles parties, j'ai trouvé de grosses dents mâcheliaires d'un gros animal, toutes cassées à la naissance des racines, et un autre ossement provenant, je crois, d'une épine dorsale.

§ II. — *Nemetocenna ou l'Arras-gaulois.*

Les données historiques [1], l'étymologie [2], les découvertes archéologiques, tout semble prouver que cette ville était, à l'époque celtique, un centre important de la religion druidique dans nos pays. D'après tous ces renseignements, la cité actuelle n'aurait logé à cette époque, à côté des monuments sacrés, que les prêtres et leurs élèves de tous grades : aspirants, eubages, bardes, etc., et la population civile et administrative aurait habité ailleurs, puisqu'il était défendu sous peine de mort aux profanes de pénétrer dans les enceintes consacrées. Ce serait peut-être le motif qui aurait valu à la cité atrébate les deux noms si différents que lui donnent César, Ptolémée et les autres auteurs anciens, celui de *Nemetocenna* qui désigne la capitale religieuse et celui d'*Origiacum* ou *Regiacum* qui peint plutôt la ville administrative et politique. Dans ce cas, la première aurait occupé le sol de la cité actuelle, comme je le montrerai tout à l'heure, et l'autre aurait sans doute été placée sur le mont de Beaudimont à l'abri de

[1] M. Tailliar dans son *Essai sur l'histoire du nord de la France* et dans ses autres écrits, dit qu'Arras gaulois présente un double caractère de centre religieux et de place de guerre; ailleurs il dit qu'il était le centre religieux du pays. Dans son *Histoire du régime municipal romain*, p. 34, il appelle Arras l'enceinte sacrée des vieux druides, etc. M. Harbaville dit aussi que le premier nom de la cité des Atrébates était *Origiacum*, nom entièrement celtique, et que Ptolemée, Diodore de Sicile et Robert Étienne lui donnent.

[2] De *Nemet*, lieu sacré, et *Cenna*, réunion.

l'oppide de Wagnonlieu, puisque c'est là encore qu'habitait la population civile gallo-romaine, et que ce fut près de là, sans doute, pour la prendre et la maintenir, que César fixa à Etrun son camp si fortement retranché.

Quoi qu'il en soit, ce centre religieux et politique me semble avoir été protégé contre les convoitises des ennemis et des brigands, car il était toujours encombré de riches trésors, par une série de postes guerriers qui en défendaient les approches. Ils étaient placés sur de hautes collines, faciles à fortifier, et qui dominaient le pays ; et ils ont laissé, comme traces de leur existence, de nombreuses armes en silex poli ou simplement taillé, mêlées parfois à des débris de bronze. Ces oppides semblent avoir été placées sur deux lignes concentriques, l'une près de la cité sainte, deux à trois kilomètres environ, l'autre distante de huit à dix en moyenne. Ce sont elles que je vais étudier d'abord.

ENCEINTES EXTÉRIEURES ET FORTIFIÉES.

Les nombreuses et diverses recherches auxquelles je me suis livré pour trouver les limites des anciens *pagi* Atrébates m'avaient prouvé que, non-seulement on peut les reconnaître à leurs coutumes, à leurs différences de mesures, à leur patois peut-être et aux noms annexés à quelques-unes de leurs communes, tels que Arleux-en-Gohelle, Sailly-en-Austrevent, Gouy-en-Artois, etc., mais surtout aux noms conservés aux diverses parties des territoires des communes. Ces lieux-dits souvent reportés [1] sur les pièces cadastrales remontent presque

[1] Toutes les communes ne nous donnent pas ces indica-

toujours à une époque très-reculée et rappellent des faits ou des objets dont tout autre souvenir a disparu. Ainsi j'ai retrouvé partout où j'avais, par d'autres moyens, reconnu les limites des pagi, les noms de Marcail, Marquois, etc., ou ceux de grosse, longue ou haute borne, les premiers dérivés du latin *Marka*, limite, frontière, les seconds, indice de la borne limitrophe [1]. J'ai donc pu à l'aide de ces divers documents tracer les limites réelles des pagi atrébates.

Mais en dehors de ces divisions déjà connues, quant à leur existence du moins, et autour de l'antique *Nemetocenna*, j'avais aussi retrouvé un assez grand nombre de ces dénominations qui ne rentraient dans aucune des divisions de nos pagi et j'ai dû chercher leur origine et leur signification. De cette étude résulta pour moi la preuve qu'à l'époque celtique un double cercle de lieux fortifiés ceignait l'antique cité religieuse, et la protégeait contre les ennemis et les rapineurs.

Je vais d'abord indiquer les communes qui se trouvaient sur ces deux limites d'enceinte, en indiquant à côté de chacun de leurs noms par un (*b*) ou par un (*m*), celles qui montrent dans leurs lieux-dits les indications de bornes ou de marches.

PREMIÈRE ENCEINTE INTÉRIEURE.

Duisans (*b*), *Wailly*, *Achicourt* (*m*), *Dainville* (*b*),

tions, mais elles ont pu exister autrefois et ne pas avoir été portées sur les pièces cadastrales, pour divers motifs, soit que d'autres dénominations leur aient été préférées, comme je le constate souvent sur les lieux, soit que les bornes aient été détruites depuis longtemps, etc.

[1] Les lois romaines, notamment les lois agraires, nous fournissent divers règlements pour l'entretien de ces bornes.

Agny, *Tilloy* (*b*) entre cette commune et *Wancourt*, *Athies* (*b*), entre *Saint-Nicolas* et *Bailleul-aux-Fourches*, *Ecuries*, *Marœuil* (*m*).

DEUXIÈME ENCEINTE EXTÉRIEURE.

Gouy-en-Artois (*b*), *Bailleulval*, *Ransart* (*m*), *Hendecourt* (*b*), *Croisilles* (*b*), *Chérisy* (*b*), *Vis* (*b*), *Boiry-Notre-Dame* (*b*), *Plouvain* (*b*), *Gavrelle* (*b*), *Thélus* (*b*), *Givenchy* (*b*), *Carency*, *Saint-Eloy* (*b*), *Acq* (*m*), *Haute-Avesnes* (*b*), *Wanquetin* (*m*), *Bailleul*.

Sur l'emplacement des postes fortifiés ou oppides, qui protégeaient ces enceintes, on trouve encore sur le sol bien des preuves de leur existence, dans ces nombreuses armes en silex surtout, soit polies, soit simplement éclatées, qui s'y rencontrent parfois à côté de débris de bronzes romains. Ces stations sont toujours placées, comme je l'ai dit, sur le sommet de hautes collines dominant le pays, et d'où l'on pouvait observer et repousser les ennemis.

Autour de la première enceinte, on les observe surtout à Wagnonlieu, au lieu dit Saque-Épée, à Achicourt, à Athies, à Tilloy, à Écuries, sur le mont qui sépare Saint-Nicolas de Bailleul, à Marœuil, etc.

Sur les limites de la seconde enceinte, on les voit à Bailleulval, à Croisilles, à Boiry-Notre-Dame, à Givenchy, à Carency, Acq, Bailleul, etc.

Quelques-uns de ces dépôts ont été très-importants, mais ils diminuent tous les jours, soit par suite du ramassage du silex qui s'y fait tous les ans pour l'entretien des routes, soit par les recherches des amateurs et des hommes chargés par les marchands d'antiquités

de les leur procurer. C'est ainsi qu'à Waencourt et à Wagnonlieu notamment, nous avons pu, mes amis et moi, réunir beaucoup de belles armes, haches, fuseaux et marteaux polis, le dernier en malachite ; puis des couteaux, des poignards, des massues, des bouts de javelots et de flèches, et une foule d'espèces, parfois bien curieuses, à côté de débris de bronze antique.

On retrouve de ces armes, non-seulement sur le sommet des collines, mais encore sur leur déclivité, ce qui prouve les attaques et les combats qui s'y sont livrés. A Wagnonlieu ou Waenlieu, ces armes sont éparses d'un côté tout près des glacis de la ville, et de l'autre jusques près du camp d'Etrun, surtout au lieu dit Saque-Épée (*suquer* ou tirer l'épée). Là en effet s'est livrée, dit la tradition, une grande bataille, qui, à en juger par les débris qui s'y trouvent, aurait eu pour acteurs les Romains et les Celtes, lors de l'invasion sans doute. A Waencourt, j'en ai recueilli depuis cette commune jusqu'à Monchy-le-Preux et du côté de Tilloy. Mais la plus grande partie se voit toujours sur le haut des collines qui semblent avoir porté les oppides.

Plusieurs de ces localités ont aussi des lieux-dits qui rappellent l'oppide ou les combats ; ainsi à Dainville et à Saint-Nicolas sont les *Lignes ;* à Duisans, Achicourt, Bailleulmont, Beaumetz, le *Belloy ;* à Tilloy, la *Sentinelle ;* à Gouy et Habarcq, les *Redoutes ;* à Gouy, Croisilles, Gavrelle, Vis, Chérisy, le *Camp ;* à Boiry, Chérisy, Vis, Saint-Eloy, la *Warde ;* à Boiry, le *Catelet*, etc.

NEMETOCENNA.

Les monuments druidiques étaient placés au milieu d'un bois qui formait l'enceinte sacrée et souvent près

d'une source également consacrée. Au centre était une clairière où se trouvaient les blocs de pierres brutes formant les monuments sacrés et à côté les habitations druidiques. Cette enceinte était ordinairement située au haut d'une colline, et dans les villes, les Romains lui substituèrent des temples, afin de détruire le culte gaulois sans froisser les indigènes en plaçant leur pierres consacrées dans ou sous leurs nouveaux sanctuaires pour identifier, en apparence du moins, les deux cultes [1].

Je ne puis dire exactement ce qu'était l'enceinte atrébate ; cependant on peut encore, peut-être, la décrire avec assez de probabilité. La colline existe, celle de Beaudimont, quoiqu'elle ait certainement été baissée, sans doute pour l'érection des temples et cathédrales qui ont remplacé les pierres druidiques. La voie romaine que nous avons, en effet, trouvée contre sa base, à trois mètres de profondeur, prouve que sa pente était très-abrupte autrefois et qu'elle a été adoucie beaucoup par les terres ou les débris pris à son sommet. Les monuments en grosses pierres brutes y ont existé aussi, car on ne pourrait expliquer autrement la présence d'un certain nombre de ces pierres colossales trouvées dans les fondations du chœur de l'ancienne cathédrale, au sommet même de la butte qui nous occupe, et dans les jardins voisins. Ce sont bien là les pierres sacrées gauloises sur lesquelles les Romains, et plus tard les chrétiens, érigeaient leurs temples.

La fontaine sainte a dû s'y trouver également, puisque le terrain en dessous de la colline était beaucoup plus bas,

[1] Les chrétiens suivirent cet exemple et substituèrent souvent les églises chrétiennes aux temples payens.

trois mètres environ près de la butte, à en juger par le niveau de la route retrouvée. Alors encore les sources étaient aussi beaucoup plus hautes, je l'ai constaté en déblayant un puits romain dans le terrain du couvent de la Paix, dont le sol est bien plus élevé que celui du bas de la place de la Préfecture. Ce puits n'avait que cinq mètres de profondeur, à partir du niveau du sol romain, et comme on ne peut admettre moins de deux mètres d'eau dans ce puits, on doit reconnaître que là le niveau de l'eau n'était au plus qu'à trois mètres de profondeur. Et puis, il est certain que le sol allait toujours en s'abaissant jusqu'au Crinchon, que le terrain en a été beaucoup exhaussé par des remblais au Moyen-Age et qu'il était, à l'époque gauloise, marécageux jusque près de l'hôpital Saint-Jean. Enfin ne trouve-t-on pas encore des sources dans les sous-caves des maisons de la Place, sous-caves qui n'étaient que caves au commencement du Moyen-Age avant l'exhaussement du sol?

Là donc, au milieu du bois qui couvrait le sol, et dont saint Vaast retrouva encore quelques restes, a dû se trouver une source sacrée que l'on a comblée plus tard pour en effacer les superstitions.

Et puis, ne trouvions-nous pas avant la Révolution de 1793 sur ce terrain deux fontaines légendaires, celles de saint Thomas et de saint Fiacre qui ont très-bien pu être autrefois les sources sacrées que nous cherchons? La première surtout, que l'on vénérait beaucoup pour la guérison de la fièvre?

Voilà donc, suivant moi, l'existence en ce lieu d'une enceinte sacrée gauloise complète, presque prouvée; reste à connaître son importance et son étendue. Ici la

réponse est plus difficile. Cependant il est probable qu'elles ont dû être assez grandes : peut-être, en y comprenant le bois sacré, occupait-elle toute la surface actuelle de la Cité ; mais ce ne sont que des conjectures qu'il serait impossible de vérifier aujourd'hui.

Les chroniqueurs nous disent que sur ce terrain les Romains, fidèles à leurs principes, élevèrent un temple à Jupiter [1], que saint Diogène convertit en église chrétienne, réédifiée plusieurs fois ensuite par saint Vaast et ses successeurs. Voilà pourquoi nous avons retrouvé sous les fondations des sanctuaires de ces temples ces grandes pierres brutes, restes sans doute des anciens monuments gaulois.

CHAPITRE VI.

Les chemins.

Je n'étudierai pas ici les voies de communication qu'avaient tracées les Gaulois avant la conquête de César, je dirai seulement qu'elles étaient assez nombreuses, mais excavées et tortueuses. Je traiterai ce sujet avec assez de développements en examinant à l'époque gallo-romaine, la carte routière gauloise comparée à celle tracée par les Romains.

[1] Voir Locrius, Baldéric, Harbaville, etc.

CHAPITRE VI.

Monuments souterrains.

§ I. — *Les cryptes.*

Les historiens, et notamment Vitruve [1], assurent que tous les peuples ont vécu au milieu des bois et au fond des cavernes avant de se réunir dans des forteresses, et cela se comprend pour les pays froids surtout. Ce mode de garantie et de défense était du reste le plus naturel et il était indiqué à l'homme par bien des animaux sauvages qui vont chercher dans la terre abri, protection et chaleur.

Cet auteur, aussi bien que Sanchoniaton, Pline, Hérodote, cite différents peuples qui n'avaient d'autres demeures que des souterrains ; et Homère, lui aussi, nous dépeint dans son Odyssée, les tristes et profondes retraites dans lesquelles vivaient les Cimmériens : « Là, dit-il, sont le peuple et la cité des Cimmériens, toujours voilée de ténèbres et de nuages, jamais le soleil lumineux ne les visite de ses rayons : une nuit funeste s'étend sur ces malheureux mortels [2]. »

Ephore ajoute qu'on nommait ces retraites *Argil-*

[1] Lib. V, cap. 5.

[2] Odyssée, XI et suiv.—Les Cimmériens et les Cimbres sont un seul et même peuple, aussi Strabon et Posidonius disent : « Les Grecs appelaient *Kimmériens* ceux que maintenant on nomme *Kimbri* (Strab. lib. VII, p. 3). Voir aussi Plutarque, Diodore de Sicile, Thierry, etc.

lies, que ces peuples n'en sortaient que la nuit, et qu'ils y avaient un gouvernement et même des oracles [1].

Strabon et Orose confirment ces mêmes faits et parlent de la bravoure de cette nation qui ravagea tout le pays depuis le Bosphore jusqu'en Ionie, et qui répandit au loin dans l'Asie la dévastation et le carnage [2].

Or, nos Kymris belges étaient les descendants de ces vieux Cimbres, comme nous l'avons prouvé. Ils ne menaient plus sans doute cette vie souterraine, dont parlent les auteurs cités plus haut, mais ils ont dû et et nous les voyons en effet conservé l'habitude de se réfugier dans la terre de temps à autre. Ils y cachaient, non-seulement leurs provisions, mais aussi leurs familles et leurs bestiaux quand arrivaient les ennemis, ou pendant les rigueurs de l'hiver.

Nous avons vu encore que la plupart des monuments celtiques se retrouvaient en Palestine, nous y remarquons également les souterrains refuges, et la Bib nous les montre plus d'une fois servant d'asile en tem de guerre.

Ainsi elle nous dit que les Hébreux attaqués par l Madianites, dont l'armée était arrivée déjà aux port de Gaza, durent se refugier à la hâte dans des soute rains dans lesquels ils se cachèrent [3].

N'est-ce pas aussi dans une de ces retraites, à E que se réfugia Samson pour éviter la colère des Ph listins [4] ?

[1] *Fragm. hist. Græcor.*, édit. Didot, t. 1, p. 245.
[2] Strabon, lib. V, cap. 4 ; lib. I, cap. 4 ; lib. III, cap. 2. — Orose, *Hist.*, lib. I, cap. 21.
[3] *Judic.*, VI, n. 2.
[4] *Ibid.*, XV, n. 8.

Et quand la haine du roi Saül poursuivait avec tant d'acharnement David, le vainqueur de Goliath, n'est-ce pas encore dans des souterrains, à Odolla et à Engaddi, que ce dernier put trouver un refuge assuré [1] ?

On pourrait sur ce sujet multiplier les citations, mais je préfère revenir à notre pays et prouver que là aussi ce mode de protection était usité depuis les temps les plus reculés.

L'histoire nous apprend qu'avant l'arrivée des Romains, toutes les peuplades de la Gaule étaient souvent en guerre les unes contre les autres. Ce fut même ce défaut d'accord et cette jalousie, cause de leurs divisions, qui favorisèrent les incursions des Germains, et qui amenèrent comme conséquence la conquête de César.

Avant cette époque même n'avions-nous pas eu d'autres invasions : celle des Galls, celle des Celtes et celles des Kymris-Belges ? Notre pays n'a-t-il pas toujours été le théâtre d'attaques terribles et incessantes ? Les habitants surtout de l'Atrébatie et de la Picardie étaient plus exposés encore que les autres nations de la Gaule à ces invasions de Germains ; car ceux-ci avaient réussi, deux siècles avant Jésus-Christ, à se fixer dans une grande partie de la Belgique et jusque dans la Nervie et la Ménapie, (diocèses de Cambrai et de Tournai avant la Révolution), sur les bords de l'Escaut et de la Lys. Nos pères avaient donc tout près d'eux ces dangereux et remuants voisins, qui sans cesse essayaient de pousser plus avant leurs conquêtes, et de pénétrer vers le Sud pour faire place à d'autres peuples qui s'agitaient derrière eux.

[1] *Regum*, XVII, n. 1 ; XXIV, n. 1.

Pour les Atrébates donc il y avait nécessité plus grande encore que pour les autres nations de la Gaule, de chercher à se garantir de leur convoitise. Ils durent par cela même multiplier, à l'imitation des Cimbres leurs ancêtres, ces retraites si précieuses et si assurées, pour y cacher, en temps de guerre, leurs familles et leurs richesses, pendant qu'eux-mêmes, les armes à la main, repoussaient les ennemis.

Voilà pourquoi les souterrains-refuges sont si communs dans notre pays, et pourquoi aussi on les retrouve dans les endroits les plus souvent attaqués par les barbares. Ils se voient, en effet, sur toute la frontière vers la Nervie, comme aussi dans l'Amiénois, le Santerre, le Ponthieu et près des bords de la Somme, pays qui, par les fleuves ou la mer, étaient exposés aux ravages des Saxons et des autres pirates barbares.

Plus d'un passage des Commentaires de César nous prouve l'existence à cette époque de ces cachettes souterraines dans le Nord de la Gaule. Tantôt, en nous parlant de son expédition chez les Morins et chez les Ménapiens, il nous montre la solitude qui s'était faite autour de lui, et qui cessa tout à coup par l'apparition d'une armée nombreuse, qui se précipita sur les légions et qui faillit les massacrer [1]. Tantôt, il nous parle des Eburons, des Nerviens et des Bretons se réfugiant à son approche dans des oppida et dans des cachettes [2].

[1] *De Bello gall.*, lib. II. César ne parle pas des cryptes, mais les commentateurs établissent que les Morins notamment étaient cachés dans des souterrains. (Bouthors, ouv. préc.)

[2] *Ibid.*, lib. VI. Aut vallis abdita, aut locus silvestris, aut palus impedita.

Quand, en l'an 52 avant Jésus-Christ, Vercingétorix fit raser toutes les villes et les villages de la Gaule centrale, où se seraient donc cachés les bestiaux ou les richesses sinon dans ces cryptes? Tacite est plus précis encore; il nous dit que les Belges avaient leur pays couvert de bois et de souterrains dans lesquels les Romains avaient peine à les découvrir [1]; que parfois lors qu'on croyait les atteindre on ne les retrouvait plus, que tous avaient disparu dans des cachettes connues d'eux seuls [2]. Puis il nous dépeint ces lieux de refuges dans lesquels ces peuples cachaient leurs récoltes pendant la paix, et leurs familles comme leurs richesses en temps de guerre.

César ne prouve-t-il pas aussi leur aptitude à creuser des souterrains lorsqu'il montre avec quel art ils éventaient les mines qu'il pratiquait dans le siége de leurs places fortes [3]?

Plus tard Pline nous parle des travaux souterrains que faisaient nos pères, soit pour aller chercher la marne même à de grandes profondeurs, soit pour exploiter leurs mines de fer ou de cuivre. Diodore de

[1] *De Mor. Ger.*, cap. 16. Les soldats romains surpris à chaque instant par l'apparition d'ennemis qui surgissaient en un clin d'œil poussaient, dit Tacite, ces exclamations bien caractéristiques : « Quando dabitur hostis? Quando acies? Veniunt a latebris suis extrusi. » (*Vit. Agr.*, n. 33.)

[2] Et si quando hostis advenit aperta populatur. Abdita autem et defossa aut ignorantur aut eo ipso fallunt quod quœrenda sunt (Tac. *de Germ.*, n° 16.)

[3] Lib. III. c. 21. Eo scientius quod apud eos magnæ sunt ferrariæ atque omne genus cuniculorum notum atque usitatum est.

Sicile [1], Strabon [2] nous attestent aussi les mêmes faits.

Enfin, plus tard encore, Florus [3] et Balderic, ce dernier surtout, chroniqueur d'Arras et de Cambrai [4], mentionnent ces cryptes dans lesquelles se cachèrent les habitants du pays pour éviter les invasions du V[e] siècle. Alors, dit-il, les peuples terrifiés se réfugièrent dans des cavernes ou dans des galeries souterraines au fond desquelles on les enfumait quand on pouvait les découvrir. (In speleis et fossis subterraneis conditi suffocantur) [5].

L'existence de ces refuges dès l'époque gauloise est donc bien affirmée par les auteurs anciens ; elle ne l'est pas moins par les historiens modernes, et je me contenterai de citer ici quelques-uns de ceux qui ont étudié notre pays.

M. Schayes la confirme plusieurs fois dans son histoire des Pays-Bas avant la domination romaine [6]. MM. Héricart de Thury [7], de Caumont [8], Harbaville, Tailliar [9], Bouthors [10] n'hésitent pas non plus à ad-

[1] *Hist. nat.* lib. XVII, cap. 4.

[2] Lib. V.

[3] Lib. IV. Tandem Fulvius latebras eorum (Ligurorum) exurit.

[4] Edition de M. Leglay, chap. 5, p. 12.

[5] Ne trouve-t-on pas aussi des souterrains refuges dans l'enceinte de presque tous les camps romains, aussi bien dans l'Atrébatie, au camp de Noyelle-Vion, d'Houdain, d'Etrun, etc., que dans la Picardie, à Tirancourt, à l'Etoile, à Liercourt, à Sandouville, à Boudeville, à Beaucamps, etc. ?

[6] Lib. II, ch. 3. n° 2.

[7] *Descript. des Catac. de Paris*, pages 144-148-180.

[8] *Cours d'antiquité*, tome I, p. 163. Mémorial, p. 183.

[9] *Ess. sur les inst. du Nord de la France*, p. 17.

[10] *Cryptes de Picardie.*

mettre un fait qui est établi sur tant de preuves.

Amédée Thierry, dans un passage de son excellente *Histoire des Gaulois*, décrit ainsi la cachette dans laquelle se réfugia Sabinus en l'an 70 de Jésus-Christ : « Dans une de ses maisons de campagne existaient de vastes souterrains, construits jadis pour les usages de la guerre, et propres à recevoir des vivres, des meubles, tout ce qui était nécessaire à la vie de plusieurs hommes : l'entrée en était secrète, et connue seulement de deux affranchis dévoués à Sabinus [1]. » Voilà bien la description de nos cryptes, et cependant M. Bouthors, dans le travail si remarquable sur les cryptes de Picardie, publié par lui en 1838, semble douter que les Celtes aient pu creuser ces longues galeries que nous retrouvons encore. Il croit que les cachettes dont parlent les anciens auteurs, n'étaient que des fosses creusées à ciel ouvert et recouvertes ensuite de branches, sur lesquelles on apportait des pierres, de la terre et du gazon de manière à former au-dessus d'elles, des espèces de voûtes, quoique cependant Balderic mentionne ces deux sortes de retraites, la *Fossa*, qui est celle dont parle M. Bouthors, et la *Spelea* qui caractérise bien la galerie souterraine.

Je vais donc étudier et discuter les observations qui l'amènent à formuler cette conclusion et nous verrons si réellement nous devons l'admettre avec lui.

Quels sont d'abord les motifs qui l'empêchent de reconnaître comme celtiques nos souterrains-refuges ? Ce sont :

1° L'imperfection des outils Gaulois ;

[1] Livre IX, chap. 3.

2° Le peu de solidité du sol de nos pays;

3° La position très-fréquente de ces souterrains sous les villages actuels.

A l'appui de la première objection, M. Bouthors cite deux passages des Commentaires de César et de Polybe, qui prouvent, suivant lui, que les armes des Celtes étaient faites avec un fer mou, mal trempé et sans consistance. Voyons donc ces passages et étudions-en la vraie signification.

César dit : « Nulla apud eos ferramentorum copia quæ sunt ad hunc usum idonea; » c'est-à-dire : ils n'avaient pas les provisions suffisantes d'outils en fer propres à effectuer ce travail[1].

Quant à Polybe, voici ses expressions : « Observaverant tribuni Gallorum gladios ita fabricatos, ut primo tantum ictu cœdant, à quo statim et in longitudine et in latitudine, ad instar strigillum, incurvantur; usque adeo ut, nisi tempus militi concedatur quo mucrone ad terram applicato, in rectum revocet, secundus illorum ictus sit prorsus inefficax. » Les tribuns remarquèrent que les épées des Gaulois étaient ainsi faites qu'elles pliaient au premier choc, et se recourbaient entièrement, au point que les soldats ne pouvaient en frapper un second coup, à moins qu'on ne leur eût donné le temps de poser leur arme par terre pour la redresser.

Or, de ces citations devons-nous conclure d'après César, que les Celtes n'avaient d'autres outils en fer que leurs armes, et d'après Polybe, écrivain grec du deuxième siècle avant Jésus-Christ, que les épées des

[1] Cæs. lib. V, c. 42.

Celtes, ainsi que leurs autres outils en fer, étaient à cette époque encore flexibles et mal trempées ?

Je ne le pense pas. Car d'abord Polybe qui écrivait bien longtemps avant César, ne devait pas connaître nos Celtes Belges, et n'en parle pas dans ses écrits. Le passage dont il est ici question s'applique aux montagnards Cisalpins, les Gesates, qui, en l'an 223 avant Jésus-Christ, descendirent en Italie et se firent écraser par l'armée du consul Æmilius après une lutte terrible. Ces peuples barbares venaient à peine d'adopter les armes en fer qu'ils n'avaient pas encore perfectionnées, et ils ne purent lutter contre les armes si solides des Romains. Nos Belges du nord de la Gaule, au contraire, par le commerce qu'ils faisaient avec les peuples civilisés au moyen des ports de mer de la Manche, et aussi par leurs alliances avec les peuplades du Midi, voisines des Colonies grecques et phocéennes, avaient fait des progrès bien plus rapides dans les arts métallurgiques. D'ailleurs, si les épées des Kymris Belges avaient été si imparfaites, comment ceux-ci auraient-ils pu s'en servir pour couper des gazons, comme le dit César dans ce même passage de ses Commentaires [1] ? Comment ces Gaulois si mal armés auraient-ils été assez terribles sur le champ de bataille pour faire trembler tous les peuples, même les Romains ?

Enfin ce passage de César nous dit-il que ces peuples ne possédaient pas d'outils propres à creuser la terre ? Non, il nous apprend seulement que les guerriers appelés par Ambiorix de tous les pays voisins, et accourus à la hâte dans l'espoir de s'emparer par sur-

[1] Lib. V, c. 2. Gladiis cespitem circumdare, manibus sagulisque terram exhaurire cogebantur.

prise du camp de Cicéron, et de détruire ses légions, n'avaient pas apporté les outils nécessaires pour remuer la terre et élever des retranchements. S'il avait avancé ce que lui fait dire M. Bouthors, il eût été du reste en contradiction avec lui-même, puisque dans un autre endroit de ses Commentaires, il nous représente ces mêmes Gaulois [1] comme habitués et très-experts à miner dans la terre : Eo scientius quod apud eos magnæ sunt ferrariæ atque omne genus cuniculorum notum atque usitatum est [2].

D'ailleurs les Celtes n'avaient pas seulement des épées, ils portaient encore d'autres armes bien plus résistantes et avec lesquelles, à défaut de pics ou de bêches, ils pouvaient faire ce travail. Nous avons vu plus haut qu'ils avaient, dans les combats, un glaive à pointes recourbées, un bouclier, une lance, un arc, une fronde, une *hache*, des javelots et enfin une massue de fer, courte, grosse et suspendue à la ceinture par une chaîne en fer [3].

Comment donc supposer que ces peuples, à côté de ces armes si variées, n'aient pas eu des outils propres à creuser la terre ? Et avec quoi donc auraient-ils exploité ces mines de fer et de cuivre dont parle César ? Avec quoi auraient-ils été, comme Pline l'assure, chercher parfois à cent pieds de profondeur, la marne

[1] Il s'agissait alors, il est vrai, des Bituriges ; mais les Belges n'étaient pas moins civilisés qu'eux, comme le prouvent César lui-même et l'histoire de Comius. Et puis confédérés tous ensemble, les Celtes ont dû avoir les mêmes moyens de défense et de protection dans toute la Gaule.

[2] Lib. VII, cap. 22.

[3] Amédée Thierry, lib. IV. ch. 1er. — Schayes, tome I, page 107.

avec laquelle ils fumaient leurs champs ? Avec quoi auraient-ils coupé et travaillé le bois ? Enfin, comment supposer qu'ils aient été moins avancés dans ces sortes de travaux que leurs aïeux les Cimmériens, eux qui avaient fait tant d'autres progrès dans les arts ?

Evidemment ils avaient des outils résistants, solides et propres au travail des mines, surtout dans nos pays où ne se trouvent guère que des terrains tendres, l'argile et la marne.

D'ailleurs, ces haches de pierre et de bronze, que nous trouvons encore, ne pouvaient-elles pas au besoin accomplir ce travail? Ces dernières surtout, que les Celtes étaient parvenus à rendre si dures? elles avaient certainement pour cela une force suffisante, et cependant ces instruments étaient antérieurs à ceux en fer.

Il me semble donc résulter de tout ceci que les Celtes pouvaient creuser la terre, et qu'en effet, ils avaient dans ce travail, comme le disent Pline et César, une assez grande habileté.

Voyons maintenant si le sol de nos pays s'oppose à ce que les galeries qu'on y pratique puissent rester intactes pendant un laps de temps assez long.

Si les souterrains étaient creusés dans un sol sablonneux, j'avoue qu'ils seraient exposés à de prompts écroulements. Mais il n'en est pas de même dans l'argile, qui du reste a souvent peu d'épaisseur et dans la marne qui presque partout forme le sous-sol de nos pays, et qui est solide et compacte quoique facile à travailler. Tous les jours nous voyons dans nos campagnes les caves de nos paysans, creusées dans l'ar-

[1] *Hist. nat.* liv. XVII. c. 4.

gile, à une faible profondeur cependant, sans qu'on soit obligé pour les consolider, d'avoir recours ni à la maçonnerie, ni aux étais de bois. Ces excavations sont cependant exposées à bien des causes de destruction : l'humidité qui peut très-bien arriver jusqu'à elles, l'ébranlement causé par le passage des voitures, par le tonnerre et par mille autres causes et enfin l'air lui-même qui y pénètre chaque fois que les portes en sont ouvertes.

Les souterrains refuges, au contraire, descendent à de grandes profondeurs, là où règne le calme le plus profond; on n'y retrouve aucune cause de destruction, ni intempéries des saisons, ni humidité, ni ébranlement, excepté dans les parties supérieures qui, à cause de cela, presque toujours sont effondrées. Ces galeries, dans le bas du moins, doivent donc rester toujours intactes.

Enfin, comme je l'ai dit, ces couches d'argile sont presque toujours très-peu épaisses et atteignent bien vite la pierre blanche (chaux carbonnatée), qui offre une grande solidité. Dans ce terrain je viens de retrouver à Arras, sous les déblais effectués pour la construction de la prison départementale, des galeries pratiquées pour l'extraction de la marne et remplies, à leur entrée du moins, par des immondices et des décombres, remontant à l'époque gallo-romaine. Là j'ai vu une foule d'objets appartenant au troisième siècle, des monnaies, des vases, des statuettes, des fibules, des armes, etc., toutes choses qui prouvent que ces galeries datent de cet âge reculé.

Le père Lebeuf et M. Bouthors font remonter à l'époque des invasions normandes, c'est-à-dire au

IXe siècle, la plupart de nos souterrains refuges ; ils auraient donc, d'après cette supposition, une existence de dix siècles. Or, pourquoi une galerie qui est restée intacte pendant tant d'années, ne pourrait-elle pas résister encore le double du même temps? Pendant ces dix siècles elle a certainement fait sa preuve de solidité, elle a montré que ses étais ne sont ni putréfiables ni oxydables, et qu'à moins de causes extraordinaires elle doit durer toujours, quand elle a été pratiquée dans des conditions convenables.

On objecte enfin que ces souterrains se trouvent presque toujours sous nos habitations actuelles et que, par conséquent, ils doivent avoir été creusés depuis leur établissement et pour l'usage de leurs habitants.

Le fait n'est pas toujours exact d'abord, car je connais plusieurs de ces cryptes qui sont placées loin des villages. Mais ne pourrions-nous pas dire, avec autant et plus de raison peut-être, que celles-ci existaient antérieurement à la fondation de ces habitations et qu'elles sont la cause même de leur établissement ?

En effet, quand le pays commença à se repeupler, les habitants nouveaux, instruits par ceux qui avaient survécu aux ravages causés par les barbares, ne dûrent-ils pas se fixer là où ils avaient la facilité de se cacher et d'éviter ainsi la mort et la ruine que des guerres nouvelles pouvaient leur apporter ? Ne durent-ils pas naturellement choisir pour ce motif les emplacements des anciennes cryptes qui existaient çà et là, pour élever au-dessus d'elles leurs habitations ?

Enfin, j'ai recherché autour de ces retraites, aussi bien que dans leur sein, à discerner la vérité, et presque toujours, quand l'intérieur était muet parce

que sans doute ces galeries avaient été ouvertes dans des temps postérieurs à leur création, et dépouillées des antiquités qu'elles pouvaient contenir, j'ai trouvé autour d'elles des signes infaillibles d'habitations celtiques ou romaines. Souvent même les noms que portent ces villages indiquent par leur étymologie cette antique origine.

Ainsi nous avons dans l'*Atrébatie* : Monchy-au-Bois (*Monciacum*, de *Mons*, *acum*, demeure dans un bois) : Berles (de *Bar*, Fontaine ou *Bel*, Forteresse); Bienvillers (autrefois *Viviani-Villarium*) ; Pommiers (*Pomarium*); Souastre (*Sub atrio*); Morchies (de *Mor*, marais, et *cy*, demeure) ; Sarton (de *Sartum*, défrichement); Gavrelle (de *Gau*, bois) ; Thélus (de *Tel*, *teel*, hauteur et endroit élevé) , Vaulx (de *Wa*, vallon); Humbercamp (de *Ber*, beau, *campus*, champ) ; Saulty (de *Sartum*, bien placé, en bon état); Sombrin dont la ferme principale était nommée Soncamp (*Campus soni*) ; Vimy (de *Viminens*, marécageux, plein d'oseraies) ; Givenchy (de *Gy* demeure, et *Ginchy*, anguleuse habitation); Gouy (de *Wic Guyic*, bourg) ; Rullecourt (de *Ru*, ruisseau, et *Curt*, cense); Bois-Bernard (de *Bos*, *Bosc*, bois); Beaufort (*Bello fortis*); puis ces communes qui se terminent en Court, (*Curtis*) ; Blavincourt, Bétricourt, Bullecourt... Celles qui rappellent la villa [1]. Ervillers [2], Neuville, et bien d'autres qu'il serait trop long de citer ici [3].

[1] Des monnaies gauloises et des vases gallo-romains y ont été trouvés par M. Tamboise.

[2] M. Proyart y a trouvé des haches en pierre, des monnaies gauloises, etc.

[3] Toutes ces étymologies sont celtiques ou romaines.

J'ai dit aussi que mes recherches dans l'intérieur de ces galeries, m'avaient plusieurs fois procuré des objets antiques ; je vais donc citer ici quelques-unes de ces découvertes.

A Izel-les-Équerchin, qui nous montre des fondations, des tombes, un tumulus, et bien d'autres objets celtiques et romains, tels que des monnaies, des haches, nous avons trouvé le dessus d'un puits fermé par une tuile gallo-romaine, et d'autres tuiles semblables étaient placées dans la galerie souterraine à laquelle il aboutissait.

A Ervillers, les recherches si intelligentes de MM. Proyart ont fait retirer de ces cryptes, des vases gallo-romains du IIIe siècle bien conservés, et des débris de tous genres gaulois et romains ont été retrouvés tout autour d'elles.

A Bétricourt, hameau si riche en souvenirs antiques, M. Tamboise et moi, dans l'exploration que nous avons entreprise d'une de ces galeries, nous avons découvert sous la terre de remblai, et placées sur le sol, des haches celtiques en pierre, dont l'une était intacte [1].

M. Bouthors cite aussi les cryptes de Nogent-les-Vierges et de Laversine qui contenaient, lorsqu'on les a ouvertes, plusieurs objets antiques.

Si maintenant nous appelons la géologie à l'aide de notre démonstration, je pourrais citer cette crypte d'Albert, bien connue pour les stalactites et les stalagmites qui en encombrent une bonne partie.

[1] Sur cette commune nous avons trouvé des monnaies gauloises, ainsi qu'à Ervillers, Izel... et puis de nombreux silex taillés aussi bien qu'à Bois-Bernard, Givenchy, Bailleul, Gavrelle.

Évidemment ces produits, dus à une très-longue infiltration des eaux à travers une couche épaisse de pierre calcaire, n'ont pu devenir aussi durs et aussi considérables qu'après une très-longue période de temps. Et cependant cette crypte est, comme les précédentes, exactement semblable à toutes celles que nous trouvons dans nos pays, et elle n'en diffère en aucun point.

Tout prouve donc que nos souterrains refuges sont antérieurs à l'occupation romaine ; mais il en existe d'autres, tels que ceux de Houdain, Noyelle-Vion et Carency, qui ont évidemment une origine plus moderne.

Quand en effet ces galeries sont maçonnées, quand elles témoignent dans leur construction d'un art déjà avancé, il est évident qu'elles sont postérieures à l'époque que nous étudions aujourd'hui, ou que du moins on les a restaurées ou embellies depuis lors. Mais quand tout dans leur sein est brut et barbare, quand on n'y rencontre qu'un travail grossier et les traces d'instruments imparfaits, alors, ce me semble, nous pouvons attribuer aux Celtes leur origine.

N'est-il pas, en outre, évident que ces retraites n'avaient plus la même raison d'être au moyen-âge qu'à l'époque celtique, puisqu'on avait alors pour lieux de refuge, ces villes, ces forteresses, et ces nombreux donjons qu'on avait élevés de toutes parts pour protéger le pays ? Or, ce système défensif avait commencé dès l'époque romaine, puisque l'histoire nous montre les empereurs, comme nous le verrons plus loin, élevant sur toutes les frontières des boulevards pour arrêter les incursions des barbares. De tous côtés aussi se trouvaient des camps ou des stations fortifiées, dans

lesquelles logeaient les légions chargées de la défense du pays.

Toutes les villes étaient munies de remparts [1] et des murailles solides entouraient en outre les Castella, les Burgos [2], les Castra, les Urbes, les Turres, les Clausuras. « Dans les derniers temps de l'occupation, dit M. Tailliar, les Romains avaient garni les régions limitrophes et les passages des rivières d'une multitude de forteresses destinées à arrêter les incursions des barbares. » Sidoine-Apollinaire assure aussi que tout le pays, la haute Auvergne notamment, était hérissé de maisons de campagnes et d'habitations garnies de tours [3]. Dans la suite les Francs-Saliens, pour assurer leur conquête ou pour se garantir eux-mêmes des aggressions, s'emparèrent des lieux fortifiés qui leur convenaient le mieux, ou en créèrent de nouveaux [4].

Partout donc les populations trouvaient asile et protection quand arrivaient les ennemis.

Plus tard, sous les rois Francs, ces forteresses furent réparées et entretenues. Beaucoup d'autres s'élevèrent en outre à côté des anciennes, et, parmi les princes qui s'occupèrent plus spécialement de ces travaux, nous remarquons Brunehaut, Charlemagne et Charles-le-Chauve. Ce dernier surtout donna à ces constructions une grande impulsion dans les contrées frontières, les Marches. Chaque montagne, chaque colline, chaque

[1] De Caumont, *Cours d'antiquités*, t. II, p. 344.
[2] Tailliar, *Essai sur l'Histoire du régime municipal romain*, p. 39.
[3] Liv. IV, p. 22.
[4] Tailliar, *Notice sur l'origine de villages*, p. 62.

endroit propre à la défense fut surmonté d'un donjon ou de remparts [1].

Les souterrains refuges n'avaient donc plus alors une aussi grande utilité qu'à l'époque gauloise, et s'il est vrai qu'on continua de se servir de ceux qui existaient, il n'est pas prouvé qu'on prit alors la peine d'en creuser de nouveaux, puisque ni les historiens, ni les chroniqueurs, ni les traditions ne signalent aucun fait de ce genre, tandis qu'au contraire, les écrivains de l'antiquité nous en parlent souvent.

D'ailleurs ces monuments n'ont-ils pas tous les caractères d'excavations faites sans art et sans outils perfectionnés ?

On n'y trouve ni maçonnerie, ni trace d'architecture ; leurs parois ne sont même pas polies ; on n'y remarque aucune empreinte d'instruments larges et tranchants, comme la bêche ; tous semblent avoir été creusés par le pic ou la hache. On ne s'est pas non plus donné la peine de protéger par des pierres les entrées des cellules latérales ; elles sont simplement découpées dans le sol, aussi bien que les niches placées dans les étables, et qui servaient à loger les gardiens des animaux de basse-cour.

Dans toutes, une longue, étroite et basse galerie se prolonge en s'enfonçant lentement dans la terre, et de chaque côté s'ouvrent ces étroites cellules qui logeaient les femmes, les enfants et les vieillards, aussi bien que les animaux. On peut encore très-facilement reconnaître, par les traces qu'ont laissées les rateliers et les mangeoires, ou par le frottement qui a usé les parois

[1] De Caumont, *Cours d'antiquités*.

latérales, les divers animaux, vaches, chevaux, moutons, porcs et volailles qui ont occupé chacune de ces cellules. Et dans celles qu'habitaient les hommes, on voit contre les murs la fumée qu'exhalaient les lampes suspendues aux parois.

De distance en distance, des puits remontant à la surface du sol, et souvent descendant jusqu'à l'eau, traversent ces demeures souterraines et en leur apportant l'air qui se renouvelait ainsi facilement, permettaient à ceux qui tenaient la campagne de correspondre avec les pauvres reclus. Autrefois, sans doute, l'ouverture de ces puits, ou du moins l'entrée principale de la crypte, était recouverte, comme le dit M. Bouthors, par des pièces de bois, des branches, des gazons et de la terre, afin que l'ennemi ne pût la trouver, et de manière cependant à y laisser infiltrer l'air qui y était si nécessaire.

Dans quelques-uns d'entre eux qui ont été occupés sous les Romains, sans doute, on trouve au-dessus de ces puits des voûtes disposées en forme de goulots de bouteilles, dont l'ouverture supérieure était recouverte d'une épaisse tuile, souvent à rebords, qui n'en fermait qu'imparfaitement l'ouverture.

Un grand nombre de ces souterrains sont connus aujourd'hui, et d'autres certainement n'ont pas encore été découverts. On a cru longtemps qu'ils étaient particuliers à la Picardie et aux communes voisines de Bapaume ; mais j'ai depuis constaté leur existence dans un grand nombre de villages des environs d'Arras, de Saint-Pol, d'Hesdin, de Douai, et de Lens, tels que Fresnicourt, Diéval, Ablain, Givenchy, Etrun, Bailleul, Vimy, Arleux, Gavrelle, Rouvroy, Neuville, Thélus,

Neuvireuil, et sans doute à Bois-Bernard, Planques, Fressin, etc. Quelques-uns de ces souterrains sont considérables, leurs galeries rayonnent et se bifurquent en différentes directions. Celui d'Arleux-en-Gohelle a, dit-on, cinq voies, celui d'Hermies huit et trois cents cellules; celui du Quesnel-en-Santerre, quatre et quarante chambres, celui de Viencourt, quatre aussi, celui de Morchies montre plusieurs étages superposées, etc.

Beaucoup, lorsqu'on les ouvre, sont plus ou moins encombrés par les terres ou par le limon que les éboulements ou les eaux y ont amené. Voilà pourquoi l'on n'y a presque jamais rien trouvé d'intéressant pour l'histoire, soit parce qu'on a négligé d'enlever ces terres et d'en découvrir le sol, soit parce que les ouvriers, qui en ont déblayé plusieurs, l'ont fait sans précautions et sans recherches suffisantes. J'ai cité plus haut quelques explorations faites par moi et qui ont amené de curieuses découvertes. Je pourrai y ajouter encore les faits suivants.

Deux fosses à peu près circulaires se voient à Étrun et à Duisans.

Dans l'un des rebords de la dernière, se creuse une galerie dirigée sous la colline, mais qui est aujourd'hui encombrée par des éboulements. Son ouverture était encore visible il n'y a pas longtemps, et bien des habitants l'ont visitée.

La première est plus grande encore, elle est enfermée dans l'enceinte du camp romain, et montre, à son milieu, un tumulus assez élevé. Dans un de ses rebords, et se dirigeant vers la fosse de Duisans, s'ouvrait une galerie assez longue. J'y ai trouvé au milieu d'un tas de cendres et de charbons, une cuillère gallo-

romaine en bronze et une médaille frustre du haut empire. Près de cette fosse j'ai recueilli également une médaille gauloise attribuée aux Atrébates.

Ces cryptes ne sont-elles donc pas antiques, et n'indiquent-elles pas que les fosses dans lesquelles elles ont leur entrée, étaient des sortes d'oppida, ou des lieux consacrés dans lesquels s'accomplissaient des cérémonies du dieu druidique. Elles sont assez voisines des monuments d'Ecoivres et de Fresnicourt, et faisaient partie peut-être d'un vaste ensemble de lieux consacrés.

Il existe aussi de l'époque celtique un autre genre de souterrains sur l'origine desquels les archéologues sont parfaitement d'accord ; je veux parler de ces caveaux plus ou moins nombreux qui, parfois, sont creusés sous les tumulus.

M. de Caumont décrit ainsi ceux de Fontenay-le-Marmion. « Ce sont des caveaux ou loges sépulcrales grossièrement arrondies, dont les murs construits en pierres plates et brutes superposées, sans aucune espèce de ciment ni de mortier, s'élèvent en se rétrécissant. Dix caveaux ont déjà été découverts, ils sont tous à peu près semblables et de dimensions peu différentes, le plus grand ayant quinze pieds de diamètre à sa base et une hauteur de quatorze pieds et demi dans son état actuel; et le plus petit présentant douze pieds de diamètre dans sa plus grande largeur, sur onze pieds d'élévation. »

« Une circonstance bien remarquable et que nous retrouverons dans quelques autres monuments de même espèce, c'est que chaque tombe est munie d'une allée couverte ou galerie souterraine tournée vers la cir-

conférence du tumulus. Ces espèces de corridors sont construits très-simplement, deux murs parallèles en pierres sèches supportent de grandes dalles en grès, assez mal ajustées, dont quelques-unes ont six à sept pieds de longueur sur une largeur de trois à quatre pieds et une épaisseur de vingt-cinq à trente pouces. »

Je n'ai pas encore visité, dans l'Artois, des souterrains semblables à celui de Fontenay, mais j'ai constaté que plusieurs de nos tumulus, ceux de Vimy, de Givenchy, de Rouvroy et de Fresnicourt en recouvraient qu'il ne m'a pas été permis de visiter. A Givenchy, je sais que sous la motte du Catel, les explorateurs ont rencontré de grandes pierres, entre lesquelles avait été réservée une étroite ouverture conduisant à une galerie pratiquée sous la colline qui sépare cette commune de celle de Souchez.

A Givenchy, sous la motte Bouland doivent aussi exister de vastes souterrains, car je ne puis expliquer autrement cette absorption si considérable des eaux pluviales qui s'y rendent de tous les environs, et qui disparaissent si rapidement dans un prétendu abîme qui est placé près d'elle. Il est évident que ces étroites ouvertures béantes entre les racines des arbres, et dans lesquelles l'eau pénètre si facilement, la conduisent au fond de galeries assez vastes dans lesquelles elle se perd.

A Vimy, ces cryptes sont assez étendues, mais elles ont été travaillées et garnies de maçonnerie lors, probablement, de la construction du donjon qui, au XIIe siècle, surmonta le tumulus. D'autres ont été détruites et semblent avoir eu plus de ressemblance avec celles de Fontenay.

A Rouvroy, l'entrée d'une galerie a été constatée à quelques mètres de la base de la motte, moi-même j'ai trouvé près d'elle une sorte de puits, large, garni de grès bruts et superposés, sans maçonnerie, dont je n'ai pu explorer le fond, mais qui peut-être conduisait aussi à cette crypte.

Enfin, je ne dois pas oublier ces fosses évidemment antiques que j'ai reconnues, notamment à Bétricourt, commune de Rouvroy, et qui sont, suivant moi, les *fossas* dont parle Baldéric, et qu'il distingue des *spelæ* qui sont nos cryptes. J'y ai trouvé des débris de poteries et je les décrirai dans la partie de cet ouvrage qui traitera l'époque romaine. Je dirai seulement ici que ces fosses n'ont pas de galeries souterraines, et qu'elles ne consistent qu'en excavations cylindriques ou carrées de trois à quatre mètres de profondeur. Dans le fond on voit, taillés dans la pierre, des bancs pour s'asseoir et un foyer encore garni de cendres, de tessons, de vases brisés et de débris de volailles. Ce sont bien là les fosses dans lesquelles les Celtes se réfugiaient pendant l'hiver, et qu'ils recouvraient de bois et de gazon pour en chasser le froid. On ne laissait qu'une petite ouverture mobile sur un des côtés afin de pouvoir pénétrer dans cette demeure souterraine ou en sortir.

Des excavations existent aussi dans le bois de Trannoy (commune de Pomera). La principale forme un carré long d'environ 24 mètres de côté, et profond de 3 mètres, des retraites sont pratiquées à deux de ses bouts (Harbaville).

Au reste, il n'est pas rare de rencontrer, dans les bois surtout, de grandes fosses, tantôt isolées et tantôt groupées. Mais la plupart, je crois, ont plutôt servi

d'oppida ou d'emplacement d'habitations que de fosses proprement dites.

§ II. — *Sépultures.*

CARACTÈRES DES TOMBES GERMAINES ET GAULOISES.

Nous avons vu que deux peuples se sont, avant l'occupation romaine, disputé et partagé le nord de la Gaule; les Celtes et les Germains. Issus de races différentes, ils avaient aussi des mœurs, des habitudes, des lois, et une religion qui ne se ressemblaient en aucun point. C'est ce qui faisait dire à César que les Germains différaient beaucoup des Celtes par leurs habitudes [1], et à M. Schayes [2] « que, fiers de leur nationalité, les Germains conservèrent intactes les traditions de la mère-patrie, et ne se confondirent jamais avec les Celtes; qu'ils avaient un culte, des lois, des mœurs et des usages diamétralement opposés à ceux des Gaulois qui étaient plus civilisés qu'eux. »

En outre, il me paraît aussi très-rationnel d'admettre en principe, que les peuples primitifs, fiers de leur origine et de leur nationalité, et conservateurs si fidèles des coutumes de leurs pères, ne se mêlaient pas aux races voisines qu'ils méprisaient presque toujours. Ils étaient surtout unis dans leur religion comme dans leurs coutumes générales, et on ne trouvait pas chez eux, comme chez les nations civilisées et gâtées par les sophismes des philosophes, ces diversités de croyances qui vont parfois jusqu'à l'athéisme.

[1] *Comment.*, l. VI, c. 11.
[2] Schayes, *les Pays-Bas avant les Romains*, p. 155.

Les Gaulois surtout étaient trop soumis, trop asservis sous la domination de leurs prêtres pour avoir pu s'écarter des dogmes religieux tracés par eux et imposés aux grands comme aux faibles. Nul ne pouvait en effet y déroger sans encourir les peines les plus sévères, et plus d'une fois les victimes humaines offertes en holocaustes aux dieux, n'avaient peut-être été désignées au sacrifice par les druides, qu'à cause de leurs idées trop hardies, et de leurs croyances trop indépendantes.

Or la sépulture des morts est une conséquence, une application naturelle de la religion, et son mode doit être un comme la croyance elle-même puisqu'il est basé sur elle. Comment donc peut-on supposer, comme on le fait dire à César dans ses Commentaires, que les Celtes avaient pu employer indifféremment pour la sépulture de leurs morts, l'inhumation et la crémation dont le but, l'origine et la cause émanent de principes si opposés? Evidemment, ou l'on a mal interprété ce passage du célèbre historien, ou lui-même a commis à cette occasion l'une de ces erreurs si faciles pour celui qui parcourait le pays en conquérant [1]. Général plutôt qu'historien et statisticien, il n'avait en effet, guère le temps d'étudier attentivement les mœurs des peuples qu'il venait combattre. D'ailleurs, et c'est ce qui aurait pu le tromper, il avait parfois devant lui des armées composées de Celtes et de Germains coalisés [2] entr'autres les Nerviens et les Ménapiens avec les Gaulois [2] et il a pu voir alors après la bataille, employer par

[1] Quand César a voulu décrire le pays, il a commis bien des erreurs. Voyez notamment ce qu'il dit de l'histoire de l'élan.

[2] Nous verrons plus loin la preuve de cette alliance.

ses ennemis dans les funérailles des victimes de la guerre, les deux modes de sépultures usités par chacun des deux peuples.

Mais trouvons-nous réellement dans les Commentaires, l'affirmation que les deux modes fussent employés chez les Celtes? Que dit César : Le culte Gaulois veut que les funérailles soient somptueuses et magnifiques, et que les objets que le défunt a affectionnés pendant sa vie, même les animaux, soient détruits par le feu (funera sunt pro cultu Gallorum magnifica et sumptuosa ; omniaque, quæ vivis cordi fuisse arbitrantur, in ignem inferunt etiam animalia [1]...) Mais il n'ajoute pas que ces objets étaient brûlés avec lui, « cum eo », que son corps était compris dans cette crémation.

Et cet usage de brûler et de déposer ainsi près du cadavre ce qu'il avait aimé, pour ne pas, sans doute, que d'autres pussent en faire usage après lui, existait en effet chez les Gaulois et nous le retrouvons dans nos pays pendant la domination romaine, et à côté des cadavres ensevelis. Presque toujours en effet nous voyons, même encore au-dessus des tombes du IVe siècle, une couche de cendres et de braises qui, sans doute, sont les restes des objets combustibles que le feu du bûcher a détruits. Nous trouvons même dans des vases placés près des morts du Ve, notamment à Saint-Nicolas, une couche épaisse de cendres.

[1] On retrouve la même coutume de brûler, pour en déposer les cendres près des morts, les objets combustibles, que ceux-ci avaient affectionnés, chez beaucoup d'autres peuples qui n'employaient pas la crémation des cadavres, notamment chez les Hébreux. J'ai constaté moi-même à Tubersent, à Marœuil, à Vitry et ailleurs qu'à côté de squelettes entiers étaient des urnes contenant des cendres.

Mais à côté de ces observations, voyons si nous ne pourrons pas aussi grouper des passages d'auteurs érudits et des découvertes archéologiques qui soient de nature à en prouver la justesse. Dans ce but, étudions d'abord les tombes qui appartiennent évidemment aux peuples germaniques.

TOMBES GERMAINES.

Il ne peut y avoir, je le crois, aucun doute sur le mode qu'employaient les Germains pour leurs sépultures; car tous les auteurs, et les tombes elles-mêmes sont unanimes pour prouver que c'était l'incinération avant le IVe siècle du moins.

Quant à César, il n'en parle pas, et il était si peu instruit des habitudes de ce peuple qu'il ne lui connaissait ni prêtres, ni sacrifices [1]. Tacite, qui écrivait près d'un siècle après lui, alors que la demi-pacification du pays avait permis de mieux le connaître, nous donne sur lui des renseignements bien plus précis, et au sujet des sépultures il dit : Il ne montre aucune ambition dans les funérailles, seulement il a soin que les corps des hommes élevés en dignité soient brûlés sur certaines espèces de bois [2].

Les historiens Procope [3], None [4] disent la même

[1] Nam neque Druides habent qui rebus divinis præsint neque sacrificiis student (lib. VI).

[2] Funerum nulla ambitio, id solum observatur ut corpora clarorum virorum certis lignis crementur.

[3] *De Bello goth.*, t. II.

[4] *Geschichte des Heidenthums im nordlichen Europa.* Leipzig, 1823.

chose et Tacite ajoute : On n'entasse sur le bûcher, ni parfums, ni vêtements; on livre aux flammes avec les morts, leurs armes et quelquefois leur cheval de bataille. Le tombeau est une éminence de gazon. Quant à ces monuments élevés avec tant de soins en l'honneur des âmes des défunts, ils leur déplaisent. On s'abandonne peu aux larmes, aux lamentations, longtemps à la douleur et à la tristesse. La décence condamne les femmes aux sanglots, les hommes à un profond souvenir.

Les auteurs modernes sont également unanimes sur ce point, notamment Schayes [1], de Ring, [2] Alexandre Bertrand, etc.

Voyons maintenant ce que nous dira l'archéologie.

MM. Schayes et de Ring nous assurent qu'en Belgique et en Allemagne presque tous les tumuli ont donné des tombes par incinération ; le même fait se reproduit en Angleterre [3], dans les pays scandinaves, partout enfin où la race germanique s'est établie, et il est inconnu dans ceux que les Celtes ont conservés. Si parfois une tombe par ustion se trouve dans ces derniers pays, on acquiert la preuve que là aussi sont venues, ou se fixer, ou camper des hordes germaniques. Voyons en effet quelles sont ces tombes incinérées trouvées en France, extrayons-en la description des ouvrages qui ont traité ces questions.

En 1833, dans les bois des Chartreux, près d'Abbeville (à Port-le-Grand), on découvrit un certain nombre

[1] Pag. 18.
[2] *Messager de Gand,* année 1840, t. I, p. 351.
[3] *Normandie souterraine,* par l'abbé Cochet.

de vases cinéraires d'une pâte grossière, épaisse, mal cuite et d'une couleur noirâtre. M. Hecquet d'Orval qui les a décrits dans les mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville, les croit antérieurs à l'époque gallo-romaine. L'épaisseur de leurs parois était de six à sept millimètres et dans la pâte mal pétrie, et formée souvent à la main, on remarquait encore des morceaux de silex et de craie qui n'avaient pas été broyés.

A Colombiers, près de Bayeux, M. de Caumont trouva, sous une motte, une sorte de cave ronde de 1 mètre 60 de diamètre, formée par des pierres dressées et contenant des ossements en partie calcinés [1].

Dans l'enceinte retranchée de la cité de Limes, près de Dieppe, se trouve un groupe de petits tumulus sous lesquels M. Féret a remarqué des cendres mêlées d'ossements brûlés.

A Martinaux, près de Rouen, en 1855, M. l'abbé Cochet constata autour des ruines du château de Robert-le-Diable, des tombes à ustion qui lui parurent antérieures aux Romains.

Telles sont, je pense, toutes ou presque toutes les sépultures incinérées de l'époque gauloise qui ont été trouvées en France. Elles sont donc bien rares et, comme le dit M. Bertrand, elles ne sont qu'une exception. Nous allons maintenant les étudier et prouver que les Germains ont séjourné sur les lieux qu'elles occupaient.

Car non-seulement ils conquirent, avant l'invasiou de César, le pays situé au-delà de l'Escaut, mais encore ils parcoururent bien d'autres contrées de la Gaule. J'en

[1] De Caumont, *Cours d'antiq.*, t. II, p. 140.

ai déjà montré plusieurs exemples dans l'introduction, je vaïs encore en citer quelques autres.

Arioviste à la tête d'une grande armée germaine envahit la Gaule près d'un siècle avant Jésus-Christ, il y pénétra bien avant, au-delà de la Saône et de l'Ognac, et en fut chassé par César peu de temps après.

Vers l'an 70 de Jésus-Christ, l'armée de Civilis qui étendit sa domination sur une grande partie de la Gaule ne se composait-elle pas de Germains autant que de Gaulois coalisés contre l'étranger ?

Au IIIe siècle, les Saxons commencèrent à attaquer la Gaule, et à pénétrer sur les côtes maritimes, aussi Maximillien confia-t-il à Cacausius le soin de combattre ces pirates [1].

Au Ve siècle une de leurs colonies parvint à s'établir sur les bords de la Neustrie, depuis l'embouchure de l'Orne jusqu'à la presqu'île de la Manche. Elle pénétra jusqu'à la ville de Seez (Orne) qui en a pris son nom de Saxia Civitas [2].

Dion, Sulpice, Alexandre, Procope et Jornandès disent que l'Armorique fut habitée pendant longtemps par les Saxons [3].

Le préfet de la 2e Belgique avait sous ses ordres des compagnies de Bataves, de Lêtes-Bataves, de Sarmates-Gentils, de Lêtes-Gentils, stationnées à Reims, à Noyon, à Amiens et à Arras [4].

[1] De Caumont, *Cours d'antiq.*, t. II, p. 338.
[2] *Congrès d'Arras.*
[3] *Ibid.*, p. 247.
[4] *Ibid.*

Ammien Marcellin raconte que Julien enrola dans ses armées des corps entiers de Germains [1].

Et puis n'avons-nous pas vu Comius quitter le camp des Celtes confédérés contre César, pour aller chercher des secours chez les Germains de la Belgique et des bords du Rhin [2].

Enfin César nous dit que les Calettes et les Velocastes faisaient partie de la confédération armoricaine en même temps que plusieurs peuplades germaines, les Nerviens notamment.

Ces faits et bien d'autres expliquent pourquoi nous trouvons çà et là dans ces pays des tombes par incinération.

Ainsi Moulinaux, habité par les Calettes faisait partie de la confédération armoricaine, et d'ailleurs M. l'abbé Cochet, qui décrit ces sépultures n'ose pas assurer qu'elles soient celtiques. Il est même permis d'en douter, puisqu'on a trouvé parmi les vases qu'elles contenaient une olla rustica, une tétine romaine et puis des armes en fer. Enfin, rien n'indique qu'elles aient été couvertes de tumulus comme celles des Gaulois.

Dans les tombes de Colombiers et de Fontenay-le-Marmion (Calvados), on a rencontré des cadavres inhumés à côté de vases remplis de cendres et d'ossements calcinés. Dans le cas, assez douteux, où il serait prouvé que ces débris soient humains, ne pourrions-nous pas expliquer ce voisinage en considérant ce tumulus comme renfermant les victimes d'une bataille, dans laquelle les Germains s'étaient coalisés avec les Celtes ; car ce pays

[1] Lib. XX, cap. 8.
[2] Hirtius, *Com.*, lib. VIII.

faisait partie de la confédération armoricaine et il a été bien des fois ravagé par les Saxons qui ont pu et dû y perdre quelques guerriers.

Enfin, les sépultures de la cité de Limes sont-elles bien celtiques? Cette enceinte renferme une foule de débris gallo-romains, et on l'a même considéré bien des fois comme un castrum, on l'appelle le camp de César [1]. M. Féret y a même trouvé le corps d'un guerrier qui avait sur la cuisse une médaille de Constantin-le-Jeune, près de la tête un Flavius Constance, et à côté un dépôt d'autres médailles gauloises et romaines. Tout prouve donc que cette enceinte était un castrum gallo-romain, et que les sépultures par ustion, placées sous des tumulus, à la mode germaine, appartiennent à des auxiliaires de cette nation, cantonnés, comme cela arrivait si souvent, à côté des légions. Enfin cette cité a dû être aussi bien des fois visitée par les pirates saxons.

M. de Caumont dans son cours d'antiquités [2] semble partager, du reste, mon opinion, car il dit: « que plusieurs des tumulus qui se rencontrent dans nos contrées maritimes appartiennent à l'époque où les Saxons firent des irruptions sur nos côtes, ils pourraient même ne dater que du V[e] siècle. »

J'ajouterai que César déclare qu'on déposait près du corps des Gaulois, ses armes, ses habits, son cheval et d'autres objets qu'on avait brûlés ; ne sont-ce pas leurs débris qui ont été retrouvés dans quelques-unes au

[1] Voir le Mémoire de M. Féret, t. 3, des *Mémoires des antiquaires de Normandie.*
[2] Tom. II, p. 288.

moins de ces tombes ? Celles de Colombiers, de Tubersent, et de Fontenay-le-Marion, notamment.

Dans le volume du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, publié par la Commission topographique des Gaules, on ne cite, au milieu d'un très-grand nombre de sépultures gauloises par inhumation, que quelques corps portant traces de feu, à Carnac (Morbihan), dans la Côte-d'Or et au château Gaillard (Ain), et encore n'est-il pas bien prouvé que ces sépultures soient gauloises et antérieures à l'arrivée des Romains. Dans tous les cas, ces exemples tellement rares d'incinération parmi cette multitude considérable de corps inhumés ne peuvent détruire la thèse que je soutiens.

Ces quelques tombes par incinération trouvées en France, s'expliquent donc par la présence sur les lieux où elles sont placées, de guerriers ou de populations germaines. Car ce peuple conserva jusqu'à l'époque de sa conversion au christianisme, c'est-à-dire, pendant plusieurs siècles encore après l'ère chrétienne, sa barbarie et son culte. Tous les auteurs en font foi, surtout le code théodosien publié à la fin du IVe siècle, qui assure que ces barbares n'avaient pas encore quitté alors dans nos pays leur religion, leurs usages et leur fierté [1].

D'ailleurs j'ai trouvé, moi aussi, dans l'Artois, à Lens, à Marœuil et à Vitry, des vases à pâte mal pétrie, mal cuite, quelquefois même ne l'ayant pas été. Ils avaient tout à fait la forme de ceux que l'on nous donne comme urnes cinéraires et cependant ils ne contenaient aucun débris d'ossements, ni de cendres.

[1] Lib. III, tit. 4 ; — lib. VII, tit. XV ; — lib. XI, tit. 30.

Ainsi les Germains brûlaient leurs morts puisque tout le prouve, l'histoire et les découvertes archéologiques. Il me reste à établir que les Celtes, Belges ou autres, inhumaient toujours les leurs, sans les faire passer par le feu, et alors j'aurai expliqué ces anomalies qui étonnent parfois les auteurs modernes, et dont ils ne donnent qu'une explication incomplète.

Mais avant tout, et, quoique je n'aie jamais rencontré en Artois de tombes germaines, je vais cependant les décrire en peu de mots afin qu'on puisse les comparer à celles des Celtes belges de notre pays.

M. Schayes dit qu'on choisissait pour brûler les corps des personnes distinguées, le chêne et l'érable. Les cendres et les débris d'ossements qu'on recueillait ensuite étaient déposés dans des urnes grossières qu'on plaçait sur le sol. Autour d'elles on rangeait les objets que le défunt avait affectionnés pendant sa vie et qu'on avait aussi fait passer par le feu : ses armes et son cheval de bataille. Autrefois même on brûlait pour en déposer les restes près de lui, sa femme et ses esclaves, qui se faisaient immoler sur le bûcher pour ne pas survivre à celui qu'ils avaient aimé ou servi. Puis au-dessus de ces ossements on élevait une sorte de caveau formé de grosses pierres ; autour de lui on rangeait un cercle d'autres pierres, et sur le tout on amoncelait des terres qui formaient bientôt un tumulus assez élevé et souvent arrondi.

Les objets trouvés dans ces tombes sont ordinairement des haches ou marteaux de pierre, souvent en jaspe, et que l'on nommait marteaux de tonnerre ; on y voit parfois aussi des vases en terre grossière, mal pétrie, mal cuite, et de forme imparfaite. Plus rarement

ces urnes sont en cuivre, en bronze ou en oricalque. A côté sont des pointes de flèches, et des lames en silex.

Dans les tombes des femmes, ces objets sont remplacés par des miroirs, des aiguilles à cheveux, des ciseaux et par d'autres objets du même genre.

M. de Ring[1] dit que ces tombes sont circulaires pour symboliser l'éternité, qu'au milieu du cercle dont j'ai parlé, sont presque toujours les restes du feu qui a sanctifié la tombe; qu'au centre du tumulus est souvent une espèce de voûte en pierres brutes superposées sans ciment et s'élevant presque jusqu'au haut du tertre, et enfin qu'autour d'elle est un cercle d'autres pierres placées à une petite distance de la tombe et recouvert aussi de terre.

TOMBES CELTIQUES.

Nous venons d'étudier les tombes des Germains, toutes par incinération; j'ai montré qu'elles ne se trouvent pas ordinairement dans la Gaule Celtique, si ce n'est et très-rarement dans les endroits qui ont été occupés ou parcourus par ces peuples.

Dans la Germanie, au contraire, on trouve encore souvent dans les tumulus ou sous les monuments de pierre, des tombes par inhumation et cela doit être, puisque ces contrées ont été primitivement habitées par les Celtes qui nécessairement y ont laissé ces traces funèbres de leur passage, leurs sépultures.

Mais la tradition, aussi bien que les données de la science, prouvent que ces tombes par inhumation sont antérieures dans ces pays à celles par incinération.

[1] Mémoire précité.

En Allemagne on appelle les premières Hunengraeber (tombes des géants) et Heidengraeber (tombes des paysans), les dernières [1]. Ces tombes par inhumation sont donc, d'après la tradition, antérieures aux autres, puisque partout le nom de géants désigne les races primitives, les habitants les plus anciens qui ont disparu pour faire place à des races plus modernes. Or, les plus anciens habitants de l'Allemagne, comme de la Belgique, sont les Celtes qui en ont été chassés par les Germains qui s'y fixèrent. Ce sont donc, d'après la tradition, les tombes celtiques dans lesquelles on trouve l'inhumation. C'est aussi, du reste, l'opinion des archéologues de ce pays, et notamment de M. de Ring dans le mémoire que j'ai cité plus haut.

Cette même croyance est partagée par M. Bertrand, ainsi que je l'ai dit précédemment. Il assure, en effet, que s'il est vrai que dans le Nord, comme l'affirment les archéologues de ce pays, les dolmens qui sont plus anciens que les tumulus, couvrent des sépultures par inhumation, tandis que dans ces derniers sont ordinairement des corps incinérés, le même fait n'existe pas en France où l'inhumation est la règle constante.

En Angleterre, pays qui vit aussi les Germains supplanter les Celtes, les mêmes faits et les mêmes idées se reproduisent. Aussi M. de Caumont, parlant des opinions émises par les savants de ce pays, notamment par sir Richard Hoare, dit : « Il paraîtrait que d'abord « on enterra les corps entiers, qu'ensuite l'usage de « brûler les morts s'introduisit et subsista concurrem- » ment avec le premier mode d'inhumation ; qu'enfin

[1] Ouvrage précité de M. de Ring. *Messager de Gand*, 1840, p. 351.

» plus tard, on enterra les cadavres sans les brûler et
» en les étendant sur toute leur longueur. »

N'est-ce pas encore ici la confirmation de l'idée que je soutiens? Ces corps inhumés entiers dans les temps les plus anciens ne sont-ils pas ceux des Celtes que les Germains vinrent plus tard subjuguer? Mais comme ces derniers n'étaient pas assez nombreux pour exterminer ou chasser les indigènes, il les laissèrent habiter à côté d'eux ce pays où chacun, du reste, conserva ses usages, notamment le mode de sépulture. Enfin, plus tard, quand l'incinération cessa preque partout d'être usitée, alors tous, Germains et Celtes, n'employèrent plus que l'inhumation.

Pour ne pas multiplier à l'infini ces citations devenues inutiles, ce me semble, je ne mentionnerai plus que ce passage de M. Gougenot-des-Mousseaux dans son ouvrage intitulé : *Dieu et les Dieux* [1]. « Les Celtes
» de la Gaule et de l'Irlande enterraient leurs morts
» sous ou autour de leur monuments religieux ; ils
» avaient aussi des cimetières qu'on nommait parfois
» Carnailloux ou ossuaires. Ces lieux étaient sacrés. Un
» menhir est en général élevé à l'extrémité de chacun
» d'eux, comme pour avertir les passants ; et souvent aussi on voyait plus loin un dolmen. » L'opinion des savants ou plutôt le résultat de leurs observations confirme donc ce fait que les Celtes inhumaient toujours leurs morts.

Citons maintenant les découvertes archéologiques les plus importantes dont la description a été publiée et qui ont été faites dans les pays Celtiques.

Dans le département de l'Aube, M. Michelin trouva

[1] Page 574.

sous une pierre celtique à Provins, des ossements et neuf haches gauloises [1].

A Neuville-sur-Seine, M. Coutant a vu sous un tumulus un grand nombre de squelettes.

A Meudon (Seine-et-Marne), on fouilla, en 1845, un large dolmen sous lequel on découvrit plusieurs squelettes humains qui furent visités et étudiés par M. Serre, de l'Académie des Sciences.

Ce même savant fit lever une grande pierre celtique nommée la Pierre-aux-Fées, située à Villers-Saint-Sépulcre (Oise) et il y trouva 50 squelettes.

M. Charles Gomart [2] dit qu'à quelques pas du menhir de Saint-Etienne de Veuvray, gisait un fragment de roche qui fut enlevé, et que sous lui furent trouvés beaucoup de cadavres disposés en cercle. Ils avaient les pieds au centre, la tête à la circonférence et étaient séparés les uns des autres par des moellons posés sans ciment. Trois couches superposées de tombes s'y sont montrées, elles formaient un diamètre de 4 mètres 50 centimètres. On y trouva des fragments de silex, des haches de pierre ajustées à l'extrémité de cornes de daims, des os aiguisés et des morceaux de poteries grossières, friables et mêlées de petites pierres mal broyées.

Guilbert de Nogent, chroniqueur du XII[e] siècle, raconte que de son temps on ouvrit une colline funèbre contenant un cercueil autour duquel plusieurs corps formaient comme une ronde de danseurs.

M. de Bast dit qu'en 1685 on trouva dans un tumulus à Cocherel, diocèse d'Evreux, vingt cadavres ayant

[1] *Congrès archéologique de Troyes*, 1845.
[2] *La Picardie*, 1859, p. 545.

une hache de pierre sous la tête, comme pour leur servir de chevet. Près d'eux étaient aussi trois ou quatre vases remplis de cendres et de charbons.

M. Abord annonçait au Congrès archéologique tenu à Dijon que des tombes en pierres brutes avaient été reconnues sous les dolmens de Décise, et qu'on y avait trouvé des cadavres non brûlés et différents objets, notamment des colliers en coquillages.

Au même Congrès, M. Rossignol cita des tombes semblables découvertes non loin de la voie de Langres à Châlons.

Près de Santenay sont plusieurs tumulus, ainsi que des pierres druidiques, et quand on les explora on y trouva d'abord un dolmen et au-dessous, comme près des pierres isolées qui se dressent auprès d'eux, des tombes contenant des squelettes humains, quelques vases et des haches en pierre verte ou jade, de diverses dimensions. La plus forte était percée pour recevoir un manche. Des couteaux et des pointes de flèches en silex, des grains de collier en terre cuite, des alènes et des aiguilles en os, des dents et d'autres objets en os et en pierre s'y trouvaient aussi [1].

Près de Troyes, les fouilles pratiquées sous les monuments de pierre ont toujours fait découvrir des squelettes, des haches et des pointes de flèches celtiques.

M. Michelin a assisté à la levée d'une pierre près de Provins, elle présenta les mêmes caractères que celle de Nogent, et on y trouva notamment des ossements et neuf haches gauloises [2].

Dans le même département, M. Coutant fouilla un

[1] *Congrès de Troyes*, M. Corrard de Breban.
[2] *Ibid.*

grand tumulus placé dans le bois de Fiel et il y vit un grand nombre de squelettes, et à côté d'eux, des bracelets, des colliers, et un cercle s'ouvrant au milieu. Les squelettes étaient placés sur une couche de pierres calcaires.

Je pourrais multiplier encore ces citations, qui toutes prouveraient que les tumulus aussi bien que les monuments de pierre situés en France, loin des côtes maritimes, contiennent toujours des tombes par inhumation. Mais celles-ci me semblent suffire, d'autant plus que les considérations que je viens d'émettre, pour établir la distinction importante que je crois exister entre les sépultures germaines et les sépultures celtiques, ont été déjà bien longues. Je me hâte donc d'arriver à notre pays qui lui aussi confirmera ce système.

TOMBES CELTIQUES DE L'ARTOIS.

Toutes les tombes qu'on y a trouvées, sont en effet par inhumation, par la raison que ce pays n'a jamais été possédé par les Germains ; et cependant il était limitrophe de la Nervie, habitée par ces derniers. Il ne serait donc pas étonnant qu'on y trouvât çà et là quelque sépulture contenant la dépouille mortelle d'un de ces voisins que la mort avait pu surprendre sur notre territoire. Et puis n'avons-nous pas vu que les empereurs établirent dans nos pays, à Arras notamment, des colonies de Lêtes-Germains ; cependant je ne crois pas qu'on en ait trouvé une seule par incinération.

Extérieurement les tombes celtiques ressemblaient à celles des Germains ; ce sont souvent des tumulus plus ou moins élevés ; mais elles ne sont pas toujours, comme

celles-ci, formées de terres amoncelées ; un certain nombre sont composés de pierres superposées et forment des Gals-Gals.

Souvent aussi ces mottes sont remplacées par des dolmens, que nous avons décrits plus haut, et même plusieurs savants, notamment M. de Caumont, pensent qu'autrefois tous ces dolmens se trouvaient au centre de tumulus qui ont été enlevés plus tard [1]. Ce que du reste je n'admets pas comme thèse générale.

Enfin, il est possible que les pierres posées, et quelquefois aussi les menhirs et les autres monuments de pierre ne fussent que des mausolées grossiers qui indiquaient les tombes des chefs et des grands personnages.

Presque toujours la tombe elle-même figure une sorte d'auge non pas monolithe, mais formée de pierres alignées autour du cadavre et recouverte de pierres plates et assez longues.

Dans ce cercueil est étendu le squelette, et près de lui sont divers objets que j'étudierai plus loin, et qui souvent pour les hommes sont des armes en pierre, en cuivre, et parfois même en fer, suivant l'époque à laquelle appartient la sépulture.

Au-dessus de ce cercueil est disposé, soit un dolmen, soit une sorte de voûte composée de grandes pierres appuyées les unes contre les autres, ou plutôt une sorte d'entonnoir formé de pierres superposées, dont la projection toujours plus allongée vers le centre, arrive à former une espèce de dôme conique. Quelquefois aussi le corps est placé sans cercueil dans un creux pratiqué au milieu de l'aire du tumulus ; et souvent une motte

[1] *Congrès archéologique.*

de terre ou une vaste pierre surmonte cette sépulture.

Enfin parfois, et ce fait a surtout été remarqué en Angleterre, le cadavre ne se trouve pas dans la motte, mais il est caché dans une galerie souterraine qui a son entrée à quelque distance. Le caveau qui contient la ou les sépultures se trouve encore sous cette éminence, mais à une profondeur plus ou moins grande sous le sol, et c'est ce qui trompe souvent les explorateurs qui, en fouillant le tumulus, sont étonnés de n'y rien rencontrer.

Et puis beaucoup de ces monuments ont été rasés ou bouleversés à différentes époques ; d'autres ont été utilisés, soit au moyen-âge pour porter des castels ou des donjons, soit depuis lors pour servir de base à des moulins. Ou bien encore, ils ont été surmontés de chapelles ou de calvaires.

L'Artois en possédait un grand nombre, surtout dans certaines localités, mais bien peu d'entre eux ont été explorés avec soin. La plupart ont été, ou rasés entièrement, ou du moins ont vu leur sommet se répandre à leur pied afin d'adoucir leurs pentes et de rendre leur culture plus facile. Dans l'un ou l'autre cas, on a découvert les grandes pierres qui formaient le caveau ou le dolmen, quand il s'en trouvait, et on s'est empressé de les extraire sans précautions, et sans rechercher ce qu'elles recouvraient. Il en est résulté que les tombes ont été brisées ou écrasées avec les objets qu'elles contenaient, et qu'il nous est impossible aujourd'hui de les étudier.

Sans m'éloigner du canton de Vimy, que j'habite, je pourrais citer un grand nombre d'exemples de ces faits, car toutes ou presque toutes nos communes possé-

daient un ou plusieurs de ces monuments. Ceux d'Acheville, de Vimy, de Billy, d'Hénin, de Quiéry, de Beaumont, d'Izel, d'Avion, de St-Éloy, de Lens, de Méricourt, d'Ablain, de Liévin et bien d'autres ont été rasés, mais nous avons encore ceux de Givenchy, de Givenchel, de Rouvroy, de Vitry, d'Oppy, d'Harnes, de Liévin, de Camblain, Campigneul, Dourges, Noyelles-Godeau, Courcelles-lez-Lens, etc. [1].

Dans les premières on a trouvé un assez grand nombre de fortes pierres, mais celle de Vimy seulement a pu être étudiée par moi avec soin. Les secondes sont encore debout, mais presque toutes ont été baissées et ont vu alors extraire de leur sein les pierres qu'elles contenaient.

J'ai commencé à explorer celles de Rouvroy, d'Harnes et d'Avion qui ne contenaient rien au-dessus du sol que des restes du IIe siècle, mais je pense que la première surtout est excavée, et cache dans un caveau souterrain sans doute, la tombe du chef, sur le cadavre duquel on l'a dressée. Ce tumulus est en effet indiqué sur les anciennes cartes sous le nom de tombeau de Brennus, ce qui ferait croire qu'une tombe y a été vue jadis.

Au milieu de cette motte j'ai trouvé une large excavation carrée, dont les parois étaient parfaitement polies et qui s'enfonçait dans le sous-sol ; d'un autre côté on a constaté, à quelques mètres de sa base, vers l'ouest, l'entrée d'une galerie souterraine ; c'est donc en dessous du sol qu'il faudrait peut-être faire des recherches qu'il ne m'a pas encore été permis d'effectuer.

[1] Elle est placée dans le bois au haut de la colline.

Près d'elle, vers le nord, j'ai exhumé une tombe du IIe siècle que je décrirai plus loin, et plus près de sa base, j'ai trouvé une large excavation circulaire, entourée de grès très-gros et bruts, superposés sans ciment. Ils s'étaient en partie écroulés dans l'intérieur de cette sorte de puits, qui pourrait bien être aussi une tombe semblable à celle que j'ai trouvée à Hénin et que je visiterai en son temps, elle remontait aussi au IIe siècle. Cette excavation a pu être autrefois couverte par le tumulus qui évidemment a été diminué de largeur.

Au reste, celui-ci doit avoir été remué pendant l'occupation romaine, car la terre qui le composait contenait une médaille fruste de cette époque, et dans ce cas il serait un exemple de ces tertres élevés ou utilisés par les Gallo-Romains et que nous étudierons aussi plus loin. A moins qu'il n'ait été exploré depuis cette époque et que cette médaille, placée d'abord à sa surface, ne se soit introduite dans son intérieur par suite de ces travaux postérieurs, ce que je ne crois pas, car les couches de terre ne m'ont pas paru avoir été dérangées depuis leur premier placement.

Parmi les tombes celtiques de nos contrées qui ont été étudiées avec le plus de soin, je citerai les suivantes :

A Étaples, en 1861, la Société des Antiquaires de la Morinie fit exécuter quelques fouilles, et voici la partie du rapport qui lui fut remis par M. Marguet et qui concerne l'époque celtique [1].

« Une motte sise dans le lieu nommé les Communes, appartient au sieur Verne, couvreur de paille; elle a été fouillée en 1820 sur une étendue de 1 mètre 65 centi-

[1] Tome VI, p. 195.

mètres de hauteur; puis il a mis à découvert une même hauteur de terre sous laquelle il y avait quatre cadavres entiers, et à côté un bout de lance en cuivre, sans trace de poterie. »

« Un peu plus loin on a découvert une inhumation qui doit remonter à une très-haute antiquité, attendu que le corps entier a été placé sous deux pierres d'un volume considérable. Le squelette est tombé en poussière sous les mains des ouvriers et ils n'ont pu en recueillir aucune parcelle. Le corps était entier, la tête placée sous la plus grande pierre, et les pieds sous la plus petite vers l'ouest. On n'a trouvé ni poterie, ni médaille, ni inscription sur les pierres. »

On m'avait assuré que dans les bois de Villers, canton de Vimy, des tombes semblables à celles d'Etaples s'étaient montrées plusieurs fois, au lieu dit le Bois de l'Eglise surtout, et que les ouvriers carriers avaient été bien surpris de trouver sous des grandes pierres de 15 à 20 mètres cubes qu'ils venaient de briser, des squelettes ayant encore auprès d'eux de grossières poteries. Parfois plusieurs de ces grosses pierres étaient superposées et le squelette souvent très-fort, était toujours sous la plus profondément enterrée. Cependant plusieurs de ces ossements que je me suis procurés n'appartiennent pas à l'homme mais à un cheval et comme ils se trouvent dans une vallée assez profonde et argileuse, il est probable que les grès, qui ne sont pas en place, ont été charriés par les eaux avec les ossements au milieu desquels ils se trouvent.

Sur le territoire de la commune de Hervelinghem, près de Marquise, existaient trois tumulus, dont deux en cailloux et l'autre en terre. Dans les premiers on a

trouvé, en 1820, quatre squelettes avec des bouts de lances en cuivre et en bronze [1].

A Audembert, une autre motte a été fouillée et a mis à découvert un squelette avec une vieille armure, une hache en forme de pique, et quelques autres objets [2].

En 1863, M. Cousin a fait explorer deux autres monuments semblables sur le territoire de la même commune. Dans l'un il a trouvé un squelette ayant près de lui une hache en silex et deux épingles en os, et dans l'autre étaient des médailles romaines, dont une de Constantin.

A Tubersent, dans l'un des monticules qui entourent la pierre posée, dont nous avons parlé plus haut, des fouilles ont fait découvrir un squelette entouré de cendres grasses qui n'ont fourni à l'analyse aucune trace de matière animale [3]. Elles étaient sans doute les résultats de la combustion des objets appartenant au défunt, et que l'on avait détruits, comme le dit César, pour en déposer les cendres auprès de lui, ou bien des restes de gazon, si toutefois les Celtes avaient comme les Germains, l'habitude d'entourer les corps des pauvres de ces végétaux en guise de cercueils. Des recherches faites depuis peu sur le cap Blanc-Nez près de Calais sur un terrain assez riche en silex taillés, ont mis à découvert des squelettes qui sont couchés sur le côté ayant un genou replié sous le menton. On remar-

[1] *Congrès archéologique de Dunkerque*, notice de M. Cousin.

[2] *Ibid.*

[3] *Bulletin de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais*, t. I, p. 188. — C'est encore un exemple de cendres placées à côté de cadavres inhumés.

que en outre sous les reins un silex taillé plat et court et près de la tête un vase en terre non cuite au feu. A Lens, au lieu dit le Mont d'Avion, est une élevation qui fournit assez souvent des instruments en silex, haches polies et objets plus petits simplement taillés, tels que couteaux, grattoirs, scies, etc. Sous le sol sont des tombes contenant deux vases hauts de 0, 30 c., larges de 0, 27 qui ne contiennent ni cendres ni ossements; la surface de ces vases non cuits était ornée, sur l'un, de lignes horizontales d'empreintes de gouge; sur l'autre, de courtes lignes droites en relief aussi horizontalement disposées. Le squelette devait être placé à côté de ces vases [1].

La tombe de Mareuil, dont j'ai parlé au chapitre des sépultures germaines, est celtique, car lés vases sont à peu près les mêmes que ceux de Lens si ce n'est que l'ornementation consiste en une foule de petits cercles empreints dans la pâte en lignes perpendiculaires et parallèles et près d'eux étaient des squelettes.

Dans le parc du château de Liévin, près de Lens, était un tumulus ou Gal-Gal en silex assez élevé, et sous lui furent trouvés, lorsqu'on le détruisit, il y a quelques années, les restes d'un squelette, entourés d'objets en cuivre, notamment, disent les ouvriers qui les trouvèrent, de morceaux semblables à des anses de marmite.

A Rouvroy sous la motte qui portait la chapelle de sainte Anne, étaient deux squelettes entourés de grandes pierres.

A Beaumont, canton de Vimy, quand on détruisit les deux tumulus, on trouva dans chacun d'eux un

[1] Cette tombe m'a été montrée par M. Joseph Delabre.

squelette entouré de grosses pierres et de débris de fer rouillé.

VIMY ET GIVENCHY.

Mais l'un des tumulus les plus remarquables de l'Attrébatie [1] est sans doute celui de Vimy, dont la destruction nous a montré de si curieuses et de si nombreuses tombes. Il semble qu'il a été élevé dans le même temps et sous l'inspiration des mêmes idées que cette sépulture de saint Étienne-de-Veuvray, dont M. Charles Gomart nous a laissé la description.

Cette motte de Vimy, avait 110 mètres de largeur et 13 mètres de hauteur; elle était circulaire et était placée dans le fond de la vallée, mais sur un monticule qui porte aujourd'hui la partie principale de la commune. En 1247, le seigneur maître Adam de Vimy, personnage qui avait alors assez d'importance dans le pays, bâtit sur le sommet de ce tumulus un donjon fortifié par des tours et des créneaux; il entoura sa base de fossés profonds, et la traversa de plusieurs puits qui allèrent chercher l'eau, et traversèrent en même temps les tombes et les galeries souteraines, qui existaient en dessous.

Ce château fut renversé depuis, et l'on n'en trouve plus que de rares débris disséminés dans la commune, mais le tumulus resta debout. En 1835 seulement, MM. Tamboise, qui en étaient propriétaires, se décidèrent à niveler cette partie de leur terrain en détruisant cette motte, et j'ai pu suivre de temps en temps et étudier les découvertes que procura ce travail.

[1] Les sceaux du moyen-âge écrivent Attrébatie avec deux *t*.

Je ne parlerai pas ici de ce caveau funéraire que l'on trouva au haut du tumulus [1], sous l'emplacement de la chapelle du château, car il renfermait sans doute les restes mortels des seigneurs de Vimy au moyen-âge, et je n'ai pas à m'en occuper actuellement.

Mais au-dessous furent ensuite rencontrées trois couches de cercueils contenant des ossements presque consumés par le temps, et qui présentaient tous les caractères des sépultures celtiques [2].

Deux mètres environ de terres étrangères au sol environnant, séparaient chacune de ces couches de tombes, et la nature de ces terres différait pour chacun de ces lits.

Les premiers squelettes, à partir du bas, reposaient sur le sol et étaient les plus nombreux ; ceux des couches supérieures qui paraissaient placés sans ordre, étaient très-rapprochés les uns des autres vers le centre. On avait agi ainsi, sans doute, afin que les exhalaisons pestilentielles émanées d'un si grand nombre de cadavres ne perçassent pas au travers du terrain qui les couvrait, et n'infestassent pas le pays voisin.

Souvent ces corps étaient placés sans direction combinée; cependant, l'une des couches au centre, était disposée de manière à former un vaste cercle d'environ trente-six mètres d'une circonférence, formée par toutes les têtes. Des pierres, la plupart en chaux car-

[1] Voir la notice que j'ai publiée dans la *Statistique monumentale du Pas-de-Calais.*

[2] Je dois à l'obligeance de M. Joncquet, greffier du juge de paix de Vimy, de très-précieux détails sur ce tumulus. Les lettres qu'il m'écrivait à ce sujet sont très-intéressantes, et j'en ai du reste vérifié sur place l'exactitude au fur et à mesure des travaux.

bonatée, et dressées entre chaque cadavre, les séparaient, et d'autres assez larges et plates étaient posées au-dessus pour recouvrir ces sortes de tombes à auge, dont les extrémités étaient fermées par d'autres pierres. (Pl. II.)

Tous les corps avaient à peu près la même taille, celle d'hommes faits et assez grands. Une seule tombe, confondue avec celles qui étaient placées en dehors du cercle, était plus large, et elle renfermait les corps d'un homme, d'une femme et d'un enfant de 8 à 10 ans. C'était le seul cadavre de femme déposé dans ce tumulus. Tous, du reste, avaient leurs dentures presque complètes et semblaient avoir péri dans la force de l'âge. Ils étaient très-nombreux, mais près d'eux, rien que je sache, n'a été trouvé, ni vases, ni armes, ni monnaies, qui pût donner une date certaine à ce tertre funèbre. Seulement, un fer de javelot traversait la poitrine d'un cadavre et était resté fixé dans une des omoplates.

Sous ces diverses couches de tombes étaient disposés, nous assure-t-on, mais je ne les ai pas vus, trois caveaux, ou entonnoirs, semblables à ceux que j'ai décrits plus haut et qui contenaient d'autres cercueils avec leurs cadavres. Près de ceux-ci, avaient été déposés des vases et, sans doute, d'autres objets, mais qui avaient été brisés, ce qui les fit jeter par les ouvriers sans que je les aie pu étudier.

Enfin, dans le sous-sol, et à une profondeur assez grande, étaient creusées des galeries semblables à celles que nous retrouvons dans beaucoup de nos villages. Elles consistent aussi en un corridor long et étroit sur lequel s'ouvrent des entrées de cellules plus ou moins

vastes. Mais cet antique souterrain fut retouché sans doute par les seigneurs de Vimy, lorsqu'ils édifièrent ou restaurèrent le donjon qui surmonta la motte. Ils le revêtirent presque partout de maçonnerie; des anneaux dont la destination est inconnue furent scellés dans les voûtes, et sur l'entrée de ces galeries, placée à quelques mètres du pied de la motte, vers le couchant, ils élevèrent pour la protéger une tour qui prit le nom de tour Melle.

Assez près de ce tumulus, et presque lui faisant pendant, au fond de la vallée, se dresse à Givenchy, un autre monument semblable, très-élevé, et nommé la Motte-Bouland. Une perte d'eau, dont j'ai parlé plus haut, fait penser qu'au-dessous a été creusé un souterrain; et autour de lui sont encore d'autres restes qui semblent avoir des caractères celtiques, une grande fosse d'un côté, une motte entourée de fossés de l'autre.

A Vitry, au bas de la côte située au sud-est et dont on exploite les sablières, ont été trouvés en tirant de la terre à faire des briques beaucoup de vases noirs avec couvercles. Ils étaient alignés et placés à côté de squelettes. Mais la terre en était si mal cuite et si friable qu'il a été impossible d'en retirer un seul entier.

AUTRES SÉPULTURES.

Le tumulus de Sailly-en-Ostrevent n'est-il pas aussi un monument funèbre? Du moins nous pourrions le croire d'après le compte-rendu des fouilles qui viennent d'y être faites et que je cite textuellement. Je ferai

observer auparavant que ce monument se trouve sur la limite qui, je le crois, formait l'enceinte de la cité atrébate proprement dite et qu'on trouve sur son territoire la mention d'une haute borne.

« L'exploration du tumulus dit des Sept-Bonnettes, situé au territoire de la commune de Sailly-en-Ostrevent, est aujourd'hui terminée. Ces fouilles intéressantes ont été entreprises par les commissions du musée de Douai pour les sections d'archéologie et d'explorations historiques, au moyen d'une souscription.

« Une tranchée de 2 mètres de largeur sur une même hauteur a été ouverte à la base et sur toute la longueur du grand axe, en même temps qu'une autre tranchée verticale pratiquée au centre même du monument était descendue jusqu'à la rencontre de la première. On a constaté, en premier lieu, une couche de terre végétale de $0^{m}30$ d'épaisseur, puis une couche d'argile de $1^{m}05$ et enfin, au-dessous jusqu'au sol naturel, un massif composé de terre sablonneuse excessivement tenue mélangée de cendres et de charbons, parmi lesquels on a recueilli en grande quantité des silex taillés de toute sorte, des fragments de poteries incuites et des dents de vache ou de cochon. Plusieurs de ces silex étaient des pointes de flèches dont les nombreuses facettes sont taillées avec une délicatesse et un art que ne dépasseraient pas aujourd'hui nos plus fins ciseleurs.

A $7^{m}50$ du point de départ de la tranchée ouverte à la base du tumulus, on a rencontré une première galerie, puis successivement quatre autres galeries de 18 mètres sur 22 de diamètre. Ces galeries ouvertes dans le massif de terre et de cendres affectaient une forme

cylindrique et étaient protégées, sur tout leur parcours qui a été reconnu varier de 5 mètres à 1 mètre 90 de longueur, par une enveloppe d'argile fortement comprimée.

« Leur section présentait un cercle irrégulier et l'orifice en était hermétiquement fermé par un bourrelet d'argile, circonstance qui ne permet pas d'admettre que les cendres et les charbons qui y ont été recueillis en quantité relativement bien inférieure à celle contenue dans le corps même du massif, puissent avoir été introduites accidentellement dans les galeries. Les commissions ont envoyé aussitôt sur les lieux une députation composée de MM. le commandant du génie Demont, le chevalier de Sars, Brassart et Delplanque, à l'effet de constater cette importante découverte rencontrée pour la première fois peut-être à l'intérieur d'un tumulus, sans aucune communication avec l'extérieur. Après avoir établi cette constatation formelle, la députation jugeant qu'il était indispensable de conserver intactes les galeries qui, selon toute probabilité, devaient exister dans la partie encore inexplorée du monument, a décidé que la tranchée projetée dans le sens du petit axe perpendiculairement à la première, ne serait pas ouverte.

« La présence des silex taillés et des fragments de poteries incuites paraît devoir faire remonter l'origine du tumulus à des temps très-reculés et cette supposition est encore confirmée par l'absence absolue de médailles et d'autres vestiges gallo-romains; mais sans rien préjuger à cet égard, il est tout au moins permis d'admettre que ce monument a dû être érigé bien antérieurement à la conquête, à la suite d'une de ces

luttes fratricides entre peuplades voisines qui ont tant de fois ensanglanté la Gaule et causé ses désastres. Les cendres des morts d'un ordre inférieur ont été inhumées dans le terre-plein du massif, tandis que celles des chefs ont été renfermées dans les galeries qui, dès lors, ne seraient autre chose qu'un columbarium grossier et primitif.

« Les résultats de cette intéressante exploration vont être soumis à l'appréciation des savants archéologues qui composent le comité du ministère de l'instruction publique.

« Nous ne pouvons que féliciter les savants douaisiens de leur heureuse initiative et exprimer l'espoir que le concours de l'administration départementale leur permettra d'entreprendre prochainement, comme ils l'ont résolu, la fouille et la restitution du beau dolmen d'Hamel, mentionné dans la géographie de Reclus. »

N'est-ce pas aussi un cimetière celtique, que la partie nord des monuments si curieux de Fresnicourt que j'ai décrits plus haut avec M. Lequien ? Sans doute, ce savant magistrat (sous-préfet de l'arrondissement), n'y a pas exhumé de sépultures, mais par la raison peut-être que les fouilles ont été interrompues avant que les ouvriers ne fussent arrivés jusqu'à elles.

Devons-nous faire aussi remonter à l'époque celtique ces squelettes trouvés au haut du faubourg St-Nicolas-lez-Arras, du côté de Roclincourt, et qui étaient, comme ceux de Vimy, disposés en cercle, dont les têtes formaient la circonférence ? Mais ici les corps étaient peu nombreux et n'étaient ni séparés ni couverts par des pierres.

Enfin toutes les tombes des deux premiers siècles de notre ère, trouvées dans nos pays et qui ont les caractères gaulois, ont conservé leurs cadavres entiers, comme nous le verrons plus loin. Tout prouve donc que le mode de sépulture usité chez les Belges atrébates était toujours celui par inhumation.

Je décrirai la sépulture de Lysel-lez-Saint-Omer à l'article des Torques.

CHAPITRE VIII.

Industrie.

SES DIVERS PERFECTIONNEMENTS.

Nous venons d'étudier les monuments celtiques et germains; nous avons visité ceux qui restent debout, et nous avons vu les caractères qui peuvent les faire distinguer de tous ceux qui ont été élevés depuis.

Il me reste encore à décrire les objets appartenant à cette époque reculée, c'est-à-dire les armes, les monnaies, les bijoux, les amulettes, etc., qui nous permettront de nous édifier sur les coutumes, les idées et l'adresse dans les arts de ce peuple antique.

Comme les autres nations barbares, les Celtes primitifs, en arrivant dans ce pays dont ils ne connaissaient pas les gisements métalliques, cherchèrent d'abord à utiliser pour en faire des armes de guerre, des instruments usuels, et même des bijoux, les matières les plus faciles à travailler et qu'ils trouvaient à la surface : la pierre, les arêtes de poissons, les bois de cerfs ou de

daims, la terre glaise (argile plastique) et les coquillages.

Aussi est-ce à cette époque que je crois devoir faire remonter les instruments de pierre, les haches, les coins, les couteaux, les pointes de flèches et ces divers objets en silex ou en os que nous retrouvons encore [1] à la surface du sol.

Plus tard, ce peuple se civilisa peu à peu et surtout il découvrit les mines de métaux; il eut, soit par le commerce, soit même par ses excursions guerrières dans les pays plus civilisés, l'occasion de voir et d'étudier l'art plus avancé qui s'y était développé. Il reçut aussi par l'arrivée d'Esus, des connaissances en même temps que des usages nouveaux, et alors, il utilisa les mines de cuivre et d'étain qu'il possédait, et il fabriqua des armes et des instruments en cuivre, puis en bronze. Il parvint aussi à durcir ces derniers par une espèce de brunissage opéré par le frottement violent du métal avec les coins en silex, frottement qui changeait et fortifiait l'arrangement des molécules.

Par la suite, il réussit à extraire et à purifier le fer, et il se fit des armes avec ce métal et en imitation de celles qu'il avait vues dans les mains de ses ennemis; mais comme il ne savait pas encore en composer l'acier, il arriva que ces armes n'avaient pas plus de résistance que celles en cuivre. Les épées surtout qu'il fit alors étaient molles et flexibles et ne pouvaient être d'un grand secours dans les batailles. Aussi Polybe, comme nous l'avons vu plus haut, disait-il avec raison, que les épées des Gaulois étaient fabriquées de telle

[1] Voir l'époque préhistorique.

sorte, qu'elles cédaient, s'ébréchaient et pliaient au premier choc.

Enfin, les Celtes parvinrent à fabriquer de bon acier, et quand César vint les attaquer, ils purent lui opposer : des épées tenues à la ceinture par une chaîne, des glaives garnis de pointes recourbées, des boucliers, des lances, en même temps que des arcs, des frondes, des traits dits Mataras, et des massues, parfois en pierre, et pendues aussi à la ceinture par une chaîne [1]. Pour se couvrir la tête, ils forgèrent et ciselèrent des casques en airain, ornés d'ornements fantastiques et souvent de têtes grimaçantes. Ou bien sur ces coiffures en métal, ils attachaient des cornes d'élan, de buffle ou de cerf; le tout surmonté de panaches hauts et touffus, mais je crois que ces armes perfectionnées n'étaient guère usitées que dans les pays voisins de l'Italie ou de Marseille, et que nos Belges, s'ils les ont employées, ne l'ont fait qu'au moment de la coalition contre les Romains. En effet je ne crois pas qu'aucune découverte d'armes en fer ait jamais été faite dans les tombes celtiques de nos pays.

Alors encore, mais très-rarement, ils fabriquèrent des cuirasses et des cottes de mailles en fer, ainsi que des boucliers longs, couverts souvent de peaux épaisses tendues sur des armatures en métal, ou en bois, et même en osiers tressés, et toujours ornés de

[1] Athénée leur donne une épée avec un couteau « cultellis qui ensis puginæ adjacet in peculiari theca » (lib. IV). Diodore dit qu'ils portaient une longue rapière attachée par une chaîne (lib. V), qu'ils avaient des baudriers d'or et d'argent, et Polybe que les soldats de la première cohorte avaient des colliers et des bracelets d'or...

figures plates ou en bosse, ou de brillantes peintures [1]. Ils eurent des trompettes qui rendaient un son horrible (barbaricis tubis utebantur quæ horridum..... sonum reddebant).

Strabon, Diodore de Sicile et les autres auteurs contemporains prouvent aussi que les Celtes savaient extraire, fondre et ciseler l'or, et qu'ils en firent ces monnaies et ces bijoux que nous retrouvons encore, et qui dénotent souvent un art assez avancé quoique barbare.

Première période.

INSTRUMENTS DE PIERRE.

Je les ai étudiés assez longuement au commencement de cet ouvrage, je n'en dirai donc plus ici que quelques mots.

J'ai retrouvé des ateliers ou stations d'instruments de pierre à Wancourt, à Rouvroy, à Izel, à Arras, à Sangatte, au cap Blanc-Nez, à Lens, etc. Il est donc bien certain que ces instruments se fabriquaient dans nos pays.

Plusieurs personnes ont vu dans ces haches, des ustensiles de sacrifices, des instruments aratoires, des socs de charrue, des crampons pour escalader les murs. M. de Caumont les regarde comme ayant servi, suivant les circonstances et, peut-être, suivant les dimensions, d'armes de guerre, d'instruments pour les sacrifices, ou pour dépécer une proie.

Ce qui prouve que la plupart étaient des armes, c'est qu'on en trouve parfois de montées sur des manches en

[1] Voir Amédée Thierry, lib. IV, chap. 1.

corne, ou en bois de cerf. Ceux-ci sont troués pour recevoir la pierre qu'on y fixait par le moyen de coins [1]; ou bien encore les haches les plus longues et les moins convexes sont engagées par le milieu à l'extrémité d'un bâton fendu, auquel on les attachait solidement au moyen de ligatures. Quant aux plus grandes, quelques savants pensent qu'on les tenait dans la main et qu'on en frappait l'ennemi.

Quoi qu'il en soit, j'ai trouvé moi-même dans ce pays un de ces manches en corne de cerf, ayant un trou évasé dans lequel pénétrait la pierre, et au milieu une autre cavité dans laquelle entrait le manche. (Voir pl. V, n° 12.) Dans la Picardie on en a rencontré plusieurs, dans les tombeaux et dans les marais; et sur quelques-unes on a remarqué, soit des lignes d'une sorte de pointillé tracées dans le sens de la longueur, soit un trou plus petit que celui du haut, percé au bas du manche, et destiné sans doute à tenir le lien qui attachait cette arme à la ceinture. M. H. de Morgan en a trouvé un autre dans les tourbières de la Somme sur lequel est sculptée une chasse fort curieuse.

Mais j'ai étudié plus haut ces instruments primitifs de nos pères, j'y renvoie le lecteur, et je passe de suite à ceux en bronze qui semblent avoir été introduits dans nos pays quand déjà les premiers y avaient seuls depuis longtemps été employés.

[1] *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, M. de Caumont.

Deuxième période.

BRONZE.

L'arrivée d'Ésus et de son collége de prêtres, ses prédications et ses exemples, et ensuite le commerce que les Celtes eurent avec les nations civilisées et leurs expéditions guerrières leur firent comprendre combien le métal était préférable à la pierre pour la confection des armes de guerre. Aussi les vit-on alors à leur exemple essayer et perfectionner cette fabrication. Mais comme le cuivre était plus facile à préparer et à fondre, ce fut lui qu'ils choisirent d'abord, et ils parvinrent en le mélangeant avec l'étain, et en le brunissant par le frottement d'une pierre dure, à lui donner une grande résistance.

Les instruments de ce genre trouvés dans nos pays sont assez variés, et afin de pouvoir les classer dans un ordre méthodique, je commencerai par décrire ceux qui sont regardés comme des armes de guerre.

Épées.

La première de ces armes et la plus noble, est l'épée; elle est aussi la plus rare. M. de Caumont dit qu'elles sont droites, plates, renforcées vers le centre, et quelquefois renflées vers les deux tiers de la lame; qu'elles coupent des deux côtés, et se terminent en pointe; que leur longueur varie depuis vingt pouces jusqu'à deux pieds et demi. «Le manche, dit-il encore, est aussi plat que la lame; souvent il porte des clous de bronze saillants qui ont servi à fixer une garniture. Ces épées

ont été coulées comme les haches, et le métal qui les forme est absolument le même. »

Cette description est bien celle des épées ordinaires trouvées dans nos pays ; j'en ai une cependant dont le bout est pointu, qui ne semble pas avoir jamais eu de tranchant sur les côtés et dont le manche cylindrique très-mince n'offre aucune trace de clous. Elle a été trouvée à Vaudricourt. (Pl. VII, n° 5, 11.)

Lances, javelots, flèches.

Après l'épée viennent la lance et le javelot dont nous trouvons parfois encore les bouts en bronze ; les uns ont le milieu épais, cylindrique, flanqué de deux aîles tranchantes et se rétrécissant jusqu'à la pointe ; d'autres sont renflés vers le milieu et diminuent graduellement d'épaisseur jusqu'aux tranchants externes. La plus belle de ma collection a été retirée des tourbières de Fampoux, d'autres viennent de Vaudricourt. (Pl. VII, n°s 6, 8, 13.)

Haches.

Etudions maintenant ces instruments que l'on nomme ordinairement des haches, quoique leur destination ne soit pas encore bien connue. Ils diffèrent de formes et de grandeurs ; la plus grande que j'ai trouvée a 0 m. 18 cent. de longueur ; son tranchant s'évase comme celui d'une hache, mais sur le bout opposé, l'on voit, au lieu de virole, deux saillies longitudinales formant coulisses, ou plutôt, un creux assez profond se prolongeant entre deux rebords, dans une longueur de 0 m. 06 cent. sur chacune des deux faces plates. (Pl. VII, n° 17.) Ce même creux se reproduit sur les autres ins-

truments plus petits, quoique du même genre; seulement dans ces derniers, l'évasement du tranchant est moins grand et le creux triangulaire et décoratif servant de prolongement à cette coulisse dans les grandes haches, ne s'y retrouve pas. (Pl. VII, nos 18, 20, 21.)

Cette coulisse servait évidemment à fixer l'arme sur un manche en bois ou en corne, mais de quelle manière ? Plusieurs savants ont cru qu'on l'attachait à l'extrémité d'un bâton, pour en faire une sorte de lance; mais je crois plutôt qu'on passait cette partie de l'arme dans un trou percé dans le manche, et qu'on l'y retenait par des coins frappés par derrière dans les coulisses dont je viens de parler. On pouvait par ce moyen, obtenir de véritables haches, et fixer solidement à son manche l'instrument de métal. Givenchy-en-Gohelle, Rouvroy, Izel-les-St-Omer, Beaufort, m'ont fourni celles que je possède.

Coins.

D'autres instruments, en bronze aussi, sont nommés coins ou même encore haches, quoiqu'ils diffèrent beaucoup de ceux que je viens d'étudier. Ils varient aussi de grandeurs et j'en ai trouvé une série qui ont depuis huit jusqu'à quatre centimètres de longueur. (Pl. VII, no 22.)

Ces objets sont creux de manière à pouvoir recevoir un manche. L'orifice en est garni d'une double moulure comme ornement, et d'un anneau coulé en saillie avec le métal. Ces coins, presque d'égale largeur partout, diminuent graduellement d'épaisseur depuis l'orifice jusqu'au sommet qui est large et tranchant. M. de Caumont les décrit ainsi : « Cette hache ressemble

beaucoup à un coin ; elle est creuse intérieurement et munie d'un petit anneau sur un des côtés... Les facettes latérales ont la forme d'une feuille lancéolée, la trace de la jonction des deux pièces du moule dans lequel ces instruments furent coulés, forme la côte de la feuille.

Les opinions sont partagées sur la destination de ces objets. Les uns ont voulu y voir des coins fixés au bas des bâtons qui supportaient les tentes, et dans ce cas les anneaux auraient servi à attacher les lanières du cuir ou des étoffes qui les couvraient. Mais alors pourquoi orner ces coins destinés à être cachés dans la terre ? D'autres auteurs les ont regardés comme des haches emmanchées à l'extrémité de bâtons recourbés, ou bien encore comme des bouts de pieux ou de lances. Enfin peut-être, étaient-ils placés à l'extrémité inférieure des lances, et l'anneau retenait-il une courroie attachant cette arme à la ceinture du guerrier.

Je n'ose me prononcer entre ces diverses attributions ; j'avoue cependant que les deux dernières me semblent plus rationnelles et plus probables. J'en ai rencontré à la surface du sol sur les territoires de Billy-Montigny, Labourse, Hénin, Vaudricourt, etc.

OBJETS DE TOILETTE.

Outre les armes les Gaulois avaient aussi des ornements du corps que M. Amédée Thierry décrit ainsi : « Un pantalon ou brai , très-large chez les Belges, plus étroit chez les Gals méridionaux, une chemise à manches, d'étoffe rayée, descendant au milieu des cuisses, et une casaque en soie rayée comme la che-

mise, ou bariolée de fleurs, de disques, de figures de toute espèce, et chez les riches, superbement brodée d'or et d'argent : elle couvrait le dos et les épaules et s'attachait sous le menton avec une agrafe en métal. Les dernières classes du peuple la remplaçaient par une peau de bête fauve, de mouton ou par une espèce de couverture en laine grossière, appelée dans ces dialectes gallo-kimriques, *Linn* ou *Leen*. Les Gaulois montraient un goût très-vif pour la parure : il était d'usage que les hommes riches et élevés en dignité étalassent sur leur corps une grande profusion d'or, en colliers, en bracelets, en anneaux pour les bras, anneaux pour les doigts et ceintures. »

Voyons maintenant si quelques-uns de ces objets sont parvenus jusqu'à nous et ont été trouvés dans le sol de l'Artois.

Torques, bracelets, armilles, anneaux, etc.

Ces objets se retrouvent quelquefois, surtout dans les tombeaux. Quelques-uns, très-curieux, ont été recueillis près de Saint-Omer, à Lyzel, un peu en dehors de l'antique Atrébatie, mais dans cette partie de la province de Morinie que César réunit sous l'autorité du roi Comius. Je vais donc les décrire ici en empruntant mes renseignements à la savante notice publiée par M. Louis Deschamps dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie* [1].

« On y trouva d'abord des bracelets, *armillæ*, se composant d'un cercle de métal, quelquefois tourné en spirale, mais dont les extrémités de la pièce métallique n'étaient pas soudées, et étaient seulement rap-

[1] Tome VIII, p. 403.

prochées sans même présenter de saillie ou de moulure. » (Pl. VII, n[os] 2, 1, 10.)

Puis c'étaient « des torques. La différence positive entre cet instrument et les armilles ressort d'une foule d'inscriptions, où les deux objets sont mentionnés [1]. L'usage des torques comme ornements ou décorations militaires est très-ancien parmi les Gaulois, puisqu'au commencement du IV[e] siècle de Rome, T. Manlius se para du torque enlevé à un Gaulois qu'il avait vaincu. » (Pl. VII, n° 3.)

« Le mot latin *torques* est traduit généralement par collier. Cependant il est évident qu'on ne peut appeler ainsi ces ornements que lorsqu'ils sont de grandes dimensions. Les inscriptions viennent encore nous éclairer sur ce point. En effet, dans la suivante, extraite du mémoire de M. de Longpérier, se trouve indiquée l'existence d'un *torques-major*. Comme il suit :

C. JULIUS C. F. STR.
ATOR. ŒD.
DONATUS. AC. TI. CŒS.
AUG. F. AUGUSTO TORQUE
MAJORE. BELLO BELMA
TICO.

« L'expression de *torque majore* laisse évidemment supposer l'existence d'un *torques maximus* et d'un *torques minor* ce qui indique des gradations dans ce genre de décorations. »

« Quant à leur mode d'attache, les figures jointes au

[1] Voir les inscriptions rapportées par M. de Longpérier *Revue de numismatique*, 1818, pp. 88, 100 ; — Muratori. p. 11, n° 5.

mémoire de M. de Longpérier nous font comprendre de quelle manière on les portait. Les torques sont suspendus au système de lanières de cuir auquel se trouvaient également fixées les phalères [1]. »

Ces bijoux auxquels M. Deschamps donne le nom de torques sont des ornements dont M. de Caumont n'ose fixer la destination et qu'il décrit ainsi : « Ils consistent dans une tige d'or recourbée et terminée aux deux extrémités par un évasement ou disque, tantôt plat, tantôt légèrement concave. » Les nôtres sont en cuivre, ornés de ciselures assez variées, mais divers indices que l'on retrouve çà et là sur leur surface prouvent qu'ils ont été dorés.

On en avait précédemment trouvé de semblables pour la forme, mais en or massif, dans une enceinte druidique près de Quentin (Côtes-du-Nord) et aussi en 1851 dans le bois de Picquendal, près de Fauquembergue (Pas-de-Calais) [2].

Les armilles, réunies dans le même tombeau de Lyzel, diffèrent des torques en ce qu'elles sont plus oblongues , moins épaisses et plus élastiques par conséquent, ce qui permettait de les ouvrir pour y passer le poignet. Les unes sont en bronze (pl. VII, n° 2), une autre en corne. (Pl. VII, n° 1.) L'armille, ou bracelet, était souvent portée comme marque distinctive du rang ou du pouvoir. On la revoit dans des sépultures de beaucoup postérieures à celle-ci, car

[1] Un bas-relief funèbre, reproduit au mot *Torquatus* dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de M. Antony Rich, représente un centurion portant deux torques sur la poitrine.

[2] *Bulletin de la Société des antiquaires de Morinie,* lib. III.

j'en ai retrouvé dans celles du IVe siècle, et même sur le corps de guerriers francs. Assez souvent ces ornements sont en or.

Dans cette même trouvaille de Lyzel étaient encore les objets suivants :

1° Une sorte de couteau ou poignard en cuivre rouge et à pointe émoussée.

2° Une agrafe formée de deux anneaux, l'un plus petit que l'autre et réunis par trois torsades parallèles, de quatre centimètres de longueur. (Pl. VII, n° 15.)

3° Trois ornements demi-circulaires renflés dans le milieu, encadrés de moulures, et garnis d'une bellière, par le moyen de laquelle on pouvait les enfiler, peut-être avec les boules d'ambre et de cuivre trouvées tout auprès.

4° Des coins en bronze, semblables à ceux que nous avons décrits plus haut.

5° Une pince à épiler, composée d'une bande de métal arrondie en anneau dans son milieu, puis se rapprochant pour former encore, en réunissant les deux extrémités, un second anneau.

6° Des anneaux assez nombreux de deux centimètres environ de diamètre et en cuivre.

Ces anneaux que nous retrouvons dans des sépultures gallo-romaines et même de l'époque Mérovingienne, étaient sans doute aussi des ornements ou des signes de distinction, à moins qu'ils n'aient servi à suspendre à la ceinture divers petits objets.

Les auteurs qui ont écrit sur les antiquités n'en parlent guère, ils ne semblent avoir rencontré dans les tombes que les anneaux sigillaires, ou ceux que l'on portait aux doigts. M. l'abbé Cochet dit bien en avoir

trouvé près de squelettes de chevaux, mais il n'en rencontra jamais que deux ou trois ensemble, tandis que j'en ai vu d'assez grandes quantités dans chacune des tombes qui en contiennent.

A l'article *Annulus*, M. Antony Rich [1] cite également l'annulus velaris, ou anneau de rideau, mais il était habituellement en bois dur ; et aussi ces anneaux que l'on passait dans les cerceaux d'enfant pour les faire résonner avec bruit pendant les évolutions de ce jouet.

Enfin plusieurs auteurs assurent que la monnaie commune des Celtes était l'anneau de cuivre, qui variait de valeur suivant qu'il était ou simple, ou orné de rayons plus ou moins nombreux. Dans le premier cas, cette monnaie portait le nom d'Annulus, et nous retrouvons cette dénomination dans César et dans quelques ouvrages de numismatique moderne. Dans le second cas elle étaient appelée Rouelle (*Utuntur aut ære, aut nummo aureo, aut annulis ferreis, ad certum pondus examinatis pro nummo*).. L'existence de ces anneaux comme monnaie est prouvée en Angleterre [2] ; elle ne l'est pas moins sous le nom de Manillas, en Afrique, chez les peuples de l'Orient, dans le Sennaar et dans la Nubie [3]. Cependant je doute que ceux trouvés dans les tombes du pays soient des monnaies Atrébates, mais leur découverte près des morts pourrait le faire supposer, j'ai rencontré des anneaux sem-

[1] Dictionnaire précité.
[2] Voir les auteurs de ce pays dans *The Numismatic cronicle*, 1844, 1851, 1852.
[3] Voir MM. de Saulcy et Akerman, *Revue de numismatique*, 1836.

blables, dans des tombes du IIe siècle, mais ils étaient garnis de sortes d'armatures qui permettaient de les attacher soit au collier, soit à la ceinture et au système de lanières dont parle M. de Longpérier et qui servaient à suspendre des menus objets, clefs, couteaux, etc. [1].

FER.

Je ne parlerai pas ici des armes en fer qui dans les derniers temps avant la conquête romaine avaient été adoptées par les Celtes, pour la raison qu'aucune à ma connaissance n'a été trouvée dans l'Artois.

AUTRES INDUSTRIES.

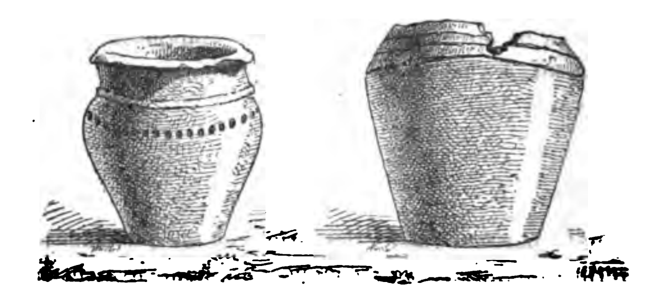
J'ai dit plus haut que les Gaulois, au moment de l'arrivée de César, étaient assez civilisés déjà, et qu'ils avaient, surtout dans l'agriculture et beaucoup d'industries, fait de grands progrès. Mais comme je ne dois décrire ici que les objets trouvés dans notre sol, je ne parlerai que de ceux-là et des arts qu'ils concernent.

Art céramique.

Cet art ne paraît pas avoir été bien perfectionné chez les Celtes, à cette époque du moins, car les vases trouvés dans leurs tombeaux sont mal façonnés, sont formés à

[1] Ma planche VII donne encore, sous les numéros 16, 19, des objets trouvés au milieu des silex d'Arras, mais ils sont sans doute gallo-romains.

la main, sans avoir passé sur le tour, et leur pâte est ordinairement assez friable et mal pétrie.



Dans l'épaisseur de leurs parois, se retrouvent très-souvent des morceaux de craie ou de silex qui n'en ont



pas été extraits, et la cuisson elle-même est bien imparfaite, elle semble presque nulle, tant la matière est fragile.

Ceux que nous trouvons dans la mer de Flines, sont durs cependant, la terre en est assez pure, mais aucun n'a été façonné au tour. Les plus petits ne sont que des morceaux de terre dans lesquels l'ouvrier a enfoncé le doigt pour y former un creux. Ces vases varient de formes et d randeurse g, mais je n'en connais aucun qui ait plus de douze centimètres de hauteur sur un diamètre proportionné. (Pl. VI, n°s 12 à 31).

On en trouve aussi de plats, avec les rebords plus ou moins élevés, et dont le fond est orné de petits trous



ronds assez régulièrement disposés, qui ne traversent que la moitié de son épaisseur. (Pl. VI, n°s 15, 29).

Je n'en ai vu là que deux ayant une forme assez élégante quoique imparfaite. L'un représente à peu près un calice du Moyen-Age, avec le pied large, le montant très-court et la coupe basse et évasée ; l'autre, une sphère avec gorge à l'ouverture. (Pl. VI, n°s 23, 14.)

Près du camp romain d'Etrun, à Mareuil, ont été

trouvés près d'un squelette deux autres vases qui doivent appartenir à la même époque.

Ils ressemblent à ceux que décrit M. l'abbé Cochet et qui ont été recueillis à Molineaux, au château de Robert-le-Diable, à Port-le-Grand et à Fontenay-le-Marmion.



L'un d'eux figure assez une sphère dans la partie inférieure ; aux quatre cinquièmes de la hauteur est une gorge peu profonde, au-dessus de laquelle se profile une bande plate et inclinée qui s'attache par une autre gorge à un goulot très-bas. Ce vase est uni, sans aucun ornement ; il a de hauteur vingt-trois centimètres et de diamètre seize. (Pl VI, n° 14). Le second est une sorte d'urne haute de vingt-cinq centimètres, présentant pour tout ornement trois lignes horizontales marquées au simple trait, et une série de points ronds empreints dans la pâte, semblables à ceux que nous avons vus dans les vases de Flines et disposés en une suite de lignes parallèles et perpendiculaires. (Pl. VI, n° 10.)

Ces deux vases ont la pâte épaisse, noirâtre, peu con-

sistante et surtout très-peu ou pas cuite, car leurs fragments s'écrasent sous la pression des doigts. On y retrouve des débris de pierres, qui n'ont été ni extraits de la pâte, ni écrasés avec elle. Soumise à l'action du feu, cette terre durcit et prend une teinte rougeâtre, à la surface, du moins. Enfin, ces vases ont été évidemment façonnés à la main.

A Lens, au lieu dit mont d'Avion, terrain qui contient à la surface bon nombre d'instruments en silex polis et non polis, j'ai trouvé dans une tombe deux vases assez grands, trente centimètres sur vingt-sept, de forme globuleuse, avec gorge autour d'une large ouverture et ornés, l'un de coups de gouges tracées en lignes horizontales et parallèles (Pl. VI, n° 11), l'autre de petites barres en saillie, disposées de même. La terre de ces vases n'est pas cuite, elle est noire, et je n'ai vu dans leur intérieur aucun débris d'ossements ni de cendres. Le cadavre a dû être placé à côté, mais comme la terre est argileuse et grasse, il a pu être entièrement détruit.

Des vases semblables ont aussi été trouvés à Vitry à côté de squelettes.

Navigation.

Les Celtes qui, dans les contrées maritimes, savaient construire des vaisseaux capables de naviguer sur la mer et de lutter contre ceux des Romains, ne semblent pas dans nos pays avoir eu dans cet art des notions aussi avancées. Divers débris de bateaux antiques ont, en effet, été trouvés dans la tourbe de nos marais et ils sont bien simples et de construction très-primitive; cela tient peut-être à la facilité qu'on avait alors de se pro-

curer d'assez gros arbres pour que dans un seul tronc on pût former ces espèces de pirogues. Car, à côté de cette simplicité de construction, on remarque le blindage et les armatures en fer qui dénotent un art assez avancé. Je me contenterai, pour le prouver, de citer une seule de ces découvertes, parce qu'elle a été faite dans l'Atrébatie, qu'elle a été bien étudiée et qu'elle était d'ailleurs des plus intéressantes.

A Flines, en effet, en 1803, les ouvriers, en extrayant la tourbe dans le marais, trouvèrent à six pieds de profondeur deux grands bateaux antiques, creusés dans un vaste tronc de chêne. Ils avaient trente-neuf pieds de long, deux pieds dix pouces de plat en largeur aux extrémités, avec des rebords d'un pied, et cinq pieds deux pouces de largeur au milieu, en y comprenant la convexité de la carène.

A neuf pieds de l'extrémité de la proue était un banc réservé dans l'épaisseur du bois.

Enfin, une broche en fer traversait la tête de la proue et se terminait à ses deux extrémités en une espèce de patte qui cerclait le bois; cette proue était en outre garnie de légères plaques de tôle.

Malheureusement, ces bateaux étaient tellement consommés par le temps qu'il a été impossible de les retirer sans les briser. Seulement, M. Bottin, secrétaire général de la préfecture du département du Nord, envoyé par le préfet sur les lieux pour examiner cette trouvaille, put arriver assez à temps pour l'étudier sur place et avant qu'elle n'ait été détruite, et c'est à lui que nous devons sa description publiée dans l'*Annuaire statistique* de l'an XIII.

Mais sur les côtes, la navigation avait fait de grands

progrès, aussi nos marins commerçaient avec tous les pays connus, et César dut combattre leurs flottes, notamment celle des Vénètes, qui opposèrent à ses vaisseaux deux cent-vingt gros et solides navires en chêne. Ils avaient la proue ét la poupe fort élevées, la carène plate, les ancres retenues par des chaînes de fer et les voiles faites de peaux tannées et cousues ensemble.

L'art proprement dit.

Quoi qu'en aient dit les Romains, la Gaule était déjà civilisée quand César vint l'attaquer. Nous avons vu qu'elle avait des routes dont les distances étaient indiquées sur des pierres plantées de loin en loin ; elle avait aussi, de l'aveu même de César, (lib. I, § 29), des statistiques qui indiquaient le nombre des hommes propres au combat, des vieillards, des enfants et des femmes.

Les Gaulois semblent avoir assez rarement reproduit par la sculpture ou sur leurs monnaies les images de leurs dieux, par la raison que la religion druidique prohibait formellement pour les choses sacrées l'écriture et les images humaines de la divinité [1]. On trouve bien çà et là, soit sur les rochers, soit sur quelques amulettes ou médailles, ou sur des armes, des figures ou même des représentations d'hommes ou de divinités, mais elles sont presques toujours déguisées sous la forme de symboles religieux, de manière à esquiver la défense de la loi, ou bien elles sont postérieures à la conquête de César. Ce général nous apprend aussi que ce peuple surmontait les casques des guerriers de figures et d'ornements fantastiques destinés à effrayer l'ennemi. Mais un petit nombre de sculptures sont ar-

[1] César, lib. VI, c. 14. — Origène, *Contra Cels.* lib. I.

rivées jusqu'à nous, et la description que je vais donner des objets de ce genre trouvés dans ce pays, ne sera pas bien longue.

Les monnaies.

César nous dit dans ses *Commentaires* que les Gaulois se servaient de monnaies en bronze, en or, et même d'anneaux en fer, (*utuntur aut ære aut nummo aureo aut annulis ferreis ad certum pondus examinatis, pro nummo*)[1]. Ces anneaux de fer ou de bronze que nous rencontrons si souvent dans les tombes gauloises, gallo-romaines des premiers siècles, et même quelquefois dans les mérovingiennes, seraient-ils donc des monnaies? Ils formaient sans doute l'appoint le moins élevé, et nous les trouvons du reste très-variés de grandeur et de poids (*ad certum pondus examinatis*); mais outre cette monnaie grossière nos ancêtres fabriquaient aussi, surtout dans les derniers temps, des pièces en or et en bronze avec dessins en relief que nous allons étudier, et qui, quoique imitant un peu les pièces étrangères qui étaient en circulation, et cela pour que leur usage fût plus facilement admis, représentaient cependant les emblèmes et les objets adoptés dans la religion druidique.

Les détails, un peu longs peut-être, dans lesquels j'ai dû entrer dans l'introduction au sujet de la religion des Celtes, nous étaient nécessaires pour aider à interpréter, avec les savants auteurs qui ont traité cette question, les divers emblèmes tracés sur les monnaies et sur les amulettes de ce peuple.

[1] *De bello gallico*, lib. 5, c. 12.

Voyons d'abord comment M. le docteur Faux décrit et explique les monnaies bretonnes [1] :

D'un côté, la tête porte souvent deux rangs de boucles au-dessus d'une couronne de lauriers, et les plis du vêtement enveloppent le cou jusqu'à l'oreille.

Le revers montre toujours un cheval, une roue, des boules et des croissants. Souvent le cheval a la tête et le bec d'un oiseau, le corps se recourbe en forme de bateau et les jambes sont formées par des groupes de feuilles et de boules.

D'autres fois, le cheval est figuré par des membres e des symboles. Les jambes ne sont alors que des bâtons placés deux à deux, et entr'elles est une boule ou une roue. Une demi-lune tourne sa partie convexe de manière à former le ventre d'un cheval, dont un autre croissant superposé dessine le dos. Une boule ronde imite la croupe, et sur le devant une forte javeline s'élève obliquement de la poitrine et forme le cou et la crinière. A la place du cou et de la crinière est quelquefois placée une branche, le *semper virens*, sans doute, qui était le gestamen des prêtres.

Enfin, un cercle de points entoure la pièce.

Suivant M. le docteur Faux, ce cheval est une figure complexe, représentant les divers symboles de la déesse Archiste (Cérès). Le ventre est le vaisseau sacré ; le dos, la lune dans son milieu ; le derrière, le cercle sacré, le cromlech qui enfermait l'arche de pierre, emblème du sein de la déesse dans lequel se régénéraient les aspirants ; le cou était le bâton mystique ou la branche du *semper virens* que portaient les prêtres ;

[1] *Picardie*, 1863. Art. du docteur Faux.

les jambes étaient les bâtons ou tailles servant à interpréter la volonté du ciel [1] ; les boules sont les glains mystiques, les *ova anguina*, insignes du druidisme ; la tête et le bec sont le symbole de la poule dont Cérès avait pris la forme ; le cercle de perles figure les pierres de l'enceinte sacrée ; la roue représente l'arc-en-ciel. Les trois boules, parfois réunies et souvent remplacées par une feuille de trèfle, sont l'emblème de la triade mythologique et des trois ordres de druides.

Enfin, la tête qui orne l'avers serait celle du soleil, Apollon ; elle est couronnée de lauriers et sa chevelure est disposée en un ou plusieurs rangs de boucles superposées ; parfois le nez se termine en croissant.

M. Faux pense que ces pièces ne sont pas des monnaies, mais des charmes et des talismans que les prêtres distribuaient aux guerriers pour les rendre plus braves ; il se fonde, pour émettre cette opinion, sur divers passages des bardes qui *déclarent avoir fabriqué des figures magiques de chevaux, frappées sur des petites pièces d'or et d'argent, et qu'ils ont distribuées comme gage d'une assistance surnaturelle.*

M. l'abbé Van Drival, dans le rapport présenté par lui à l'Académie d'Arras, sur l'ouvrage de M. Faux, fait quelques observations qu'il me paraît utile de consigner ici : « Comment admettre, dit-il, tant de barbarie d'un côté (le cheval) et tant d'industrie de l'autre (la tête) [2], et cela en une seule et même pièce, et toujours reproduite de la même manière, ou peu s'en faut, au moins aux époques les plus anciennes ? Probablement,

[1] La baguette divinatoire des sorciers du Moyen-Age en est un souvenir.

[2] Types gaulois, tom. I, p. 54-55.

il y a là une intention, une volonté arrêtée de représenter autre chose qu'un cheval, tout en en donnant cependant l'idée générale. Il y a là une représentation conventionnelle, un type connu des contemporains, consacré à leurs yeux, et signe d'idées qui s'éveillaient d'elles-mêmes à la vue de ce type. »

« M. Lelewel avait déjà pressenti cela dans ses études numismatiques et archéologiques (1) lorsqu'il dit : « Évidemment ce cheval ne représente pas un cheval vivant, mais bien un cheval fictif. » Je pense que ces exemples qu'on trouve fréquemment sur les médailles, sont les plus puissants arguments en faveur de ma thèse, que la bizarrerie, la monstruosité de certaines empreintes de la monnaie gauloise, n'est nullement l'effet de la détérioration de l'art ou de l'incapacité ; mais le produit du symbolisme druidique, de l'art druidique, qui, au lieu de subir l'influence de la perfection de l'art grec, dès le commencement, le frappa de ses formes fantastiques et monstrueuses. »

« Les autres objets qui se trouvent autour de ce cheval mystérieux, et même les remplacent parfois, sont d'ailleurs une preuve directe de l'intention mythologique qui présidait au dessin de ces emblèmes nombreux. C'est le croissant lunaire, c'est le gui, c'est la croix, c'est le serpent, c'est la roue, ce sont les pierres en cercle, les petits bâtons ou tailles, l'épi ; enfin, une série complète d'objets qui nous conduisent comme d'eux-mêmes sur la voie d'une interprétation toute symbolique voulue par ceux qui dessinèrent ces objets. »

« M. Bryant a démontré que Cérès était le génie de l'arche, que son symbole était un bateau ou un crois-

sant, qu'elle n'était autre que l'hippa, la cavale et qu'elle était ordinairement suivie de son oiseau favori [1]. »

« La religion celtique ressemblait d'une manière frappante à celle des Grecs et des Egyptiens ; elle avait des lacs sacrés, des îles flottantes [2], un fleuve de la mort à traverser, et elle faisait constamment allusion à l'arche [3]. Voilà donc l'idée générale de l'emblème, le vaisseau sacré, le souvenir mystérieux du second berceau du genre humain, au milieu du cercle de pierres. »

« La Cérès celtique était à la fois un vaisseau, un cercle de pierres, un oiseau mystérieux et un cheval. Comme le cheval court, on en fait l'emblème de l'eau qui va incessamment vers la mer, chez bien des peuples anciens, et aujourd'hui encore en Chine, où l'eau s'écrit par l'image de l'eau jointe à celle du cheval. Les torrents impétueux du déluge frappèrent tellement les hommes qui en furent les témoins, qu'ils les comparèrent à la course si vive du cheval et joignirent désormais ces deux images qu'ils transmirent à leurs descendants. La Grèce identifia si bien le cheval avec l'eau, que le dieu qui portait tout spécialement le nom d'Hippius était celui des eaux, Neptune... Plusieurs nymphes chez les Grecs se nommaient Hippia, cavales... Toute la mythologie grecque est pleine de ce symbole. Cérès devient une furie qui tue les hommes ; poursuivie par Neptune (Hippius), elle est changée en jument, et met au monde le cheval Arion, qui person-

[1] P. 15, 16, 17.
[2] Iles flottantes de Saint-Omer.
[3] Frédéric de Rougemont, *Le peuple primitif*, t. II, p. 257.

nifie et la pluie des cieux et les sources qu'elle alimente. En Grèce, en Assyrie, en Chine, les marins mettaient à la proue de leurs navires une tête de cheval.

« La Cérès celtique, la personnification de l'arche, de l'humanité sortie des eaux diluviennes, voilà très-probablement le sens général de ces emblèmes gravés sur nos monnaies. »

Les autres symboles sont plus relevés encore, s'il est possible ; aussi saint Clément d'Alexandrie, saint Jérôme, M. Anatole Barthélemy, M. Faux et M. l'abbé Van Drival établissent-ils que la religion des Celtes était bien supérieure et relativement bien plus juste que celles des autres peuples païens.

La fable de l'œuf cosmique engendré par la sueur des serpents est un souvenir du monde, sur lequel planait ou que couvait l'esprit de Dieu, suivant la Genèse. Le serpent qui symbolisait partout l'éternité semble être ici l'image de Dieu. L'œuf est le monde qui est sorti de la bouche du Créateur, qui a été créé par sa parole. Voilà pourquoi aussi l'oiseau, emblème de l'esprit planant sur les eaux, était figuré si souvent sur les monnaies, soit en entier, soit par quelques-unes de ses parties. Tous les peuples anciens ont vénéré l'oiseau comme créateur de l'œuf cosmique, ou peut-être comme étant l'heureux messager qui vint apprendre à Noé que la terre était enfin sortie des eaux diluviennes qui l'avaient submergée.

L'épi représente l'agriculture, la terre féconde et Cérès la déesse de la terre et des moissons. La lune était adorée chez tous les peuples.

Le soleil ou disque est l'image de la divinité ; on l'a d'abord vénéré comme l'emblème du Dieu suprême,

puis ce culte s'est changé en adoration ; les disques ou cercles de pierres en sont la figure.

Ces explications, ce me semble, jettent un nouveau jour sur la nature de la religion celtique chez les Bretons, et comme nos monnaies atrébates ont une ressemblance très-grande avec celles que nous venons d'étudier, comme nous y retrouvons les mêmes emblèmes, il en résulte que nous pouvons considérer comme identiques les cultes des deux peuples, qui, du reste, avaient la même origine. (Voir les monnaies de la planche XII pour les deux peuples.)

M. Tailliar, en effet, aussi bien qu'Amédée Thierry, et Camdem, dans son ouvrage intitulé *Britannia* [1] prouvent jusqu'à l'évidence que les Bretons de l'Armorique et les Bretons insulaires étaient un seul et même peuple avec les Belges, et que les seconds n'étaient que des émigrants de l'Armorique et de la Belgique.

Décrivons maintenant les monnaies atrébates, et voyons si en effet nous n'y trouvons pas les mêmes emblèmes que sur les bretonnes. Pour cela nous ne pouvons mieux faire que d'extraire des travaux les plus remarquables publiés sur ce sujet, la description de nos monnaies.

M. Dancoisne, si connu des savants par la richesse de ses collections et l'érudition de ses travaux, décrit ainsi la monnaie atrebato-celtique dans le *Bulletin de la Commission des Antiquités départementales du Pas-de-Calais* [2].

« On sait qu'avec le produit de ses abondantes mines d'or, Philippe II de Macédoine avait fait fabriquer une

[1] Cap. 1.
[2] Tom. I, p. 158.

immense quantité de statères, monnaies aussi remarquables par l'excellence du titre que par la pureté et la beauté du dessin. Les conquêtes de son fils Alexandre-le-Grand, et les relations qui s'ensuivirent, firent pénétrer et circuler ces monnaies dans les Gaules.

« De là, les nombreuses imitations gauloises quelquefois assez fidèles, mais presque toujours grossières et informes de ces belles statères grecques.

« Il y a toute apparence que les attrébates, dont la cité commençait à devenir industrieuse et commerçante, frappèrent, comme beaucoup d'autres peuplades voisines, des monnaies imitées des Philippe de Macédoine.

« J'attribue à l'Attrébatie certaines imitations, d'une fabrique particulière, que je n'ai jamais découvertes que dans les arrondissements d'Arras et de Béthune, où elles se rencontrent assez fréquemment. Ces monnaies d'or, d'un module assez petit, représentent, d'un côté, le bige macédonien défiguré allant à gauche (circonstance digne de remarque); sous le cheval est une espèce de lyre, ce symbole des Bardes qu'on retrouve surtout sur les imitations de la trouvaille de l'île de Jersey. Le revers, au lieu d'une tête laurée ou à longue chevelure, n'offre que des lignes placées en divers sens et figurant ainsi, par leurs dispositions bizarres, tantôt la lettre A (initiale des Attrébates), tantôt une plante, sans doute une branche de gui sacré.

« La fabrication de ces monnaies dut être, du reste, d'assez courte durée. Bientôt apparaissait dans nos contrées, comme type national des monnaies belges, le cheval libre galopant au milieu des divers emblèmes druidiques, et les monnaies unifaces d'or à ce type se

répandaient en abondance dans toutes nos contrées où elles eurent un cours très-suivi jusque dans les premiers siècles de la domination romaine. La quantité considérable de ces pièces trouvées en Artois permettrait peut-être de supposer qu'on en a aussi frappé dans l'Artois.

« Ce qui paraît plus probable, c'est que les Attrébates émirent une nouvelle monnaie d'or offrant d'un côté le même type et de l'autre une tête grossière couronnée de feuilles. On leur attribue encore plusieurs autres monnaies du même métal, ayant de grandes analogies avec la précédente, dont elles diffèrent surtout par l'adjonction d'une rouelle placée sous le cheval ou au-dessus. Cette dernière attribution est corroborée par la découverte faite, en 1840, à Aubigny, près d'Arras, d'un millier de ces pièces.

« Jusqu'ici, nous ne trouvons pas de monnaies en argent, en cuivre, ou électrum ; mais je viens d'enrichir ma série attrébate d'une pièce unique d'une haute importance. Il s'agit d'une monnaie en verre uniface, au type du cheval libre surmonté d'une rouelle, trouvée dernièrement à Fresnicourt [1], près de Béthune. »

Mon savant et regrettable ami, M. Alexandre Hermant, dans un ouvrage posthume sur la monnaie gallo-belge [2], décrit ainsi celles des atrébates.

« Sur les statères d'or, le buste d'Apollon est presque complet encore sur les exemplaires rares qui, d'après leur poids élevé et leur style, doivent appartenir aux premières émissions de ces pièces, aux premiers

[1] Nous avons visité plus haut les magnifiques monuments de cette commune.

[2] *Revue de la numismatique belge*, 4e série, t. II.

temps du monnayage dans la Belgique septentrionale. Le profil du visage seul y est décomposé. La dislocation, la décomposition plus complète du buste divin, inhérente au véritable système monétaire qu'elles inaugurent, ne se fit pas attendre longtemps, et les débris du buste prirent définitivement des formes symboliques d'orthodoxie druidique, transportées même dans les types des pièces des deux branches monétaires dont j'ai parlé. La transformation des diverses parties du buste est ici fort adroite en vue de conserver aux monnaies une certaine ressemblance avec le modèle (le Philippe macédonien)... Les traits du nez en profil sont assez fréquemment conservés, d'une manière difforme toutefois. La couronne de lauriers est toujours apparente, les boucles de cheveux restent reconnaissables, tout en formant des doubles croissants et des signes tridentés ou trifoliés, terminés en crochets ou en S. La baguette druidique, le lituus (hache, serpe, faucille) a été substitué au crochet à longue hampe placé auprès de l'oreille du buste d'Apollon. Enfin, la draperie des épaules se laisse souvent distinguer. (Pl. XII, n° 7.) Au revers, un cheval apparaît et il est des plus disloqués. Sa gorge est rapprochée du corps par une fourchure ; son unique oreille, en forme de croissant, ne touche pas la tête ; sa queue n'est qu'exceptionnellement apparente ; ses jambes du devant sont loin du poitrail et les jointures de ses membres ont la forme globuleuse. Le signe nommé œil est substitué à la roue du char macédonien complétement disparue, et il est aussi posé en face de la tête du cheval, à la hauteur de l'oreille. Disséminés dans le champ, apparaissent des croissants, des globules isolés ou par triades et la branche fructifère, du

gui sans doute, occupe la place principale au-dessus du cheval. (Pl. XII, n[os] 1 à 7.)

« A l'avers des quarts de statères on voit un objet appartenant, sans nul doute, au règne végétal. Mus par une pensée religieuse dans le genre de celle qui, dans un autre coin du monde, dirigeait les actions d'autres chefs théocratiques, les Druides Kimro-Belges excluaient de la monnaie l'image corporelle de la divinité. Comme les prêtres hébreux, ils prirent parmi les végétaux l'inspiration du type monétaire. L'objet principal de ce type empreint exclusivement, peut-on dire, sur les quarts de statère de système belge, n'est pas sans analogie avec ce qu'on nomme branche d'Aaron et Palmier sur quelques monnaies Orientales ou de la Judée. Cet objet est assez caractérisé toutefois par ses branches et sa tige, par ses trois racines symboliques et par la faucille ou serpe sacrée, placée sous lui, pour qu'on y reconnaisse le roi des forêts, le chêne druidique, célèbre par lui-même et par la plante parasite, le gui sacré qu'il portait. (Pl. XII, n[os] 5, 6.) En accompagnement de cet arbre toujours complet, bien dessiné pour le temps auquel il appartient, et de la caractéristique faucille, paraissent des signes divers : une espèce de fourchon, le croissant, le globule et le rayon qui pénètre dans son feuillage. Au revers est un type qui, au premier aspect, semble disloqué ; on l'a désigné par l'expression de figure informe [1]. Que ce type soit ou ne soit pas une décomposition, une transformation d'une tête divine, ne serait-il pas possible d'y voir au-dessus d'un croissant, trois pierres druidiques, inégales

[1] M. Rigollot.

et brutes, telles que les dogmes antiques ordonnaient de les ériger.

« Les monnaies de cuivre produites par le simple procédé du coulage offrent deux types différents. Le premier est formé d'un cheval non disloqué, marchant au pas. Sa tête est souvent fort allongée, son unique oreille, d'une grande longueur, imite le S ; sa queue longue et ondulée, sa jambe droite de devant relevée, confond sa partie basse avec celle de la jambe gauche. Sa jambe gauche de derrière a son articulation centrale démésurément globuleuse. Divers symboles, le croissant, le globule, le cercle, le S, le double croissant essentiellement attrébate accompagnent le cheval. (Pl. XII, nos 8, 9, 10.)

« L'autre type est presqu'indéchiffrable ; ne serait-ce pas la trace d'une tête? Le diadème globuleux de la tête prototype a été conservé et souvent accompagné de globules ; les cheveux légèrement modifiés pour prendre la forme de l'S, sont répétés au lieu et place du profil du visage humain, afin de former un dessin symétrique. Ce dessin sans signification gallo-druidique dans son ensemble, peut-être, a été nommé : poissons superposés, croix cantonnée de dauphins, plante, palmier, foudre, gui... »

On le voit donc, d'après ces descriptions si complètes, les monnaies atrébates ressemblent souvent beaucoup à celles des Bretons. Nous pouvons donc en expliquer les figures de la même manière, et nous y trouvons une preuve de plus de l'origine commune des deux peuples, et de la similitude de leurs cultes.

Ces monnaies se trouvent un peu partout en Artois, notamment à Aubigny, où se existait un véritable tré-

sor, à Arras, au Hamel et à Fresnicourt, autour des monuments mégalithiques, à Rouvroy, à Izel-les-Equerchin, à Dourges, à Hénin-Liétard, surtout près du marais et des mottes de la croix des sorciers et autres, à Lens, etc.

Amulettes.

Si nous comparons à ces monnaies les pierres sculptées trouvées dans nos pays [1], ne verrons-nous pas dans leurs dessins de grandes analogies, et ne pourrons-nous pas les expliquer par les mêmes considérations? Mais je n'en parlerai pas ici, car je les ai décrites dans la partie pré-historique.

Statuettes.

Deux statuettes, évidemment celtiques, ont seules été trouvées dans le pays, je le pense du moins, et c'est par leur description que je vais clore cette étude sur les objets en bronze; quoique cependant je sois disposé à regarder la seconde comme postérieure à cet âge, et comme appartenant plutôt à une époque voisine ou postérieure à la conquête. Alors, en effet, s'était modifiée la religion par le contact de celle des Romains; ses prescriptions, celles notamment qui prohibaient la représentation humaine de la divinité, étaient tombées en discrédit, et les Celtes, comme leurs voisins, voulurent aussi personnifier leurs dieux, et les placer sur

[1] Nous étudierons plus loin les médailles aux types de ce prince, d'Audobru et d'Indutillil qui appartiennent à la période de la conquête.

leurs autels ou dans leurs demeures. C'est, du moins, ce que nous apprend César, lorsqu'il dit en parlant de Mercure : « Leur grand dieu est Mercure, dont ils ont quantité de statues [1]. »

La première de nos statuettes est un cheval de bronze, trouvé près du tumulus d'Avion, canton de Vimy. Sa forme, quoique barbare, est assez naturelle ; seulement il a les quatre pieds rapprochés, sans doute, afin qu'ils puissent poser sur un support étroit, une boule, ou un cône. Cette figure ne semble pas celle du cheval complexe de Cérès, car elle n'a ni le bec d'oiseau, ni la croupe très-creuse, ni les jambes symbolisées. (Pl. VII.)

Mais elle pourrait représenter le cheval de guerre, ce compagnon si aimé des Celtes, comme il l'est encore aujourd'hui des Arabes, et qui était utile, non-seulement dans les combats, mais en toutes circonstances. Le cheval était l'emblème favori des Celto-Belges, comme je l'ai dit ; il était le symbole de leurs deux principales divinités ; aussi le retrouve-t-on partout, sur les monnaies comme sur les sculptures, dans les poèmes des bardes comme dans les récits des historiens de cette époque.

La seconde statuette, dont je vais m'occuper, n'a pas été trouvée dans l'Atrébatie primitive, mais dans cette Morinie qui lui fut annexée par César. Je n'en parle ici que comme spécimen de l'art dans nos pays, et pour la faire connaître, j'emprunterai aux *Mémoires* de la Société des Antiquaires de Morinie [2], la descrip-

[1] *Deum maxime Mercurium colunt, hujus sunt plurima simulacra*, lib. VI.
[2] Tom. V, p. 351.

tion qu'en a donnée M. Pagard, membre de cette Société savante :

« Cette statuette, dont la hauteur est de treize centimètres et deux millimètres (environ cinq pouces), est entière et bien conservée : elle représente un vieillard tout à fait nu, et sans aucune apparence de sexe. L'ensemble de ses traits donne à sa physionomie quelque chose de sauvage et de majestueux; de longues moustaches tressées descendent des deux côtés de la lèvre supérieure et viennent encadrer une barbe longue et épaisse soigneusement peignée : le front est ceint d'une corde tressée formant couronne, laquelle, dans sa partie inférieure, semble retenir les cheveux; ceux-ci, symétriquement disposés, tombent sur les épaules. Toute la partie de la tête en dedans de la couronne est rase, et au milieu de cette large tonsure est une ouverture circulaire d'environ quatre centimètres, dont la profondeur est celle de la hauteur de la tête.

« Les bras ne sont pas dans leur position naturelle; l'un, celui de droite, est levé, et la main, seulement indiquée, est percée d'un trou qui très-vraisemblablement était traversé par une verge métallique faisant partie, soit d'une arme, soit d'un attribut quelconque que nous chercherons plus tard à expliquer. La pose du bras gauche, dont la main est fermée, paraît indiquer que la partie inférieure de ce que supportait la main droite était tenue dans la main gauche.

« Le corps, à la hauteur des reins, est entouré d'une corde, comme celle qui forme couronne, elle est seulement un peu plus grosse.

« Cette statuette n'avait pas été faite pour être posée droite sur ses pieds : elle a dû être placée sur un sup-

port, qui peut-être ressemblait à un cippe, c'est du moins ce qu'on peut conjecturer de la forme arrondie des rainures entaillées dans l'intérieur des cuisses ; ce cippe avait été surmonté d'une tige en fer qui, introduite dans la partie inférieure du corps, le traversait de part en part et le fixait invariablement. »

A la suite de cette description, M. Pagard se livre à des observations savantes qui l'amènent à penser que cette statuette représente l'hercule gaulois, Ogmios. Voici comment ce dieu est dépeint dans un passage de Lucain, écrivain grec du II[e] siècle. « Les Celtes rendent un culte à Hercule qu'ils appellent Hercule-Ogmios; ils représentent ce dieu d'une manière fort différente des autres nations. C'est un vieillard décrépit et chauve, ayant le peu de cheveux qui lui restent, blancs. Il est ridé et basané comme le sont souvent les vieux mariniers, et vous le prendriez plutôt pour Caron, pour Japhet ou pour quelqu'un de ceux qui sont au plus profond du Tartare que pour Hercule. »

Sans doute, cette statuette tenait en main l'attribut de sa puissance, une haste, un trident, une rame, une fourche ou quelque chose d'analogue.

Troisième période.

Le fer et l'art perfectionné.

La plupart des monuments ou des objets d'art que j'ai décrits, appartiennent à une époque très-ancienne, antérieure à l'arrivée des Romains. Car déjà, avant César, la civilisation s'était introduite dans nos pays, soit par le commerce, soit grâce aux Cananéens et aux

Phocéens qui fondèrent des colonies sur les côtes par concession amiable des Gaulois.

Cet établissement de peuples civilisés au milieu des contrées celtiques, le contact journalier et les rapports commerciaux qui en furent la conséquence, dûrent nécessairement apprendre à nos pères, sinon à adopter entièrement les idées et les coutumes de ces peuples, du moins à imiter une partie de leurs procédés artistiques.

M. Anatole Barthélemy, dans un article sur l'*art gaulois* [1] s'exprime ainsi : « Il suffit de feuilleter les catalogues des musées, pour reconnaître que postérieurement à la conquête, un grand nombre de Gaulois exploitaient le domaine des arts. En parcourant, par exemple, le beau livre publié il y a trois ans, par E. Tudot, je remarque bon nombre de potiers gaulois : leur nationalité est clairement établie par leurs noms mêmes (Ardactus, Ateclo, Atisius, Bellinus, Biracer, Boduoc, etc.). Maintenant, si nous consultons la nombreuse série des monnaies antiques du pays, nous sommes amenés à constater l'existence de cet art national avant la conquête. La gravure des coins, l'agencement des types principaux et des symboles accessoires à la fabrication même du numéraire, tout cela ne constitue-t-il pas l'art proprement dit? Peut-on admettre qu'à une époque où les Gaulois trouvaient parmi eux des individus capables de graver sur métaux, il n'y en aurait pas eu aussi qui pouvaient sculpter la pierre et modeler l'argile? »

L'Artois placé tout auprès des Germains, qui

[1] Revue archéologique, 5e année, juillet 1864.

avaient conservé toute leur barbarie et les mœurs de leurs ancêtres, devait être moins avancé dans les arts que les peuples méridionaux. Néanmoins il paraît que sur nos côtes ou dans leurs environs, abordèrent et s'établirent quelques-uns de ces Phéniciens chassés par les Hébreux, comme je l'ai dit plus haut, et il est certain que César, en arrivant dans nos pays, les trouva déjà à demi-civilisés, ayant des armes solides et aussi belles que celles de leurs frères du midi, produisant des étoffes et d'autres objets assez perfectionnés, et surtout entretenant avec les peuples étrangers des relations de commerce principalement par les ports situés sur les bords de la mer.

Ainsi quand ce général vint sur nos côtes maritimes dans l'intention de pénétrer dans la Grande-Bretagne, il déclare avoir fait venir près de lui les marchands qui avaient l'habitude de visiter cette île pour obtenir des renseignements sur ses divers ports [1].

Avant lui nous voyons aussi le roi des Suèves, Arioviste, donner à Q. Metellus-Celer, proconsul de la Narbonnaise, plusieurs marchands indiens qui avaient abordé sur les côtes de la Germanie et qu'il avait faits prisonniers [2]. Et puis, les étoffes que fabriquaient les Atrébates et qui obtinrent, pendant et après la domination romaine, tant de réputation, n'étaient-elles pas imitées de celles de l'Inde, et ne prouvent-elles pas les rapports que nos pères avaient avec les marchands de ce pays civilisé ?

Enfin je ne puis mieux faire, pour achever la preuve

[1] *Evocatis ad se undique mercatoribus.*

[2] *Indos qui ex India commercii causa navigantes.* (*Cornelius Nepos.*)

M. Schayes s'exprime ainsi à ce sujet dans son *Histoire des Pays-Bas avant les Romains* [1] : « Malgré l'état de barbarie et d'anarchie où vivaient les anciens Gaulois, cette nation fit des progrès beaucoup plus sensibles dans l'industrie et dans le commerce que dans les lettres et les beaux-arts. Les Romains trouvèrent même chez eux quelques branches d'industrie qui leur étaient inconnues auparavant. Nous ne dirons plus rien de l'agriculture des Gaulois dont nous avons parlé suffisamment dans un des paragraphes de ce chapitre. Nous avons également vu que les Celtes connaissaient le tissage des lins. Ce sont les Gaulois qui ont porté l'art du tisserand dans la haute Italie et introduit l'usage de placer les métiers dans les caves et autres lieux souterrains. Ils fabriquaient des toiles de diverses qualités ; les plus fines étaient portées par les Druides et les personnes de qualité. Quelques-unes étaient assez fortes pour servir aux besoins de la marine ; on exportait ces dernières en quantité pour l'Italie. Les étoffes de laine, dont il se faisait aussi des exportations considérables durant la domination romaine, étaient, les unes d'un tissu fin et rayées, les autres, d'un tissu plus grossier, mais tellement serré qu'elles pouvaient supporter toutes les intempéries des saisons et même ré-

sonneuse consistait en un chariot carré monté sur deux petites roues, garni latéralement de planches inclinées en dehors et armées de dents recourbées par en haut. Il fut muni plus tard de deux brancards très-courts auxquels, à l'aide d'un joug, on attelait un bœuf qui le poussait devant lui. Les épis saisis par les dents des rebords en planches, étaient séparés du chaume et tombaient dans le chariot. Le conducteur élevait ou abaissait l'instrument à volonté.

[1] Tome Ier, p. 145.

sister à l'arme blanche. Pour la préparation des draps, les Gaulois se servaient d'un acide, du feu et de fers crochus dont on faisait usage avant de soumettre l'étoffe à la pression d'une mécanique. Le feutrage était aussi un des métiers pratiqués par les Gaulois. Ils connaissaient plusieurs procédés différents dans l'art de la teinture et des colorants qui leur étaient particuliers. Ils tiraient la pourpre d'une plante que Pline appelle *vaccinium* et qu'on croit être l'airelle commune. Mais comme ce colorant était peu solide, on ne l'employait que pour les vêtements des esclaves et des gens pauvres. Pline parle d'une autre plante cultivée par les Celtes et nommé *Hyacinthus* (jacinthe commune) qui produisait la couleur violette. Régnier prétend qu'ils cultivaient la garance et le pastel [1]. Les broderies en argent et en couleurs leur étaient également connues. Ils confectionnaient des matelas et des coussins remplis d'étoupes de lin et de rognures de drap. Les Romains faisaient venir les premiers du pays des Cadurces (Cahors) et les derniers de celui des Lingones (Langres), ce qui paraît prouver que cette fabrication était bornée à ces deux contrées.

« C'est des Celtes et autres peuples du Nord de l'Europe, que les Romains ont appris à fabriquer les savons. Les Celtes et les Téutons en faisaient usage pour nettoyer leurs longues chevelures et les rendre d'un blond plus ardent. On fabriquait dans la Gaule, des savons de plusieurs qualités ; les plus estimés étaient, suivant Pline, composés avec les cendres du hêtre et le suif de chèvre.

[1] Nous verrons plus loin quelle vogue eurent sous les Romains les étoffes atrébates.

« Le commerce des Gaulois, lorsque les Romains apprirent à connaître cette vaste région, était assez actif pour un pays encore peu civilisé et dans une anarchie continuelle. Les articles de commerce que fournissaient les Gaules, étaient des étoffes de différentes qualités, des salaisons, dont celles préparées sur les bords de la Seine étaient les plus estimées, des peaux, des cuirs, des bois de construction, des esclaves, des chevaux, des métaux, du miel, des troupeaux d'oies, que les Morins, après les conquêtes de César, conduisaient jusque sur les marchés de Rome, des chiens de chasse et du blé. Les articles d'importations étaient moins nombreux ; ils consistaient principalement en vins, huiles d'olives, étain, quelques objets d'art et d'épicerie en petite quantité. »

Quant à l'Atrébatie, il est difficile de préciser quelles industries prospéraient alors parmi ses habitants. Evidemment, elles étaient assez nombreuses et variées, car les auteurs s'accordent à dire qu'elle avait fait de grands progrès sous ce rapport. Cependant nous n'avons rien conservé de bien spécial sur cette période de notre histoire industrielle ; les armes de fer ne nous sont pas connues et nous ne pensons pas qu'on en ait trouvé dans notre pays que l'on puisse attribuer certainement à cette époque. Aussi arrêterons-nous ici ce travail et remettrons-nous les études plus sérieuses qui nous restent à faire sur l'industrie Atrébate, quand nous aurons rapidement décrit l'histoire de la conquête. Alors nous la verrons grandir et prospérer, envoyer ses produits au loin, et rendre la reine des nations elle-même tributaire, sous ce rapport, de notre pays.

CHAPITRE IX.

Arrivée des Romains.

Pendant bien longtemps les Celtes jouirent en paix de nos provinces, et loin d'y être inquiétés, ce sont eux au contraire qui firent trembler leurs voisins et qui portèrent au loin leurs armes et leur inquiète activité. L'Italie, la Germanie, la Grande-Bretagne, l'Espagne, la Dalmatie et même l'Asie-Mineure tremblèrent sous les pas de leurs guerriers. Presque dans tous ces pays ils fondèrent des colonies, et parmi elles nous trouvons les Celtibériens et les Carpentas en Espagne, la Venta Belgarum, la Calleva Atrebatum, les Lægrions et les Brytons dans la Grande-Bretagne ; les Belgiens, les Galleniens et les Damnoniens en Flandre, et les Gaulois Cisalpins en Italie. Puis ce sont les Volces-Tectosages, les Helvétiens, les Boïens, les Gothins et les Estyens en Germanie ; les Carnes, les Japodes, les Scordisques et les Taurisques en Illyrie ; les Tétrarques en Gallicie ou en Thrace, qui tous aussi sont issus des Celtes Gaulois et qui allèrent à diverses époques s'établir dans ces pays lointains. Mais les empires les plus puissants, comme les êtres et les institutions les plus faibles, sont soumis aux mêmes lois générales qui régissent le monde, tous ont tour à tour leur jeunesse, leur virilité et leur décrépitude ; et les Celtes, comme les Egyptiens, les Assyriens, les Grecs et les Romains, après avoir eu leurs jours de gloire et de puissance, virent arriver les revers et la décadence.

Nous avons dit que, à notre avis, l'une des causes principales qui amenèrent la conquête de la Gaule, fut la destruction du pouvoir sacerdotal. C'est ce pouvoir, en effet, qui avait donné aux Celtes tant de grandeur et de puissance, par cela même qu'il les avait tous unis sous une même direction.

Dès les premières invasions de la Gaule par ce peuple, nous avons vu marcher à sa tête un prêtre roi, Esus, qui le conduisait à la victoire et à la conquête. Tous les pouvoirs étaient réunis dans sa main : aussi, fort par son union, ce peuple vit prospérer toutes ses entreprises et accroître la terreur qu'inspirait son indomptable bravoure.

Tour à tour guerrier et législateur, ce grand prêtre laissa des lois qui perpétuèrent son pouvoir dans les mains de ses successeurs, et quoique la Gaule se divisât en un grand nombre de petits états, cette puissance du chef suprême des Druides se continua encore néanmoins pendant bien longtemps. La raison en est même que les prêtres fixés et tout puissants au milieu de chaque peuplade étaient eux-mêmes soumis à son autorité centrale.

Rien donc ne se faisait d'important sans lui, il était le modérateur des peuplades entre elles, le directeur des grandes entreprises et le lien qui unissait entre eux tous les habitants de la Gaule.

Mais un jour vint où cette puissance porta ombrage aux chefs séculiers qui, peut-être, avaient puisé chez les peuples voisins des idées d'indépendance et d'indifférence religieuse. Ils se liguèrent donc pour attaquer le prêtre, et peu à peu ils réussirent à le diminuer, puis ensuite à le supplanter.

Chaque tribu s'arrangea alors une sorte d'indépendance, chacune choisit sa forme de gouvernement ; et dès ce moment on vit naître, non-seulement les rivalités entre les diverses familles puissantes qui briguaient le pouvoir, mais encore la jalousie des peuplades les unes envers les autres. Chacune voulut d'abord éclipser sa voisine et se poser comme sa protectrice ; puis ensuite parurent des chefs ambitieux qui cherchèrent à étendre leur pouvoir sur les peuplades voisines et à les asservir à la nation qui les avait élus.

C'est ainsi que l'on vit bientôt prédominer quelques grandes nations telles que celles des Boïens et des Arvernes, qui étendirent assez loin autour d'elles leur puissance et forcèrent leurs voisines à se déclarer leurs clientes. Puis la jalousie vint exciter les unes contre les autres ces nations dominantes, et elle produisit entre elles des guerres interminables qui les affaiblirent et ne firent que les rendre de plus en plus irréconciliables.

Pendant ce temps, deux peuples avaient grandi auprès d'elles, les Germains au nord et les Romains au midi. Les Celtes les avaient repoussés de leurs frontières aussi longtemps qu'ils avaient été unis ; mais plus tard, pendant qu'ils se querellaient entre eux, ces peuples s'étaient fortifiés, les premiers étaient venus s'établir autour de la forêt Hercynienne et dans les pays placés dans cet angle de terrain que forment le Rhin et le Mein, et les seconds avaient grandi en Italie.

Sans doute, les Celtes étaient assez forts encore pour maintenir ces deux peuples, mais il eût fallu pour cela qu'ils fussent unis ; et la haine était arrivée chez eux à un tel degré d'intensité, que tous les moyens devaient être bons pour la satisfaire. Loin de s'entendre entre

eux pour écraser ces adversaires qui les menaçaient tous, ils en arrivèrent à ce point d'aveuglement qu'ils les aidèrent encore à se fortifier et à pénétrer dans la Gaule, en les appelant à leur aide pour combattre leurs propres frères.

Aussi longtemps qu'ils avaient été unis, les Celtes avaient presque toujours, en effet, battu les Germains et les Romains. Ils avaient même pris Rome et n'avaient épargné la capitale qu'au prix d'une énorme rançon. Mais la division les perdit, et pendant qu'une partie d'entre eux combattit César, l'autre partie se ligua avec lui contre ses frères. Aussi, malgré des prodiges de valeur, la Gaule dut succomber et plier sous le joug. Mais nous verrons plus loin que cette sonmission ne fut jamais complète, dans le nord surtout, et que si Rome possédait les villes, les campagnes lui restèrent hostiles.

Mais ce n'est pas ici le lieu de raconter ces luttes si longues, les campagnes de César, et les révoltes si fréquentes qui les suivirent. Disons seulement quel rôle joua dans ces moments suprêmes le roi d'Arras Comius, et cherchons s'il est possible à retrouver sur le sol de l'Artois, les lieux témoins des combats que nos pères soutinrent contre les Romains.

A la suite de la bataille livrée sur les bords de la Meuse, qui anéantit à peu près la nation des Nerviens, et décima ses voisines, la Belgique dut céder presqu'entière; mais opposa cependant une résistance qui se prolongea encore pendant quelque temps.

Alors, et contre son habitude, le vainqueur, admirateur de tant de vaillance, chercha à gagner les Belges parla douceur et par des concessions qui sauvegardaient

en quelque sorte leur indépendance. Aux Nerviens il rendit leurs champs et leurs villes et défendit à leurs voisins de les inquiéter en quoi que ce fût ; et aux Atrébates il restitua non-seulement leurs biens, mais encore leur chef Commius auquel il donna le titre de roi des Atrébates et des Morins, qu'il déclara alliés des Romains. Il donna en outre à Commius le titre de son lieutenant [1].

« Ce Commius, personnage important dans la confédération belge, dit encore Amédée Thierry, joignait aux qualités d'un esprit ferme et prudent, une ambition excessive ; en flattant sa passion dominante, en lui prodiguant le pouvoir, César parvint à le séduire non sans peine. » Peut-être aussi le prestige de la valeur guerrière et de la civilisation romaine, avait-il contribué à ce résultat, car nous voyons ce prince adopter de suite les arts et sans doute la civilisation romaine, puisque nous trouvons de lui des pièces de monnaies frappées à son effigie, et offrant les caractères et la beauté des pièces consulaires les plus belles.

Quel que soit le motif qui ait décidé Commius à contracter avec Rome une alliance aussi intime, il est certain que César ne tarda pas à la mettre à profit, en envoyant dans la Grande-Bretagne ce prince qui y régnait sur une colonie atrébate, et qui y avait même plusieurs de ses enfants. Mais cette mission échoua. Commius fut saisi et chargé de chaînes en débarquant, et il ne fut relâché plus tard qu'à l'arrivée de César et pour venir solliciter la paix de la part des insulaires.

Cependant cette pacification ne put alors se réaliser,

[1] César, *Bell. gall.*, lib. VI. c. 21. (*Commius quem ipse Atrebatibus superatis regem ibi constituerat.*)

et les Bretons, comme les Celtes de la Gaule se divisèrent au moment de la lutte et se perdirent. En effet, les Trinobantes, les Cémingues, les Segontiakes, les Acalites, les Bibrokes et les Casses séduits par Mandurat dont le père avait été tué par un compétiteur jaloux, firent alliance avee César pour combattre leurs frères, et cette trahison assura leur perte commune.

En l'année 53, ce fut encore Commius, qui, à la tête d'une partie de la cavalerie auxiliaire romaine, fut chargé de contenir les Menapiens de race Germaine.

Mais bientôt la tyrannie que les Romains exerçaient sur la Gaule, leurs exactions, l'avarice et la cruauté des chefs envoyés par eux, et aussi l'amour de la patrie outragée que Rome semblait vouloir réduire en esclavage, changèrent complétement les dispositions du roi des Atrébates, et d'une partie des Celtes.

« La dernière campagne avait achevé de désabuser les âmes encore honnêtes sur César et les Romains, dit Amédée Thierry[1] : les barbaries du pro-consul contre les malheureux Eburons, son insolence envers les états qu'il convoquait, prorogeait, cassait suivant ses caprices, sa tyrannie plus ombrageuse et plus exigeante de jour en jour, devaient éloigner de lui quiconque n'était pas profondément corrompu. Commius, depuis longtemps, se sentait tourmenté de sa situation ; il n'avait point renoncé à l'estime publique, et dans le fond, il aimait sincèrement la Gaule. Vainement César, pour échauffer son zèle, lui concéda de grands priviléges et des immunités d'impôts et même remit les Morins sous son gouvernement, le roi Atrébate céda à la voix de ses remords, à celle de sa patrie ; il rompit

[1] *Ibid.*, lib. VII, chap. I.

avec les Romains et travailla à l'œuvre de l'indépendance avec d'autant plus de zèle qu'il avait plus de fautes à réparer. Sa conversion fit grand bruit dans les conciliabules gaulois, et les chefs Bellovaques et Trévires s'empressèrent de s'associer à ses projets. »

Les Romains alors, craignant tout d'un adversaire aussi brave et aussi capable, essayèrent de s'en débarrasser par la trahison, comme ils l'avaient fait si souvent. Labienus envoya donc vers lui « Volusenus Quadratus qui, sous prétexte d'une conférence, devait prendre ses mesures pour se défaire de lui. L'Atrébate se trouvait alors sur le territoire Trévire, occupé des affaires de la conjuration. Volusenus vint le trouver avec quelques centurions choisis. Lorsqu'ils furent en sa présence, Volusenus lui prit la main : c'était le signal convenu ; alors un des centurions s'approcha pour le tuer, mais troublé par la nouveauté d'une telle exécution ou retenu par l'escorte du Gaulois, il n'en put venir à bout : toutefois il le frappa à la tête d'un violent coup d'épée, qui le fit tomber de cheval, baigné dans son sang. Des deux côtés on mit le sabre à la main, moins pour se battre que pour assurer sa retraite; les Romains croyant Commius mort ou mourant, et les Belges craignant tout après une telle perfidie. Le roi Atrébate transporté dans le plus prochain village et de là chez sa nation, fut longtemps entre la vie et la mort; il se rétablit cependant, mais il jura qu'il ne se trouverait jamais face à face avec un Romain que sur le champ de bataille. »

Aussi quand sous les ordres de Vercingétorix, nommé général en chef, une grande partie de la Gaule eut levé l'étendard de la révolte, Commius fut élu l'un des cinq

chefs de ses armées, qu'il rejoignit à la tête de quatre mille Atrébates. Mais alors encore les Celtes eurent à lutter, non-seulement contre les Romains, mais aussi contre un grand nombre de Germains, et contre des Celtes même, les Pictons qui grossissaient l'armée de César, et qui souvent, notamment au siége d'Alisia, l'aidèrent puissamment à obtenir la victoire.

Néanmoins après cette défaite, et après la dissolution de cette grande confédération celtique, les Belges résistèrent longtemps encore malgré la défection des Avernes, des Edues et de leurs voisins de la Gaule centrale, et Commius qui, pour renforcer son armée, était allé recruter à son tour des renforts chez les Germains qui lui fournirent à peine cinq cents cavaliers, vint prendre le commandement de cette expédition. Mais il ne put, malgré sa bravoure et son énergie, gagner la victoire ; il fut battu et la plupart des nations belges se soumirent à César. Quant au roi Atrébate, à la tête d'une troupe dévouée, il n'eut que le temps de gagner la Germanie qui lui donna asile.

Peu après, ne pouvant se résigner à l'exil, et voyant les Romains s'éloigner, il repassa le Rhin, rentra dans l'Atrébatie, et chercha à soulever une nouvelle insurrection. Mais ces peuples avaient tant souffert de la guerre, qu'ils ne purent se résoudre à s'exposer de nouveau à la colère du conquérant, et ils restèrent sourds à ces sollicitations.

Alors, à la tête d'une troupe dévouée, le valeureux prince entreprit contre ses ennemis une guerre de partisans : il harcela leurs convois, attaqua leurs traînards, et inquiéta sans cesse leurs légions dont il entravait les marches.

Volusenus, celui-là même qui avait tenté de le faire assassiner, fut envoyé pour le combattre et commença contre lui une poursuite des plus acharnées. Mais la ruse de l'Atrébate, son esprit inventif et sa bravoure, rendirent vains ses efforts. « Enfin, un jour, qu'après un engagement très-vif, il se retirait avec les siens, il aperçut le Romain qui le suivait de près, séparé de son escorte ; aussitôt, il tourne bride, s'élance le gais en main, tombe sur Volusenus et lui perce la cuisse de part en part. Il n'eut pas le temps d'achever Volusenus, qui fut enlevé par ses cavaliers, mais couvert de sang et dans un état désespéré, et Commius parvint à faire retraite avec sa troupe [1]. »

Après avoir ainsi tiré vengeance de la perfidie de ce général, et voyant bien que la liberté de la Gaule était perdue, il se décida à mettre bas les armes. Il envoya donc proposer la paix à Marc-Antoine, qui, trop heureux de se débarrasser d'un ennemi aussi acharné, lui accorda des conditions honorables. Alors Commius disparut de la scène politique, et se retira chez les Atrébates de la Grande Bretagne où il continua son règne qui nous est attesté par les monnaies frappées en son nom, comme nous le verrons tout à l'heure.

Il serait bien difficile de dire aujourd'hui si des combats se livrèrent entre les Belges et les Romains sur le territoire de l'Atrébatie, et quels lieux en furent le théâtre. César et son continuateur Hirtius gardent le silence à ce sujet, et il serait téméraire peut-être d'essayer de remplir cette lacune dans l'histoire, quoique plusieurs historiens aient assuré que la cité atrébate offrit une certaine résistance aux armées de César, et les

[1] Amédée Thierry.

arrêta assez longtemps pour que ce général eût été obligé de placer près d'elle le camp fortifié d'Etrun. Néanmoins si nous devons en conclure qu'aucune bataille importante ne s'y livra, il est permis de croire cependant que des luttes moins sérieuses durent s'y succéder ; soit entre Commius et les Romains, soit entre ceux-ci et les Germains, peuple belliqueux et limitrophe, et qui ne cessèrent d'attaquer cette frontière.

Notre pays, nous l'avons vu, est couvert de tumuli dont quelques-uns sont très-importants. Celui de Vimy, notamment (1), cachait un grand nombre de cadavres, tous ayant appartenu à des hommes morts dans la force de l'âge. Ne pourrions-nous pas y voir la tombe de guerriers tués en combattant contre l'envahisseur ?

La position de ce tertre funèbre était du reste bien convenable pour une aussi triste cérémonie. Il était situé au milieu d'une forêt, dans un grand vallon creusé par la nature en une sorte de vaste bassin demi-circulaire, et caché au pied d'une haute élévation de terrain qui l'entoure de trois côtés. Là donc pouvaient se célébrer en toute sécurité les cérémonies funèbres. Mais est-ce dans cette forêt que se livra le combat qui coûta la vie à tant de victimes ? ou bien, les Celtes y descendirent-ils les cadavres tombés sur un champ de bataille voisin, pour les inhumer dans ce lieu écarté? Je ne sais, mais ce que je puis assurer c'est que ce tumulus contenait un très-grand nombre de corps, plusieurs milliers, dit-on, qu'un fer de javelot était encore enfoncé dans l'un d'eux, et que près de lui, à Givenchy, dans le même vallon, s'élève un autre grand tertre qui pourrait bien aussi peut-être couvrir d'autres cadavres. »

[1] Voir plus haut.

Tout porte donc à croire que près de là s'est livré un combat à cette époque, d'autant plus qu'un peu plus loin, à Roclincourt, la vaste motte qui autrefois portait l'église, montra, lorsqu'on la nivela en 1746, un grand nombre de tombes incinérées qu'on avait cachées dans son sein. Là, sans doute, étaient les corps des Romains tombés dans le combat, et nous verrons plus loin qu'au commencement de la conquête, ceux-ci recouvrirent souvent de tumuli les corps de leurs soldats tués par l'ennemi.

A Bétricourt (commune de Rouvroy), placé à 7 kilomètres de Vimy, est encore un tertre funèbre nommé tombeau de Brennus ; là peut-être était un des chefs tués dans cette rencontre. Bois-Bernard possède aussi un cimetière assez important qui doit remonter à cette époque et qui contient bien des objets tout à fait romains, sans mélange d'art gaulois. Près de Bailleul, j'ai reconnu un autre cimetière du même temps environ à deux kilomètres de cette commune du côté d'Arras. Enfin toutes les communes voisines, comme je l'ai dit plus haut, voyaient dernièrement encore s'élever sur leurs territoires un grand nombre de ces mottes qui peut être recouvraient d'autres victimes de cette bataille, car je ne saurais expliquer autrement leur multiplicité sur un espace aussi restreint, si toutefois ils sont des tombeaux.

Les territoires de Bétricourt, de Bois-Bernard, de Fresnoy, de Drocourt et celui d'Izel nous fournissent en certains endroits de nombreux débris de haches et des monnaies celtiques appartenant à cette époque ; devons-nous voir là le théâtre de combats ou d'escarmouches ? d'autant plus que ces lieux situés dans la Gohelle ou

dans l'Escrebieu étaient couverts de forêts et abrités du côté du midi par ce vaste et long retranchement naturel, qui sort des marais de la Scarpe à Saint-Laurent et se prolonge haut et escarpé jusque bien loin dans l'arrondissement de Béthune, et la limite de l'Artois.

Etrun a dû sans doute aussi voir se livrer près de lui plusieurs combats. Il était situé sous les murs d'Arras, qui était alors placé, paraît-il, sur le mont de Beaudimont, assez près de Wagnonlieu, et au milieu de monuments et sans doute d'habitations de Druides, établis à Fresnicourt, Ecoivres, Duisans, Étrun lui-même, et Arras. Tous ces monuments se reliaient entr'eux et formaient un ensemble, un système complet de symboles, de fosses, et d'autels dédiés aux dieux gaulois. Les habitants de ces lieux sacrés ont dû opposer à l'envahisseur une grande résistance, ce qui l'aura décidé à y placer un castrum qui semble avoir été habité jusque dans le IIIe siècle par les légions. Il avait pour mission de tenir en respect et les habitants de la cité Atrébate, et les Druides, ces vaillants champions de la liberté et de la religion des Celtes, ce qui leur valut les persécutions les plus violentes de la part de Rome. En effet autour du point culminant du mont de Beaudimont, au lieu dit Sasquépée, presqu'à mi-chemin d'Arras à Duisans, se rencontrent partout sur le sol des débris d'instruments de pierre éparpillés sur une assez grande étendue de terrain. Ce sont des casse-têtes, des couteaux, des haches polies, des bouts de flèches et autres ; presque tous sont cassés ou ébréchés, et ils semblent les tristes débris abandonnés sur le terrain après une lutte acharnée. Au milieu d'eux aussi se rencontrent des fragments

d'armes et armures en bronze, ce qui semble prouver que le combat qui s'est livré en cet endroit par les Gaulois était dirigé contre les Romains. Au reste ce mot de Saquespée (saquer ou tirer l'épée) indique également ce combat, et puis l'attaque semble y être venue du camp de César d'Etrun, car de ce côté on ne trouve pas d'armes offensives en pierre.

Près de là, à Duisans notamment, j'ai en outre trouvé plusieurs tombes romaines très-anciennes, à Marœuil étaient des sépultures romaines et celtiques, à Saint-Eloy et Villers j'en ai vu de celtiques placées sous de grosses pierres et d'autres romaines, et l'on m'assure qu'il y en a aussi autour des pierres levées d'Ecoivres.

Cette période de transition et de combats si féconds en ruines a cependant laissé quelques monuments. Ce sont surtout les monnaies frappées par Commius, roi des Atrébates, et peut-être celles d'Andobru qui semble lui avoir succédé à la tête de notre pays, et celles du chef Indutillil.

La médaille de Commius est surtout très-remarquable ; elle rappelle le type consulaire et nous la trouvons presque toujours en argent. D'un côté elle représente le buste d'un guerrier casqué, et dont les traits purs et réguliers respirent l'énergie ; de ce côté est écrit le mot Carmano. Au revers est un cheval libre, sous le ventre duquel est une feuille tribolée, au-dessus on lit : *Comio.*

M. Duchalais, conservateur-adjoint au cabinet des médailles de Paris, a donné à ces belles pièces une origine méridionale, sans doute parce que plusieurs d'entre elles ont été trouvées dans ce pays. Mais leur fréquente rencontre dans l'Artois et le nom gravé sur

l'exergue ne laissent aucun doute sur leur provenance, comme l'a bien prouvé M. Dancoisne [1].

La monnaie d'Andobru a emprunté à celle de Commius une partie de sa beauté et de ses caractères. D'un côté est une tête casquée dont les cheveux bouclés retombent sous la visière du casque, et on y lit ce mot *Andobru*. De l'autre est un cheval ressemblant à celui de la pièce de Commius, mais monté par un cavalier, et qui tantôt marche au galop, tantôt au pas. Ces pièces épaisses, en bronze, sont assez communes dans nos pays. Près du cavalier est ordinairement aussi le mot *Carmanos* plus ou moins entier.

Je n'ai pas trouvé ce nom d'Andobru dans l'histoire, mais j'ai vu, dans les *Commentaires*, celui d'Antebrogius, chef Rémois, envoyé par ses compatriotes auprès de César [2], et l'analogie du nom m'a fait fait penser que peut-être, après la défection de Commius, ce chef lui avait succédé dans le gouvernement de l'Artois. Peut-être aussi cette pièce est-elle la monnaie de bronze de Commius, et le nom d'Andobru est-il celui du monétaire qui l'a frappée. Enfin la pièce de Indutillil montre d'un côté une tête casquée d'un beau style, et de l'autre un bœuf allant au pas. En-dessous on lit : *Indutillil* et au-dessus *Carmano*, comme sur les monnaies précédentes.

Ces trois pièces, presque aussi belles que les médailles romaines, semblent appartenir à la même époque, ou s'être succédé. Mais il serait difficile de dire dans quel ordre et si toutes trois sont atrébates, comme on le croit généralement. Il est à remarquer que

[1] *Bulletin de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais*, t. I, p. 186.

[2] Lib. II, c. 4.

toutes les trois portent la légende *Carmanos* qui veut dire brave ; c'était sans doute un titre honorifique, comme celui de César pour les empereurs, ou de Majesté pour nos rois.

Le cheval de Comius est libre, sans doute, parce qu'alors les Atrébates avaient obtenu des institutions libres, ne payaient pas d'impôt et étaient plutôt des alliés que des peuples soumis. Celui d'Andobru ne l'est plus, il est monté et dompté parce qu'à la suite de leurs révoltes nos pères avaient perdu ces institutions et n'étaient plus que des vaincus. Quant à Indutillil, il n'a plus le cheval, le compagnon de guerre, mais le bœuf ou taureau, l'agriculteur, le symbole des peuples laboureurs et non guerriers.

On trouve aussi à Thérouanne une pièce au nom de Rufius ou Rubius qui ressemble assez à celle d'Andobru, mais l'écuyer tient un trident dans la main et le taureau est remplacé par un animal ailé. Le trident et le monstre semblent tous deux désigner la mer qui bordait la Morinie dont, sans doute, ce Rufius était chef.

Hirtius nous apprend que Comius avait des parents dans la Grande-Bretagne et il paraît certain qu'il était en même temps roi des Atrébates, du continent et de ceux qui avaient formé une colonie sur les côtes de cette île, à Buckingham, Berks, Oxfort, Middlesex. On y retrouve en effet assez souvent des monnaies en or, argent et bronze, portant son nom. Elles sont très-variées, du reste, de type; on y voit soit un aigle, un capricorne, ou un monstre hérissé de dards, soit la victoire, une tête ressemblant à celle de Méduse, le chêne, le cheval libre, le cavalier armé, puis des couronnes, des tablettes couvertes d'inscriptions, des

croissants, des cercles simples, doubles ou cintrés, des étoiles, des globules, des lunules, des tenons en S, et des rameaux. Tantôt aussi on y lit *Commios* ou *Com* seul, et au revers *Rex* ou *Cir*, ou *Tin.*

L'histoire et l'archéologie prouvent donc que ce prince, après avoir quitté l'Artois continental, alla régner en Bretagne, où l'on croit même avoir retrouvé des pièces de ses enfants qui lui auraient succédé [1], notamment Epillus et Véric, dont nous rencontrons parfois les monnaies avec les légendes *Eppilus*, *Comi filius*, ou *Céric*, *Cer*, *Cir*, *Comi filius.* Toutes ces pièces se trouvent le plus souvent dans les pays de Kent, de Sussex et de Hampshire, ce qui fait penser que Comius annexa ces provinces à la colonie atrébate.

[1] *Numismatique gallo-belge*, par Alexandre Hermant, p. 153.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

Page 12, *Tourbières.* — J'ai constaté à Ayron-Saint-Vaast, et dans d'autres localités du Pas-de-Calais, que les tourbiers retiraient de la tourbe aux mêmes endroits qu'ils avaient épuisés trente ou quarante ans auparavant ; elle y croît de un mètre par trente années.

Page 25. — M. Georges Smitte a déchiffré en Assyrie une inscription cunéiforme qui parle de la perversité des hommes et de l'ordre reçu par Noé de construire une arche.

Page 88. — Près de la pierre de Tubersent est un hameau et un bois nommés *Zeuluc* (bois de Jupiter).

Page 90, *Menhirs.* — Des personnes très-dignes de foi m'ont assuré qu'à Orville on avait trouvé non loin du lieu-dit place aux Fées un monument composé de plusieurs grès bruts assez gros, sur lesquels posait une grande table de même nature.

Page 111, *Dépôts de cuisine.* — J'ai retrouvé des silex taillés propres à l'ouverture des bivalves, et çà-et-là quelques écailles ouvertes et très-anciennes de ces mollusques à Ambleteuse, Berk, Sangatte, Blanc-Nez.

Page 111, *Stations paludéennes.* — M. Normand, architecte, a constaté l'existence à deux endroits tout près d'Hesdin, de pilotis assez nombreux autour desquels étaient des ossements, des vases brisés et des objets en bronze.

Page 113, *Cavernes à ossements.* — La caverne de Hydrequent a été explorée pendant trois mois par M. Chapelain du Port, qui en a retiré un grand nombre d'objets curieux.

Page 154, *la Chasse.* — Il existe aussi à Orville près de la résidence des rois mérovingiens, un lieu de chasse de cette nature, caractérisé par les dénominations nombreuses de Hayes, Hayettes, bois de la Haie, etc., et par la configuration du sol, mais peut-être ne remonte-t-il pas plus haut que le règne des rois mérovingiens qui ont pu en établir près de leurs résidences champêtres, ou se servir de ceux qui existaient auparavant.

COMMUNES

SUR LESQUELLES ON TROUVE DES MONUMENTS OU DES OBJETS GAULOIS [1].

Ablain-Saint-Nazaire. Tumulus.
Achicourt. Un dépôt de silex taillés.
Acq. Deux menhirs.
Agnez-lez-Duisans. Tumulus.
Airon-Saint-Vaast. 2 tumulus (la grosse et la petite tombe).
Allouagne. Grosse borne.
Ambleteuse. Silex taillés sur les dunes.
Ardres. Tumulus.
Arleux-en-Gohelle. Souterrains.
Arras. Grandes pierres sous l'ancienne cathédrale et le terrain voisin. Boves. On y a trouvé des monnaies à la légende *Roveca* attribuées aux Meldis.
Athies. Longue borne.
Aubigny. Deux grands tumulus. On y a trouvé un vase à col allongé contenant six à sept cents statères d'or, de la série des monnaies à l'epsilon et que l'on donne aux Nerviens.
Auchel. Grosse borne.
Audembert (arr. de Boulogne). Tumulus fouillés par M. Cousin : trois contenaient des squelettes avec hache polie ; deux des instruments en os et débris divers. Sur le haut on a recueilli des monnaies du haut Empire jusqu'à Constantin. 40 cavités rondes ayant pu servir d'habitations celtiques.
Audincthun. Borne.
Audrehem. Grosse borne.
Audrehem-au-Wissocq. Tumulus avec vases.

[1] Je donne ici, sans préjuger leur origine, les grandes pierres reprises au cadastre et les mottes.

Avesnes-le-Comte. On trouve de loin en loin dans les carrières de graviers des silex acheuléens. D'un vaste puits on a recueilli aussi un dolmen, dont la table a 2 m. 6 sur 1 m. 50 et 0 m. 40 d'épaisseur. Longue borne.

Avesnes-lez-Bapaume. Souterrains.

Avion avait deux tumulus. J'y ai trouvé des instruments en os, des silex éclatés et des tombes composées de deux vases noirs, non cuits. Petit cheval en bronze. Longue borne.

Bailleul-aux-Cornailles. Tumulus.

Bailleulmont. Tumulus.

Bailleul-sir-Berthould. Tumulus.

Bailleulval. Dépôt de silex éclatés.

Balinghem. Tumulus.

Bancourt. Haute borne.

Bapaume. Tumulus. Souterrains.

Baralle. Vases romains dans la sablière.

Barastre. Borne ronde.

Barlin. Bise borne, tumulus.

Barly. Tumulus.

Bavincourt. Tumulus.

Bayenghem. Motte.

Bayenghem-lez-Eperlecques. Puits remplis d'os, de cendres et poteries.

Bazinghem. Tumulus.

Beaufort. Tumuli, grand grès posé à plat.

Beaulencourt. Haute borne.

Beaumetz-lez-Cambrai. Souterrain.

Beaumont. Deux tumulus dans chacun desquels on a trouvé un squelette entouré de grandes pierres et de débris de fer. Plate borne. Tumulus.

Berck. Silex taillés sur les dunes.

Bergueneuse. Motte.

Berlencourt. Tumulus.

Berles-au-Bois. Souterrain.

Bertincourt. Grosse borne, souterrain.

Béthune. Sous les fortifications, au lieu dit château de Brunehaut, blocs de grès semblables aux monuments celtiques. Silex taillés là et ailleurs. Bout de flèches avec crochet en silex.

Beuvrequen. Grande borne.

Beuvry. Harpons et bouts de flèches en os. Silex polis dans le bois. Nombreux débris de vases, avec hache et lances en bronze. Tumulus. Fontaine légendaire.

Bienvillers-au-Bois. Souterrain.

Billy-Montigny. Tumulus. Haches en bronze et en silex poli.

Blandecques. Silex taillés et polis (avec os de mammouth).

Blessy. Tumulus.

Boiry-Notre-Dame. Tumulus. Souterrains.

Bois-Bernard. Tumulus. Silex taillés et polis.

Bonningues. Motte, tumulus avec vases.

Bouin. Motte.

Boulogne. Au Châtillon, silex éclatés dans la terre rouge, ou loess. Monnaie au type du cheval et du sanglier.

Bouret-sur-Canche. Fontaine légendaire.

Bourlon. Hautes bornes.

Bours. Entre cette commune et Ourton, bois des mottes, tumuli.

Boyaval. Borne, fontaine légendaire.

Brebières. 2 tumuli.

Brêmes. Tumulus.

Brunembert. Tumulus, haute pierre.

Bucquoy. Souterrains.

Buissy-Baralle. Silex éclatés, grosse borne.

Bus. Grosse borne.

Calais. Statuette d'Ogmios, trouvée dans le chenal du port.

Calonne-sur-la-Lys. Pierre au beurre.

Camblain-Châtelain. Fontaine légendaire, plouse des Fées, planche du Diable.

Cambligneul. Tumulus.

Camblin-l'Abbé. Tumulus.

Campagne-lès-Boulonnais. Grosse borne.

Canettemont. Haute pierre.

Cantin (Nord). Couteaux en silex.

Carency. Silex polis, fontaine légendaire de Saint-Aignan. Au bois Piéton, nombreuses fosses circulaires ayant servi d'habitations. On y a trouvé des tuiles à rebords et autres objets.

Cauchy. Hache polie.
Chérienne. Silex polis vers Fontaine-l'Étalon.
Chérisy. Grande borne.
Clairmarais. Iles flottantes.
Clenleu. Tumulus.
Colline-Beaumont. Tumulus.
Corbehem. Grosse borne.
Courcelles-lez-Lens. Longue borne, tumulus.
Crémarest. Tumulus.
Créquy. Borne de grès.
Croisilles. Silex polis, dœwes, galet.

Dainville. Silex taillés, borne de marbre.
Denier. Tumulus dit des Templiers.
Diéval. Tumuli.
Divion. Nucleus et silex taillés, tumulus.
Dourges. Longue borne, tumulus.
Douvrin. Tumulus.
Duisans. Autour de Wagnonlieu, grand dépôt de ıex taillés et polis, quelques objets en bronze, longue borne.

Eclimeux. Tumulus.
Ecuires. Tumulus.
Eleu, dit *Leauwette*. Enceinte quadrilatère allongée entourée de quatre talus laissant entre eux trois larges banquettes. Silex polis, au milieu d'objets gallo-romains.
Enguinegatte. Haute borne.
Epinoy. Haute borne.
Erquières. Hache polie en silex noir, longue de 16 cent.
Ervillers. Silex polis, souterrains-refuges.
Escalles. Au cap Blanc-Nez, silex polis et éclatés, nucleus, etc., très-variés, tumulus contenant des squelettes, ayant un genou replié sous le menton, un vase près de la tête et un silex taillé sous les reins.
Escœuilles. Tumulus.
Esquerchin (Nord). Monnaie d'or, statère.
Essars. Tumulus.
Estrée-Cauchy. Hautes bornes.
Etaples. Haches polies. Tumulus ayant 4 squelettes avec lance en bronze. Un autre corps sous deux grandes pierres, mon-

naies aux Cronquelets, motte de terre composée de couches successives de terre glaise, de sable, et de coquillages purs de tout sable. Au centre couches de charbons de bois mêlés de débris rouges et noirs de poteries romaines, fragments de bronze et de fer, boucles, bouts de fourreaux, silex taillés.

Eterpigny. Nombreux pilotis dans le marais, squelettes d'animaux, vases, armes, médailles.

Etrun. Souterrains dans le camp de César. Monnaie gauloise, tumulus.

Farbus. Fontaine légendaire de Saint-Ranulphe.

Fauquembergues. Bracelets en or.

Ferques. Cercle de pierre, dit danse des Neuches ; peut être naturel.

Fillièvres. Longue borne.

Flers. Tumulus dit Montignies.

Flines (Nord). Fontaine sacrée, vases, monnaies, haches polies, haches emmanchées.

Floringhem. Hautes bornes.

Foncquevillers. Souterrains.

Fosseux. Longue borne.

Fouquières-lez-Lens. Haches polies et en bronze.

Frencq. Malbranque dit qu'on y voyait une pierre de 10 pieds de haut.

Fresnicourt. Vaste monument celtique dont reste debout un dolmen.

Fresnoy. Haches polies.

Fréthun. 200 têtes de chevaux enterrés en forme de pyramide.

Frévent. Tumulus.

Frévillers. Tumulus.

Gauchin-le-Gal. Galet légendaire enchaîné à une pierre plantée debout.

Gavrelle. Souterrains. Longue borne.

Givenchy. Mottes, haches en bronze. Souterrains.

Gouy-en-Artois. Borne Jeanneton.

Gouy-St-André. Hache polie. Longue borne.

Groffliers. Tumulus.

Guémappe. Tumulus.

Hamel. Dolmen avec reste d'allée. Fontaine légendaire entourée de grès bruts. Haches en silex polis. Monnaies. Tombes sous une pierre posée.

Harnes. Pilotis plantés dans le marais du Trépas en formant un carré rempli de sable, et terres étrangères à la tourbe. Autour, haches en silex poli. Têtes d'animaux. Vases. Tumulus. Grande borne.

Haucourt. Souterrains.

Hayette. Souterrain-refuge.

Hébuterne. Borne qui tourne.

Helfaut. Tumulus.

Héninel. Haches en silex poli. Bague en or avec inscription grecque. Tumulus.

Hénin-Liétard. 2 tumulus. Monnaies et haches en silex poli et en bronze.

Hermies. Souterrains de 115 chambres ou 300 cellules.

Hermin. Longue borne.

Hersin-Coupigny. Longue borne.

Hervelinghen. 5 tumulus. Tombes sous tumulus et 2 galgals. Silex polis. 4 squelettes dont l'un avec lance en bronze.

Hesdin. Haches en silex poli au-dessus d'objets gallo-romains. Stations paludéennes avec objets en bronze.

Hestrus. Tumulus.

Heuchin. Fontaine légendaire.

Hocquinghen. Tumulus avec vases.

Inchy. Table ronde.

Izel-lez-Equerchin. Motte. Souterrains. Cella. Monnaie d'Audobru; haches polies. Instruments éclatés. Grandes bornes. Enceinte circulaire de 30 pieds de diamètre nommée la Sorchelle.

Labourse. Haches polies et en bronze.

Labuissière. Tumulus contenant des silex taillés.

Landrethun. Groupe de pierres droites dont l'origine est incertaine.

La Thieuloye. Bizes pierres.

Lefaux. Longues bornes.

Lens. Tumulus. Monnaies. Haches polies et éclatées. Tombeau en grès brut, autre contenant deux vases non cuits.

Licques. Tumulus.
Liencourt. Tumulus.
Liévin. Longues bornes. Galgal avec squelette et objets en bronze, motte Boyeffe.
Lyzel-lès-Saint-Omer. Tombeau avec torques, anneaux, armilles, haches, coins, fibules, le tout en bronze.

Maninghem. Grosse borne.
Maninghem-au-Mont. Longue borne.
Marœuil. Tombeau composé de deux vases, mal cuits et mal pétris, noirs, l'un sphérique avec goulot conique, l'autre pyriforme avec pointillés en lignes perpendiculaires, silex taillés.
Marquion. Tumulus.
Merck-Saint-Liévin. Deux bracelets en or réunis par un anneau en or aussi.
Metz-en-Couture. Haute borne.
Meurchin. Longue borne.
Monchy-Breton. Mont de terre.
Monchy-le-Preux. Traces d'un poste fortifié de date indéterminée, silex taillés.
Mont-Saint-Eloi. Gros blocs de grès recouvrant des ossements : tumulus.
Monts-en-Pévèle (Nord). Grande fosse.
Morchies. Souterrains superposés.
Mouriez. Longue borne.
Muncq-Nieurlet. Tumulus.

Neuville-Saint-Vaast. Souterrains.
Neuvireuil. Souterrains, silex polis et éclatés.
Noyelle-Godault. Tumulus.
Noyelle-Vion. Tumulus.

Oisy. Menhir, borne Saint-Richard.
Oppy. Tumulus.
Orville. Haute borne. Hourd (tumulus) souterrain. Table de pierre posée sur des supports enterrée sous la place des Fées.
Ourton. Tumulus entouré de fosses (château de Tartarin). Enceinte entourée de fossés et parapets.

Outreau. Dépôt de silex taillés entremêlés de coquilles.

Pénin. Grise pierre et haute borne, tumulus.
Planques (canton de Fruges). Fosses et souterrains, traces d'oppide. Silex taillés.
Pommera. Fosse carrée de 14 m. de côté de 3 de profondeur; des retraites existent à deux de ses extrémités.
Pronville. Grosse borne.

Quiéry. Tumuli, puits de Ste-Berthe en grès bruts.

Rimboval. Tumulus.
Roclincourt. Tumulus, tombe en grès.
Rouvroy. Souterrains, tumulus, silex éclatés et polis.
Ruyaulcourt. Grosse borne.

Sailly-en-Ostrevent. Tumulus exploré et gaulois, au dessus cercle de pierres d'origine incertaine. Silex éclatés.
Sains-lès-Marquion Grande pierre légendaire.
Saint-Aubin. Haute borne.
Sainte-Marie-Kerque. Grise pierre.
Saint-Hilaire. Longue borne.
Saint-Josse. Tertre.
Saint-Martin-d'Hardinghem. Tumulus.
Saint-Nicolas-lès-Arras. Dépôt de silex éclatés.
Saint-Omer-Capelle. Tumulus.
Sangatte ou *Blanc-Nez.* Tumulus exploré contenant des corps avec silex taillés sur les côtés.
Sapignies. Tumulus, souterrains.
Sarton. Souterrain.
Sauchy. Tumulus, grosse borne.
Savy. Tumulus.
Selles. Tumulus.
Seninghem. Tumulus.
Simencourt. Tumulus.
Sombrin. Tumulus, longue borne, tumulus.
Souastre. Tumulus, grosse borne.
Souchez. Médaille en or.
Surques. Tumulus du Moufflon composé de 3 couches de terre noire, charbons, séparés par de la marne. Sous

chaque couche, têtes de porc et tessons de vases, au milieu éperon à pointe : javelot en fer, couteau, bronzes travaillés, fers de cheval, vase rouge brillant.

Sus-Saint-Léger. Tumulus, voie des Bornes.

Thélus. Souterrains. Tumulus.

Thérouanne. Grosse borne. Médailles.

Thièvres. Armes.

Tilloy-lez-Hermaville. Grosse borne et borne bleue.

Tilloy-lez-Mofflaines. Souterrains. Dépôt de silex éclatés et polis.

Tingry. Souterrains.

Torcy. Tumulus.

Tortequesne. Pierre levée, dite autel de Lares. Menhir.

Transloy. Haute borne. Tumulus.

Trescault. Grosse borne.

Tubersent. Pierre posée et tombelles.

Vaudricourt. Silex acheuléens. Armes en silex et en bronze.

Vaulx. Tumulus.

Vendin-le-Vieil. Tumulus.

Vendin-lez-Béthune. Motte dorée.

Verlincthun. Tumulus.

Verquin. Longue borne.

Verton. Tumulus.

Vieil-Hesdin. Silex polis. Longues bornes.

Vieille-Chapelle. Tumulus.

Villers-au-Bois. Pierres posées sur ossements.

Villers-Châtel. Haute borne.

Villers-l'Hôpital. Tumulus.

Vimy. Grand tumulus funèbre. Corps disposés en cercles. Souterrains.

Violaines. Haute borne. Motte dorée.

Vis-en-Artois. Longue pierre.

Vitry. Pierres polies et éclatées. Plate pierre. Mont de pierres. Tumulus. Tombes alignées avec vases non cuits près de la tête.

Waben. Tumulus.

Outreau. Dépôt de silex taillés entrem

Pénin. Grise pierre et haute born
Planques (canton de Fruges). F ontaine lé-
d'oppide. Silex taillés.
Pommera. Fosse carrée de
des retraites existent à
Pronville. Grosse borne

Quiéry. Tumuli, pui

Rimboval. Tumu unes.
Roclincourt. Tr
Rouvroy. Sor
Ruyaulcou us.
mulus avec vases.
Sailly-
cer
Sa
S

RATA.

... ieu de *elle*, mettez *il*.

8 au lieu de : *accompagnent*, lisez : *accompagnaient*.

— 25 au lieu de : *la la*, lisez : *la*.

— 9 — 6 lisez : il ne faut pas faire d'illusion, dit-il.

— 26 — 12 au lieu de : *Cyriens*, lisez : *Syriens*.

— 53 — 25 au lieu de : *Série* 184, lisez : *Périsse* 1840.

— 58 — 17 au lieu de : *gorges*, lisez : *gouges*.

— 61 dernière ligne, au lieu de : *voulai*, lisez : *voulait*.

— 81 ligne 10 au lieu de : *o*, lisez : *ou*.

— 120 — 26 au lieu de : *toujour*, lisez : *toujours*,

— 135 — 5 au lieu de : *Scribiu*, lisez : *Scirbiu*.

— 147 — 1 au lieu de : *considéran*, lisez : *considérant*.

— 198 — 14 au lieu de : *Cacausius*, lisez : *Carausius*.

— 239 — 6 au lieu de : *d randeurse g*, lisez : *de grandeurs*.

— 245 — 1 au lieu de : *e*, lisez : *et*.

— 255 — dernière ligne, au lieu de : *se*, lisez : *en*.

TABLE ET EXPLICATION

DES PLANCHES DU PREMIER VOLUME.

PLANCHE Ire.

CARTE ARCHÉOLOGIQUE, GAULOISE, ROMAINE ET FRANQUE.

PLANCHE II.

DÉPÔTS DITS QUATERNAIRES.

PLANCHE III.

PLANCHE IV.

PLANCHE V.

PLANCHE VIII.

PLANCHE IX.

MONUMENTS MÉGALITHIQUES.

PLANCHE X.

PLANCHE XI.

TUMULUS DE VIMY.

PLANCHE XII.

MONNAIES.

PLANCHE XIII.

CRYPTE D'ERVILLERS.

ÉPOQUE QUATERNAIRE

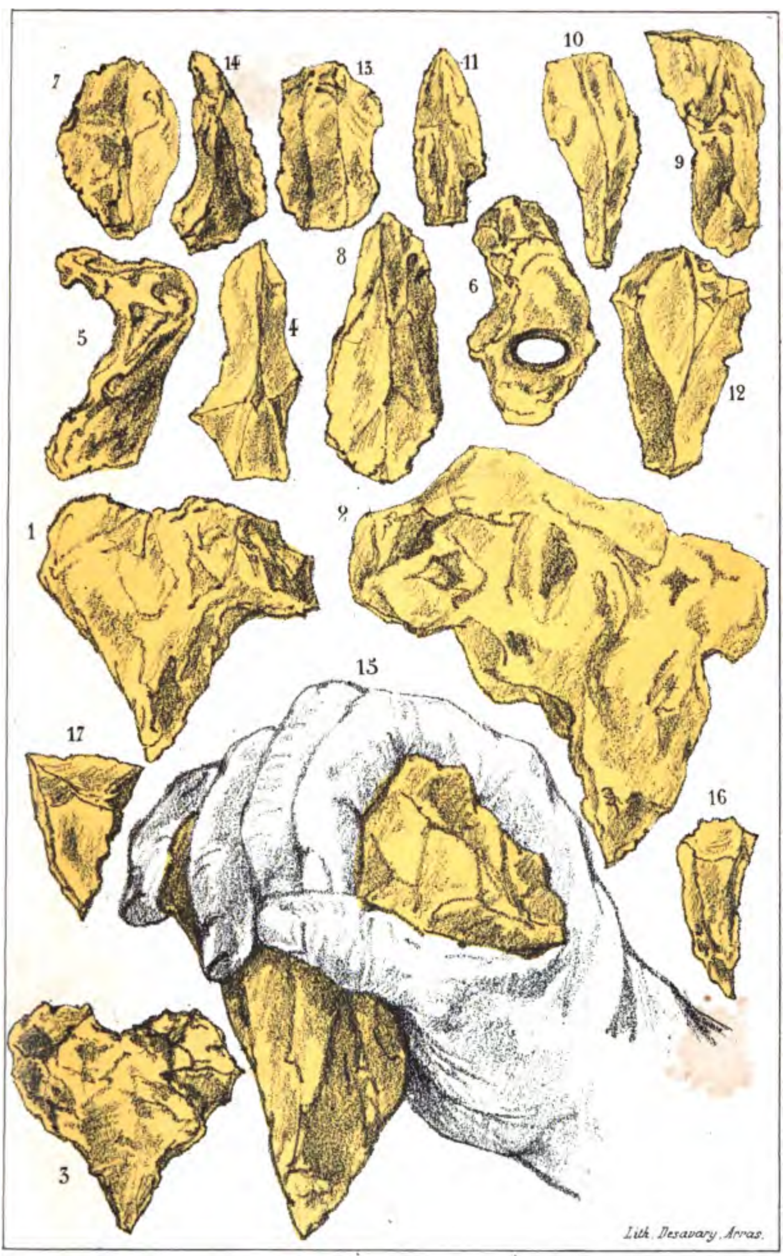
Planche [illegible]



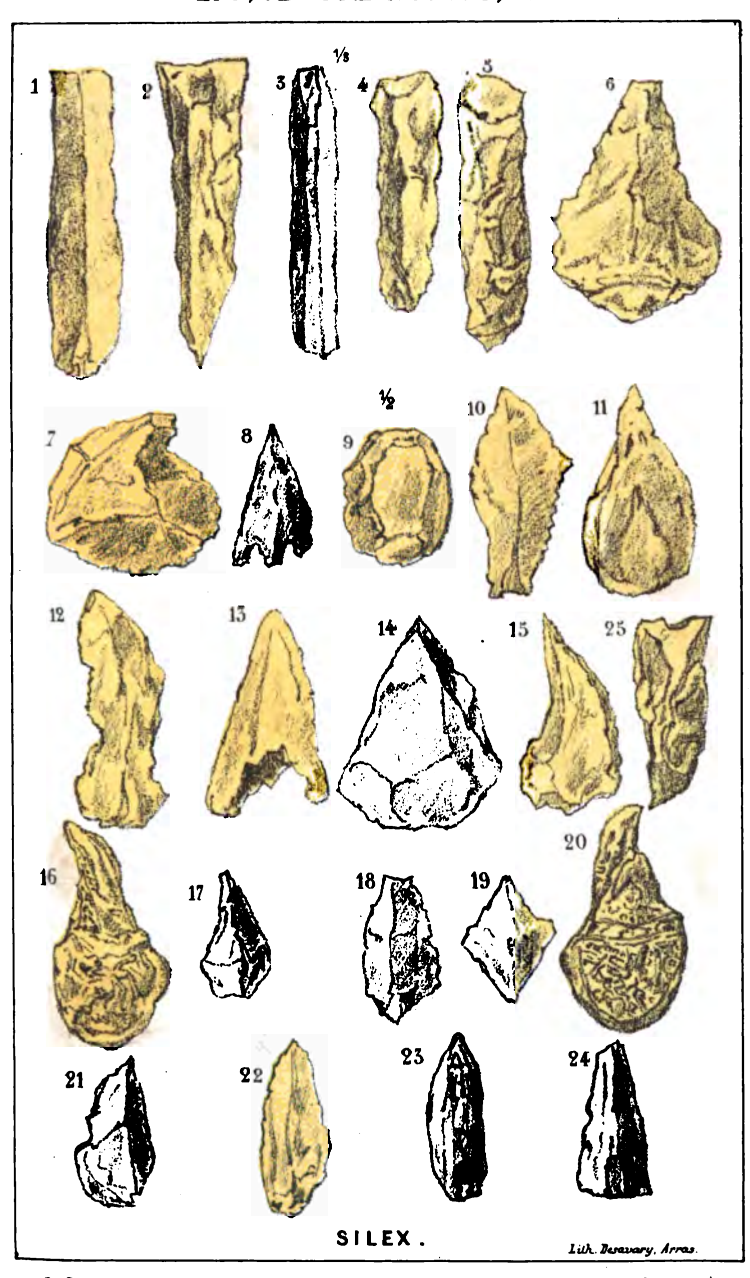
Lith. Desavary-Dutilleux, Arras

VAUDRICOURT ET WANCOURT

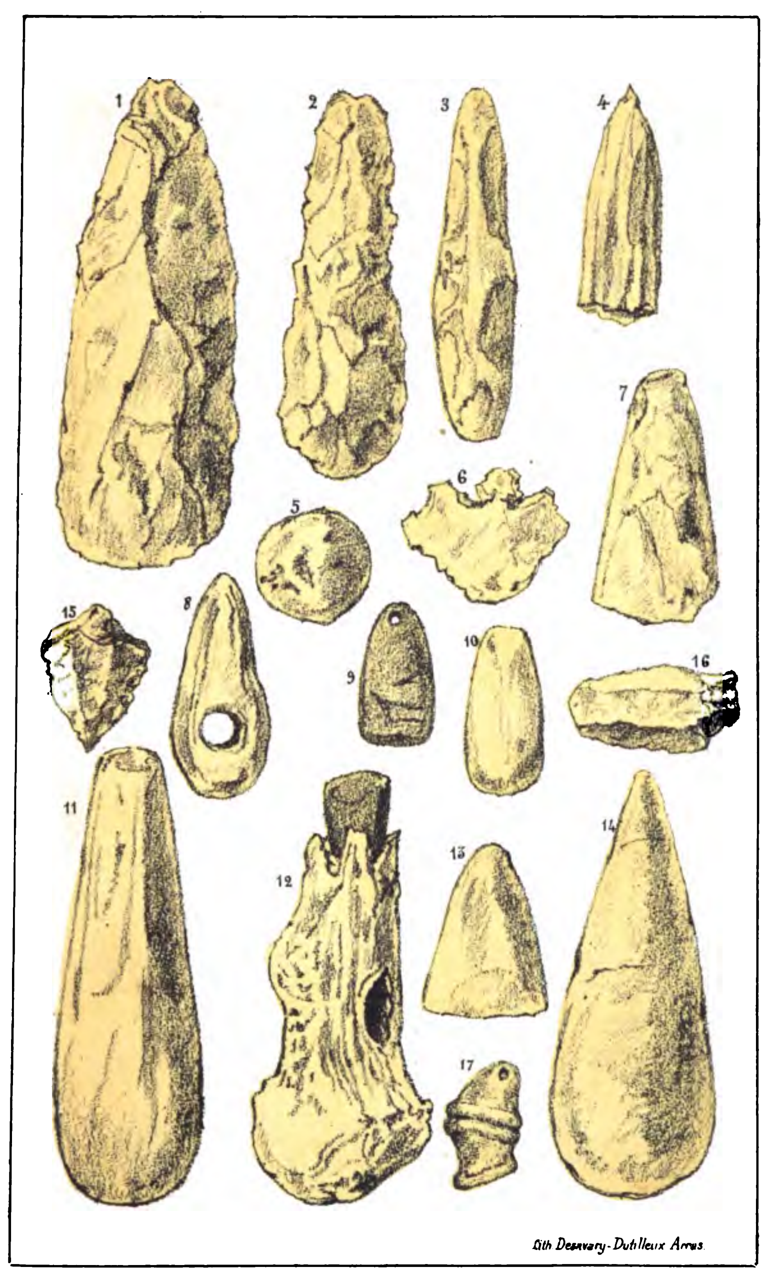
1. Pointe ou perçoir.
2. Grattoir.
3. Indéterminé.
4. Taraud.
5. Couteau.
6. Coin.
7. Poinçon.
8. id.
9. Poinçon.
10. id.
11. id.
12. Scie.
13. Grattoir.
14. Taraud.
15. Hache.
16. Taraud.
17. Indéterminé.
18. Ciseau.
19. Hache.
20. Marteau.
21. Indéterminé.
22. id.
23. Hache.
24. id.



1 Coup de poing
2 id. id.
3 Perçoir ou javelot
4 Couteau à coquilles
5 Coup de poing
6 Marteau
7 Grattoir
8 Javelot
9 Grattoir
10 Couteau à coquilles
11 Pointe de javelot
12 Grattoir ou percuteur
13 Nucleus
14 Pointe ou grattoir
15 Coup de poing tenu dans la main
16 Ciseau
17 Gouge



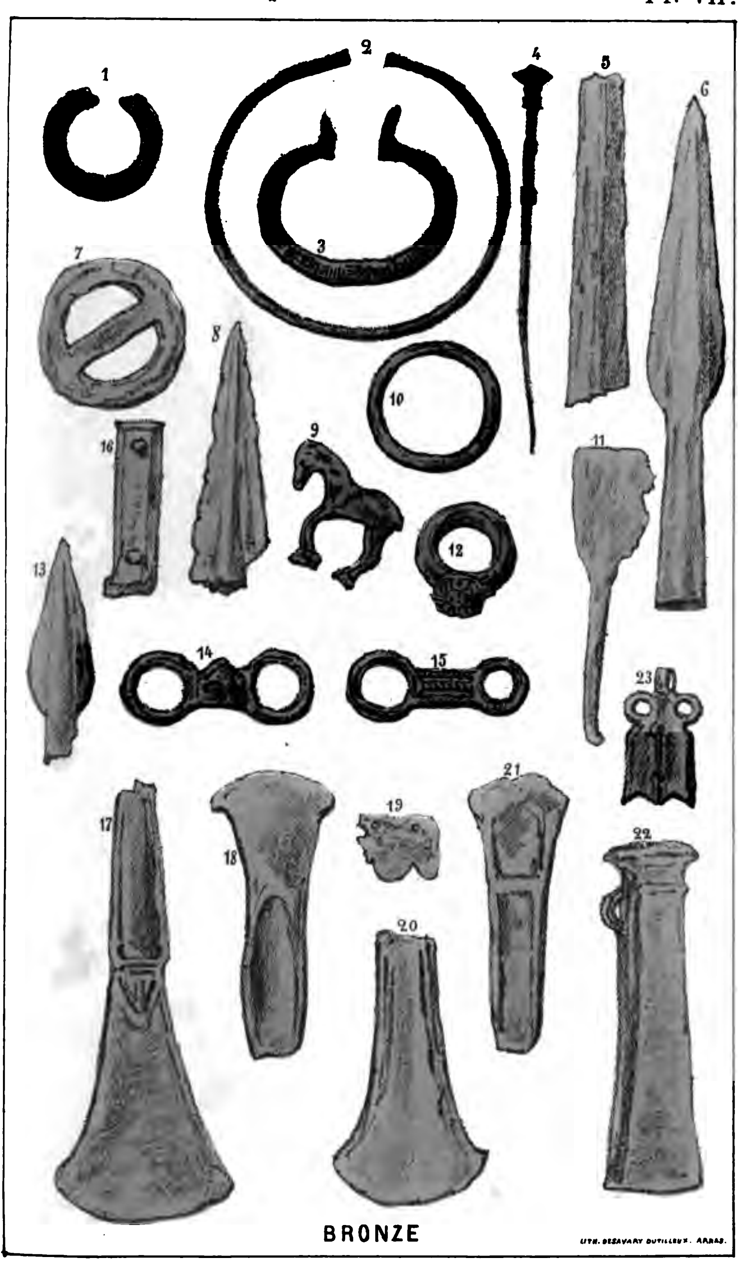
1 Couteau
2 Poignard
3 Couteau
4 Fuseau
5 id.
6 Lance ou javelot (forme moustier)
7 id. id.
8 Bout de flèche barbelée
9 Grattoir
10 Scie
11 Grattoir ou taraud (moustier)
12 Lame
13 Pointe
14 Javelot (forme solutré)
15 Pointe ou taraud
16 Amulette
17 Pointe de flèche
18 id. id.
19 Pointe de flèche (f. solutré)
20 Amulette
21 Flèche ou grattoir
22 id. id.
23 id. id.
24 Javelot
25 Ciseau



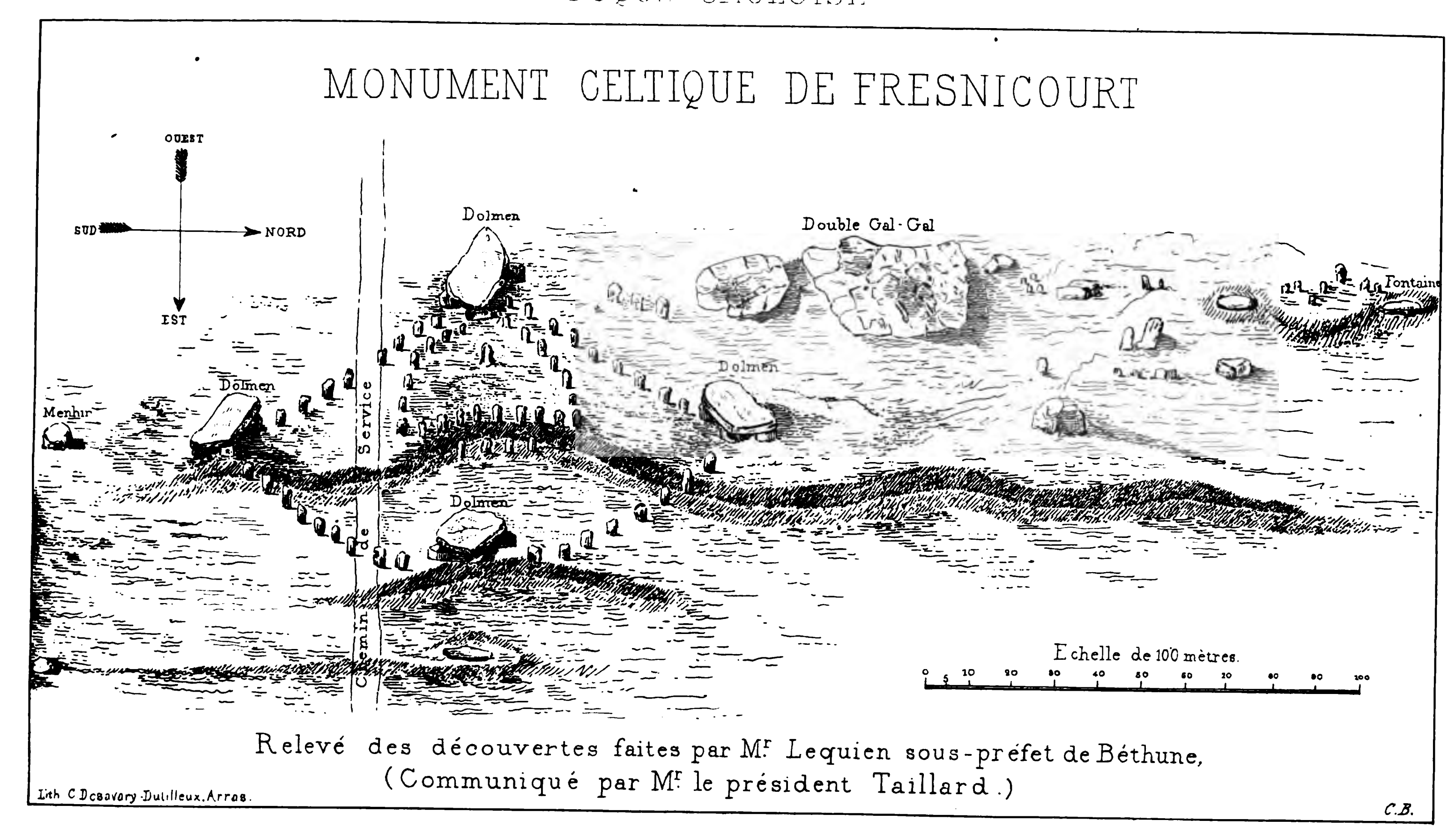
1. Hache taillée.
2. id.
3. Fuseau
4. Nucleus
5. Percuteur ou rape.
6. Silex taillé.
7. Hache taillée, ciseau (f solutré)
8. Marteau
9. Amulette.
10. Coin ou hache ovoïde.
11. Hache polie d'apparat.
12. Hache marteau emmanchée.
13. Ciseau ou hache triangulaire (f solutré)
14. Hache en amande ou cône aplati.
15. Javelot.
16. Ciseau.
17. Amulette



1. Flèche ou harpon barbelé.
2. Peigne
3. Poinçon
4. id ou bout de flèche.
5. id id
6. id id
7. Double poinçon
8. Lance ou Javelot
9 Cuiller
10 Vase de Mareuil.
11 id. de Lens
12 id. de Mareuil.
13 } de Flines.
14 & 15 à 31 } de Flines.



1. Anneau en ambre.
2. Colier.
3. Torque.
4. Epingle ou style.
5. Poignard ou sabre
6. Bout de lance.
7. Applique
8. Bout de lance.
9. Cheval.
10. Anneau.
11. Fragment de lance
12 Bague.
13. Bout de Javelot.
14. Tendeur d'arc.
15 Double anneau
16. Applique.
17. Couteau hache.
18. Hache a ailerons.
19. Ecailles.
20. Ciseau ou hache.
21. id.
22. Hache à douille
23. Applique.



Relevé des découvertes faites par Mr Lequien sous-préfet de Béthune,
(Communiqué par Mr le président Taillard.)

Lith. C. Desavary-Dutilleux, Arras.

C.B.

Pl.



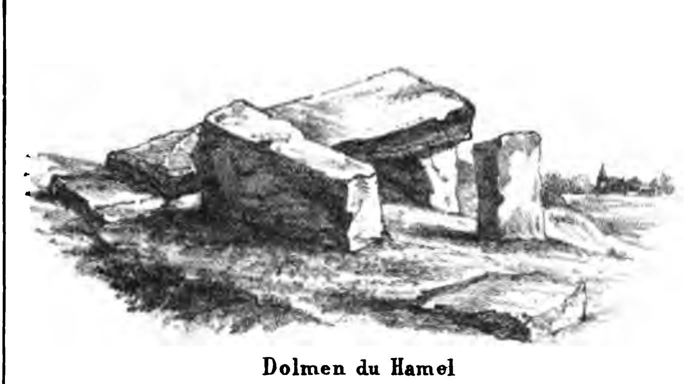
Dolmen de Fresnicourt

La pierre du diable à Lécluse

Menhirs d'Acq

Lith. Desavary-Dutilleux, Arras

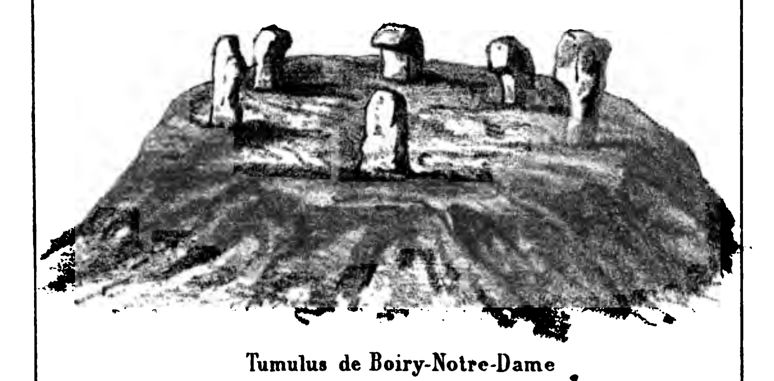
MONUMENTS CELTIQUES



Dolmen du Hamel



Pierre de Tortequenne

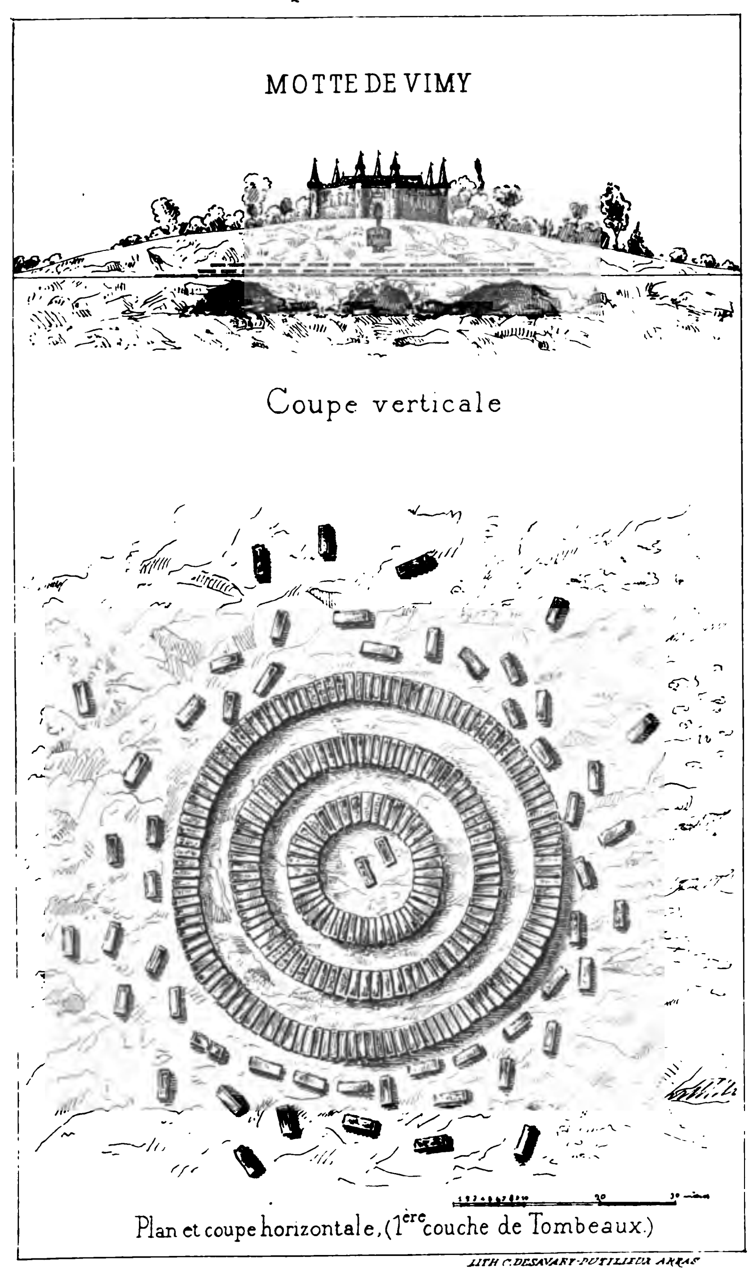


Tumulus de Boiry-Notre-Dame

Lith. Desavary-Dutilleux, Arras

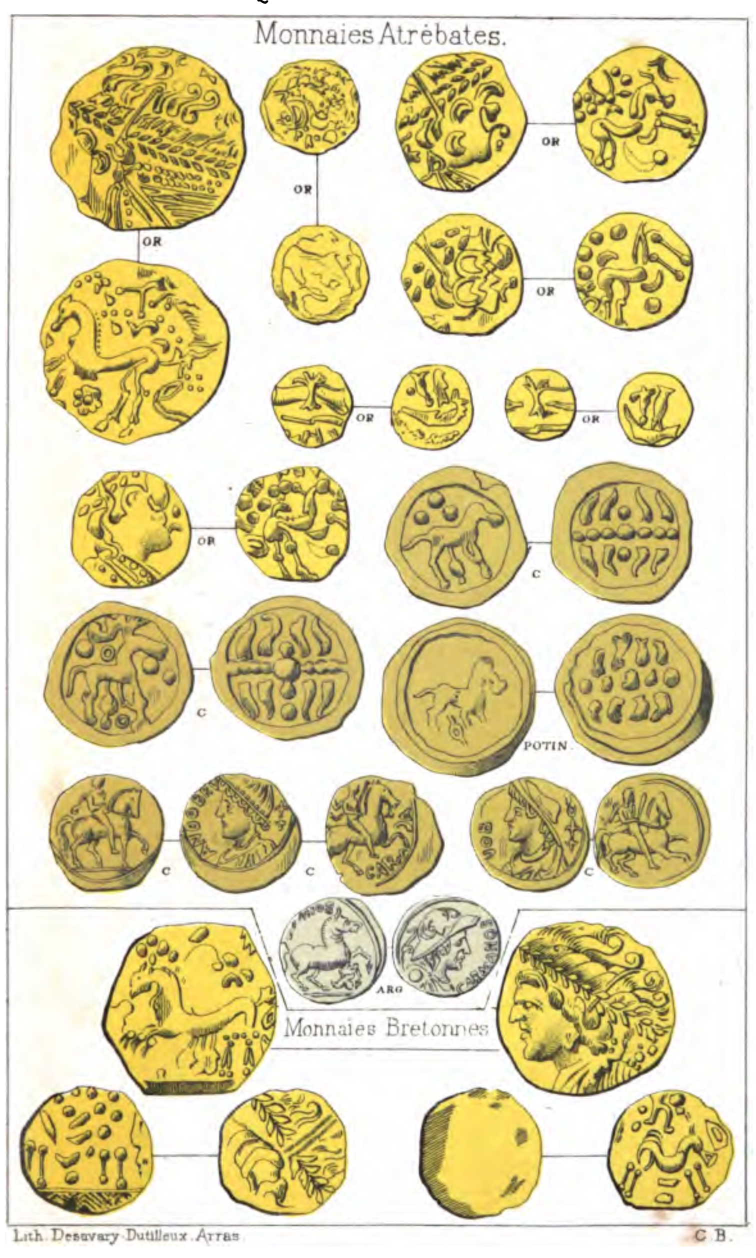
MONUMENTS CELTIQUES

ÉPOQUE GAULOISE.



TOMBES

ÉPOQUE GAULOISE



MONNAIES D'OR, D ARGENT DE CUIVRE & DE POTIN

ERVILLERS

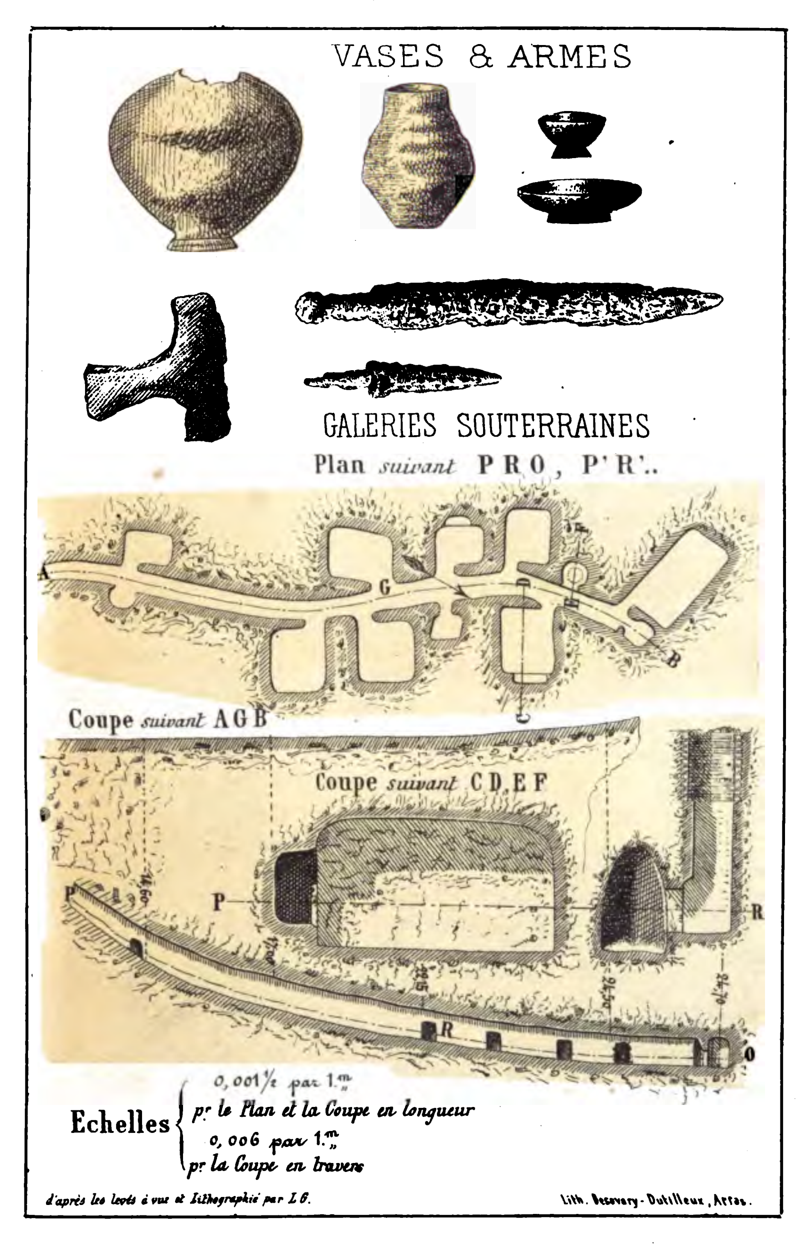

VASES & ARMES
GALERIES SOUTERRAINES
Plan suivant P R O, P' R'.
A
G
B
Coupe suivant A G B
Coupe suivant C D, E F
P
P
R
R
O
Echelles
0,001½ par 1.m
pr le Plan et la Coupe en longueur
0,006 par 1.m
pr la Coupe en travers
d'après les levés à vue et Lithographié par L. G.
Lith. Desavary-Dutilleux, Arras.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

L'Artois avant la conquête romaine.

FIN DU PREMIER VOLUME.

Arras, imprimerie de la Société du Pas-de-Calais,
P.-M. Laroche, directeur.

PRINCIPAUX OUVRAGES D'AUG. TERNINCK.

Promenades archéologiques sur la Chaussée Brunehault (1842 et 1874). — 1 vol. in-8°, deux éditions (*épuisé*).
Notre Dame du Joyel (1853). — 1 vol. in-4°, planches.
Essai sur l'ancienne cathédrale (1853).—1 vol. in-4°, planches.
Abbaye de Saint-Vaast, avec M. DE CARDEVACQUE (1868). — 3 vol. in-4°, planches (*épuisé*).
Monuments et objets d'art de l'abbaye de Saint-Vaast (1868). — 1 vol. in-4°, planches.
Étude sur l'Attrébatie avant le VIe siècle (1866-1874). — 2 vol. in-8°, 60 pl. (*épuisé*).
Étude sur l'industrie gallo-romaine en Artois (1874). — 1 vol in-8°, 40 pl. en chromo.
Arras, histoire de l'architecture et des arts. — 1 vol in-4°, 60 pl. (sous presse).
Artois souterrain. — 1 vol. in-8°, 60 pl. noir et chromo (en cours de publication).
Mélanges et notes archéologiques sur l'Artois (sous presse).
Promenades archéologiques sur les voies romaines. — 2e vol (sous presse).

PRINCIPAUX ARTICLES.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Morinie

Souterrain d'Ervillers (1836).
Histoire de l'abbaye du Mont-Saint-Éloy (1839).
Notes archéologiques sur le Pas-de-Calais (1841).

Revue de Picardie.

Études sur les sépultures antiques de l'Artois (1856).
Études sur les gouffres, fontaines légendaires, etc. (18[illegible]).

Bulletins de la Commission départementale du Pas-de-Calais.

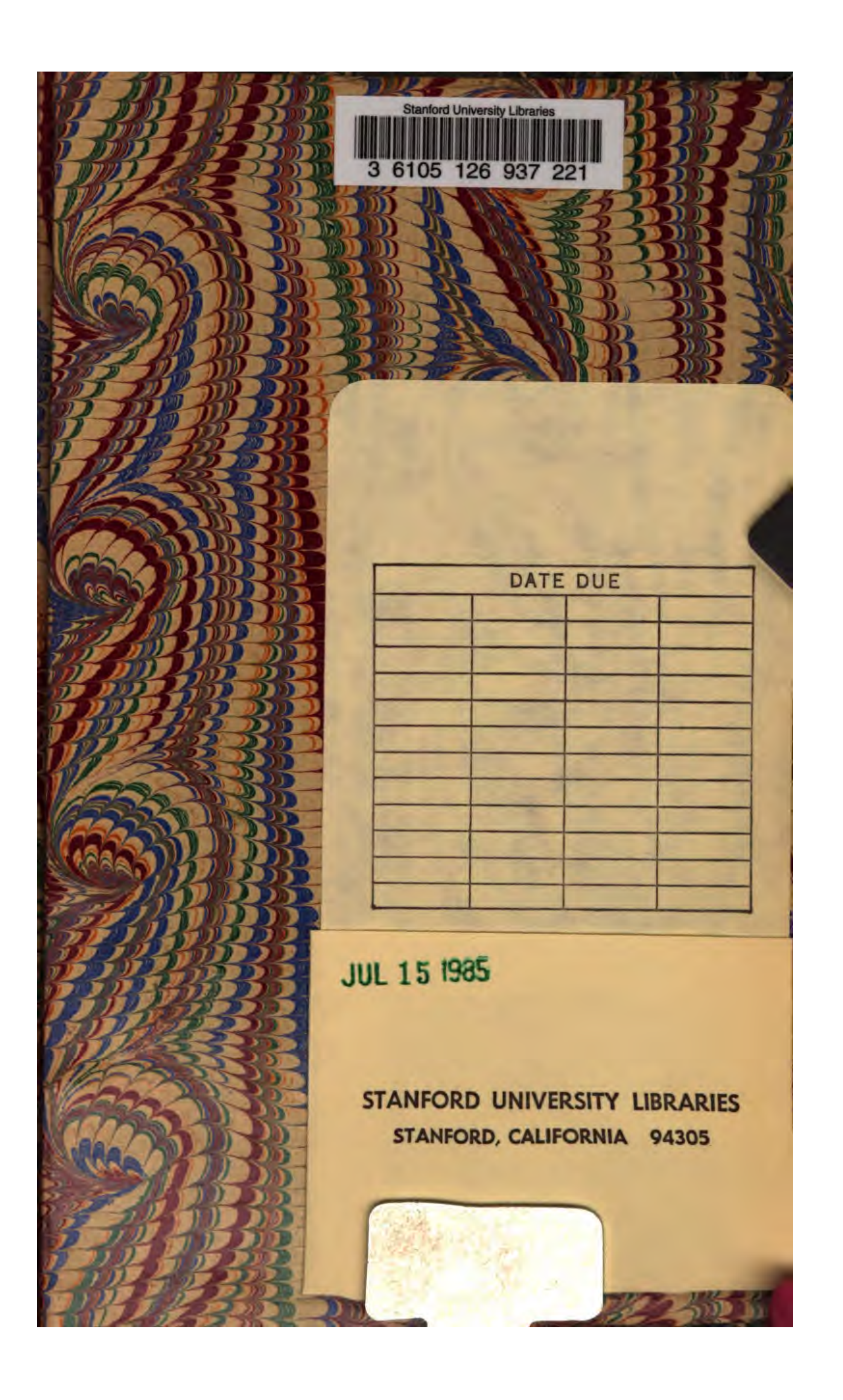
Notice sur la commune d'Houdain (1868).
Notice sur la commune de Rouvroy (1868).
Ateliers de céramique gallo-romaine (1868).
Considérations sur les voies gauloises (1868).
Instruments de l'époque quaternaire (1868).
Considérations sur les âges dits anté-historiques (1872).
Étude sur les bijoux mérovingiens (1872).
Origine de l'ogive (1873).
Monument gallo-romain de Biache (1873).
Castrum romain d'Arras (1874).
Cimetière franc de Marœuil (1876).
Les pagi atrébates (1876).

Statistique Monumentale.

Tombes celtiques de Vimy. — Planches.
Abbaye d'Auchy-les-Hesdin. — Planches.
Château et église de Fressin. — Planches.
Château de Bours-Marest. — Planches.







Stanford University Libraries
3 6105 126 937 221
DATE DUE
JUL 15 1985
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305

